UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III

Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE

Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques - IRSA

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III

Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

GUMZ EBERSPÄCHER Aline Mara

Titre

SOLIDARITE ET CHARITE DANS LA QUESTION SOCIALE: LES ASSOCIATIONS EN FRANCE ET LES ONG AU BRESIL

Thèse dirigée par Jean-Michel PLANE

Soutenu le 17 décembre 2010

Jury :

M. Jean-Michel PLANE – Université Paul Valéry – Montpellier III

M. Jean- Paul TCHANKAM - Bordeaux École de Management

M. Dominique DRILLON – Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle

M. Alain BRIOLE – Université Paul Valéry – Montpellier III

À mon époux Henri, pour son soutien inconditionnel
dans la réalisation de cet travail.

À mes enfants :
Matheus, qui est né au début de cette thèse, et
Ana Laura, qui est née à la fin de cette thèse.
Vous êtes ma motivation et ma lumiére.

Remerciements

Je tiens à remercier, en tout premier lieu, mon époux, Henri Frederico Eberspacher, pour son soutien continu durant ces années, ses aides techniques et son regard critique. Je n'aurais pas pu terminer ce travail sans sa participation.

Je remercie le Professeur Alain Marchand (*in memorian*) qui m'a dirigée au début de cette recherche. Il m'a beaucoup encouragée tout en stimulant ma curiosité et en accordant sa confiance. Le professeur Marchand m'a transmis ses connaissances, ses idées et ses conseils qui ont énormément contribués à l'elaboration de ce travail. Je remercie aussi le Professeur Jean-Michel Plane qui a accepté de suivre cet travail vers sa conclusion.

Je n'aurais pas pu réaliser mon enquete de terrain sans l'accord des associations qui ont bien voulu m'apporter des informations les concernants.
Je remercie particulièrement Jean-Jacques Delarbre et Jean-Luc Negre qui m'ont acceptée dans l'association GAMMES et qui ont mis à ma disposition de donnés essentielles.
Au Brésil, je remercie aux dirigeants des associations DIA, ACRIDAS, Junior Achievement, COOPERCOSTURA, ECOARAUCARIA et COFAECO.

Je remercie Jean-Paul Tchankam, Professeur à l'École de Management de Bordeaux, ainsi que Dominique Drillon, Professeur à l'École Supérieure de Commerce de La Rochelle, pour m'avoir fait l'honneur d'être rapporteurs de ma thèse.

Je remercie aux conseils des amies professeurs Ana Maria Coelho et Maria do Carmo Brandão, ses expériences et disponibilités permanentes m'ont permis de contruire une nouvelle manière d'envisager les faits.

Enfin, je remercie ma famille, mes amis et mes étudients, pour avoir supporté mon oeil de chercheur, mes interrogations et mes remises en questions.

SOMMAIRE

Introduction **9**

PARTIE I
Le tiers secteur: la construction conceptuelle, éléments, acteurs et valeurs……29

I La construction du tiers secteur **35**
I-1 Au delà de l'État et du marché : l'émergence d'un nouveau secteur 35
I-2 La terminologie du tiers secteur : des imprécisions conceptuelles 38
I-3 Les différentes initiatives à but non lucratif 42
I-4 Les déficiences de la vision conceptuelle hégémonique 47
I-5 Le tiers secteur et l'économie sociale sont-ils équivalents ? 51
I-6 Considérations finales: un synopsis de la construction du tiers secteur 55

II Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire **59**
II-1 Identification des enjeux du tiers secteur : les rôles et les mythes 59
II-2 Les ONG dans le tiers secteur 62
II-3 Le volontaire 68
II-4 Considérations finales: les défis des acteurs sociaux 82

PARTIE II
France et le Brésil, un regard historique……..…85

I En France, la participation émergente de la société **91**
I-1 En reprenant l´histoire 91
I-2 Les avances historiques dans la liberté associative 95
I-3 L'économie sociale et solidaire et le tiers secteur 100
I-4 Les entreprises associatives 101
I-5 Les Associations 103
I-6 Conclusion: un résumé de l'histoire 107

II Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale **111**
II-1 Le tiers secteur au Brésil 111
II-2 Un aperçu de l'histoire récente : la dictature et l'influence de l'Église 112
II-3 Les différents acteurs de la formation du tiers secteur 114
II-4 La décentralisation des politiques sociales 124
II-5 La Communauté Solidaire : un partenariat entre l'État et la société 129
II-6 Les ONG 132
II-7 Considérations finales : une analyse de l'orientation vers le marché 141

III L'économie solidaire au Brésil **145**
III-1 L'origine de l'économie solidaire, différentes interprétations 145
III-2 L'économie solidaire, un tissage des concepts 146
III-3 Des expériences très localisées dans le pays 151
III-4 Les défis quotidiens 152
III-5 Considérations finales: l'économie solidaire, une identité qui lui est propre 154

PARTIE III
Les caractéristiques des organisations françaises et brésiliennes ……..155

I Le GAMMES : la perception d'une demande sociale 165
I-1 L'histoire du Gammes : la lutte pour l'insertion de l'handicapé social 165
I-2 Du CSP au GAMMES, l'évolution sociale 169
I-3 Les activités développées 170
I-4 Les relations sociales, du bénévolat au salariat 179
I-5 Le GAMMES et les pouvoirs publics, partenaires de longue date 182
I-6 Considérations finales : un synopsis d'évaluation 184

II Une analyse de cas multiples brésiliens 187
II-1 La DIA: le social à travers le *design* 187
II-2 L'ACRIDAS : l'action sociale encouragée par la religion 189
II-3 La JUNIOR ACHIEVEMENT: la recherche de la transformation sociale 195
II-4 COOPERCOSTURA : l'insertion sociale 198
II-5 ECOARAUCARIA et COFAECO 200
II-6 Considérations finales: les cas multiples 204

III France et Brésil, similitudes et différences 211

Conclusion 223

Références 231

Références Bibliographiques 233

Annexe 1. Projet de Recherche GAMMES 257
Annexe 2. Schéma d'interview – Jean-Jacques DELARBRE 260
Annexe 3. Schéma d'interview – Jean-Luc Negre 263
Annexe 4. Schéma d'interview – DIA 266
Annexe 5. Schéma d'interview - ACRIDAS 268
Annexe 6. Schéma d'interview - Junior Achievement 270
Annexe 7. Schéma d'interview - Coopercostura 272
Annexe 8. Schéma d'interview – COFAECO e Ecoaraucaria 274

Introduction

Introduction

La motivation de ce travail de recherche est née de la perception du fait que les réalités du tiers secteur brésilien et français proviennent de différentes trajectoires et déterminations sociales, politiques et économiques. De plus, d'après les rapports et les sites que ces mêmes organisations mettent à disposition, elles ont un développement historique et opérationnel différent.

Tout d'abord, cette introduction expose les Préambules de cette Recherche, dans lesquels nous parlons de notre expérience personnelle avec les organisations du troisième secteur, un des facteurs qui ont motivé cette étude. Ensuite, la Contextualisation du Problème présente une synthèse théorique du tiers secteur et de l'économie solidaire. Puis, nous Justifions les choix méthodologiques de notre recherche, ensuite, nous en présentons les Objectifs et la Méthodologie. Enfin, la Structure des Chapitres qui illustre l'organisation de la recherche.

LES PREAMBULES DE LA RECHERCHE

Ce travail de recherche est également motivé par notre expérience personnelle. En effet, dans les années 2000 et 2001, les moyens de communications au Brésil ont diffusé les activités pratiquées par les volontaires, ont encouragé la population à s'engager dans ce processus. Les campagnes montraient que le plus important était d'agir à faveur de son prochain, peu importe le travail effectué parce que le volontaire serait capable de changer le monde.

À l'époque, les médias encourageaient les gens à agir comme volontaires. Les moyens de communication de masse jouent un rôle très important dans la mobilisation de la société civile et, par conséquent, ils réveillent chez les gens la volonté de s'engager en tant que volontaire. La société exerce sa coercibilité sur l'individu comme l'affirme Durkheim (1999). Les moyens de communication de masse utilisent la coercibilité dans le domaine social.

La chaîne de télévision *Rede Globo*[1], en partenariat avec le gouvernement fédéral (programme Communauté Solidaire[2]), a promu une campagne appelée « *Les amis de*

[1] La chaîne *Rede Globo* est celle qui a le taux d'audience le plus eleve au Brésil, http://redeglobo.globo.com
[2] Le Programme Communauté Solidaire a été développé durant le gouvernement du Président Fernando Henrique Cardoso (1995-2002). Ce programme a été crée dans l'objetif de consolider les organisations du tiers secteur, et de faciliter les communications entre elles et les pouvoirs publics, http://comunidadesolidaria.org.br

l'école ». L'objectif était de combattre les inefficacités des écoles publiques (de l'État[3] ou municipales). Ceci de manière à palier la déficience des pouvoirs publics. La chaîne de télévision diffusait la campagne, encourageait et invitait la population et les professionnels des secteurs les plus divers à travailler comme volontaires dans différentes activités, comme enseigner l'informatique aux enfants, s'occuper de l'entretien des écoles (peinture, réparations, etc..), donner des cours de soutien scolaire aux élèves (mathématiques, portugais, etc...). Au début, la campagne a été motivante, si l'on considère les problèmes en matière d'éducation qui touchent le Brésil.

À cette occasion, pour des raisons diverses, nous avons cherché un endroit pour travailler comme volontaire, dans une organisation à but non lucratif. Initialement, nous avons cherché un Centre d'Action Volontaire[4], qui forme les participants à travers des conférences sur le volontariat. La motivation pour attirer de nouveaux volontaires tient au fait que cette attitude peut changer le monde et construire un monde meilleur. Motivée par un tel discours, nous avons cherché une organisation où nous pourrions travailler comme volontaire.

À l'occasion, nous avons eu la chance de travailler comme volontaire dans deux organisations de la ville de Curitiba: Le projet Dorcas[5] (lié à une institution religieuse) et l'APACN [6]– *Associação Paranaense de Apoio à Criança com Neoplasia* (Association du Paraná de soutien à la Néoplasique). Ces deux expériences personnelles, alliées aux promesses relatives au pouvoir du volontaire de changer le monde, ainsi que l'affirmation selon laquelle le pouvoir de changer la société est entre les mains du volontaire, sont à l'origine de cette recherche sur le tiers secteur.

Le travail de volontaire, nous a permis de questionner les promesses médiatiques. Nous avons observé que les organisations ont des difficultés à gérer le volontaire. D'une certaine manière, nous avons pu percevoir les difficultés de communication interne et les limites de ces organisations en matière de canalisation d'énergie pour résoudre les problèmes. Nous

[3] Le Brésil est une République Fédérative – la République Fédérative du Brésil – composée de 26 Étads et un District Fédéral.
[4] Le Centre d'Action Volontaire est une organisation à but non lucratif qui travaille pour faciliter le contact entre les personnes qui cherchent une organisation pour y travailler comme volontaire et les ONG qui disposent de places pour ces personnes, www.acaovoluntaria.org.br.
[5] Le projet social Dorcas est lié à l'église Luthérienne et son objectif consiste à améliorer la qualité de la vie de la population – il propose des cours de musique, des cours de soutien pour les disciplines fondamentales, il oriente la population dans les démarches de Santé Publique, et dans le domaines de l'emploi, l'éducation, l'hygiène personnelle entre autres. Le public cible est constitué de personnes em situation de risque social, exclues des circuits normaux des politiques publiques.
[6] APACN – *Associação Paranaense de Apoio à Criança com Neoplasia*, http://www.apacn.org.br.

avons, également, constaté que quelques organisations du tiers secteur ont des structures physiques dignes d'admiration comme l'APACN : Grande, propre, avec des équipements technologiques de pointe. Nous nous sommes demandé comment ces organisations à but non lucratif obtenaient l'argent nécessaire pour garantir ce niveau. De même, nous avons pu observer le contraste entre la gestion d'une organisation professionnelle, impersonnelle et bureaucratique, comme celle de l'APACN et celle, plus émotive et personnelle du Dorcas.

Notre intérêt pour l'univers du tiers secteur brésilien a dépassé les frontières du Brésil. Quand nous avons eu la chance de faire un DEA sous la direction du professeur Alain Marchand, nous avons découvert qu'il existait une catégorie d'organisations située entre la sphère du marché et celle de l'État dans la société française. Cependant, dans cette société, elle ne s'appelle pas tiers secteur, mais économie sociale et solidaire.

La question qui s'est posée est celle de la différence entre le tiers secteur et l'économie sociale et solidaire, parce que les deux agissent entre la sphère du marché et de l'État. D'autres réflexions ont vu le jour, entre autres : qu'est-ce que le tiers secteur et l'économie solidaire ? Que représente cette catégorie d'organisations pour la société ? Ces questions ont dessiné la ligne directrice de notre recherche de DEA. À cette époque, nous avons traité les aspects historiques qui ont permis l'émergence de ces organisations, au sein de chaque contexte sociopolitique et économique présenté dans le rapport *« Le Tiers Secteur au Brésil et en France : au-delà des frontières »* (Eberspacher 2004).

Pendant le DEA, quelques événements ont donné lieu à une nouvelle réflexion et à un nouveau regard sur ces organisations. Au début, nous avons constaté que la littérature brésilienne auréole de prestige le tiers secteur, elle le valorise et réaffirme son importance comme alternative pour résoudre les problèmes sociaux.

Lors d'une réunion avec le professeur Alain Marchand[7], nous avons discuté de l'autre face du tiers secteur. Le professeur, grâce à son expérience, a porté un regard plus pondéré et plus sensé sur ces organisations, s'opposant à une vision idéalisatrice des chercheurs brésiliens. Pour lui, *« le tiers secteur est un marché de pauvres pour d'autres pauvres, un marché de deuxième catégorie»* Il a également mis en relief que *« tout tend à devoir s'adapter aux règles du marché »* et il en serait de même pour les organisations du tiers secteur. D'une certaine manière, ces organisations font partie du marché. Les observations qu'il a faites ont été pour

[7] Professeur Alain Marchand (in memorian) a été notre directeur de recherche de DEA et au début du doctorat.

le moins intrigantes, parce qu'elles faisaient contrepoids par rapport à la littérature brésilienne.

À l'occasion d'un séminaire promu lors des samedis de l'ARPES[8], le chercheur D. Terrolle a exposé le sujet : *« De la mort des SDF au marché de la pauvreté: recherche ethnologique sur l'envers de notre société »*. Après l'exposé principal, le chercheur s'est concentré sur le débat des entreprises du social. Selon lui, *« être une entreprise du social est un bon marché»*, étant donné que ces associations n'ont pas besoin de démontrer un bon résultat, à la différence d'une entreprise de capital. Il a affirmé que les associations d'utilité sociale commencent d'une manière discrète. D'abord un groupe de voisins ou d'amis réalisent des activités sporadiques de bienfaisance. Ensuite, ce même groupe de personnes se rend compte qu'il a besoin d'une structure. Donc, il crée une association, ensuite l'association demande des aides et des subventions à l'État. L'auteur a expliqué que de cette façon les personnes créent leurs propres emplois, et principalement, qu'il est exigé peu de résultat effectif de ces associations d'utilité sociale. Elles prennent l'argent de l'État, les personnes ont leurs emplois, mais le résultat n'est pas clair.

Notre participation à un séminaire nous a permis de porter un autre regard sur les ONG : le colloque « *Le libre échange peut-il nourrir l'humanité?* » À ce colloque ont participé un membre de la FAO *(Food and Agriculture Organization)*, un autre de la Banque Mondiale et un représentant d'une ONG, en la personne de Karine Tavernier. Le colloque portait sur les affaires agricoles entre les pays du nord et du sud. Tavernier a parlé de la place et du rôle des ONG dans les affaires agricoles. Elle a affirmé que les ONG ont lutté en faveur des populations moins favorisées, celles du sud. Elle a affirmé qu'isolés, les agriculteurs n'ont pas la force de lutter pour leurs droits et pour une vie meilleure. Mais, par contre, quand ils s'associent et fondent une organisation avec des objectifs communs, il leur est plus facile de réussir. Elle a affirmé que les ONG ont apporté des bénéfices aux agriculteurs.

Diverses informations sur le même thème présenté sous plusieurs approches ont rendues possibles quelques réflexions :

- Est-ce qu'une organisation, qui n'est initialement ni publique ni privée et maintenue uniquement grâce au travail des volontaires, peut offrir de véritables solutions aux problèmes sociaux ?

[8] Les samedis de l'ARPES, Analyse, Recherche en Politique et Économie Sociale. Exposé réalisé le samedi 13 mars 2004.

- De même, si ces organisations offrent un type de solutions pour les problèmes sociaux, celles-ci sont-elles durables à long terme ou seulement ponctuelles ?
- Parallèlement, s'il revient à la société civile de trouver des solutions pour les problèmes sociaux, quel est alors le véritable rôle de l'État ?
- En outre, si les organisations du tiers secteur travaillent dans le but de trouver des solutions pour répondre aux attentes de la population et si l'État n'agit pas comme organe régulateur de ces organisations, jusqu'à quel point pouvons-nous garantir que ce « nouveau marché » n'aille pas devenir un chaos, un terrain «hors la loi » ?
- Par ailleurs, est-ce que la création de règles pour cette nouvelle catégorie organisationnelle ne légaliserait pas un marché de deuxième catégorie ?

Notre expérience personnelles et notre intérêt pour la catégorie d'organisations nous ont permis de réfléchir à la question et de construire la problématique de cette recherche.

CONTEXTUALISATION DU PROBLEME

Il est possible d'observer que dans les vingt dernières années une nouvelle catégorie d'organisations s'est renforcée dans les sociétés brésilienne et occidentale. Cette catégorie est née de la force unificatrice de la société civile. La société a perçu qu'en travaillant ensemble, de forme associative, on renforce les moyens d'atteindre ses objectifs. Au Brésil, ces organisations sont appelées tiers secteur, étant donné qu'elles n'appartiennent ni au premier secteur (l'État), ni au second (le Marché). Dans la société française, l'économie sociale et solidaire est, elle aussi, née de l'association d'individus qui ont lutté pour une meilleure qualité de vie.

Cette catégorie organisationnelle s'est également renforcée grâce à sa versatilité, agissant dans les divers domaines de la société et se faisant remarquer par ses actions sociales. La constitution de ces organisations passe initialement par l'action des volontaires qui s'associent pour constituer une organisation et travailler en faveur de leurs prochains. Agissant dans un espace situé entre les pouvoirs publics et le marché économique, ces organisations sont populairement connues comme appartenant au tiers secteur.

Le tiers secteur

On peut classer une organisation comme appartenant au tiers secteur quand on identifie que les valeurs et les motivations des volontaires qui l'ont idéalisée ne sont pas financières.

Les organisations se fortifient en rendant service dans un domaine social laissé pour compte par l'État (premier secteur) et aux attentes duquel le marché ne répond pas. Raison pour laquelle les organisations qui composent le tiers secteur sont classées comme « *ni-ni* », ni État, ni Marché. Fernandes (2002 : 35) affirme: « *[...] un troisième personnage a vu le jour. Au delà de l'État et du marché, il y a un tiers secteur. Non gouvernemental et non lucratif, mais en même temps organisé, indépendant et spécialement mobilisé, de dimension volontaire comme le comportement des personnes qui le composent. On peut parler d'une révolution qui va provoquer un changement général dans le mode d'agir et de penser. Les relations entre l'État et le marché, qui de façon générale ont dominé le quotidien de la vie publique, seront transformées par la présence de cette troisième figure – les associations de volontaires».*

L'expression « tiers secteur » s'est implantée au Brésil dans les années 90 et a été adoptée aux États-Unis dans les années 70. Dans le modèle anglo-saxon, le tiers secteur est connu comme *third sector*, *voluntary sector* ou, encore, *non profit organisations*. C'est un modèle organisationnel dans lequel les bénéfices et les profits sont permis mais ne peuvent être partagés entre les associés. Ces organisations sont composées de groupes volontaires qui travaillent en vue du bien commun. Théoriquement, elles n'ont pas de rapport direct avec les pouvoirs publics. L'histoire montre que ces organisations survivent grâce à la grande motivation de leurs fondateurs, et parce qu'agir dans une association fait partie de la culture américaine.

Du fait de l'influence du modèle anglo-saxon, l'expression la plus utilisée au Brésil pour se référer aux organisations de ce secteur est : organisation non gouvernementale, populairement connues comme ONG. Cependant, du point de vue juridique, ce sont des associations, des fondations, des ligues, entre autres parce que l'expression ONG n'existe pas juridiquement parlant. Les fondations créées par des entreprises ou des institutions privées sont également très présentes dans le pays. Ces organisations sont motivées par des objectifs autres que lucratifs.

Il importe de remarquer que, bien que l'expression tiers secteur soit récente, le modèle structural, caractérisé comme tel, a toujours existé et n'a pas été créé par des lois ou par décret. Il est possible de retrouver des traces de ses activités dans l'histoire lointaine. Les activités réalisées en commun entre voisins, amis ou autres, à la recherche d'un bien commun à tous, sont similaires à celles qui sont développées dans le réseau du tiers secteur. On observe que les activités développées par ces organisations ont commencé à gagner du terrain grâce aux médias, qui ont provoqué une crise de conscience chez les hommes

politiques para rapport à l'existence, au potentiel et à la force de ces nouveaux acteurs sociaux. Les gens se sont sentis encouragés à agir, stimulés à travailler, et dans certaines situations, ils se sont sentis forcés à agir dans ce secteur.

Il faut souligner que le début de l'histoire des organisations du tiers secteur au Brésil se confond avec la lutte pour la récupération du droit à la citoyenneté. À l'époque de la dictature militaire, entre 1964 et 1985, les groupes associatifs ont subi de fortes répressions, surtout dans les premières années. Les initiatives associatives ont pris la forme de réunions à travers la CEB – *Comunidade Eclesiástica de Base* (Communauté Ecclésiastique de la Base) organisées par l'église catholique. Les militaires respectaient l'église, qu'ils considéraient comme un lieu sacré. Ce qui a rassuré les participants sûrs de l'absence de répression lors de ces rencontres. Incités par le courant philosophique de la Théologie de la Libération, l'église s'est transformée en un lieu de réflexion, remettant en question la qualité de la vie.

Si, au début, ces organisations luttaient pour les droits de l'homme, pour la liberté d'expression et revendiquaient contre le pouvoir abusif de l'État, avec la fin de la dictature, ces organisations se sont trouvées confrontées à une nouvelle réalité. Elles sont devenues partenaires de l'État. Le retour progressif des exilés au pays a encouragé cette orientation. Actuellement, les organisations du tiers secteur agissent dans presque tous les domaines de la société. Elles travaillent à faveur de l'environnement, se préoccupent des personnes âgées, s'occupent des enfants et lutte pour les droits de l'homme. Sans négliger les revendications les plus diverses, ces organisations mettent en valeur une vision du monde qui respecte la diversité entre les groupes et les classes. De même, ces organisations représentent le droit pour tous de pouvoir vivre ensemble dans un même espace social, économique et politique, dans des conditions et une justice sociale égales pour tous. (Gohn 2003).

Progressivement, un nouveau modèle économique s'installe au Brésil. L'économie solidaire séduit peu à peu des adeptes et gagne du terrain auprès des hommes politiques, promouvant son développement. Ce modèle économique est déjà présent depuis longtemps dans l'histoire de la France et dans celle d'autres pays européens. Cependant, dans le contexte brésilien, l'expression « économie solidaire » ne prend pas obligatoirement en compte les mêmes concepts que le modèle français. Les chercheurs brésiliens se trouvent en divergence par rapport aux concepts et aux activités développées par cette économie.

L'économie sociale et solidaire

À la fin du XIXe siècle, le capitalisme a commencé à cerner la réalité française. Par le biais du décret de Chapelier, tout type d'association a été interdit entre les travailleurs. Lentement, les ouvriers ont réussi à s'unir, dans la tentative de se protéger de l'invasion capitaliste. Peu à peu, ils ont reconquis la liberté associative et ont créé des coopératives et des mutuelles qui leur ont permis de s'organiser. Les coopératives d'achats et de production avaient comme but l'amélioration du revenu des ouvriers. Les mutuelles avaient comme objectif la protection de la santé de l'ouvrier et de sa famille. Les associations en dehors du cadre professionnel (le loisir, la culture, l'éducation et le sport) ont été autorisées au début du XXe siècle, elles dépendent de la loi de 1901. Les coopératives, les mutuelles et les associations, forment l'économie associative, elles sont le résultat des conquêtes ouvrières, de luttes pour le droit de s'associer et contre l'invasion du libéralisme industriel.

Les entreprises associatives ont surgi dans la lutte pour le droit des travailleurs, contre l'exploitation de l'homme par le capitalisme et s'opposant aux hommes politiques, au nom de la liberté d'association. Cependant, avec le temps, la lutte idéologique s'est affaiblie. Ces organisations ont participé au processus de construction du pays, surtout après la deuxième guerre mondiale en influant sur le marché du capital, les entreprises associatives ont aidé à la reconstruction de la France, elles sont devenues des partenaires de l'État.

Une crise économique a touché la France dans les années 80. Les entreprises associatives de l'économie sociale avaient perdu leur crédibilité. La solution est venue avec la naissance d'une nouvelle catégorie d'organisations dans la société française : l'économie solidaire. Ce modèle économique résulte également du combat contre le chômage et l'exclusion sociale, mais dans un autre contexte social, car le capitalisme et l'industrialisation étaient déjà installés. Au début, les activités de l'économie solidaire recherchaient une alternative au système capitaliste en vigueur. Raison pour laquelle, elle était connue sous le nom d'économie alternative. L'expression économie solidaire est venue avec l'idéalisation des valeurs propulsives, la solidarité avec son prochain.

L'économie sociale réunit les coopératives, les mutuelles et les associations, connues aussi sous le nom d'entreprises associatives. L'économie solidaire concerne une économie alternative, comme les services d'échange (SEL), les banques de micro crédits, les haltes-garderies parentales, entre autres. La frontière entre ces deux économies, la sociale et la solidaire, est quelquefois tenue, presque imperceptible. Dans certains cas, certaines

organisations penchent vers le modèle du tiers secteur, expression peu utilisée dans la société française. Pour se référer au tiers secteur en France, on parle de *« tiers secteur de l'économie sociale et solidaire, et plus particulièrement du monde associatif »* (Alternatives Économiques 2003 : 13).

La différence entre le tiers secteur américain et le modèle français, d'après Laville (2001 : 106) est que le premier *« laisse entendre qu'il existe une nette ligne de démarcation »* entre les trois secteurs de la société (l'État, le marché et le tiers secteur). La polémique qui concerne la définition de ces différentes terminologies continue. Pour l'auteur *« la coexistence des différentes terminologies qui le désignent (économie solidaire, économie sociale et tiers secteur) montre bien les difficultés qui subsistent pour le définir et le prendre en compte ».* (Laville 2001 : 97). Le souci de définir et de spécifier quelles organisations font partie de l'économie sociale et lesquelles font partie de l'économie solidaire, a attiré l'attention des autorités des organes compétents. Soucieux du fait qu'un excès de terminologie pourrait plus confondre qu'aider, pour des raisons pratiques, l'expression officielle conservée est: économie sociale et solidaire (Lipietz 2001).

Observer les différences des terminologies, qui sont apparues à des moments historiques distants les uns des autres, permet d'identifier le tiers secteur de l'économie sociale et solidaire. Chacun offre un type de résultats à la société et des relations précises avec les pouvoirs publics. Cependant, on observe que le point commun de ces organisations est l'interdiction du partage des bénéfices, il est possible aussi de considérer que ces organisations répondent à un besoin public ou collectif.

JUSTIFICATIF

Le thème de ce travail est la solidarité et la charité dans les manifestations de la question sociale : les associations en France et les ONG au Brésil.

Le problème social est ici compris comme les politiques sociales, qui devraient être mise en œuvre par l'État. C'est à dire des actions de protection sociale cherchant à diminuer les inégalités structurales produites par le développement socio-économique (Höeling 2001).

Pour étudier les organisations françaises et les brésiliennes, ce travail présente une analyse de multiples cas d'organisations du tiers secteur, rapprochant les deux réalités. Le rapprochement entre la France et le Brésil permet d'examiner simultanément ces réalités.

Lors de la présentation de sa conférence « *Le défi des inégalités - Amérique latine et Asie: une comparaison économique*[9] », Pierre Salama commence par justifier les raisons de la comparaison par le fait que nombreux chercheurs remettent en question la qualité des études comparatives. Salama insiste sur le fait que la comparaison permet de connaître d'autres frontières, d'identifier d'autres points communs entre les deux réalités, ainsi que des perspectives futures.

Nous nous approprions les mots de Salama. Nous prétendons connaître et rapprocher les réalités du tiers secteur brésilien et français, identifier les points communs, les ressemblances et les différences. L'objectif de cette recherche est de montrer « *au-delà des frontières* » (Eberspacher 2004) dans ces deux pays. Analyser à quels moments historiques, ces organisations ont surgi comme solutions de problèmes sociaux. De même, l'analyse comparative permet d'anticiper les difficultés et de visualiser des perspectives futures. Sans oublier les mots de Berguer (2007 : 13) qui cherche dans la sociologie « *un essai de compréhension* » de la société.

Prenant appui sur ces réflexions, l'objectif est de réaliser une étude de terrain visant connaître les organisations du tiers secteur du Brésil et de la France, en ce qui concerne la question sociale. Dans cette perspective, le but est de découvrir et d'analyser de plus près ces deux réalités : la française et la brésilienne, en ce qui concerne ces organisations qui traitent les problèmes sociaux. A la recherche de réponses à des questions comme :

- D'où viennent les ressources financières et matérielles de ces organisations ?
- Quelle est la participation de l'État dans ces organisations, soit comme source de financement des activités, soit comme client ou encore comme partenaire ?
- Quelle est la réelle participation du volontaire, son degré de maturité et de liberté dans l'institution ?
- Quel est le niveau de formation des professionnels qui travaillent dans ces organisations ?

Comme le décrit Berger (2007 : 28), dans Perspectives Sociologiques, s'aventurer dans la recherche et la compréhension de ce qui « *existe dans les coulisses* » des relations sociales.

[9] Séminaire présenté à l'Université Montpellier I, en 24 octobre 2006.

OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Partant des considérations ci-dessus, s'est dessiné l'investigation pour le suivant problème de recherche : Solidarité et charité dans la question sociale : Quel est le profil socio-économique professionnel des associations en France et des ONG au Brésil ?

L'**objet d'étude porte sur les organisations du tiers secteur qui s'occupent des problèmes sociaux**. Nous considérons tiers secteur toutes les organisations qui s'occupent des problèmes sociaux qui sont indépendantes de l'État et qui sont à but non lucratif.

L'**objectif général est d'analyser les caractéristiques des organisations du tiers secteur prenant en considération la réalité européenne, à partir de la France et celle de l'Amérique latine à partir du Brésil**, focalisant la théorie, l'action professionnelle et le financement des agents responsables du fonctionnement de ces organisations.

Par conséquent, les **objectifs spécifiques** sont :

- Décrire les conditions historiques de la création d'entreprise sociale, d'après leurs gestionnaires ;
- Identifier l'origine des ressources matérielles et financières qui garantissent le fonctionnement des actions proposées et les conditions de captation de telles ressources ;
- Mettre en relation les ressources humaines disponibles pour le bon fonctionnement des organisations ;
- Caractériser les ressemblances et les différences entre le modèle français et le modèle brésilien ;
- Établir une corrélation théorique et pratique du tiers secteur, d'après leurs gestionnaires.

Étant données les questions posées ici, nous **supposons que** le profil socio-économique et professionnel des associations en France et les organisations non gouvernementales (ONG) au Brésil ont des caractéristiques en relations directes avec le rôle de l'État pour leur soutien.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Les organisations du tiers secteur et de l'économie sociale et solidaire se trouvent au carrefour de l'État et du marché étant donné qu'elles répondent à une demande sociale dans la sphère économique. Pour réaliser leurs activités, les organisations recourent aux agents économiques qui sont les partenaires publics ou privés. Pour prêter des services à la société, les organisations ont besoin de main d'œuvre, volontaire ou salariée. Les organisations ont des statuts et des relations différentiés avec les pouvoirs publics, légitimés par leur titre respectif.

Dans le but de comprendre le contexte social dans lequel les organisations du tiers secteur sont insérées, nous avons réalisé tout d'abord une recherche bibliographique. Nous avons observé différentes approches du sujet par des chercheurs brésiliens et français. Le matériel bibliographique brésilien est vaste et la majorité justifie les points positifs de l'existence du tiers secteur et présentent les meilleures techniques pour gérer ces organisations. Étant donnée sa longue histoire avec l'économie sociale et solidaire, la littérature française, présente une réflexion plus approfondie, voire même critique, sous divers aspects. Nous avons aussi cité comme exemples quelques articles de journaux. De plus, nous avons effectué des recherches dans des organismes officiels qui ont des données plus récentes comme: l'IBGE, l'INSEE, et des institutions comme l'ABONG, IBASE et RITS.

Outre la recherche effectuée dans le matériel théorique, nous avons aussi réalisé une étude de terrain qualitative dans les deux pays. Vu le contexte social de la recherche, nous avons fait une recherche de multiple cas. En France, dans la ville de Montpellier, nous avons opté pour une approche qualitative dans l'association GAMMES (Groupement d'associations mutualistes d'économie sociale et solidaire) qui propose diverses activités dans le domaine social. Au Brésil, nous avons fait une recherche qualitative dans six organisations du tiers secteur, parce que nous n'avons pas trouvé d'organisation multifonctionnelle dans la ville de Curitiba, ni même dans l'État du Paraná semblable à la structure de GAMMES,

La recherche qualitative privilégie certaines techniques aidant à découvrir des phénomènes tels que l'observation participative, les histoires ou les récits de vie, l'analyse du contenu et l'interview non dirigé. Chizzotti (2006 : 85) appelle ces techniques « *un corps qualitatif d'information* ». L'auteur souligne que l'observation de la vie quotidienne dans son contexte écologique (à l'écoute des récits, des souvenirs et des biographies, et analysant les documents) permet d'obtenir un volume qualitatif de données originales capables de révéler des informations importantes sur l'objet étudié. L'expression recherche qualitative

est un concept « *cadre* » qui concerne plusieurs formes de recherche, qui aide à comprendre l'environnement analysé, avec plus de proximité (Godoi, Balsini 2006 : 91).

La recherche qualitative passe par l'utilisation d'étude de cas, qui ont trouvé leur origine dans les travaux réalisés par le Département de Sociologie de l'Université de Chicago, entre 1910 et 1940. Entre 1930 et 1960, cette méthode de recherche a été laissée de côté, probablement dû au décès ou à la retraite de ses représentants. En 1960, l'étude de cas est de nouveau valorisée, si l'on considère les différentes formes de relevé d'informations (observation participative, documents, interviews), valorisant les traditions de l'École de Chicago (Godoy 2006). La recherche qualitative est une possibilité de recherche opposée au modèle statistique, elle recherche «*un mode d'observation de la réalité sociale* » (Godoy 2006 : 118), et veut comprendre le sens attribué par les acteurs sociaux à leurs vécus et à leurs expériences.

En France, pour comprendre le contexte social GAMMES, nous avons utilisé la technique de l'observation non participative, généralement utilisée en sociologie (Guibert, Jumel 1997). Au Brésil, nous avons recouru à la technique d'interviews dans les organisations. Chizzotti (2006) rappelle que, dans la recherche qualitative, toutes les personnes qui participent sont reconnues en tant que sujets qui élaborent des connaissances, supposés être des acteurs sociaux détenteurs d'informations.

L'analyse des interviews nous a beaucoup soucié. Nous avons cherché la validité de cette technique chez divers auteurs (Godoy 2006; Godoi, Balsini 2006; Chizzotti 2006; Creswell 2007; Guibert, Jumel 1997; Beaud, Weber 2003; Godoi, Mattos 2006). Selon Mattos (2006: 365), bien que les manuels de méthodologie essaient de proposer des techniques et des recettes « *tout ce que les manuels de méthodologie peuvent dire avec pertinence est : généralement on fait comme ça. À vous de résoudre dans votre cas* ».

Dans l'analyse d'interview, la relation entre l'interviewe et l'intervieweur ne peut pas être ignorée. Le dialogue enregistré des interviews, à certains moments, a été vague. Pour répondre à certaines questions, les interviewés divaguaient, transformant l'interview en thérapie pour s'exprimer. Étant donné la réalité des interviews et la technique utilisée, nous avons considéré ce que Mattos (2006 : 365) appelle « *la compréhension des signifiés des macro textes* », c'est à dire récupérer le sens de l'information de l'interviewe au moment de l'écrit. Analyser simultanément l'ensemble des informations.

Phase 1: la construction du champ thématique

Le moment de la construction du champ thématique a inclue une ample révision bibliographique qui a permis, non seulement de délimiter la problématique et les questions de départ, mais aussi de construire les prémisses de l'étude et la version préliminaire du cadre théorique et de l'approche analytique. La problématique de la recherche a été définie et délimitée à partir de la révision bibliographique et, aussi, de notre trajectoire. La participation dans le groupe de recherche ARPES, coordonné par le professeur Alain Marchand, a créé les conditions pour que les catégories d'analyse du projet soient revues, visant une intégration au cadre conceptuel commun et à la problématique

De surcroît, lors de cette étape, nous avons réalisé un travail initial de contextualisation de la problématique, incluant les caractéristiques recherchées parmi les acteurs sociaux qui seraient analysés. Le choix des acteurs sociaux a été effectué en deux étapes. La première a été faite à Montpellier, en 2006. La deuxième à Curitiba, en 2007. La sélection des organisations interviewées, dans les deux pays, a passé par des critères différenciés, mettant toujours en avant le social.

Phase 2: La recherche exploratoire

Dans un deuxième temps, nous avons révisé la littérature sélectionnée et disponible sur le tiers secteur. Puis, nous avons élaboré les scripts des interviews semi-ouvertes (voir appendice), prenant appui sur la problématique, sur les questions et sur l'approche analytique de la recherche, qui ont été revues et améliorées. Ces scripts ont été présentés et discutés avec le professeur directeur de recherche Alain Marchand. Malgré une préparation antérieure, les scripts n'ont pas échappé à une reformulation ni à l'élaboration de nouvelles questions, partant des situations sociales vécues durant la recherche.

Phase 3 : L´étude de terrain réalisée en deux temps

L'objectif de la recherche a été de montrer les différences entre les organisations qui appartiennent à ce secteur au Brésil et en France. Pour des raisons de situation, le travail de terrain a été réalisé en discontinuité, en deux temps.

La **première étape** a été réalisée en France, dans la ville de Montpellier. Nous avons effectué une étude qualitative et exploratrice dans le GAMMES, une association qui réalise plusieurs activités dans le domaine social. Nous avons fait un relevé historique de l'organisation avec

le président fondateur et le directeur. Pour les besoins de la recherche, la période historique a été délimitée de 1972 à 2006. L'association existe dans la ville depuis plus de trente ans. Elle fonctionne comme un bureau central, agissant sur divers fronts sociaux dans la ville (hôtel social, petit déjeuner, réinsertion dans le marché du travail ...).

La **deuxième étape** a été réalisée au Brésil, dans la ville de Curitiba. Nous avons fait une recherche qualitative dans six organisations du tiers secteur, parce que nous n'avons pas trouvé d'organisation multifonctionnelle dans la ville de Curitiba possédant la même structure fonctionnelle que GAMMES. Dans ces organisations, nous avons effectué un relevé historique des organisations auprès du responsable. Chaque organisation joue un rôle dans le domaine social de manière différente. Les organisations sont : *Design* Inovation et Art (DIA); Association Chrétienne d'Assistance Sociale (ACRIDAS); Junior Achievement; Ecoaraucaria; Coopérative de Familles d'Agriculteurs Ecologiques de São Mateus du Sul (COFAECO); Coopérative de Couturières de *Vila Verde* (Coopercostura).

Phase 4: analyse des données et rédaction de la thèse

L'analyse des données recueillies sur le terrain a, initialement, impliqué la transcription des interviews et la lecture du journal de terrain, des observations et des documents recueillis et leur priorisation pour l'étude. Il faut souligner que la transcription des interviews n'a pas été littérale parce que, comme l'affirment Beaud et Weber (2003: 245) « *nous estimons inutile la transcription littérale qui s'efforce de rester le plus proche possible de la langue parlée, qui produit aussi un texte difficile à lire* ».

Nous avons commencé à sélectionner les informations recueillies, l'analyse des données des interviews, des observations du journal de terrain et les différents documents rassemblés, qui ont été classés et contextualisés. Ce travail a permis de construire une chronologie de recherche (Beaud, Weber 2003), dans laquelle nous avons valorisé les rencontres les plus significatives et nous avons situé les interviews et les observations. Lors de l'analyse des données, nous avons dû revenir à l'approche analytique et la réviser, prenant appui sur des évidences apparues sur le terrain. Dans un deuxième temps, nous avons commencé à interpréter les informations, en prenant appui sur les questions de recherche et sur l'approche analytique adoptée.

STRUCTURE DES CHAPITRES

La thèse est structurée en trois parties. La première partie - **Le tiers secteur: la construction conceptuelle, éléments, acteurs et valeurs** – vise à présenter conceptuellement le tiers secteur, cherche à comprendre l'existence d'une catégorie d'organisations qui agissent dans un domaine situé entre l'État et le marché. Cette partie est partagée en deux chapitres : le premier sur : **La construction du tiers secteur** et le second sur : **Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire**.

La construction du tiers secteur traite des différentes influences sur la construction de l'expression et du modèle organisationnel classé comme tiers secteur. Nous identifions l'influence américaine à l'origine de la terminologie. Cependant, il existe des frontières conceptuelles en ce qui concerne cette catégorie, différents acteurs sociaux composent cet univers. Les expressions « société civile » et « responsabilité sociale de l'entreprise » sont généralement utilisées comme tiers secteur. En outre, nous traitons quelques caractéristiques qui permettent d'identifier globalement ces organisations et grâce auxquelles nous pouvons rapprocher le tiers secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le deuxième chapitre discute le rôle social de ces organisations et les mythes du tiers secteur, dans **Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire**. Étant donné la distance qui sépare les organisations de ce secteur du marché et de l'État, elles sont supposées avoir une capacité surnaturelle de résoudre les problèmes. Ces organisations devaient répondre à des attentes et à des promesses qui dépassaient les limites de leur pouvoir d'action. Au début, nous présentons les mythes et les promesses de ces organisations. Ensuite, nous traitons la question des ONG qui représentent la catégorie organisationnelle la plus visible du secteur. Nous présentons également une classification de ces organisations en fonction de l'activité développée. Puis, nous analysons l'importance du volontaire en tant qu'acteur social et la reconnaissance de son rôle qui permet de renforcer ces organisations.

La deuxième partie de cette thèse - **La France et le Brésil : une rétrospective historique** – a pour objectif d'insister sur les moments historiques qui ont permis l'ébullition de l'économie sociale et solidaire en France et du tiers secteur au Brésil. De même, elle présente l'économie solidaire au brésil qui naît discrètement. Cette partie est partagée en trois chapitres : le premier - **En France, l'émergente participation de la société**; le deuxième chapitre – **Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale**; et le troisième – **L'économie solidaire au Brésil**.

Dans le chapitre - **En France, l'émergente participation de la société**, nous parlons de l'histoire de l'économie sociale et solidaire. Ce chapitre présente la lutte des travailleurs pour obtenir le droit de se réunir, faisant naître l'économie sociale à la fin du XIXe siècle. Le discrédit de l'économie sociale a permis l'apparition de l'économie solidaire au XXe siècle. Actuellement, l´économie sociale et solidaire joue un rôle très important dans le maintien de la qualité de vie de la société française.

Ensuite, nous présentons **Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale**, qui parle de l'histoire du tiers secteur au Brésil qui est mêlée à celle de la récente dictature militaire. L'histoire de la formation de ce secteur au Brésil concerne les mouvements sociaux, les associations de quartier et les ONG, qui ont pris de la force avec le retour des exilés politiques, nourris de leurs expériences dans les organisations internationales. Le concept des entreprises socialement responsables entre au Brésil par le biais du modèle américain. Le gouvernement reconnaît sa faiblesse et son incapacité à résoudre tous les problèmes sociaux et crée le Conseil Communautaire Solidaire. Ce dernier devrait servir de lien entre les pouvoirs publics et les organisations.

Le troisième chapitre, de la seconde partie, aborde **L'économie solidaire au Brésil**. Le tiers secteur français, fondé sur l'économie sociale et solidaire, est marqué par des valeurs spécifiques. Dans la société brésilienne, petit à petit, l'économie solidaire commence à prendre de l'importance. Toutefois, les valeurs ne sont pas exactement les mêmes que celle de la France. Notre objectif est de montrer les deux modèles économiques et les différences qui existent entre eux.

La troisième partie - Les caractéristiques des organisations françaises et brésiliennes- présentent le résultat de l'étude de terrain qui a été réalisée au Brésil et en France. La recherche a été dirigée vers la problématique, en fonction d'objectifs spécifiques. Cette partie est partagée en trois chapitres: le premier présente le **GAMMES: la perception d'une demande sociale**; le deuxième fait **une analyse de multiples cas brésiliens**; et le troisième présente **La France et le Brésil, similitudes et différences**.

Dans le chapitre **GAMMES: la perception d'une demande sociale**, nous présentons l'histoire de l'organisation GAMMES, en soulignant les moments principaux situés entre 1972 et 2006. Nous présentons aussi une synthèse de la structure organisationnelle, situant les organisations et les associations, ainsi que les activités qu'elles réalisent. Pour ce faire, nous avons effectué diverses interviews avec les responsables, élucidant l'évolution

historique de l'organisation. De même, nous avons traité les questions portant sur l'origine des ressources financières, le volontaire et les stratégies de développement dans une organisation à but non lucratif.

La perception de la réalité du Brésil est présentée dans le chapitre **Une analyse de multiples cas brésiliens**. Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de la recherche dans six organisations brésiliennes. Nous y décrivons l'origine et l'évolution historique de ces organisations, d'après leurs responsables. De même, nous présentons l'origine des ressources financières et matérielles et nous analysons la relation de ces organisations avec les pouvoirs publics.

Le résultat de l'analyse de cas multiples est exposé dans le chapitre **France et Brésil : similitudes et différences**. Nous observons que, dans les deux contextes sociaux, la société a lutté pour obtenir le droit de s'associer, bien qu'à des époques historiques différentes, recherchant une meilleure qualité de vie. Dans la société française, l´économie sociale et solidaire a une longue histoire, ce qui permet aux chercheurs d'avoir un regard plus détaillé sur l'action réalisée par ces organisations. L'histoire du tiers secteur au Brésil est récente, raison pour laquelle la littérature présente un point de vue enthousiaste, fort du pouvoir de transformation sociale de ces organisations.

Partie I

Le tiers secteur: la construction conceptuelle, éléments, acteurs et valeurs

Cette première partie – **Le tiers secteur: la construction conceptuelle, éléments, acteurs et valeurs** – vise à présenter conceptuellement le tiers secteur, cherche à comprendre l'existence d'une catégorie d'organisations qui agissent dans un domaine situé entre l'État et le marché. Cette partie est partagée en deux chapitres : le premier sur La construction du tiers secteur, et le second sur Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire.

Le premier chapitre – **La construction du tiers secteur** – traite des différentes influences sur la construction de l'expression et du modèle organisationnel classé comme tiers secteur. Nous identifions l'influence américaine à l'origine de la terminologie. Cependant, il existe des frontières conceptuelles en ce qui concerne cette catégorie, différents acteurs sociaux composent cet univers. Les expressions « société civile » et « responsabilité sociale de l'entreprise » sont généralement utilisées comme tiers secteur. En outre, nous traitons quelques caractéristiques qui permettent d'identifier à niveau global les organisations et grâce auxquelles nous pouvons rapprocher le tiers secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le deuxième chapitre – **Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire** – discute le rôle social des organisations non gouvernementales (ONG) et les mythes du tiers secteur. Étant donné la distance qui sépare les organisations de ce secteur du marché et de l'État, elles sont supposées avoir une capacité surnaturelle de résoudre les problèmes. Ces organisations devaient répondre à des attentes et à des promesses qui dépassaient les limites de leur pouvoir d'action. Au début, nous présentons les mythes et les promesses de ces organisations. Ensuite, nous traitons la question des ONG qui représentent la catégorie organisationnelle la plus visible du secteur. Nous présentons également une classification de ces organisations en fonction de l'activité développée. Puis, nous analysons l'importance du volontaire en tant qu'acteur social et la reconnaissance de son rôle qui permet de renforcer ces organisations.

Chapitre I

La construction du tiers secteur

I La construction du tiers secteur

Au cours des dernières années, une nouvelle catégorie d'organisations a vu le jour. Cette catégorie, appelée de manière générique « tiers secteur », a réussi à prendre de la force grâce à sa versatilité, en agissant dans plusieurs domaines de l'action sociale. Les organisations qui composent le tiers secteur sont constituées par des groupes de personnes : les associés.

Les organisations du tiers secteur existent depuis longtemps, elles ont néanmoins gagné du terrain dans les médias et auprès de la société à la fin du XX^{e} siècle. Les organisations à but non lucratif sont conçues et fonctionnent sur la base du travail et de la contribution volontaire ; elles agissent dans un contexte non gouvernemental et elles ne se limitent pas à la charité, à la philanthropie ou au mécénat. Le tiers secteur et les activités menées par les organisations qui le composent intègrent la notion de citoyenneté et de représentation sociale.

Ce chapitre est consacré à la compréhension de cette nouvelle catégorie organisationnelle. L'objectif est ici d'aborder la construction du concept et de la nomenclature du tiers secteur, qui est encore ambigüe du fait des influences historiques que cette terminologie reflète. Ce chapitre est également consacré au rôle social de ces organisations dans la société contemporaine. Il faut observer que les organisations à but non lucratif se présentent de différentes manières et sous des titres différents, comme par exemple : société civile, sociétés à but non lucratif, organisations non gouvernementales (ONG), économie sociale, économie solidaire, entre autres. Une caractéristique importante de ces organisations est qu'elles agissent dans une sphère située à la limite entre le public (l'État) et les organisations privées (le marché), sans oublier que ce sont des organisations à but non lucratif qui comptent toujours avec la participation du volontaire. Donc, en résumé, le concept de tiers secteur repose toujours sur le triangle : État, marché et initiative de la société civile.

I-1 Au delà de l'État et du marché : l'émergence d'un nouveau secteur

> *[…] un troisième personnage a vu le jour. Au delà de l'État et du marché, il y a un tiers secteur. Non gouvernementale et non lucratif, mais en même temps organisé, indépendant et spécialement mobilisé, avec une dimension volontaire tout comme l'est le comportement des personnes qui le compose. On peut parler d'une révolution qui va provoquer un changement général dans le mode d'agir et de penser. Les relations entre l'État et le marché, qui de façon générale ont dominé le quotidien de la vie publique, seront transformées*

> *par la présence de cette troisième figure – les associations de volontaires* (Fernandes 2002 : 35).

La désignation d'un troisième secteur – le tiers secteur – correspondant à une nouvelle catégorie d'organisations qui agissent dans la sphère économique implique automatiquement l'existence de deux autres secteurs économiques dans la société. Ceux-ci sont caractérisés respectivement en fonction de l'objectif qu'ils servent : un objectif public ou un objectif privé.

Ainsi, les organisations du premier secteur sont situées dans la sphère publique, elles fournissent une gamme de services à tous les citoyens à travers une relation contractuelle de droits et de devoirs, régie par l'État. Le secteur public (l'État) possède sa logique gouvernementale marquée par la permanence et l'universalité des politiques qu'il conduit. Par conséquent, le premier secteur est marqué par la performance des politiques publiques menées par les agences gouvernementales, répondant aux besoins de la population et financées à travers la captation des ressources du contribuable (Cardoso 2000).

Suivant le même principe de division, les organisations du deuxième secteur sont situées dans la sphère privée, qui est prise dans la logique du marché. Les organisations du deuxième secteur sont représentées par des initiatives privées, où le mot privé est associé aux notions d'affaires, d'entreprise et au fait que l'activité développée doit assurer un retour lucratif pour les actionnaires. Ce secteur est donc marqué par l'initiative privée, la recherche de la lucrativité, le partage des bénéfices à la fin de l'exercice fiscal. En résumé, les entreprises offrent des biens et des services à la collectivité en échange d'une rémunération financière.

Une troisième catégorie organisationnelle apparaît alors, le tiers secteur, qui s'établit au milieu de la relation socioéconomique entre l'État et le marché. Les organisations de ce secteur font partie de la sphère privée et à la différence du deuxième secteur, elles représentent des intérêts publics. Ce secteur se caractérise par une implication de la société civile, avec ses intérêts particuliers, mais qui veut répondre aux demandes publiques et collectives. Selon Cardoso, cette troisième sphère, située entre la logique de l'État et celle du marché, pourrait être caractérisée comme « *une sphère publique non étatique d'initiative privée ayant un sens public* » (Cardoso 2000 : 8). Selon cet auteur, la société civile trouverait dans ces organisations un espace pour défendre ses intérêts et mettre en pratique des formes innovatrices d'agir.

I-1.1 Le tiers secteur : l'origine du terme

La construction du tiers secteur traverse l'histoire des États-Unis. Selon Peter Dobkin Hall (*in* Calegare 2005), celle-ci a été marquée par la philanthropie et les associations volontaires. Ce n'est qu'à partir des années 50 que les organisations qui pratiquaient la philanthropie, comme les associations et les fondations, ont commencé à être reconnues. L'invention de l'expression *non profit sector* (secteur à but non lucratif) a représenté un jalon important dans la reconnaissance de ces organismes.

Hall explique que le Congrès américain portait un regard très attentif sur les fondations car elles étaient accusées de concentrer trop de pouvoir et de menacer le gouvernement démocratique. La naissance du *non profit sector* a été le résultat de l'analyse des fondations qui recevaient des avantages fiscaux. L'auteur observe que ce secteur est né avec des caractéristiques spécifiques : le travail volontaire, la bienfaisance et la charité comme objectifs, le financement à partir de dons et l'inexistence de profits, de lucrativité. L'expression *non profit sector* englobe un grand nombre d'institutions ayant les idéaux de la libre initiative, allant de la philanthropie à la structure associative.

L'expression *third sector* a pris de l'ampleur à la fin des années 70, lorsque les institutions qui développaient des activités au sein du *non profict sector* ont été reconnues comme un secteur cohérent de la politique, de l'économie et de la vie sociale des États-Unis. Selon Oliveira (1999), le terme tiers secteur a été créé par John D. Rockefeller 3rd en 1978, quand il mentionne dans un texte l'existence de trois secteurs : le gouvernement, le marché et le secteur privé à but non lucratif, jusqu'alors invisible. Landim (in Montaño 2003 : 53) affirme que le tiers secteur a une nationalité claire :

> *Il est d'origine nord-américaine, contexte dans lequel la vie associative et le volontariat font partie d'une culture civique et politique fondée sur l'individualisme libéral. Connaître l'origine du terme sert pour discerner le contexte dans lequel il est immergé et à comprendre les valeurs portées par ces organisations.*

I-1.2 Une société qui s'appuie sur trois piliers à long terme

L'expression tiers secteur provient de la distance que les organisations qui le composent ont prise par rapport aux secteurs du marché et de l'État. Néanmoins, la division de la société en trois domaines n'est pas une vision récente. Selon Tocqueville, la société américaine suivait déjà ce modèle en 1831 (moment où il est arrivé aux États-Unis). *De la Démocratie en Amérique*, un ouvrage divisé en deux parties est le résultat de ses expériences et de ses

recherches. La première partie a été publiée en 1835 et la deuxième en 1840. L'auteur souligne l'importance des associations dans la vie politique et sociale américaine. Il affirme:

> *Les Américaines de tout âges, de toutes conditions, de toutes opinions, s'unissent sans cesse. Non seulement ils ont des associations commerciales et industrielles auxquelles tous prennent part, mais ils en ont encore mille autres espèces : de religieuses, de morales, de graves, de futiles, de fort générales et de très particulières, d'immenses et de forts petites ; les américaines s'associent pour donner des fêtes, fonder des séminaires, bâtir des auberges, élever des églises, répandre des livres, envoyer des missionnaires aux antipodes ; ils créent de cette manière des hôpitaux, des prisions, des écoles. S'agit-il enfin de mettre en lumière une vérité ou de développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, il s'associent. Partout où, à la tête d'une entreprise nouvelle, vous voyez en France le gouvernement et en Angleterre un grand seigneur, comptez que vous apercevrez aux Etats-Unis, une association* (Tocqueville 1981/2 : 137).

Tocqueville a noté que la pratique de la vie associative joue un rôle fondamental dans la société américaine. Il défend l'idée que cette relation est un facteur essentiel dans la construction de la démocratie américaine. Selon lui, les Américains résolvent les problèmes sociaux les plus divers à travers le volontariat, des problèmes qui dans d'autres sociétés seraient résolus par l'intervention du gouvernement. Sur ce point, il différencie les cultures nord-américaine, anglaise et française.

I-2 La terminologie du tiers secteur : des imprécisions conceptuelles

Les activités à but non lucratif existent depuis longtemps, les organisations agissent dans divers pays et se présentent à la société avec un style pertinent pour la culture locale. Grâce à l'effervescence du tiers secteur dans le monde entier, promouvant et soutenant des activités organisées, privées et volontaires, les organisations à but non lucratif ont gagné la confiance des peuples, elles ont trouvé des supporters et des adeptes. On observe que sur les cinq continents, la société a appris à avoir confiance et à respecter ces organisations (Salamon, 2000).

Les associations existent depuis longtemps. L'expression « tiers secteur » est néanmoins récente. Elle a commencé à être employée dans les années 70 aux États-Unis, puis en Europe occidentale dans les années 80 et pour la première fois dans la littérature brésilienne en 1993 et 1994, chez Rubens César Fernandes et Leilah Landim (Coelho 2002 :19), respectivement.

Bien que la dénomination soit d'emploi récent, le tiers secteur a toujours existé et n'a pas été créé soudain ni par loi ni par décret. Jusque dans un passé lointain, il est possible de trouver

des traces des activités développées en commun par les individus tel que les communautés de voisins, d'amis, ou d'autres échanges relationnels qui sont assimilables à l'actuel réseau du tiers secteur.

Les diverses sociétés contemporaines ont un point commun qui est de présenter un tiers secteur connu pour les actions à but non lucratif développées par des groupes. Dans cette perspective, l'organisation se développe et offre des services à la communauté, propres à chaque pays, correspondant à une réalité locale. Souvent, les organisations sont créées par un groupe de bénévoles ayant un objectif commun. Des expressions telles que « aider les personnes vulnérables », «changer le monde », entre autres, sont fréquentes quand on discute le tiers secteur. Mais, de fait, l'ensemble des valeurs culturelles de chaque société est le moteur du renforcement de cette catégorie.

Le tiers secteur est varié et complexe. Il englobe à la fois de grandes universités et de petites organisations philanthropiques, des cantines de distribution de soupes populaires et de grands instituts de culture. Salamon (2000 : 90) précise que de par son amplitude et son rapport avec l'État et le marché, ce secteur se présente sous un certain nombre de noms : le tiers secteur, le secteur à but non lucratif, le secteur de la société civile, le secteur bénévole, le secteur solidaire, le secteur des ONG, le secteur caritatif, etc. La ligne qui les sépare est très floue, parfois imperceptible. Comme l'a souligné Azam (2003 :154), la référence à la solidarité apparaît comme une « *recherche de l'inspiration spirituelle* », apportée par le christianisme « *social* ».

Des mots tels que : charité, philanthropie, voisinage, association de quartier, but non lucratif, sont directement liés au tiers secteur. Cette diversité dans la terminologie est abondamment discutée par les chercheurs.

D'un côté, ces organisations n'appartiennent pas à l'État, elles sont autonomes, elles revendiquent des améliorations sociales, dénoncent les abus et l'inefficacité des pouvoirs publics ; mais d'un autre côté, de nombreuses organisations reçoivent des fonds de l'appareil d'État pour mener des actions qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. Ces organisations ne font pas partie de l'économie de marché, mais beaucoup sont financées par elle.

LES FRONTIERES DU TIERS SECTEUR

Le tiers secteur comprend une grande diversité d'organisations de tailles très différentes, certaines sont des organisations caritatives, d'autres des organisations de loisir, certaines recherchent des financements publics, d'autres recherchent des financements privés. Hudson (1999) note qu'il y a plusieurs « *appellations* » employées pour désigner le tiers secteur, chacune essayant d'établir ses propres frontières, mais toutes se superposent :

- Le *secteur de la charité*, composé d'organisations qui répondent à une demande de bienfaisance;
- Le *secteur bénévole*, composé d'organismes de bienfaisance et d'autres organisations ayant des objectifs sociaux et politiques;
- Le *secteur des ONG*, d'envergure international, formé par des organisations bénévoles et caritatives;
- Le *secteur à but non lucratif*, un terme d'origine américaine, qui comprend des universités et des hôpitaux à but non lucratif, des syndicats, des associations professionnelles et d'autres organisations qui peuvent faire du profits mais que ne le distribuent pas;
- Le *secteur de l'économie sociale*, un terme de plus en plus employées dans l'Union européenne et inclut des organismes à but non but lucratif mais aussi du type commercial, comme les compagnies d'assurance, les caisses d'épargne et les mutuelles ;
- Le *secteur de l'économie solidaire*, dont le nom s'est développé en Europe, constitué par des initiatives basées sur la solidarité, comprend des organisations telles que les coopératives, les crèches parentales, les restaurants populaires.

Les frontières du tiers secteur ne sont pas clairement définies. Pour notre recherche, nous considérons toutes les organisations du tiers secteur qui ont un objectif social, qui sont indépendantes de l'État et qui réinvestissent leur solde financier.

I-2.1 L'identité globale du tiers secteur

Différents chercheurs se sont attelés au défi de trouver une définition au tiers secteur., L'un des premiers à se lancer dans ce champ de recherche a probablement été Lester M. Salamon, professeur à l'université Johns Hopkins (États-Unis). Avec Helmut K. Anheier, Salamon a

déclenché en 1990 un programme de recherche sur le tiers secteur qui a eu un grand d'impact dans le monde occidental.

Le programme de recherche de Salamon a été développé en deux phases : au cours de la première phase (1990-1995), la recherche a réuni 6 pays européens et les États-Unis ; pour la deuxième phase (1996-2001), la recherche a réuni 28 pays. De cette observation et de cette comparaison internationale a résulté une définition commune du cadre du tiers secteur (Salamon 2000). Selon cette approche, les organisations du tiers secteur ont les caractéristiques suivantes :

- elles sont *institutionnalisées* : les organisations prend la forme d'institutions contractuelles déclarées qui développent des activités de manière constante;
- elles sont *privées* : les organisations n'ont pas de lien direct avec l'appareil étatique ;
- elles sont *indépendantes* : les organisations sont autonomes, elles ont une autonomie de gestion;
- elles sont *à but non lucratif* : les organisations ne peuvent pas distribuer des bénéfices à leurs membres et à leurs administrateurs ;
- elles ont des *bénévoles* : les organisations ont une participation volontaire importante.

Fernandes (2002), qui a participé à cette recherche dans le contexte de l'Amérique latine, dit que le tiers secteur est public et néanmoins privé. Dans son analyse des caractéristiques présentées par le rapport de Salamon, Fernandes souligne que la construction de ce modèle économique en Amérique latine a été extrêmement hétérogène. Dans ces pays, les d'initiatives qui ont lieu dans le cadre de l'informalité sont extrêmement nombreuses ; elles jouent un rôle clé pour une grande partie de la population et par conséquent, ces actions ne peuvent pas être ignorées. Vu sous cet angle, le terme « tiers secteur » ne reflète que la pointe de l'iceberg dans un océan d'initiatives qui se produisent dans la sphère de l'État et du marché.

Tout comme Salomon, Fernandes entend que le tiers secteur est composé d'organisations à but non lucratif et que ces organisations sont créées et maintenues grâce à la participation de volontaires bénévoles. Le secteur «*se situe dans une sphère non gouvernementale, qui pratique la charité, la philanthropie et le mécénat*» (Fernandes 2000 : 27). L'auteur considère que l'expansion du domaine d'action du tiers secteur a été possible grâce à l'incorporation du concept de la citoyenneté et des diverses manifestations réalisées par la société civile. Pour

lui, le tiers secteur est l'ensemble des organisations de l'initiative privée qui fournissent des bénéfices publics. Le **Tableau 1** synthétise l'interprétation de l'auteur.

AGENTS		FINALITE		SECTEUR
Privé	+	Privé	=	Marché
Public	+	Public	=	Etat
Privé	+	Public	=	Tiers secteur
Public	+	Privé	=	Corruption

Tableau 1. Les différents secteurs avec leurs agents et finalités respectives d'après Fernandes (2002 :21)

Dans cette ligne d'interprétation d'un « secteur hybride », d'une représentation commune où le tiers secteur trouve sa place, la **Figure 1** permet de mieux comprendre comment sont imbriqués les secteurs sociaux et économiques. Par conséquence, les actions de l'État, du marché et des organisations publiques non gouvernementales sont distinctes, néanmoins, elles se superposent et se confondent parfois.

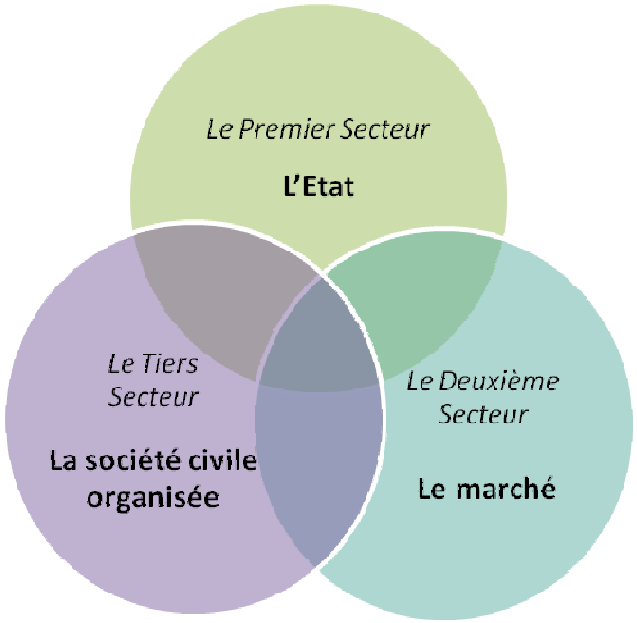

Figure 1 - La superposition entre les secteurs socio-économiques

I-3 Les différentes initiatives à but non lucratif

Les organisations associatives se sont développées et elles influencent maintenant presque tous les secteurs de la société. Les organisations du tiers secteur résultent de différentes

initiatives, individuelles ou collectives, elles aspirent à agir dans la société et en communauté. Ce mode d'action, à partir de l'union d'efforts personnels dans un objectif commun, ne vient pas d'une imposition de l'État ; bien au contraire, dans certains moments historiques, l'État s'est senti menacé en vertu du collectif, par la puissance des associations et il a par conséquent interdit les réunions collectives. L'histoire montre, comme on le verra dans le chapitre **En France, la participation émergente de la société** et dans le chapitre **Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale**, qui la société a du lutter pour gagner le droit d'agir en collectivité.

Les réunions volontaires de personnes qui cherchent le bien commun peuvent être de types variés : certaines souhaitent améliorer la vie de leur quartier, d'autres désirent augmenter leur foi, d'autres ambitionnent des pouvoirs politiques, quelques-unes désirent préserver les traditions de leur pays d'origine, entre autres. En résumé, indépendamment de la désignation de ces groupes sociaux, leurs activités sont une réalité depuis longtemps. Toutefois, la théorisation du tiers secteur est encore un défi pour les chercheurs et les universitaires, malgré l'augmentation significative des séminaires, colloques et conférences, il reste encore une certaine nébulosité sur l'origine et la formation du tiers secteur. En effet, il existe une infinité de nuances presque imperceptibles entre les organisations, les institutions et les diverses initiatives. Quelques exemples pour mieux souligner cette diversité : institutions religieuses, syndicats, partis politiques, associations, coopératives, organisations non gouvernementales, institutions philanthropiques, fondations, entre autres.

Le point de convergence parmi les organisations du tiers secteur semble être l'interdiction du profit comme but central et la réalisation des activités de bienfaisance dirigées à toute une communauté ou à des groupes sociaux spécifiques. Parmi les facteurs d'articulation qui caractérisent les organisations du tiers secteur, on peut identifier différentes variables, ne s'excluant pas entre elles, comme par exemple la localisation, les valeurs religieuses, les idéologies, etc.

I-3.1 La responsabilité sociale des entreprises et la société civile

Le contexte autour du tiers secteur a établi un nouveau paradigme : pour qu'une entreprise soit considérée « moderne », dans le sens où elle participe pleinement à son époque, elle doit maintenant répondre à l'exigence d'un changement de posture. Pour pouvoir s'approprier d'expressions comme « responsabilité sociale », « entreprise citoyenne »,

« développement durable » entre autres concepts, les entreprises doivent avoir des actions et des projets sociaux en faveur de la société, comme la protection de l'enfance, la protection des personnes âgées, la protection de l'environnement, etc.

Une autre expression qui est aussi souvent employée dans la littérature pour mentionner les organisations du tiers secteur est « Organisation de la Société Civile » - OSC. L'expression *societas civilis* est originaire du latin, elle était synonyme de la *republica.* C'est à la Révolution Française, à partir de l'émergence d'un État Nation, que la notion de société civile est devenue opposée de celle d'État (Halba 2003).

En Amérique latine, y compris le Brésil, l'expression société civile a été récupérée au cours de la lutte contre la dictature militaire et pendant le processus de rétablissement de la démocratie. L'idée de société civile était alors liée à un espace propre, sans participation du gouvernement, où le citoyen s'engagerait dans des causes collectives et pourrait exercer sa citoyenneté.

Cette expression est utilisée pour faire référence à des groupes de personnes qui travaillent et agissent en faveur de la démocratie et de causes collectives ; les activités des OSC se tiennent à distance de l'État et du marché. D'une manière générale, être et agir dans une OSC « *impliquerait d'être citoyen* » (Fernandes 2002 : 27).

Encadré 1. La dichotomie de la société civile

Au cours du temps, la compréhension du terme « société civile » a très souvent été liée à la dichotomie entre État et société : ce qui ne relevait pas du domaine de l'État était par conséquence défini comme société civile. Bobbio (2000) affirme que cette définition présente une perspective négative, puisque elle porte toujours une connotation de contraposition au concept d'État. Ainsi, la société civile peut être décrite comme la sphère des relations sociales non réglementées par l'État. Andion et Serva (2004) rappellent qu'il est normal de trouver des définitions « négatives », en creux, pour la société civile, toujours en opposition à l'État et que rarement s'établissent les contours ou les particularités du concept. De ce fait, historiquement, le sens négatif de l'expression a prédominé.

D'après Bobbio (2000), la dichotomie entre État et société civile a une signification différente dans chacun des principaux courants historiques qui ont contribué à la construction de l'expression. Pour l'auteur, ces courants historiques se réfèrent à des étapes de la société civile, que ce soit comme État, comme sphère pré-étatique, ou comme sphère antiétatique, comme synonyme de marché ou encore comme post-étatique.

La conception de la société civile comme État vient de la tradition aristotélicienne où la *societas civiles* est considérée comme un espace privilégié pour l'action politique, en opposition à la famille, la religion et la société naturelle.

La conception de société civile comme sphère pré-étatique est en rapport avec la position des jus naturalistes du XVIII[e] siècle, spécialement Hobbes, Rousseau et Kant. Pour eux, avant la création de l'État prédominait « l'État de nature », où coexistent plusieurs formes d'association que les personnes forment entre elles pour la satisfaction de leurs intérêts. Dans la société (ou proto-société, puisque c'est le Contrat Social qui donne naissance à la société), prédomine la concurrence entre les personnes et l'homme obéit à la loi du plus fort.

Avec Hegel et Marx apparaît une conception de la société civile comme anti-étatique, c'est-à-dire, comme une sphère indépendante de l'État. Pour Hegel, la société civile représente le premier stade de la formation de l'État juridico-administratif dont la fonction est de réglementer les relations externes, tandis que l'État proprement dit représente le moment éthique et politique capable de lier les citoyens à la société. Comme l'affirme Scherer-Warren (1999), la société civile est conçue par Hegel comme un espace social de réglementation entre la famille et l'État, un médiateur entre ces deux sphères.

Pour Marx, la société civile est constituée par un ensemble de rapports économiques qui forment la base matérielle de la société, qui lutte pour l'émancipation du pouvoir politique, qui peut donc être appelé de contre-pouvoir. Comme le souligne Scherer-Warren (1999), la conception marxiste se rapproche de la vision libérale des économistes écossais classiques comme Smith et Fergunson qui attribuent à la société civile la capacité d'autorégulation du marché, libre de l'État.

Dans les réflexions de Gramsci surgit une conception de société civile comme post-étatique. Selon lui, la société civile correspondrait à un stade de société sans État, une société où entrent en action les appareils idéologiques qui cherchent à exercer une domination et dont le but est d'obtenir l'adhésion sur des valeurs admises par la majorité. Pour Gramsci, la société civile n'a donc pas de rapport direct avec la base matérielle de la société, mais avec sa superstructure, impliquant des idéologies et ses institutions.

Toutes ces définitions indiquées par Bobbio ont en commun une vision « négative » de la société civile, dans le sens où elle est toujours définie par rapport à l'État ou en contrepoint de l'État, et non par ses particularités propres. En d'autres termes, dans ces définitions la société civile n'a pas de statut propre, elle est toujours prise comme référence dans les actions de l'État ou du marché.

Fonte: Adapté de Andion et Serva (2004); Scherer-Warren (1999) et Bobbio (2000).

Le concept de société civile est directement lié à une sphère sociale qui n'est pas établie comme un tout unifié, mais comme une diversité de groupes. Ces groupes se caractérisent par leur variété, par leur capacité d'autocritique et de mobilisation, sans oublier l'interaction institutionnelle avec les autres sphères sociales. Comme le mentionnent Andion et Serva (2004 : 13), le concept contemporain de société civile la définit comme « *une sphère sociale particulière, ayant un rôle spécifique, distinct de l'État et du marché, mais qui maintient des rapports avec ces deux sphères* ».

Le terme d'Organisation de la Société Civile s'explique aussi par le fait qu'au début, le tiers secteur possédait une caractéristique revendicative et protestataire. Il n'est pas obligatoire que tous les groupes des OSC soient opposés à l'État et au marché. Toutefois, parmi ces organisations, un certain nombre agissent de façon indépendante, et une quantité considérable joue un rôle fortement revendicatif, exigeant de l'État un changement de posture ou même une reconstruction sociale. Il est bon de rappeler que les OSC jouent un rôle dur auprès des entreprises privées, car elles dénoncent leurs attitudes inadéquates, comme par exemple le manque de protection environnementale, l'exploitation du travail des enfants, etc.

Les OSC se développent grâce aux volontaires qui sont des individus insérés dans la société. Ces volontaires jouent un rôle fondamental dans les institutions du tiers secteur en formant l'encadrement du système. L'existence du tiers secteur serait profondément compromis sans le travail volontaire. De fait, OSC est une expression récente servant à qualifier de vieilles actions, des propositions anciennes qui reviennent sous l'apparence de solutions nouvelles. Il faut rappeler que les entreprises et les associations caritatives ont toujours joué un rôle dans le domaine social et que les actions sociales des entreprises existent de longue date.

I-3.2 Une participation émergente de la société

Si d'un coté, les organisations du tiers secteur sont une sorte de fourre-tout, un « *grand hamburger* » (Coraggio 2002), dans lequel l'État se décharge de ses responsabilités sur l'individu, d'un autre côté, les organisations du tiers secteur sont des groupes d'individus qui travaillent ensemble et, quelquefois, combattent l'État et le marché. De fait, les actions du tiers secteur peuvent prendre des formes différentes. Cependant, il ne faut pas négliger le fait que les groupes organisés de la société civile contemporaine ont pris beaucoup de force ces dernières décennies. Ces groupes développent des activités qui peuvent être aussi diverses que : dénoncer la corruption, protéger l'environnement, dénoncer les abus économiques ou même combattre la violence.

Deux exemples illustrent bien cette situation : le premier est celui de la société pétrolière *Shell* relaté par Giddens et Blair (2002) ; le deuxième provient du Brésil, où les OSC participent à l'actuelle campagne de désarmement de la ville de Rio de Janeiro.

Giddens et Blair dans leur livre « *La Troisième Voie* », reconnaissent l'existence d'une voie située entre le libéralisme de droite et le protectionnisme de gauche. Selon eux, il est

nécessaire que la société civile soit participative face à l'État et au marché. Ils racontent qu'en 1995, la compagnie pétrolière *Shell* avait prévu de se défaire d'une plate-forme en la coulant dans l'océan. Des groupes de la société civile organisée, écologistes entre autres, ont commencé à boycotter les produits de l'entreprise. Cette action a affecté les affaires de la compagnie et le président de la Shell s'est vu obligé de reconnaître la force de la société civile organisée, quand il a déclaré *« Nous avons été quelque peu lents à comprendre que ces groupes étaient en trains d'acquérir de l'autorité. Nous avons sous-estimé la portée de ces changements - et échoué à engager un dialogue sérieux avec eux »* (Beck *in* Giddens et Blair 2002 : 64).

Un autre exemple de la force de la société civile organisée vient du contexte brésilien, plus précisément de la ville de Rio de Janeiro, d'ailleurs connue pour sa beauté, mais aussi pour sa violence. Au mois de juillet 2004 a commencé une action d'engagement pour le désarmement de la ville, sous la coordination de la municipalité, comme le relate la rubrique *Cotidiano* (2004) du Journal *Folha de S. Paulo*. Cependant, la population ne se sentait pas à l'aise pour se présenter auprès des organes officiels, comme la police, pour leur remettre ses armes. L'ONG *Viva Rio*[10], une organisation de la société civile, notant ce *« manque de confiance »* vis-à-vis des pouvoirs publics s'est mise d'accord avec la Police Fédérale[11] pour recevoir également les armes, et les gens ont préféré remettre leurs armes à une ONG comme *Viva Rio* en raison de sa distance de vis-à-vis de l'appareil étatique.

Ces deux exemples peuvent démontrer l'action et la force de la société civile quand elle travaille de façon structurée. S'il est vrai que le tiers secteur ressemble à un *« grand hamburger »*, on ne peut, malgré le manque de définition des organisations qui appartiennent à ce secteur, ignorer son action et son rôle.

I-4 Les déficiences de la vision conceptuelle hégémonique

Certains auteurs se sont consacrés à l'étude des ambiguïtés du concept de tiers secteur qui d'une part reste à distance de l'État et du marché, mais qui reçoit l'argent des entreprises et de l'État. Si ces organisations revendiquent et dénoncent les abus ou déficiences de l'État et du marché, ces mêmes organisations jouent par ailleurs un rôle de partenaire du même État et du marché, en réalisant des activités qui sont de la responsabilité de l'appareil étatique et

[10] *Movimento Viva Rio*, http ://www.vivario.org.br.

[11] La Police Fédérale est la plus haute autorité policière au Brésil, où il existe également dans chaque État de la Fédération, une police civile et une police militaire placées toutes deux sous l'autorité du gouverneur de l'État.

même parfois en devenant des concurrents directs des entreprises. Ces contradictions ont attiré l'attention et la critique de certains chercheurs.

Selon Montaño (2003 : 24), ce secteur est devenu aussi séducteur que le «*chant de la sirène*» qui attire à elle le pêcheur pour mieux le noyer. D'après l'auteur, l'attirance de la société pour les promesses du tiers secteur se doit au fait que celui-ci lutte en faveur de diverses catégories, pour la justice sociale, contre la pauvreté, pour une meilleur qualité de vie, etc. Teodósio (2002) met en garde contre les promesses du tiers secteur, car pour lui, elles peuvent se transformer en piège pour la société. Ces deux auteurs sont d'accord pour dire que les promesses faites à la société par le tiers secteur ne sont pas toujours réalisables.

Montaño (2003) critique durement les faiblesses des concepts à propos du tiers secteur et des activités qu'ils développe. Pour l'auteur, les concepts du tiers secteur ont été construit de manière hégémonique, mystificatrice et surtout idéalisée. Selon lui, les discours dominants du tiers secteur doivent être combattus et critiqués, car ce n'est pas une société idéale que le tiers secteur pourrait hypothétiquement offrir. L'auteur évoque quatre points qui font que ces concepts restent flous :

i) La première critique concerne l'utilisation du terme tiers secteur, puisque divers auteurs considèrent le tiers secteur comme faisant partie du premier secteur. En effet, l'auteur rappelle que c'est la société civile qui a structuré l'État et le marché.

ii) La deuxième critique concerne le manque de définition des organisations qui appartiennent à ce secteur, puisqu'il est possible d'y inclure les institutions les plus diverses : privées, non gouvernementales, à but non lucratif, autogérées, les associations volontaires, les organisations contractualisées, les activités irrégulières, les syndicats, les mouvements politiques, etc. Par conséquent, l'auteur pose la question suivante : est-ce que les mouvements révolutionnaires et de lutte des classes, comme par exemple le MST (Mouvement des travailleurs sans terre), les FARCS (Forces armées révolutionnaires de la Colombie) et aussi les grèves ouvrières appartiennent au tiers secteur?

iii) La troisième critique vient de ce que pour Montaño le concept de tiers secteur déstabilise plutôt qu'il ne construit. Rassembler des organisations très différentes dans une même catégorie représente plus une volonté de présenter une société idéale que la réalité. Même si un ensemble d'organisations très diverses donne une impression d'homogénéité de par leur mode d'action et le

type d'activités développées, ces organisations ont souvent des intérêts propres et, parfois contradictoires.

iv) La dernière critique de Montaño concerne l'expression « non gouvernementale ». Selon lui, la plus grande partie des organisations dites non gouvernementales ont reçu, sous une forme ou une autre, des financements du gouvernement, elles en sont même parfois partenaires dans des activités publiques.

Montaño n'est pas le seul chercheur à poser des questions sur cette indéfinition conceptuelle. Coraggio montre la même prudence à propos du tiers secteur. Selon lui, le tiers secteur issu de la société civile *« est un énorme hamburger »* un peu indigeste, car il inclut les clubs sportifs, les associations de quartier, les sapeurs-pompiers et un peu tout et *« n'importe quoi »*. Il affirme que, le tiers secteur *« est une invention anglo-saxonne qui aide à justifier le fait que l'État se défait de sa responsabilité de garantir les droits sociaux et les droits de l'homme»* (Coraggio 2002 : 40). De fait, il y a une grande préoccupation vis-à-vis des rôles joués par le tiers secteur, en contre partie, il y a de la part des chercheurs peu d'intérêt à savoir quelles sont les organisation qui composent vraiment ce secteur (Sue 1997).

Bien qu'il existe des imprécisions conceptuelles sur le tiers secteur, deux points caractérisent les organisations qui en font partie :

- d'une part, elles représentent la forme organisationnelle que la société civile a trouvé pour résoudre des problèmes quand ni l'État et ni le marché ne montrent d'intérêt à apporter des solutions ;
- d'autre part, plusieurs de ces organisations sont héritières d'institutions religieuses, ou même de l'appareil étatique, et elles s'en sont éloignées en prenant leur indépendance.

Le tiers secteur est donc aussi l'expression de la solidarité. À travers des actions matérielles, son but essentiel est immatériel. Son public est souvent constitué par les plus défavorisés ou les exclus victimes des imprévus de la vie (maladie, chômage), etc. (Halba 2003 : 10).

Les auteurs analysent soigneusement le transfert de responsabilité vis-à-vis des politiques sociales de la part de l'État envers le tiers secteur. Du fait que ces organisations se consacrent aux moins favorisés, qu'elles sont soutenues sur le travail volontaire, qu'elles sont dépendantes des dons et survivent grâce à la bonne volonté des personnes, on se pose la question de l'existence d'une sous-sphère à l'intérieur de la sphère du troisième secteur. En effet, il est inquiétant de penser qu'un secteur économique se développe en exploitant la

situation des exclus et des plus démunis. Ainsi, la société d'une certaine manière commence à créer un marché parallèle « *un marché de second rang, une production, assistée, de pauvres pour d'autres pauvres* » (Marchand 2002 : 30).

Sue (1997) exprime aussi des réserves sur ce sujet. Selon lui, le tiers secteur ne peut être une concentration d'exclus, de chômeurs, de défavorisés qui y trouveraient un marché parallèle, ou même, un refuge. Ce secteur doit s'adresser à tous. Sinon, affirme Sue, les « entreprises du social » ne tarderont pas à être marginalisées. Et encore, il existera un risque important, le rabaissement de toute une classe de la population vers une « *tierce citoyenneté*» (Sue 1997 : 56).

Bebbington (2002) également est critique vis-à-vis de la solidarité et la question sociale des organisations du tiers secteur. Selon lui, ce ne sont pas des acteurs sociaux, en effet, même si elles se qualifient de sociales, elles ne représentent qu'un moyen par lequel les individus et les groupes d'intérêts agissent. Toujours selon lui, les motivations de ceux qui créent ou s'associent à une organisation du tiers secteur proviennent d'intérêts particuliers.

À cause des lacunes des concepts sur le tiers secteur, de la diversité des catégories organisationnelles qui le composent et des activités qu'il développe, Rifkin dit qu'il manque au tiers secteur une identité et que celui-ci n'a pas encore de perception claire de sa condition. Selon lui, «*il manque à ce secteur une identité et sans identité il n'y a pas du pouvoir*» (Rifkin 2000 : 20). L'absence d'une direction homogène, unique et constante dans le secteur sont des facteurs que l'empêchent de converger vers une identité commune.

LE PUBLIQUE ET LE COLLECTIF

Malgré les insuffisances des concept relatifs à l'identité du secteur, on peut dire que l'objectif des organisations du tiers secteur est de satisfaire les demandes de la société, d'intérêt collectif ou d'intérêt public. Selon Franco (*in* Coelho 2002) les organisations appartenant au tiers secteur ne possèdent pas toutes des objectifs d'intérêt public. L'auteur divise les organisations du tiers secteur en deux types : celles d'intérêt public et celles d'intérêt collectif, où les organisations d'intérêt collectif satisfont les nécessités d'un groupe limité de personnes, les organisations d'intérêt public répondant à des besoins ou des volontés plus étendues du point de vue de l'ensemble de la société, satisfaisant le public en général.

Franco utilise l'exemple suivant pour justifier son argument : selon lui, une organisation qui observe les oiseaux tropicaux n'est pas une organisation à finalités publiques. C'est une organisation à finalités collectives. L'auteur ne considère comme organisations du tiers secteur que celles qui exécutent, qui produisent et qui offrent des services considérés de caractère public.

Les théories de Franco et de Bebbington sont semblables. L'individu seul ne peut rien faire, mais en collectivité il peut arriver à satisfaire des objectifs. Par ailleurs, le fait qu'une organisation soit classifiée comme faisant partie du tiers secteur, n'assure pas qu'elle satisfera une nécessité de la société dans son ensemble : une nécessité publique.

I-5 Le tiers secteur et l'économie sociale sont-ils équivalents ?

En partant du principe que les valeurs de chaque société sont la force motrice pour le développement et la consolidation du tiers secteur, nous nous sommes confrontée aux questions suivantes :

- L'économie sociale et l'économie solidaire font partie du tiers secteur ?
- L'économie sociale et l'économie solidaire sont-ils le tiers secteur à l'intérieur de leurs respectives sociétés ?

Nous pouvons affirmer que le tiers secteur et l'économie sociale et solidaire sont le résultat de l'addition de trois facteurs (Eberspacher 2008) :

i. I nitialement, la pratique de l'exercice de la citoyenneté à travers l'association et l'action collective ; le citoyen se sent plus fort dans la recherche d'objectifs en commun ;

ii. Ensuite, la pratique de la solidarité entre les personnes, en faveur de l'autre;

iii. Euis, la participation des personnes aux affaires publiques, au moyen de la vie associative.

En partant de la prémisse que les principes qui meuvent le tiers secteur et l'économie sociale et solidaire sont proches, nous pouvons les analyser par un même prisme. Chacune des catégories a des difficultés dans sa construction conceptuelle, ses dilemmes et ses mythes.

Une définition claire et précise n'existe pas encore, malgré les tentatives faites par les chercheurs de différents domaines. Selon Laville, à la différence du modèle américain qui

« laisse entendre qu'il existe une nette ligne de démarcation » entre les trois secteurs de la société, le modèle européen, tout comme le français, insiste sur le caractère fondamentalement *« ouvert, pluraliste et intermédiaire du tiers secteur»* (Laville 2001 : 106).

> *La coexistence des différents terminologies qui le désignent (économie solidaire, économie sociale, tiers secteur) montre bien les difficultés qui subsistent pour le définir et le prendre en compte» (Laville 2001 : 97).*

Parmi les auteurs francophones, le terme tiers secteur est peu employé, la plupart des chercheurs quand ils se réfèrent à ce modèle économique parlent plutôt d'économie sociale et d'économie solidaire. Selon Lipietz (2001 :58) *« […] le « tiers secteur […] s'identifie pour l'essentiel à l'intersection de l'économie sociale et de l'économie solidaire, mais ne s'identifie ni à l'une, ni à l'autre ».* Lipietz utilise la terminologie tiers secteur et explique que le *« tiers secteur (un mixte de marchand et de public), trouve sa justification dans la spécificité de ses activités […]»* (2001 : 43). Pour Marchand, les différences entre les modèles économiques sont conceptuelles :

> *Marqué en France par le mouvement coopératif et l'associationnisme, dans le monde anglo-saxon par les charités et philanthropie, le tiers secteur n'est que l'un des avatars de l'histoire de l'économie sociale ; ses fondements comme ses champs sont aussi difficiles à cerner que ceux de sa matrice originelle, en particulier dans ses frontières avec le secteur marchand formel et informel, l'économie domestique, le secteur et les pouvoirs publics […] (Marchand 1998 : 91).*

Dans les différents points de vue sur le tiers secteur, on perçoit une caractéristique commune : le mélange entre le financement public (l'État) et le financement privé (marché), tout en n'appartenant ni à l'un, ni à l'autre. Du ce fait, les organisations qui composent ce secteur sont fréquemment classifiées comme *« ni-ni »*, car elles n'appartiennent ni au marché ni au secteur public (Fernandes 2002).

I-5.1 Le concept de la non-lucrativité à l'intérieur de la particularité locale

Dans le modèle anglo-saxon, le tiers secteur est connu comme *third sector*, *voluntary sector*, ou encore, *non profit organizations*. Il s'agit d'un modèle d'institutions dans lequel les bénéfices financiers ne peuvent pas être partagé entre associés et le profit est interdit. Ces organisations sont constituées par des groupes de volontaires qui agissent en commun sans liens avec l'État. Elles survivent, sur le long terme, grâce à la forte motivation de leurs fondateurs ; agir en association fait partie de la culture américaine.

Au Brésil le concept de tiers secteur est influencé par le modèle anglo-saxon. L'expression la plus utilisée pour se référer à ce secteur est celle d'organisation non gouvernementale, ONG. Ces organisations se sont discrètement développées pendant la dictature militaire. Elles ont été en partie responsables du renouveau des valeurs qui caractérisent la citoyenneté. Les valeurs de charité et de philanthropie, ont aussi influencé ce secteur. Nombreuses sont les ONG qui se sont engagées dans le domaine social en comblant les lacunes héritées des derniers gouvernements.

Landim (2002 : 43) fait une analyse critique du terme et affirme que la conception qui sous-tend cette vision n'est pas neutre, puisque pour elle :

> *Ce terme est d'origine nord américaine, un contexte où la vie associative et le volontariat font partie d'une culture politique et civique fondée sur l'individualisme libéral [...], le tiers secteur évoque la collaboration et le caractére positif de l'interaction, en diluant l'idée de conflit ou de contradiction et qui tend à diminuer les dynamiques politisées qui marquent la vie associative des dernières décennies au Brésil.*

Fernandes (2002) souligne qu'il existe plusieurs façons de comprendre l'expression tiers secteur. Aux États-Unis l'expression désigne les organisations à but non lucratif (*non profit organizations*). Au Royaume-Uni, plus traditionaliste, on parle plutôt de charités (*charities* - une référence à l'époque médiévale) ou de philanthropie, une expression plus moderne, en contrepoint à la charité religieuse traditionnelle.

En France, contrairement aux pays anglo-saxons, l'expression « tiers secteur » est rarement employée. Les coopératives, les mutuelles, les syndicats et les associations composent ce que l'on désigne comme l'économie sociale et solidaire. Ces organisations jouent un rôle important dans la société, équivalent au rôle du tiers secteur. Ces modèles économiques sont apparus grâce à la lutte contre le renforcement du capitalisme et l'appauvrissement de la population.

Encadré 2. Économie Sociale, Économie Solidaire et Économie Populaire

Il existe, en France et au Brésil, un espace commun de vie sociale et de travail, construit dans la sphère de l'État et du marché. La distinction que chaque société fait de cet espace commun est directement liée à son moment historique. Les expressions tiers secteur, économie sociale, économie solidaire et économie populaire regroupent un ensemble d'activités de génération de revenus, ce sont pourtant des espaces économiques et ils participent au processus de création de richesse. Néanmoins, lorsqu'on s'interroge sur la différence entre ces modèles économiques, il n'existe pas de réponse unique et précise.

La construction de ces modèles économiques est liée au contexte sociopolitique et économique de chaque nation. Cette construction est aussi marquée par l'interprétation

du rôle social que ces organisations devraient représenter (et jouer) au moment de leur création. Comment et pourquoi ces organisations ont-elles trouvé un espace entre les économies établies de l'État et du marché ? En effet, l'élaboration du terme est liée à la construction du propre discours du secteur. Ce discours se rapporte au moment socio-historique de la construction de la catégorie et à son importance dans la société, en apportant de nouvelles pratiques sociales, des expériences et des initiatives collectives.

Le terme *tiers secteur* est un héritage de la tradition anglo-saxonne, particulièrement imprégnée par l'idée de philanthropie. Cette approche identifie le tiers secteur avec l'univers des organisations à but non lucratif, particulièrement avec le contexte nord-américain, où l'État n'a pas une tradition de politiques sociales. Par conséquent, l'élaboration historique derrière l'expression tiers secteur, surtout dans la littérature anglo-saxonne et américaine, repose sur l'idée de la faillite de l'État (par rapport à sa compétence pour faire face aux besoins minoritaires). L'existence du tiers secteur est directement liée à une vision libérale de l'économie contemporaine. Dans cette perspective, le tiers secteur est considéré comme un secteur à partie entière, qui s'ajusterait au fonctionnement déjà historique de l'État et du marché.

L'élaboration des expressions « économie sociale » et « économie solidaire » s'inscrit dans un contexte européen, particulièrement français. En opposition au modèle anglo-saxon, qui a permis la construction d'un tiers secteur dans une économie libérale, en Europe, la relation avec un l'État social est construite à partir des expériences associatives qui possèdent une relation historique et constante avec les pouvoirs publics. L'économie sociale a été l'embryon de la conception actuelle de solidarité à travers l'État.

Les premières initiatives de l'économie sociale ont été enregistrées au début du XIX^{e} siècle. Elles étaient caractérisées par la résistance populaire et combattaient les changements du marché, signes du début du capitalisme libéral. À partir de ces mouvements populaires de résistance, trois nouvelles catégories économiques sont nées : les mutuelles, les coopératives et les associations. Ces mouvements ont apporté une nouvelle dimension politique en abordant un nouveau rapport de travail à l'intérieur du capitalisme naissant de l'époque. Ceci parce que les initiatives produites par l'économie sociale sont apparues comme une alternative en termes d'organisation du travail, s'opposant au modèle d'entreprise capitaliste qui commençait à prédominer.

La crise de l'État-providence a ouvert la voie au développement d'un nouveau modèle économique, un modèle basé sur la solidarité dont le but est de réduire l'exclusion sociale. Initialement, l'économie solidaire a été caractérisée par une « monnaie propre », le troc et des systèmes d'échanges locaux, ou SEL. On observe donc une sorte d'économie hybride, un mélange d'économie marchande, non marchande et non monétaire. Dans la pratique, l'économie solidaire est composée d'une pluralité de modes de fonctionnement économiques, originaires de l'État, du marché et de la société.

Le renforcement de l'économie solidaire est directement lié à la question de l'exclusion sociale. Des initiatives locales socioéconomiques, à travers des services de proximité ou même des services solidaires, caractérisent ce modèle économique. Ces initiatives réunissent des professionnels, des volontaires et des utilisateurs pour articuler la création d'emplois et le renforcement de la cohésion sociale, en favorisant le lien social. Le terme économie solidaire est récent, néanmoins ses caractéristiques était déjà présentes dans l'ancienne économie sociale.

Le contexte social de l'Amérique latine est marqué par des formes de survie propres qui ne possèdent pas la même connotation dans le modèle européen. L'économie populaire

(aussi connue comme économie informelle) est très hétérogène et elle est composée par de petites activités productives et commerciales qui se consolident, surtout, dans la périphérie des grandes villes. L'économie populaire est une nouvelle catégorie économique parallèle à l'économie de marché et méconnue de l'économie de l'État. Ce modèle économique présente des pratiques marchandes non-officielles. Le défi est de savoir combien de temps cette économie survivra en l'absence de cadre formel. Le débat a lieu actuellement sur la centralité de cette économie, puisqu'elle crée de l'espace pour des transformations économiques et sociales.

En résumé, l'élaboration des concepts présentés est liée au contexte sociopolitique, historique et économique dans lequel ils se sont développés. L'utilisation généralisée du terme tiers secteur est liée à la position hégémonique américaine. Néanmoins, malgré les différences conceptuelles que montrent ces modèles économiques, ils représentent un nouveau lieu pour l'activité économique. Dans les diverses sociétés ces organisations cherchent à produire de la transformation sociale, à promouvoir l'amélioration de la qualité de vie et offrent un lien social.

Source : Adapté de França Filho (2002).

Dans notre conception, le tiers secteur et l'économie sociale et solidaire sont équivalents, car ils agissent tous deux sur une lacune qui existe entre l'État et le marché et leurs organisations ne cherchent pas à faire de profit.

I-6 Considérations finales: un synopsis de la construction du tiers secteur

Le tiers secteur est apparu dans une sphère qui n'appartient ni à l'État, ni au marché. Il n'est pas possible de dater la naissance du tiers secteur. Des activités volontaires et associatives ont toujours existé. Il existe un consensus entre les auteurs pour dire que le terme tiers secteur est d'origine nord-américaine : dans les années 50 la terminologie s'est consolidée et dans les années 70, elle s'est propagée tout autour du monde. De par son origine, la terminologie porte une connotation d'absence de l'État qui transfère ses obligations vers la société civile.

Le tiers secteur est composé d'une gamme diversifiée d'organisations qui agissent dans des domaines les plus variés. Comme plusieurs types d'organisations font partie de ce nouveau modèle économique, il existe une dichotomie entre les auteurs, l'expression tiers secteur pouvant recouvrir des activités très diverses et en même temps ne rien expliquer. L'expression ressemble à un grand « fourre-tout » qui englobe tout sans être conclusive.

L'analyse du phénomène du tiers secteur dans un contexte global nous a permis d'identifier quelques points en commun dans cette pluralité : des organisations à but non lucratif, l'emploi du travail volontaire, l'indépendance et l'autonomie par rapport aux pouvoirs

publics, des organisations institutionnalisées et privées. Pour conclure, les organisations du tiers secteur sont une initiative privée mais avec des objectifs publics.

Chapitre II

Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire

II Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire

Ce chapitre – **Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire -** a comme objectif de présenter les caractéristiques des organisations du tiers secteur. Ces organisations jouent un rôle social important dans la recherche d'une meilleure qualité de vie sociale. En même temps règne un mythe sur le pouvoir d'action de ces organisations. On croit qu'elles détiennent des pouvoirs surnaturels dans la résolution des problèmes. On néglige que ces organisations sont insérées dans un contexte socioéconomique et politique, et on oublie qu'elles sont constituées d'êtres humains.

Nous abordons ici les thèmes : **les ONG** et **le volontaire** de la même manière, car ils méritent une analyse distincte. **Les ONG** agissent dans un contexte globalisé, luttent contre les guerres, revendiquent pour les droits de l'homme, agissent dans les campagnes éducatives, réalisent des protestations, des manifestations, entre autres exemples. La partie sur **Le volontaire** analyse la personne du bénévole et du volontaire, ainsi que les enjeux de leur activité. Ces acteurs sociaux sont fondamentaux pour le maintien du tiers secteur.

II-1 Identification des enjeux du tiers secteur : les rôles et les mythes

L'hétérogénéité et la multiplicité des acteurs du tiers secteur rendent floue l'identification précise des enjeux de ces organisations, ce qui gêne l'élaboration d'une classification plus appropriée. Cependant, il est possible de classifier certains rôles essentiels que jouent ces organisations ainsi que leurs dilemmes.

II-1.1 Les rôles des organisations

Les organisations du tiers secteur peuvent jouer différents rôles dans la société, soit par rapport à l'État, soit par rapport au marché ou encore par rapport à cette société. Ces différents rôles interfèrent parfois entre eux, c'est-à-dire qu'une même organisation peut jouer des rôles différents à des moments simultanés ou non. Nous énumérons ci-dessous quelques uns des rôles joués par les organisations.

- *La participation de la société aux décisions prises par le pouvoir.* Ce argument est l'une de plus utilisés pour justifier les organisations du tiers secteur. Des auteurs comme Debbasch, Bourdon (2002 : 15) et Fernandes (2002) affirment que ces organisations représentent un contrepoids important au gouvernement. Les

citoyens sont les seuls capables de faire face aux abus du pouvoir et de défendre leurs propres intérêts.

- *Le contrôle de l'exécution des politiques publiques*. On présume que les organisations du tiers secteur développent ce rôle important en contrôlant et en fiscalisant les actions associées aux politiques publiques, comme par exemple le combat à la corruption (Toro 2000; Scherer-Warren 1999), un fait très présent dans la société brésilienne, comme le montre l'**Encadré 3**.
- *La réalisation des politiques publiques*. Lors de la mise en place de leurs objectifs et de leurs activités, les organisations du tiers secteur acceptent la charge de développer des activités qui étaient auparavant attribuées à l'État. Parfois ces organisations sont devenues des partenaires de l'État ou celui-ci se décharge de ses responsabilités sur ces organisations comme le souligne Landim (2002).
- *Combattre les « risques et les dangers du monde moderne »*. La modernité a apporté des menaces pour la société, comme la globalisation du risque, la détérioration de l'environnement, la surpopulation, entre autres, comme cela a été démontré par Giddens (2000). Cependant, on ne peut pas empêcher l'arrivée de la modernité et les changements dans la façon de vivre de la population, mais les organisations du tiers secteur peuvent lutter pour une meilleure qualité de vie.

Encadré 3. Qui, enfin, sont nos représentants ?

La crise au Sénat brésilien attire l'attention sur importance de l'ONG. Le discours du président du Sénat, José Sarney (PMDB-AM), a mis en évidence une forte opposition entre parlementaires et secteurs de la société civile organisée. Citant les mots du sénateur, le Brésil et le monde passent par "une crise de représentation", dans laquelle il y a une dispute pour le droit de représenter le peuple. En réalité, Sarney critique les entités qui contrôlent les activités des pouvoirs publics, comme la presse et d'autres organisations sociales, qui essaieraient de représenter les politiques comme détenteurs du droit de parler au nom de la population. Il argumente que la "société de communication" qui a été mise en place est en concurrence avec le Congrès National, de sorte qu'aujourd'hui le Congrès doit partager ses attributions avec les ONG, avec la société civile, avec les médias électroniques. Pour se défendre des critiques, José Sarney attaque les organisations de la société civile et affirme que les congressistes sont les représentants du peuple et non les ONG.

En réponse à l'accusation de Sarney, le directeur de l'ONG *Contas Abertas* (Comptes Ouverts), Gil Castello Branco, répond que « les ONG sont des instruments de petite dimension, beaucoup plus agiles, beaucoup plus rapides que les réponses des sénateurs et députés cités dans des scandales »; il souligne de plus que les actions des ONG sont efficaces, pour cette raison elles gênent et provoquent des réactions comme celle de Sarney. Le directeur de l'ONG *Transparência Brasil* (Transparence Brésil), Claudio Weber

Abramo, répond aussi au discours du président du Sénat; il affirme que les ONG ne veulent pas prendre la place du Congrès, mais il affirme que les congressistes représentent mal la population. De la même manière, le directeur de l'ONG *Transparência, Consciência e Cidadania* (Transparence, Conscience et Citoyenneté), David Fleischer, rappelle que « dans un pays politiquement mûr, le Congrès n'a pas le pouvoir exclusif de représenter les intérêts du peuple, mais il cohabite avec des groupes d'intérêt, de pression des lobbys internationaux et même pression des Pouvoirs Exécutif et Judiciaire ».

Source : Adapté de Gonçalves (2009).

II-1.2 Les mythes du tiers secteur

Les activités du tiers secteur se développent de manière associative. En 1840, Tocqueville affirmait déjà :

> *Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère ; le progrès de toutes les autres dépend du progrès de celle-ci. Parmi les lois qui régissent les sociétés humaines, il y en a une qui semble plus claire et plus précise que toutes les autres (Tocqueville 1981/2 : 141).*

Cependant, certaines réflexions autour de la vie associative qui caractérise le tiers secteur tendent à justifier son existence comme si celui-ci pouvait offrir une vie meilleure à l'individu. Montaño (2003 :15) est plus critique, disant que cette possibilité de vie meilleure paraît une promesse qui sonne aux oreilles des citoyens comme un chant séducteur, comme un« *chant de la sirène* » qui attire le pêcheur au fond de la mer. Cette justificative pour l'existence et le maintien de ces organisations passe par l'identification des points positifs, ou des mythes traditionnels, de ce que ces organisations ont réalisé, caractérisés par les auteurs ci-dessous :

La création du *lien social*. C'est un argument fortement utilisé par les auteurs français (Lipietz 2001 ; Alternatives Économiques 2003). Les organisations du tiers secteur offriraient l'opportunité de tisser des liens sociaux dans la société française. Cependant, cet argument est faiblement utilisée par les auteurs brésiliens, car au Brésil ce tissage se fait encore de façon plus naturelle.

Le *halo social*. Les organisations du tiers secteur, à la différence des organisations soutenues par les entreprises privées et publiques, pourraient laisser jouer au citoyen un rôle spécial, comme dans un « *cercle surnaturel* », Lipietz (2001) souligne le « *halo social* », que Fernandes (2002) appelle l' « *auréole sociale* », et Thompson (2000) relève les « *noyaux d'énergie* » sociale créée au sein de ces organisations. Néanmoins, ces organisations ne sont pas surhumaines,

elles sont composées d'individus qui ont des besoins. Elles font face à des problèmes quotidiens et à des questions bureaucratiques.

L'être et la communauté. L'augmentation de la mondialisation et, par conséquent, l'augmentation de l'individualisme, fait de la communauté un point de convergence pour les individus (Giddens, Blair 2002). Les organisations du tiers secteur donneraient l'opportunité au citoyen d'appartenir à une communauté. Toutefois, l'intégration au sein des ces communautés n'est pas certaine.

L'opportunité d'emplois alternatifs. Les organisations du tiers secteur offrent l'opportunité d'un travail à une population exclue du marché et oisive (Rifkin 2000). Cependant, cela ne risquerait il pas de créer un marché des exclus ?

La *construction sociale*. Les organisations de la société civile proposeraient un développement démocratique (Cardoso 2000), de sorte que, quand l'individu s'engage dans une ces organisations, il participe à la construction sociale. L'individu participe à un modèle organisationnel basé sur des valeurs humaines.

En effet, les promesses faites par le tiers secteur sont avant tout le résultat d'une vision optimiste et hégémonique défendue par la littérature et les médias. On observe, principalement dans la société brésilienne, une littérature adoucie sur le sujet, ne présentant que des caractéristiques positives. Comme le souligne Bebbington (2002), une certaine cautèle est nécessaire, car présenter une version édulcorée des difficultés peut offrir aux citoyens une vision imprécise et nébuleuse de ces organisations.

II-2 Les ONG dans le tiers secteur

Parmi les différents acteurs du tiers secteur, ceux qui ont le plus de visibilité sont les organisations non gouvernementales (ONG). Actuellement, les ONG sont très médiatiques, puisqu'elles sont presque tous les jours un sujet d'actualité dans les médias. Elles sont visibles et elles agissent dans de nombreux pays sur des thèmes tels que : la surveillance de l'OMC qui influe fortement sur le commerce agricole entre le Nord et le Sud, la dénonciation de l'extermination des animaux et leur extinction, la dénonciation des abus gouvernementaux, la fiscalisation des élections présidentielles, entre autres.

Le terme ONG a été créé dans le cadre des relations internationales, les organisations brésiliennes se le réappropriant postérieurement, comme cela s'est produit dans plusieurs autres pays du Sud. Le terme est apparu pour la première fois dans un document des

Nations Unies, en 1945, pour désigner les initiatives de la société civile engagées dans la reconstruction de la vie sociale après la Seconde Guerre Mondiale. En général, le terme était adopté en se référant aux ONG du Nord, qui se distinguaient par leur action transnationale. Les ONG du Sud vont se différencier de ces dernières du fait qu'elles ont été caractérisées, au début, comme des organisations locales qui agissent comme intermédiaires par rapport à un bailleur de fonds du Nord, et s'articulent avec une myriade de groupements et d'associations locales.

Les ONG sont les héritières des OSI (Organisations de Solidarité Internationale) et des ASI (Agences de Solidarité Internationale). L'origine de la nomenclature ONG vient d'un système de représentation aux Nations Unies qui était utilisé pour désigner une catégorie spécifique d'organisations. Malgré le fait que cette catégorie d'organisations ne dépendait pas des gouvernements, elles étaient suffisamment influentes pour justifier leur présence dans les rendez-vous aux Nations Unies.

L'expression ONG est issue de la coopération entre les agents non gouvernementaux de l'Europe occidentale et du tiers monde. Ces organisations se sont développées dans les années 60 et 70 en Europe occidentale, et à cette époque elles œuvraient pour la promotion de projets en faveur du développement du tiers monde. La recherche et le développement de projets dans un cadre non gouvernemental a amené les ONG européennes à chercher des partenaires hors de leurs frontières, ce qui a provoqué la création d'ONG dans l'hémisphère Sud comme le montre Fernandes (2002).

Dans une optique humanitaire, qui cherche à améliorer la qualité de vie, les ONG sont des institutions indépendantes qui ne sont pas une partie organique de structures plus grandes. Même si les instituts religieux, les départements universitaires, les partis politiques ou même des services au sein d'entreprises réalisent parfois de tels travaux, ils ne peuvent pas être considérés comme des ONG. Les syndicats, les associations de quartier et d'autres organisations (comme les mouvements sociaux) offrent également des services à leurs associés, ils les représentent, et même si leurs activités sont semblables à celles des ONG, ils ne sont pas considérés comme des ONG. Les ONG ne sont pas représentatives d'une classe d'individus, leurs valeurs proviennent de ce qu'elles font et non pas de ceux qu'elles représentent; on peut dire aussi que les ONG ne parlent pas au nom des autres.

> *Les ONG agissent comme des médiateurs importants entre la société civile et l'État, sur une scène où quatre tendances principales des processus de globalisation do monde cohabitent et génèrent des tensions entre elles : l'une*

> *est celle de l'homogénéisation de la culture, l'autre, celle de la fragmentation des formes de sociabilité, une troisième celle de réactions fondamentalistes/ou de réaffirmation de l'indigénisme culturel, et une dernière, celle de la diffusion de cultures locales et régionales résultant en syncrétisme et en hybridation culturelle plus globaux (Scherer-Warren 1999: 80).*

En bref, les ONG sont des groupes sociaux organisés qui ont une fonction sociale et politique dans leur communauté ou leur société. Elles possèdent une structure formelle et une forme statutaire définie. Elles sont liées à leurs communautés ou sociétés via leurs actes de solidarité. Elles ne cherchent pas à être lucratives et elles possèdent une certaine autonomie.

Bebbington (2002) souligne que les ONG sont dépendantes financièrement, les études qu'elles réalisent sont de façon générale financées par celles du Nord en réponse à des intérêts spécifiques. Cet auteur affirme qu'un chercheur devra bien choisir ses mots au moment de présenter son rapport de recherche. Il en découle que les sujets abordés sont ceux qui intéressent les ONG qui les ont financées.

II-2.1 Classification des ONG

Un des divers termes utilisés pour désigner les organismes privés et à but non lucratif qui offrent des services ou activités ayant une importance sociale est ONG. Que ce soit dans des projets coopératifs au niveau de l'État, ou pour renforcer l'organisation de la société civile, les ONG locales, nationales et internationales ont catalysé des investissements pour des projets sociaux qui encouragent et augmentent les ressources des communautés locales et leur contrôle sur des activités telles que : la promotion des droits de l'homme, la prévention de la violence, l'alimentation solidaire, l'économie solidaire et l'aide humanitaire. (Santos 2001 *in* Kauchakje 2007).

La difficulté de compréhension du monde des ONG peut être perçue à partir de leur classification. En France une organisation non gouvernementale est appelée association loi de 1901. Selon Halba, « *on appelle ONG les associations qui interviennent au niveau international (le plus souvent dans des pays en voie de développement ou auprès des victimes de guerre) ; on parle aussi d'Organisations ou Associations de Solidarité Internationale (OSI et ASI)* » (Halba 2003 : 53).

Dans la société brésilienne, fortement influencée par la culture américaine, l'expression ONG est utilisée sans discrimination. Les organisations les plus variées comme les fondations, les associations, les instituts s'attribuent le titre d'ONG, et leurs champs d'action au Brésil sont très généraux et vastes. On peut classer les catégories de ces

organisations sur la base des activités qu'elles développent ; suivant l'analyse de Gohn (*in* Coelho 2002) et Kauchakje (2007), on a :

- *Les ONG caritatives ou philanthropiques.* Elles se consacrent à l'assistance et agissent dans des domaines spécifiques, comme ceux de la femme, de la personne âgée, de l'enfance, etc. Ces organisations ont une grande pénétration dans le champ de l'éducation infantile et offrent de nombreux services. Les personnes qui composent ces ONG peuvent avoir une motivation humanitaire ou l'associer avec des principes religieux dans une relation étroite avec des églises ou autres institutions religieuses.
- *Les ONG de développement.* Ce sont des associations qui sont nées et se sont développées à partir du concept d'intervention dans les problèmes concernant l'environnement. Leur essor s'est produit à partir de l'ECO 92[12], au moment où s'est affirmée l'importance de la durabilité de l'environnement.
- *Les ONG citoyennes.* Elles sont spécialisées dans la revendication du respect des droits du citoyen, elles agissent dans l'espace urbain populaire et dans l'espace urbain non populaire. Dans l'espace urbain populaire, elles construisent un réseau de solidarité, en promouvant des programmes et des services sociaux et en y participant. Dans l'espace urbain non populaire, elles travaillent avec les minorités discriminées, en contribuant à l'élaboration de politiques publiques, en faisant des campagnes éducatives et en dénonçant la violation des droits sociaux.
- *Les ONG environnementalistes.* Ce sont les ONG écologistes, celles qui ont le plus de visibilité dans l'opinion publique. Leurs actes contribuent au changement de profil des villes brésiliennes.
- *Les ONG entrepreneuriales.* Les ONG qui sont liées aux actions de responsabilité sociale d'entreprises déterminées, qui en contrepartie peuvent obtenir des bénéfices fiscaux. En général, elles travaillent pour des projets de type humanitaire et de protection socio-environnementale. Dans cette catégorie, on trouve aussi les entreprises associatives, qui sont les entreprises insérées dans le marché capitaliste, offrant des services contre rémunération, et cependant ne cherchant pas le profit.

Nous comprenons que cette typologie ne résout pas le problème de délimitation du champ des ONG. Cependant, nous considérons ces caractéristiques comme un essai de démarcation en ce qui concerne l'action sociale.

[12] ECO 92 Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, réalisée entre le 3 et le 14 juin 1992, dans la ville de Rio de Janeiro.

II-2.2 Classification des ONGD dans l'hémisphère nord et l'hémisphère sud

Les relations entre les ONG internationales de l'hémisphère sud et de l'hémisphère nord sont analysées par Aristizábal (*in* Teodosio 2002 :27), qui met aussi en évidence les ONG qui appartiennent aux pays en voie de développement. Cependant, l'auteur concentre son attention sur la compréhension des racines historiques, idéologiques et politiques de ces organisations vis-à-vis des pays et continents d'origine. Après l'analyse des ONG qui travaillent à la coopération internationale et au développement socio-économique, Aristizábal adopte la terminologie ONGD – Organisation non Gouvernementale du Développement. Ces organisations sont appelées ONGD du Sud ou ONGD du Nord, selon leur origine, c'est à dire, dans les grands pays capitalistes ou dans les pays en voie de développement.

L'auteur souligne que les ONG sont poussées à agir, ou séduites, motivées par leurs actions, par leur domaine d'influence qui est étendu, varié et hybride. Elles mélangent les méthodes de travail et de réalisation de leurs objectifs humanitaires. Parmi ces motivations, on trouve des valeurs religieuses, politiques ou syndicales, la solidarité, des objectifs internationaux et aussi des objectifs de recherche. Pour comprendre les trajectoires historiques de ces organisations et leurs différentes racines idéologiques, l'auteur classifie en quatre groupes les modèles d'ONGD nées dans les pays du Nord :

i) *Première Génération ou ONGD d'Assistance.* Elles sont nées pendant la deuxième Guerre Mondiale, elles ont comme but de soulager des situations de détresse et de danger et aussi d'agir dans des situations d'urgence et d'assistance.

ii) *Seconde Génération ou ONGD du Développement.* Elles sont apparues pendant les années 60, suivant des orientations théoriques et méthodologiques de développement. Ainsi, elles se sont appuyées sur le déplacement des ressources économiques et technologiques du nord vers le sud.

iii) *Troisième Génération ou ONGD du Partenariat et de la Dénonciation Sociale.* Elles sont apparues pendant les années 70, fortement marquées par des caractéristiques d'action politique. Les actions de coopération cherchaient à augmenter la participation et la consolidation de la société face aux pouvoirs politiques.

iv) *Quatrième Génération ou ONGD de l'Empowerment.* Elles ont surgi dans les années 80, en réalisant des actions via des réseaux formels et informels de

personnes et d'organisations, en ayant toujours comme paramètre la liberté et l'interdépendance sociale.

Toutefois, les origines des ONGD dans l'hémisphère sud sont motivées par des facteurs totalement distincts de celles de l'hémisphère nord. Aristizábal divise en quatre catégories de base les ONGD du Sud:

- *ONG d'Action Directe*. Elles agissent directement dans les communautés cibles, sans intermédiaires. De façon générale, elles s'articulent avec les organisations de base, comme par exemple, les associations de quartier, les coopératives ouvrières, etc. Cette catégorie organisationnelle opère fréquemment dans des programmes liés au champ de l'assistance sociale.

- *ONG Intermédiaires.* Elles sont responsables pour l'établissement des relations, de contacts et l'offre d'assistance technique et administrative afin de capter des ressources internationales et gouvernementales, pour différents domaines d'action.

- *ONG d'Études.* Elles sont composées d'un encadrement formé par un personnel de niveau élevé de connaissances qui fait de la recherche et de l'analyse sur le secteur non gouvernemental, elles travaillent souvent en tant que conseillers auprès des gouvernements.

- *ONG de Défense des Droits de l'Homme.* Elles établissent un réseau de contacts dans de nombreux pays, surtout dans ceux qui violent les droits de l'homme.

Il est clair que les ONG ont besoin d'argent pour survivre. Afin d'obtenir ce financement, elles mettent en place des projets qui seront attractifs pour les organismes financiers. Dans la recherche de financement, les ONG concourent pour obtenir l'argent du projet. Bebbington (2002) souligne que les organisations se doivent de bien choisir leur vocabulaire pour plaire aux donateurs au moment de présenter leur projet.

Leur préoccupation n'est pas seulement de bien choisir leurs mots pour obtenir l'argent du projet, mais, surtout de présenter un bon résultat avec les moyens financiers. Il faut qu'elles montrent « *un résultat d'impact* », comme le souligne Roche (2000 : 15). Afin d'aider les ONG à réussir à arriver à cet impact, l'Oxfam et l'ABONG[13] ont édité un livre démontrant l'importance du travail des ONG. Le but de ce livre est de prouver à la société les améliorations que les ONG ont apportées à la communauté. D'une certaine manière, le livre

[13] ABONG – *Associação Brasileira das Organizações não Governamentais*, http://www.abong.org.br.

sert aussi à aider les responsables des organisations, en montrant quelle est la meilleure façon d'obtenir un financement.

II-3 Le volontaire

Les organisations à but non lucratif, d'après Drucker (1994), ne fournissent pas de biens ou de services à la société, mais elles fournissent un être humain transformé. Les volontaires sont les protagonistes du tiers secteur. Ce sont des acteurs fondamentaux du champ économique à but non lucratif. L'existence du tiers secteur serait fortement compromise s'il n'y avait pas de volontaires, car ils constituent une importante force de travail, à travers un esprit d'équipe, des valeurs intrinsèques de l'individu et, selon Drucker (1997) ils offrent une contribution importante à la société. D'après Roustang, *« Il est éminemment souhaitable que chacun en dehors de son travail rémunéré participe à des activités d'utilité sociale dans la vie associative, qu'il participe à la vie civique locale, à la vie culturelle sous les formes les plus variées » (Roustang 1994 : 40)*.

Afin de stimuler les individus à se porter volontaires pour le développement économique et social dans le monde, l'ONU a lancé la *Journée Internationale des Volontaires* qui a lieu le 5 décembre. Cette date significative a été créée le 17 décembre 1985, par l'Assemblée de l'ONU pour inciter à la participation au volontariat, en invitant tous les secteurs de la société à communiquer sur l'importance du travail des volontaires[14].

II-3.1 Le volontaire, la citoyenneté et les médias

Dans la société actuelle, les mots volontariat et citoyenneté se mêlent, ils sont parfois employés de façon ambiguë, on les utilise presque comme synonymes. En réalité, il faut expliquer que les mots volontariat et citoyenneté recouvrent différentes connotations. Selon les définitions des dictionnaires Le Petit Robert, français, et Aurélio, portugais:

Un volontaire est quelqu'un qui fait quelque chose ou renonce à le faire, de bonne grâce, sans coercition ni imposition de personne ; il le fait librement, suivant sa propre volonté ; sans contrainte ou obligation.

Citoyenneté est la qualité de citoyen, celui qui appartient à une cité ; l'habitant d'une ville ; un être humain considéré comme personne civique, porteuse de droits et de devoirs.

[14] *Portal do Voluntário* (Portail du Volontaire), http://www.portaldovoluntario.org.br/diaIntVol/default.asp.

En effet, le volontaire est motivé par un esprit citoyen, un esprit civique. Il a un rôle à jouer dans la société. Il œuvre pour le bien d'autrui. La relation entre volontariat et citoyenneté est très étroite, mais être volontaire n'est pas une obligation du citoyen, cela dépend de son libre arbitre. Avant tout, la notion de volontaire repose sur le don de soi. C'est un libre engagement dans une institution visant le bien de la communauté. Il ne reçoit pas de rémunération, mais de la reconnaissance.

Ces dernières années, le volume d'informations, d'articles de presse, de magazines et d'émissions autour du volontariat a fortement augmenté. La plupart de la littérature concernant sert à stimuler et à diffuser les aspects considérés positifs de cette forme d'action sociale. Les artistes populaires, les personnalités médiatiques, se sont aussi engagées dans la promotion et la divulgation du volontariat. Les personnalités montrent les améliorations sociales réalisées grâce au travail des volontaires. Les ONG comptent avec de nouveaux alliés, les médias et les célébrités, ayant un grand pouvoir de persuasion.

Les médias mettent en avant les promesses dont sont porteurs les volontaires, c'est à dire, que ce sont les personnes qui peuvent changer le monde, on croit que *« dans les mains du volontaire repose la possibilité d'un monde meilleur* [15]*».* Cependant, il n'y a pas suffisamment d'études qui prouvent que les actions des volontaires ont changé la vie de la population. Dans de nombreux cas, on s'aperçoit qu'agir comme volontaire apporte des bénéfices à l'individu qui cherche à remplir un vide dans sa vie, il a besoin de se sentir utile et il croit qu'il peut améliorer la qualité de vie de son prochain, comme le démontrent les revues *Revista Foco Social* (2008) et *Filantropia*[16] (2008). Et, comme le rappellent ces revues, le champ d'action des volontaires est étendu et varié.

II-3.2 Le bénévole et le volontaire

Dans le monde occidental, le mot « volontaire » est génériquement utilisé pour faire référence à un travail gratuit et sans rémunération. En France, il y a deux mots pour qualifier ce type d'activité : « bénévole » et « volontaire ». Halba souligne que les deux mots sont parfois employés comme synonymes.

> *En français, il existe deux mots – bénévolat et volontariat – qui ont des significations différentes mais sont parfois employés indifféremment et*

[15] Campagne sur le volontariat sur la chaîne de télévision *Rede Globo*, au Brésil.

[16] *Revista Foco Social* et *Filantropia* sont des revues spécialisées du tiers secteur. Elles présentent les organisations, les travaux réalisés et les bénéfices du fait que l'on est un volontaire engagé.

> *abusivement comme synonymes quand il s'agit de qualifier une activité libre et non rémunéré (Halba 2003 : 10).*

Tout d'abord, les mots « bénévole » et « volontaire » ont une même origine étymologique. La différence entre les deux est plus sémantique, vu que pour les deux mots l'altruisme et l'éthique sont la source génératrice de l'activité.

Le mot « bénévole » vient du latin – *benevolus « qui veux le bien »*, le mot « volontaire » vient aussi du latin – *voluntarius « qui veut, volonté ».* En effet, ces deux mots ont la même origine latine « *volo* », vouloir. Laissant de côté cette origine étymologique, actuellement, selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, le mot « bénévole » signifie « *qui fait quelque chose de bonne grâce ; qui est fait gratuitement et sans obligation* » ; le mot « volontaire » signifie « *qui résulte d'un acte de volonté ; qui a, ou marque de la volonté, une volonté ferme* ».

> *Bénévole est toujours connoté positivement, c'est celui qui est animé de dispositions favorables, qui est plein de bonté, qui est favorablement disposé ; en ce sens, il est souvent concurrencé par son doublet bienveillant (Halba in Halba 2003 : 13).*
>
> *Volontaire a trois types d'emploi. Il peut être neutre et désigner tout ce qui est en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire, qui est arbitraire ; qui est fait sans contrainte par un principe de volonté […]. Il peut aussi être connoté positivement ou négativement. Il signifie soit désireux, empressé, zélé, généreux, dévoué, soit impertinent, effronté, libertin […](Halba in Halba 2003 : 13).*

Bien que Halba affirme que les mots sont synonymes, l'auteur présente aussi une différence de connotation dans ces mots. Elle souligne que le mot « bénévole » possède une connotation plus stricte, plus fermée ou même un sens religieux plus moderne ; dans la même dimension, le mot « volontaire » a un sens plus large, une connotation plus militante. Cependant, les deux interprétations sont basées sur le désir de vouloir, soit *vouloir le bien*, soit *vouloir faire*. Que ce soit le bénévole ou le volontaire, tous deux sont des acteurs qui veulent travailler en faveur d'une société plus juste, libre et égalitaire.

Suivant cette description étymologique, les mots « bénévole » et « volontaire » seront employés pour notre recherche selon le contexte, au plus près des définitions données ci-dessus.

Dans les modèles brésilien et anglo-saxon le mot couramment utilisé pour faire référence à quelqu'un qui agit de sa propre volonté et sans rémunération est le mot « volontaire ». Le mot équivalent à « bénévole » en portugais est *benévolo* et en anglais, *benevolent*, mais en fait,

on trouvera difficilement au Brésil un auteur qui fasse référence au volontaire en utilisant le mot *benévolo*.

Dans le contexte français, le mot « bénévole » est fréquemment utilisé. Halba affirme que *« la notion de bénévolat et sa distinction avec le volontariat sont donc éminemment françaises »* (2003 : 13). L'auteur relève l'emploi du mot volontaire dans trois situations distinctes :

i. les volontaires chez les sapeurs-pompiers ;

ii. les volontaires pour le développement : ils vont travailler comme volontaires dans un autre pays, dans les ONG internationales ;

iii. les volontaires civils : ils sont convoqués en période de guerre ou de catastrophes.

II-3.3 Les concepts autour du volontaire, agir gratuitement

Selon l'ONU[17], le volontaire est une personne (homme ou femme, jeune ou adulte) qui, motivée par un intérêt personnel et un esprit civique, consacre une partie de son temps à une activité en faveur du bien être social, sans aucune rémunération. En décembre 1983, le Parlement européen a définit cinq caractéristiques qui définissent le travail du volontaire : *« c'est un travail qui n'est pas obligatoire, qui est socialement utile […], qui n'est pas payé […], qui ne doit pas remplacer mais compléter les structures traditionnelles d'emploi, et pour lequel une infrastructure devrait être créée pour permettre aux volontaires de mener à bien leurs activités »* (Halba 2003 : 41).

Le désir qu'a l'individu d'être volontaire est souvent directement lié à la société. Durkheim (1999), père de la sociologie, analyse la société à travers le fait social, où l'individu est le résultat du milieu social dans lequel il est inséré. On peut identifier cette force de la société sur l'individu, en ce qui concerne le volontariat, dans la culture américaine. Comme l'affirme Tocqueville (1981/1 : 274) *« l'habitant des États-Unis apprend dès sa naissance qu'il faut s'appuyer sur soi-même pour lutter contre les maux et les embarras de la vie […]»*. Comme l'observe Halba (2003), tous les américains sont prêts à être volontaires, indépendamment de leur âge, de leur pouvoir d'achat, de leur religion ou même de la différence de groupes ethniques, en réalité, tous sont prêts à s'engager volontairement.

[17] *Parceiros & Voluntário*, http://www.parceirosvoluntarios.org.br/artigo_30.htm.

Le travail du volontaire dans la société américaine, est lentement influencé par l'économie de marché. Les organisations américaines du tiers secteur sont fortement influencées par des PDG de grandes entreprises qui jouent un rôle de conseiller volontaire. En conséquence de quoi ils apportent dans les organisations à but non lucratif des techniques et des modèles de gestion similaires à ceux pratiqués dans les entreprises privées. Ce sont les mêmes règles, pratiques et coutumes que celles du secteur lucratif dont ils sont issus. L'ajustement de ces organisations aux règles du marché capitaliste est une tendance. Parce qu'elles sont en relation directe avec les organisations rationnelles appartenant à l'État et au marché, la prédominance de la rationalité[18] (Weber 2004) est l'unique manière de maintenir cette relation entre les trois sphères.

LES CONCEPTS DE L'IAVE

Dans l'objectif de renforcer le volontariat, a été fondée en 1970 la IAVE (*International Association for Volunteer Effort*), par un groupe de volontaires de différents pays. La IAVE est une association internationale, non gouvernementale, qui a comme objectifs de promouvoir, renforcer et célébrer le volontariat partout dans le monde. L'association réunit actuellement des organisations de volontaires, des centres de volontariat, entre autres, qui forment un réseau international. Elle possède des membres individuels et institutionnels dans plus de 80 pays[19].

La IAVE a réalisé un congrès mondial en septembre 1990 à Paris, où a été élaborée une déclaration universelle sur les volontaires, qui compte six conditions principales pour définir leur travail.

> *Le bénévole/volontaire (volunteering) est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des options personnelles ; c'est une participation active du citoyen à la vie des communautés humaines et des cités ; il contribue à améliorer la qualité de la vie, à l'épanouissement des personnes, à une solidarité plus grande ; il se traduit dans une action et, en général, dans un mouvement organisé au sein d'une association ; il contribue à répondre aux principaux enjeux de la société pour un mode plus juste et plus pacifique ; il contribue à un enveloppement économique et social plus équilibré , à la création d'emplois et à de nouvelles professions (Halba 2003 : 10).*

18 Selon Weber, plus les relations sont rationnelles, plus elles pourront facilement être exprimées sous forme de normes, soit au moyen d'un contrat, d'un accord. De plus, plus elles sont rationnelles, plus elles sont bureaucratiques. Plus elles sont bureaucratiques, plus il est facile d'exercer le contrôle.

19 *International Association for Volunteer Effort*, http://www.iave.org.

Dans la société occidentale, le nombre de volontaires a augmenté de manière significative au cours des dernières années. L'ONU a contribué largement à cette augmentation dans le monde, en consacrant l'année 2001 comme l'Année Internationale du Volontariat (AIV). Cet évènement a mobilisé de nombreuses personnes et autorités dans un contexte qui a favorisé le volontariat. Le travail du volontaire, qui était presque inexploré, a été beaucoup mieux connu après l'AIV. En janvier 2001, la IAVE a réalisé un nouveau congrès où elle a promulgué une nouvelle déclaration universelle sur le volontariat.

> *Le bénévolat/volontariat est une des pierres de touche de la société civile. Il permet de donner vie aux aspirations les plus nobles de l'être humain – la recherche de la paix, de la liberté, des opportunités, de la sécurité et de la justice pour tous. En cette période de globalisation et de changement constant, le monde devient de plus en plus petit, interdépendant et complexe. Le bénévolat/volontariat – individuel ou collectif – est l'un des moyens pour soutenir et renforcer les valeurs humaines de communauté, d'aide et de services, de permettre aux individus d'exercer leurs droits et devoirs en tant que membres d'une communauté, en apprenant et grandissant tout au long de leur vie, et en réalisant ainsi entièrement leur potentiel humain ; surmonter les différences qui nous séparent de manière à vivre ensemble dans des sociétés saines et hospitalières, travaillant ensemble pour proposer des solutions nouvelles aux défis que nous devons tous relever et pour donner forme à nos destinées communes. Au début de ce nouveau millénaire, le bénévolat/volontariat est un élément essentiel à toutes nos sociétés, il permet de rendre concrète, pratique, effective la Déclaration des Nations Unies que « Nous, les peuples, nous avons le pouvoir de changer le monde. (idem)*

Il est possible de repérer, dans ce dernier texte, un slogan fréquemment utilisé par les médias, l'expression *« le volontaire peut changer le monde »*. Il n'est pas utilisé seulement localement, en France, ce slogan s'applique aussi au-delà de ses frontières, il s'est répandu aux quatre coins du globe et c'est devenu une devise internationale.

D'une certaine manière, chaque individu a déjà joué un rôle de volontaire dans sa vie. Dans les relations familiales, de voisinage et d'amitié, il existe aussi un engagement désintéressé. Cependant, pour comprendre l'univers du volontaire, les chercheurs n'ont considéré que les acteurs qui œuvrent dans les organisations institutionnalisées du tiers secteur, il n'ont pas considéré les activités qui ont lieu en dehors d'une institution. Car, comme le souligne Halba (2003) les activités du volontaire *« sauvage »*, qui ne s'exercent pas dans le cadre d'une institution (association le plus souvent, mais aussi mutuelle, coopérative, fondation, …), sont plus difficiles à cerner.

II-3.4 Les enjeux du volontariat

Un volontaire n'est pas un être doué de pouvoirs surnaturel. C'est un être humain ordinaire, avec ses problèmes, ses angoisses et ses difficultés quotidiennes inhérentes à tous les êtres humains. Le volontaire n'est que « quelqu'un de bien » qui offre son temps en faveur d'autrui. La citoyenneté, l'esprit civique, la solidarité, l'assistance, la bienfaisance, la charité, la philanthropie, la générosité, entre autres, sont des mots employés pour justifier l'engagement volontaire. Le volontaire est un altruiste qui s'intéresse aux problèmes et aux soucis des autres (Fernandes 2000). Un volontaire n'attend pas de profit ; il attend surtout une reconnaissance de la part de la société.

Agir comme volontaire peut apporter des bénéfices personnels inestimables. Selon le Manuel de l'ONG Viva Rio[20], *« le travail volontaire, peut être une opportunité d'expérience professionnelle qui sûrement enrichira le curriculum du volontaire»* et l'organisation gagnera *« l'amélioration de ses services, bref c'est un échange réciproque »*. Les initiatives dans les domaines des loisirs, de la culture, du sport, de l'environnement et des droits de l'homme font partie des actions sociales volontaires. Les motivations pour l'engagement sont les plus diverses : *« faire une thérapie, occuper son temps, offrir des opportunités, connaître des gens, améliorer la qualité de vie de la société, démontrer de l'amour pour Dieu, aider les personnes, donner de l'amour à l'humanité, faire la différence, réaliser le bien pour sauver son âme, faire reconnaître ses aptitudes, chercher une satisfaction personnelle, etc.*[21] ».

À propos des motivations du volontaire, Grzybowski dit que le volontariat peut être de l'*« assistanat »* ou *« solidaire »*. Il insiste sur la solidarité. Selon lui, l'assistanat *« cache une mauvaise conscience »*, on réalise quelque chose pour décharger sa conscience. Il affirme qui celui qui *« assiste quelqu'un »* ne reconnaît pas la personne assistée comme son semblable, il s'instaure une relation de supériorité. Alors que, selon le sociologue, la solidarité est *« un ordre éthique qui n'admet pas le prochain dans une situation d'infériorité, d'inégalité humaine*[22] ». Il souligne que la solidarité est une relation de droits, l'assistanat est une relation de complaisance.

De plus, il y a très souvent des motivations cachées. Théoriquement, une association possède des finalités publiques, mais ses actes peuvent masquer les intérêts particuliers

---

[20] *Manual do Voluntário* (Manuel du Volontaire) – *Rio Voluntário*, http://www.riovoluntario.org.br.

[21] *idem*

[22] Candido Grzybowski est sociologue, directeur de l'IBASE, *Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas*, http://www.ibase.br.

d'un groupe de personnes (Weber 2004). De la même manière, dans cette situation, le travail du bénévole cache des objectifs personnels derrière la fonction communautaire de bienfaisance sociale (Debbasch, Bourdon 2002). Ce serait ce que le sociologue Robert Merton (*in* Berger 2007 : 51) appelle fonctions « *manifestes* » et fonctions « *latentes* ». Les fonctions manifestes sont des fonctions conscientes et délibérées des processus sociaux; les fonctions latentes étant des fonctions inconscientes et involontaires. Il cite comme exemple les associations volontaires aux EUA, où la fonction « *manifeste* » est la sociabilité et la contribution pour le bien public, et la fonction « *latente* » est de conférer des symboles de statut social à ceux qui y participent.

II-3.5 Les défis quotidiens

Malgré de grandes campagnes médiatiques pour stimuler le volontariat, la réalité est plus difficile qu'il n'y paraît. Les institutions ont besoin de volontaires, cependant la gestion, la motivation et l'assiduité sont des problèmes constants pour les dirigeants des organisations du tiers secteur. La littérature sur le secteur couvre aujourd'hui les techniques destinées à la gestion des volontaires. En effet, le modèle de gestion des ressources humaines des entreprises privées a été graduellement adapté au tiers secteur dans la façon de gérer les volontaires.

Les défis commencent lorsque les volontaires entrent dans l'organisation. La sélection et les contrôles sont des moments sensibles, parfois difficiles à administrer. La question est de ne pas indisposer le volontaire par des techniques et des contrôles similaires à ceux des entreprises. En effet, les volontaires ont en général cherché un lieu de convivialité sociale plus agréable pour esquiver le stress et la compétitivité qui caractérise l'environnement de travail dans les entreprises privées. Si jamais ils y retrouvent les mêmes pressions, il est fort probable qu'ils quitteront l'institution à la première occasion.

Teodósio affirme que les organisations ont de grands problèmes en ce qui concerne *« la ponctualité, l'évaluation, la qualification pour le travail proposé et la disponibilité pour réaliser certaines activités»* (Teodósio 2002 : 91). Selon l'auteur, les organisations ont beaucoup de difficultés à établir une procédure pour contrôler et réglementer le travail volontaire. Malgré l'engagement passionnel du volontaire, la poursuite à long terme de son activité est souvent remise en question par le propre volontaire, comme le montre l'**Encadré 4**.

Encadré 4. Maintenir un engagement est le défi du volontariat

Anita Gärtner est la représentante officielle du programme de volontaires des Nations Unies. Dans une interview au journal *Gazeta do Povo* sur le Cercle de Dialogue *Nós Podemos Paraná (*Nous Pouvons Paraná), pour l'accomplissement des Objectifs du millénaire, elle affirme que l'action du volontaire est fondamentale pour atteindre ces objectifs. Elle déclare que toutes les personnes ont quelque chose de spécial à donner, ainsi, naturellement, *"les morceaux s'additionnent et le pays devient meilleur"*. Elle perçoit qu'au Brésil il est facile de mobiliser les personnes pour qu'elles aident dans une action sociale. Le plus difficile, reconnaît Anita Gärtner, c'est de maintenir ces personnes engagées et stimulées, et surtout, tout désistement devient un problème. De la même manière, s'ajoute un autre problème qui est la gestion de tout le processus, organiser les volontaires qui ont adhéré à une cause, déléguer les fonctions, coordonner les résultats. Elle observe que l'indécision à propos du type de travail volontaire à faire est le doute principal de celui qui entre dans le volontariat. Les personnes sont confuses pour déterminer si elles agissent dans une activité se référant à leur profession ou si elles optent pour une activité complètement différente de leur travail.

Source : Adapté de Jedyn (2009).

II-3.6 Le volontaire dans les conjonctures brésilienne, française et anglo-saxonne

Identifier le profil des volontaires n'est pas toujours une tâche aisée. La formation de l'ensemble de ces agents sociaux est influencée par plusieurs facteurs, comme par exemple : le niveau de formation, le revenu, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, etc. Certaines particularités changent en fonction de chaque pays. Bien que le volontariat ait gagné en force et en expressivité au cours des dernières années, on observe encore une disparité dans les informations se référant à ces acteurs sociaux. Au Brésil, on observe que 18% de la population a déjà réalisé un type de travail volontaire. En France, la majorité des volontaires est formée par des hommes de 35 à 54 ans. En Angleterre, l'ensemble des volontaires est dans la même proportion composé d'hommes et de femmes. Aux EUA, plus de 50% de la population travaille comme volontaire.

LE CONTEXTE BRESILIEN

Le Brésil compte un grand nombre de personnes qui réalisent des activités sans rémunération. Les médias promeuvent le volontariat par le biais de la publicité, en utilisant l'image de personnalités populaires. Malgré l'importance du volontariat, les informations disponibles sur cette réalité sont encore vagues. En comparant deux sondages réalisés la même année, on peut constater l'imprécision des données divulguées sur le volontariat brésilien.

En août 2001, l'*Instituto Brasileiro de Opinião Pública et Estatística*[23] (IBOPE, Institut Brésilien d'Opinion Publique et de Statistique) a réalisé un sondage, sollicité par l'Institut *Brasil Voluntário* (Brésil Volontaire). Ce sondage a interviewé 7 700 personnes dans neuf capitales brésiliennes (Fontoura 2003). Selon l'enquête, 18% des interviewés avaient déjà fait (ou faisaient toujours), un type de travail volontaire. L'ensemble du volontariat pour la plus grande partie est composé de personnes de la classe A, 35% ; contre seulement 11% des classe D et E[24]. La nomenclature des classes sociales au Brésil est basée sur le niveau du revenu familial, comme le montre le **Tableau 2**

CLASSES	REVENU FAMILIAL MOYEN MENSUEL	
	MINIMUM	MAXIMUM
Classe A	R$ 6 563,73	
Classe B	R$ 2 012,67	R$ 6 563,73
Classe C	R$ 726,26	R$ 2 012,67
Classe D	R$ 484,98	R$ 726,26
Classe E	R$ 276,70	R$ 484,98

Tableau 2. Nomenclature des classes sociales au Brésil, définie en fonction du revenu mensuel familial. La monnaie en cours au Brésil est le Real (R$).

L'engagement volontaire augmente avec l'âge, 23% des volontaires ont plus de 50 ans. Selon l'IBOPE, les domaines d'action préférés des brésiliens sont l'enfance, la jeunesse et la famille. Seulement moins de 2% des interviewés ont choisi l'environnement et les animaux comme domaine d'action ; 31% préfèrent travailler comme volontaire dans des institutions religieuses et 19% préfèrent travailler dans des activités à but non lucratif rattachées à des universités ou des écoles. Seuls 8% des volontaires ont choisi les ONG pour faire un travail volontaire, un pourcentage aussi bas illustre le faible crédit populaire accordé à ces organisations dans le pays.

Le faible engagement des brésiliens dans les ONG se justifie par ce que montre la presse nationale. Les journaux et les magazines ont trouvé dans le monde des ONG un champ fertile pour les sujets d'articles, les titres faisant normalement référence aux scandales et à la corruption**.** Un exemple actuel est l'ONG *Agora* qui est impliquée dans une affaire de corruption et d'appropriation illégale de biens, comme le montre l'**Encadré 5.**

[23] IBOPE, *Instituto Brasileiro de Opinião Publica e Estatística*, est une grande entreprise privée de sondages.
[24] Selon la définition de l'ABEP, *Associação Brasileira de Empresas de Pesquisa* (Association Brésilienne des Entreprises de Sondage), http://www.abep.org, qui a défini le classement des nouvelles classes sociales brésiliennes, basé sur le revenu moyen mensuel de la famille.

Encadré 5. Qui a besoin d'ennemis ?

Le président Lula est l'ami de Mauro Dutra, gentiment appelé Maurinho par le président. Dutra est un homme de biens, il possède un avion privé, une entreprise et divers patrimoines dans le pays. Dutra est aussi président de l'ONG *Agora,* qui a comme objectif d'assister des personnes démunies, en permettant leur réinsertion sociale. L'ONG a reçu beaucoup d'argent des pouvoirs publics, en plus de dons de la Norvège, pour enseigner les droits de l'homme aux enfants. Comme les faits l'ont démontré, l'ONG n'a pas réalisé ce qu'elle avait promis. Les justificatifs des dépenses ont été produits à partir de fausses factures. Et, selon ce que tout indique, le chef d'entreprise Mauro Dutra et ses collègues ont augmenté leur patrimoine personnel.

Source : Adapté de Oltramari (2004).

En septembre 2001, un mois après le sondage de l'IBOPE, l'entreprise *Datafolha*[25] en a réalisé un autre, publié par la *Revista Amanhã* (Csordas 2001). L'enquête, réalisée en septembre auprès de 2 830 personnes de 127 municipalités de tous les états du pays, a révélé que 83% des brésiliens considèrent que la réalisation d'un travail volontaire est très importante pour le pays, mais seulement 28% ont participé ou déjà participé d'une institution ou d'une campagne offrant des services volontaires à la collectivité.

Quand on les questionne sur leur envie de travailler comme volontaires dans une institution, 48% des personnes ont dit oui. Ce chiffre est supérieur parmi celles qui ont entre 25 et 34 ans (57%), et inférieur parmi les plus de 60 ans (24%). On note aussi une plus grande disposition chez celles qui ont un niveau d'études supérieures (67%). Le principal motif qui amène quelqu'un à réaliser un travail volontaire est l'envie d'aider son prochain (26%), suivi par l'envie d'aider les nécessiteux (25%). Par contre, parmi ceux qui ne souhaiteraient pas travailler comme volontaires, le motif principal est le manque de temps (32%).

Les activités qui attirent le plus ceux qui aimeraient travailler comme volontaires sont dans les domaines de l'éducation (19%) et de la santé (18%). Alors que ce qui attire le moins sont les activités en faveur des patients atteints par le cancer (2%) et les activités environnementales (1%) (*Caderno Especial Volontariado* 2001).

Par rapport aux régions du Brésil, celle qui possède le plus de volontaires est la région sud, avec 16% de la population réalisant un travail de ce type. Viennent ensuite la région nord/centre-ouest avec 13%, la région sud-est avec 12% et la région nord-est avec 9%.

Au Brésil, le volontariat est une pratique héritée des traditions religieuses. Les activités volontaires étaient généralement développées par des femmes, la plupart privilégiées. Elles

[25] *Datafolha Pesquisa* est un institut de sondages, analogue à l'IBOPE.

s'engageaient dans des petits groupes religieux pour des causes telles que l'enfance, les personnes âgées, les pauvres, etc. Dans une interview au journal *Folha de São Paulo*, Landim (2001) affirme *« qu'au Brésil ce qui motive les volontaires ce n'est pas la conscience qu'ils ont réalisé un devoir de citoyen. C'est plus une question de la satisfaction personnelle d'offrir une aide aux personnes nécessiteuses, de la générosité et quelquefois, une obligation religieuse »*. L'affirmation de Landim peut être interprétée sous deux angles:

- d'un côté la domination religieuse dans la société brésilienne où agir en faveur de l'autre est un ordre divin ;
- de autre côté, il représente le sentiment de la population brésilienne de vouloir diminuer la souffrance des plus démunis, conséquence des inégalités sociales.

Dans le pays, le volontariat est devenu un phénomène social dans les années 90, grâce aux impacts de la démocratisation, du retour des exilés, de l'ouverture du pays à la globalisation et aussi grâce à la *Campanha Ação da Cidadania contra a Fome* (Campagne Action de la Citoyenneté contre la Faim). Cette opération de combat contre la faim a été développée par l'IBASE, *Institito Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas*[26] (Institut Brésilien d'Analyses Sociales et Économiques), qui a été créé en 1981. Elle a été fondamentale pour promouvoir le travail volontaire dans le pays.

Récemment a été approuvée une loi reconnaissant ces acteurs sociaux. Le travail volontaire au Brésil a été reconnu en 1998. Selon l'article I de la loi 9.608, *« est considéré comme service volontaire l'activité non rémunérée, offerte par des personnes physiques à des organisations publiques*[27]*»*. La loi affirme que le travail volontaire ne donne pas accès aux droits du travail, et surtout le travail du volontaire ne remplace pas le travail du salarié.

D'après ce qui a été présenté, on manque encore d'informations fiables sur le volontariat au Brésil. L'enquête réalisée par l'IBOPE et par l'institut *Datafolha* présente des résultats encore nébuleux et imprécis. Cependant, malgré les divergences entre les informations, on ne peut pas négliger l'important travail de ces acteurs, promouvant des changements et des améliorations sociales. De la même manière, le combat contre les inégalités, l'injustice sociale et contre la corruption dans la société brésilienne va au-delà du volontariat.

---

[26] *IBASE – Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas* (Institut Brésilien d'Analyses Sociales et Économiques). C'est une institution qui milite pour la démocratie et pour la citoyenneté dans le pays, http://www.ibase.org.br

[27] *Rio Voluntário*, http://www.riovoluntario.org.br

LE CONTEXTE FRANÇAIS

Le contexte associatif français est caractérisé par une grande quantité d'associations au budget très limité qui s'appuient essentiellement sur le bénévolat. En plus de participer aux activités des associations, le bénévole agit aussi dans des fondations, des coopératives et des mutuelles, dans ces deux derniers cas il assume la fonction de conseiller.

> *En France, est considérée comme bénévole toute personne qui intervient dans une association ou une ONG sans percevoir aucune contrepartie financière. De plus, l'activité ne doit pas être considérée comme professionnelle, c'est-à-dire rémunérée, même si des professionnels (les médecins par exemple), peuvent pratiquer leur activité sur une base bénévole (pour aider personnes les plus démunies)* (Halba 2003 :41).

D'après Halba (2003), le corps du bénévolat français est plutôt composé d'hommes entre 35 et 54 ans ; 21% des hommes contre 18% des femmes sont bénévoles. Le cadre du bénévolat est formé par une population aisée et cultivée ; ils ont un niveau d'études secondaires ou supérieures. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les petites villes que dans les grandes villes. Il est plus probable de participer à des activités bénévoles quand on répond aux critères d'âge (entre 35 et 54 ans), d'emploi (salaires élevés) et de niveau d'études, selon Halba *« le bénévolat reste assez élitiste»* (Halba 2003 : 66).

Les hommes sont les plus nombreux à participer en raison de la grande quantité d'associations consacrées aux sport et aux loisirs : la pratique sportive reste encore plus masculine que féminine. L'auteur affirme qu'en milieu rural les femmes s'engagent plus que les hommes car elles sont plus disponibles. Le temps moyen d'engagement du bénévole se situe entre une et trois heures par semaine, sur l'année.

LE CONTEXTE ANGLO-SAXON

Dans le modèle anglo-saxon, il y a deux visions différentes du rôle du volontaire la vision anglaise et l'américaine.

Au Royaume-Uni, 48% de la population a un rôle de volontaire, selon des études faites en 1997. Cette proportion a baissé par rapport à 1991, quand 51% de la population était volontaire. Mais, si le nombre de volontaires a diminué, la quantité de temps d'engagement hebdomadaire a augmenté de 2,7 à 4 heures.

Dans le contexte anglais, les hommes et les femmes s'engagent dans une proportion égale. Le cadre est généralement composé d'individus ayant un niveau d'études supérieures et un

revenu annuel élevé. Proportionnellement, les individus mariés et les employés sont plus motivés pour être volontaires que les retraités et les chômeurs (Giddens, Blair 2002). Les domaines d'action du volontariat anglais sont le sport, les loisirs, l'éducation des enfants, les associations scolaires, la religion, la santé et les services sociaux.

Dans le contexte américain, tout comme le brésilien, deux notes de rapports d'informations ont mis en lumière une contradiction sur le thème.

L'auteur Halba, dans son livre *Bénévolat et Volontariat* (2003) fait référence au modèle américain et pour cela elle utilise un rapport de la *Nation Survey* faite en 1999. Le rapport démontre que 56% des américaines de plus de 18 ans ont une activité volontaire. Les femmes s'engagent plus que les hommes, 69% contre 49%. Dans les classes plutôt privilégiées, les femmes font du volontariat dans des institutions. Par contre, les personnes plus défavorisées sont volontaires au quotidien sans en avoir conscience. Car ce volontariat « invisible » est pratiqué avec les voisins, les amis, en bref, avec les personnes qu'elles côtoient ou qui sont dans le besoin.

Les informations du rapport cité par Halba contredisent celles présentées par Coelho. Dans son livre *« Terceiro setor: um estudo comparado entre o Brasil e os Estados Unidos »* (Tiers secteur : une étude comparée entre le Brésil et les États-Unis, 2002) l'auteur a utilisé un sondage réalisé par Puffer & Meindl en 1995, sollicité par l'organisation *United Way*. Selon ce sondage, le corps du volontariat américain est composé de 68% d'hommes contre 32% de femmes. Le volontaire américain a entre 30 et 50 ans. Le niveau de formation est un facteur important : 83% ont un niveau d'études supérieures. La plupart des volontaires ont 15 ans d'expérience dans le volontariat. Dans la société américaine, être volontaire est une « caractéristique naturelle », mais c'est aussi une « exigence sociale ». Les médias ont fait un travail de publicité sur le rôle du volontaire. Mais, selon Coelho, les hommes sont plus volontaires que les femmes à cause de leurs activités professionnelles : dans la culture américaine, être volontaire est important pour le curriculum vitæ, surtout dans les grandes entreprises.

La présentation des trois différentes conjonctures sociales du volontariat, montre que bien que manifestant des différences culturelles, elles ont des caractéristiques communes. Cependant, malgré la grande quantité d'informations, la réalité sur le volontaire, son comportement et ses actions reste encore très floue, au point qu'il existe des sondages contradictoires. Les informations citées à propos du contexte américain et du contexte

brésilien ont laissé en suspens quelques questions. Peut-être retrouve-t-on ici ce que dit Bebbington (2002), qui affirme que les recherches sur le tiers secteur ont des objectifs prédéfinis. Ou même, qu'il manque au volontaire une identité, et sans identité, il n'existe pas de visibilité (Rifkin 2000).

De la même manière, on observe le manque de définition de critères officiels pour mieux comprendre cette catégorie. Cependant, on a observé dans les trois contextes que la pratique du volontariat est directement reliée au niveau d'études et au pouvoir d'achat. On peut étendre la compréhension d'Halba (2003) sur la réalité française aux autres contextes : le volontariat reste toujours une activité élitiste.

II-4 Considérations finales: les défis des acteurs sociaux

La multifonctionnalité de ces organisations ne peut être négligée. Elles offrent un lien social pour intégrer l'individu isolé par la modernité; elles contribuent à la construction sociale soit d'un pays, soit d'un quartier; elles constituent une option d'emploi alternatif à l'économie de marché. On projette sur ces groupes associatifs la solution des problèmes causés par la société moderne. Cependant, nous avons a observé que ces organisations tendent à la professionnalisation, où prévaut la bureaucratie. De cette manière, certaines de ces expectatives tendent à être négligées, comme le lien social.

Les ONG ont surgi au niveau international, comme une tentative d'apaiser les problèmes parmi les pays d'après-guerre. Du fait qu'elles sont situées en dehors du domaine étatique, elles avaient plus de facilités pour résoudre des sujets déterminés. Elles représentent la catégorie la plus connue du tiers secteur. Ces organisations ont gagné en force dans les dernières années, grâce à la divulgation des médias et des acteurs médiatiques qui font la promotion des actions des ONG. Parce qu'elles agissent dans une lacune laissée par l'État et par le marché, leur champ d'action est large et diversifié. Elles peuvent être classifiées selon le champ d'action de l'organisation.

Les volontaires symbolisent le tiers secteur. Ces individus croient que leurs actions peuvent réaliser des transformations sociales. Des institutions non gouvernementales comme la IAVE ont participé à la reconnaissance et au renforcement de ces acteurs sociaux. Bien que l'importance de l'action du volontaire soit reconnue et malgré sa médiatisation, nous avons observé que le quotidien de ces organisations est plein de défis, et maintenir le volontaire engagé est le plus grand d'entre eux. L'existence de chiffres contradictoires sur les

volontaires, comme cela a été constaté dans les réalités brésilienne et américaine, rend floue l'information.

Les acteurs du tiers secteur font l'objet d'une espèce de mysticisme qui les dote d'un pouvoir surnaturel, comme s'ils étaient capables de résoudre tous les problèmes de la société et de l'individu moderne. On croit que la solitude de la vie moderne, les faiblesses des politiques sociales, l'intégration des exclus peuvent être résolues par les organisations du tiers secteur. Cependant, on s'aperçoit que ces organisations ont une capacité limitée dans les solutions des problèmes. Néanmoins, l'espace social que la société rencontre dans ces organisations pour se fortifier et agir en collectivité est considérable.

Partie II

La France et le Brésil, un regard historique

La France et le Brésil, un regard historique

Cette deuxième partie – **La France et le Brésil, un regard historique** – a comme objectif présenter l´évolution historique de l´économie sociale et solidaire en France et du tiers secteur au Brésil. Elle présentera également l´économie solidaire au Brésil, qui pousse paisiblement. Cette partie a été divisée en trois chapitres.

Le premier chapitre- **En France, la participation émergente de la société** - traite de l'histoire de l'économie sociale et solidaire. Il montre la lutte des travailleurs pour se rassembler, ce qui donne lieu à l'économie sociale à la fin du XIXe siècle. Avec le discrédit de l´économie sociale, l'économie solidaire apparaît au XXe siècle. Actuellement, l'économie sociale et l´économie solidaire jouent un rôle très important dans le maintien de la qualité de vie de la société.

Le deuxième chapitre - **Le modèle brésilien - de la reprise de la démocratie à la question sociale** – traite de l´histoire du tiers secteur qui se confond avec celle de la dictature militaire des dernières années. Les organisations du tiers secteur ont pris de la force avec la rentrée des exilés, qui ont apporté leurs expériences au sein des organisations internationales. Aujourd'hui, le rôle de ces organisations a beaucoup changé. Maintenant, elles ont plus d´espace dans les médias et le gouvernement a créé des règlements pour son affermissement.

Le troisième chapitre - **L'économie solidaire au Brésil** – traite de la réalité et des perspectives de l'économie solidaire au Brésil. Le tiers secteur français est fondé sur l'économie solidaire, caractérisée par des valeurs spécifiques. Dans la société brésilienne, l'économie solidaire commence progressivement à devenir importante. Toutefois, les valeurs ne sont pas exactement les mêmes que celles de la France. L'objectif est de montrer les deux modèles économiques et les différences qui existent entre eux.

Chapitre I

En France, la participation émergente de la société

I En France, la participation émergente de la société

Ce chapitre vise présenter le tiers secteur dans la société française. Les histoires de l´économie sociale et de l´économie solidaire s'entrelacent, caractérisées par la lutte des travailleurs contre le capitalisme. L'économie sociale, formée par des coopératives, des mutuelles et des associations, est le résultat d'une lutte persistante des travailleurs pour le droit d´association. L'économie solidaire est apparue avec l´affaiblissement de l´économie sociale, celle-là ancrée sur la solidarité. Actuellement, l'économie sociale et solidaire joue un rôle important dans la société française.

Le tiers secteur en France se glisse dans l'économie de marché, dépassa le *« ni public et ni privé »* et va au-delà de la bonne volonté des bénévoles. L'économie sociale, l'économie solidaire, l'économie de voisinage, le tiers secteur, parmi d´autres expressions, participe activement de l'économie de marché. Les entreprises associatives répondent à une demande de la société, créent des emplois, prêtent des services et font circuler le capital.

I-1 En reprenant l´histoire

Le tiers secteur français est marqué par la diversité et existe depuis longtemps. Les luttes des travailleurs français pour une meilleure qualité de vie ont des origines au Moyen Âge. Les guildes, les confréries, les corporations d'office et les compagnonnages (associations de solidarité entre les travailleurs) sont leurs ancêtres lointains. Originaires du XIIIe siècle, les associations d'artisans sont restées, sous l'Ancien Régime, la principale forme d'organisation des ouvriers professionnels français et survivent jusqu'à aujourd'hui (Motchane 2007).

Néanmoins, cette liberté d'association a été interrompue par la Révolution Française, en 1789. L'avènement de la révolution a engendré de nouvelles directives pour la société, permettant ainsi que le capitalisme et l'économie de marché soient entrés en France. Les principes révolutionnaires - Liberté, Egalité, Fraternité – envisageaient l'égalité dans le traitement des citoyens. Demoustier affirme que la Révolution Française, en essayant d´offrir un traitement égal aux citoyens, *« décide alors supprimer toute forme d'intermédiaire entre l'individu et l'État, et interdit donc toute coalision et toute corporation (décret d'Allarde puis loi Le Chapelier de 1791) »* (Demoustier 2001 : 20).

Les principes égalitaires ont été proclamés par la Révolution Française, toutefois la bourgeoisie a été plus favorisée par la révolution, pour avoir le domaine des ressources financiers et des moyens de production (Huberman 1986). Face à cette nouvelle réalité,

l'Etat français se trouvait affaibli, vu qu´avec la fin de la féodalité les anciennes règles n'avaient plus de valeur. La libre concurrence du marché s'est établie naturellement, et l'État ne pouvait pas intervenir en faveur des travailleurs.

L'exode rural, l'industrialisation croissante, l'ouverture de l'économie au capitalisme, l'interdiction de toutes formes d'associations solidaires, et d´autres transformations sociales ont laissé les travailleurs et leurs familles vulnérables, affaiblis face à ceux qui détenaient le capital. La loi du député Le Chapelier, de 1791, interdisait toute forme de coalition, soit de loisir, soit de catégorie professionnelle. Néanmoins, certains groupes de travailleurs ont continué à se réunir secrètement, en luttant pour la liberté d´association. À partir de 1830 quelques ouvriers se sont organisés professionnellement, lorsque les premières coopératives sont apparues.

I-1.1 Les utopiques

La brutalité de la révolution industrielle a détruit la vie du travailleur et a attiré l'attention de quelques idéalisateurs socialistes, qui ont été appelés « les utopiques ». Ceux-ci ont observé que le travailleur n'avait pas le retour financier compatible avec leur temps de travail. La conséquence naturelle de la relation « excès de travail et basse rémunération» était , naturellement, l'inégalité sociale et l'augmentation de la misère. La relation sociale entre les ouvriers et les capitalistes a incité quelques idéalisateurs, qui croyaient que la qualité de vie des travailleurs pourrait s'améliorer sensiblement à travers les entreprises coopératives. Ces initiatives représentent historiquement les premiers pas de l'économie sociale, qui ont été plantés au début du XIXe siècle, avec Saint-Simon, Charles Fourier et Pierre Proudhon, parmi d´autres (Huberman 1986).

Saint-Simon (1760-1825) a ébauché la vision d'un système industriel dont l'objectif serait de chercher le meilleur bien-être social possible aux classes ouvrières, réunies en associations de citoyens, dans lesquelles la redistribution équitable des richesses serait la responsabilité de l'Etat. Cependant, Simon jugeait falloir prendre la participation de la classe bourgeoise pour aider à améliorer la qualité de vie de la classe ouvrière

Charles Fourier (1772-1837) inventerai le phalanstère[28], où le partage de biens se donnerait conformément le travail, le capital employé et le talent. Certaine fois il a annoncé qu'il serait à la maison quotidiennement, à un moment déterminé, en attendant n´importe quel

[28] Phalanstère : cela serait les communautés idéalisées par Carles Fourier où chaque individu travailleirait selon ses habilités et gagnerait selon son travail.

philanthrope engagé à lui donner de l'argent pour la construction de la colonie ; il a attendu pendant 12 ans et personne n'est jamais venu (Huberman 1986).

Pierre Proudhon (1809-1865), critique radical de la propriété privée, serait le précurseur d'un système de cercles d'entraide dans lequel l'argent est remplacé par des certificats de circulation, et dans lequel les sociétés échangent des services. Contrairement à Saint-Simon, Proudhon refuse toute intervention de l´Etat.

Cette vision utopique des socialistes est ridiculisée par Karl Marx et Friedrich Engels dans le Manifeste Communiste, écrit en 1848. Marx pense que la seule façon de transformer la société serait grâce à l'action révolutionnaire de la classe ouvrière, du prolétariat. Il critique les penseurs utopistes qui désirent faire une révolution dans la société par des moyens pacifiques, en essayant par le biais de petites expériences, destinées à l'échec, d´ouvrir la voie à « *l'Evangile sociale* ». Et encore, selon Marx, pour réaliser leurs expériences sociales « *ils ont besoin de faire appel à la philanthropie des cœurs et des poches bourgeois*» (Marx, Engels 2008 : 63).

Malgré les résistances au modèle associatif, celui-ci s'est renforcé progressivement grâce à leurs idéalisateurs. Parmi eux, Philippe Buchez, disciple de la pensée de Saint Simon et de Charles Fourier. Il a conçu à partir de 1840 le journal L'Atelier « *journal écrit par les ouvriers pour les ouvriers* ». Le journal encourageait le renforcement des initiatives professionnelles, et encourageait aussi les travailleurs à s´organiser, à se battre pour leurs droits. À travers les expériences associatives, Philippe Buchez « *formule ainsi le principe des réserves impartageables* » (Demoustier 2001 : 22), qui est l´une des caractéristiques de la société associative.

Selon Azam (2003), la recherche de la solution des problèmes que l'entreprise cherchait, passent naturellement par les courants socialistes et par la pensée marxiste. L'auteur souligne que le mouvement ascendant du travail et les changements sociaux qu'ils pourraient exercer a introduit une connotation à l´économie sociale comme un projet de résolution des questions sociales. Comme si s´était possible de concilier la justice et l´intérêt, la justice et la liberté, quelque chose comme « *une troisième vie entre le socialisme et le libéralisme, entre individualisme et collectivisme* » (Azam 2003: 153).

I-1.2 Contextualisant la lutte

La Révolution Industrielle initiée à Londres à la fin du XVIIIe siècle a provoqué des changements radicaux dans la manière de vivre du travailleur. L'homme a été forcé de quitter le terrain pour chercher l'emploi dans la ville. Les capitalistes détenaient le processus productif, les machines, la matière première et la main-d'oeuvre. Le travailleur est devenu l'otage de cette nouvelle réalité. Il y avait des surplus de main-d'œuvre. Le travailleur était soumis aux règles imposées par le capitaliste ; pour qu´il réussisse à survivre il travaillait quatorze, parfois seize heures par jour. Le cadre de travail était insalubre. La rémunération était par heure. Des enfants et des femmes travaillaient dans les mêmes proportions avec des salaires inférieurs. Beaucoup d´ouvriers étaient mutilés par les machines, sans aucune indemnisation. Le contexte social dans lequel le travailleur était inséré était de complète exploration.

L'histoire de la lutte des travailleurs français pour le droit de s'associer s´entrelace avec les exigences des mouvements des ouvriers. En France, l'interdiction de s'associer a eu lieu en 1791, à travers la loi du député Le Chapelier. La Grande-Bretagne a suivi l'exemple de la France. En 1799, le Parlement anglais, par l'intermédiaire du *Combination Acts* a interdit toute manifestation ouvrière, grève ou même association des travailleurs. Cette décision a été également soutenue par le mouvement appelé Luddisme, où les travailleurs cassaient les machines à tisser des ateliers (Silveira 2000).

La fin de la société agricole a enlevé l'autonomie et le maintien du travailleur. Dans la société industrielle l'ouvrier est devenu une annexe de la machine, appartenant au capitaliste qui le rémunérait par son temps de travail. Le surplus de ce qui était produit par le travailleur, allait directement au capitaliste. L´employé se satisfaisait d´honorer et respecter le propriétaire du capital, soigner les machines et produire le maximum possible dans le temps de travail. Aller contre le système était considéré crime.

Pour améliorer sa qualité de vie et combattre cette oppression, la seule option viable pour l'employé était se joindre avec d´autres travailleurs, mais cela était interdit. La lutte de la classe ouvrière a été fomentée et a eu la participation de Karl Marx, un acteur clé dans les coulisses, propageant des valeurs, des concepts et des idées. Le Manifeste du Parti Communiste, de 1848, de Karl Marx et Friedrich Engels, dessine une nouvelle société avec la construction de nouvelles relations sociales. Dans cette perspective, les auteurs incitent les travailleurs à lutter pour leurs droits, négliger les normes et font appel aux travailleurs à se joindre «*Prolétaires de tous les pays, unissez-vous*» (Marx, Engels 2008 : 66).

I-2 Les avances historiques dans la liberté associative

L'histoire du développement et du renforcement de l'économie sociale et solidaire dans la société française se confond avec les conquêtes associatives des travailleurs. Dans cette partie du chapitre, on cherche à identifier les principales dates et les agents sociaux qui ont permis l'avance de ce modèle économique dans la société française. Faire le rapport définitif et exhaustif des dates qui ont marqué l'évolution de l'économie sociale serait fatigant et prétentieux. Cependant on a l'intention de ponctuer les moments historiques qui ont permis l'avancée, comme montré par Demoustier (2001), Lipietz (2001), Vienney (1994).

I-2.1 Les luttes et les réalisations, de l'Empire à la République

La période du Second Empire a été marquée par une dictature draconienne contre la liberté d'association des travailleurs. Dans cette période beaucoup de leaders ont disparu, ont été assassinés, il régnait sur la société la coercition et la peur. La répression contre les travailleurs était grande, la loi protégeait les employeurs qui, malgré son infériorité numérique, avaient plus de facilité de se réunir. Encore dans le Second Empire, à partir de 1850, quelques sociétés de secours mutuels ont été autorisées, lorsqu'elles étaient reconnues et présidées par des notables (préfets, maires, curés). Avec la fin du Second Empire, les ouvriers voient de nouvelles perspectives pour la liberté d'association.

La Troisième République est moins rigide par rapport avec la loi des associations. En 1844, Napoléon III publie un texte à fin de mettre fin à la pauvreté soutenu sur les travailleurs urbains. Il envoie une délégation de travailleurs à Londres, en 1862, où le syndicat était déjà reconnu. En 1864 une loi reconnaît aux travailleurs français le droit à la grève, une avance dans leur liberté d'expression.

La Troisième République a également apporté de nouvelles perspectives, en 1875 une loi, qui a permis la reconstitution du mouvement ouvrier, a été éditée. Par initiative de Waldeck Rousseau, la liberté syndicale a été autorisée en 1884, en visant défendre les intérêts des professionnels, vingt ans après la reconnaissance de la liberté du travailleur de faire la grève. Les coopératives de consommation, de production et de crédit ont été autorisées en 1867, elles avaient comme but augmenter le revenu du travailleur.

Les mutuelles de santé, les sociétés de secours mutuel, ont été reconnues par la charte de la mutualité qui a été promulguée en 1898. Selon Demoustier la charte « *distingue les sociétés libres, les sociétés approuvées et les sociétés reconnues d´utilité publique : les sociétés libres, créées sur simple déclaration, ne nécessitent pas d'autorisation préalable mais sont privées d´une partie de*

la personnalité civile ; les sociétés approuvées sont soumises à un contrôle administratif pour veiller à là bonne utilisation des aides publiques ; les sociétés reconnues d´utilité publique peuvent recevoir des dons et des legs des particuliers » (Demoustier 2001 : 27).

La naissance et le renforcement des coopératives et des mutuelles ont attiré l'attention de la société à la naissance d'un nouveau modèle économique, marqué par des caractéristiques associatives et qui apportaient un nouveau concept de gestion. En 1900 a eu lieu l'Exposition Universelle Parisienne, qui a apporté comme thème le progrès industriel et son côté social. Dans cet événement, le nom «Economie sociale » a été établi pour englober les deux nouveaux modèles économiques émergents : les coopératives et les mutuelles. La création de l'expression «économie sociale » a été favorisée par la thématique de l'Exposition Universelle et aussi ancrée dans la nécessité de créer une identité à la nouvelle économie.

L'arrivée du XXe siècle a apporté la liberté d'association en dehors du lieu de travail. En 1901 la loi 1901 a été promulguée, une grande «loi de liberté », permettant toute forme d'association. Malgré non-admises, les initiatives associatives arrivaient de longue date. Demoustier (2001) montre qu'en 1902, Charles Gide avait déjà un enregistrement de 45000 associations en activité (politiques, sportives, culturelles, éducatives), certaines exerçaient leurs activités depuis longtemps.

I-2.2 Les transformations sociales et les associations

Au début du XXe siècle les coopératives se sont renforcées ; malgré leur faible reconnaissance, elles travaillaient dans différents secteurs de la société. Dans cette période les coopératives d´achat ont gagné de la force, en luttant contre le haut coût de vie ; au contraire des coopératives de production, qui ont eu leur croissance stagnée. Les coopératives agricoles ont été motivées au développement par les coopératives de crédit. Les transformations de ce modèle économique ont été les résultats dans les changements de la façon de vivre.

Les nouvelles exigences, une conséquence des transformations sociales et industrielles, ont fomenté le renforcement des associations professionnelles. Deux exemples précis qui illustrent cette réalité sont présentés par Demoustier (2001) : le premier exemple est *Les Presses Universitaire de France*, constituée comme coopérative en 1921, visant répondre aux besoins académiques des universitaires ; le deuxième exemple vient de la *Mutuelle*

d'assurance des instituteurs de France (MAIF), créée en 1934, lorsque l'automobile a commencé à gagner du terrain dans la société et il était nécessaire une protection sociale de faible coût.

I-2.3 L'économie sociale devant une nouvelle société

Le terme économie sociale, crée en 1900, impliquait initialement les coopératives et les mutuelles, ensuite les associations. L'expression avait dans son essence la représentation d'une lutte sociale, toujours en cherchant l´amélioration de la qualité de vie du travailleur. Dans certains moments historiques ces organisations ont symbolisé la résistance, soit au pouvoir de l'État, soit au domaine du capitalisme, voire l'appauvrissement massif du travailleur. Cependant, les entreprises associatives ont été contraintes de réviser leurs rôles sociaux, pour trouver une nouvelle place dans la société en raison des changements politiques, économiques et sociaux de la première moitié du XXe siècle.

Lipietz (2001) note qu'après la Seconde Guerre Mondiale, l'Etat était en faillite, il avait un haut taux de chômage, d'exclusion sociale et il était nécessaire de reconstruire le pays. A ce moment-là, les entreprises de l'économie sociale sont devenues des collaboratrices de l'Etat, elles aidaient à reconstruire la nation. Lipietz (2001 : 47) affirme que « *l'économie sociale est une sorte de sous appareil d'État* ». Demoustier (2001 : 43) affirme que « *[…] les entreprises collectives d´après guerre s'inscrivent plus dans la perspective d´un partage des fruits de la croissance que dans contestation du capitalisme : de fait, elles aliment la croissance économique […]* ».

À cette époque, en travaillant pour la reconstruction du pays, les entreprises de l'économie sociale ont perdu leur esprit critique contre le capitalisme et ont commencé à suivre les règles du marché, même si cette catégorie d'entreprises n'existait pas encore juridiquement, car l'expression économie sociale a été reconnue dans le droit français au début des années 1980 (Vienney 1994). Pour se différencier de la catégorie existante, il apparaît un deuxième niveau d´économie sociale, en agissant dans des divers projets, tels que: l´action caritative, l´insertion par l'économique, la création des nouvelles activités économiques, etc.

I-2.4 La solidarité fomente l'économie solidaire

Dans les années 80, l'État Providence a traversé une crise économique, en conséquence il a eu un haut taux de chômage et d'exclusion sociale. Dans ce moment l'expression économie sociale était discréditée, car elle jouait selon les règles du marché. Elle n'avait plus les conditions de répondre aux besoins de la société. Pour trouver une solution, la société civile

a agit par le biais d'un nouveau modèle organisationnel, d´abord désigné comme économie alternative, ensuite désigné comme économie solidaire.

Le nom économie alternative a été employé en raison de l'engagement de la société civile dans des nouvelles causes : l'environnement, le développement locale, le social. Les objectifs de cette nouvelle économie étaient de combattre l'invasion du libéralisme et d´aider les moins favorisés. La solidarité, pour le prochain, a encouragé le développement de ce nouveau modèle économique. Donc, l'économie alternative est devenu l'économie solidaire. Une référence de cette nouvelle économie est le Système d´Echange Local (SEL), un système alternatif au système dominant de l'économie de marché, qui permet à ses membres l'échange de biens ou de services sans avoir besoin de la monnaie traditionnelle.

L'économie solidaire s'est renforcée dans la société, s'est développée parallèlement à l'économie sociale. Avec l'évolution de ces modèles économiques, on a essayé de réglementer les catégories organisationnelles, en les identifiant aux modèles économiques connexes. On a constaté qu'en tous les deux cas les organisations cherchent de l´argent public et privé à fin de maintenir leurs actions, ce qui rend difficile une identification précise. « *En effet, l'une des principales caractéristiques de l'économie sociale et solidaire est la mixité des ressources financières, privées et publiques, puisque ses structures tirent des revenus à la fois de la vente de leurs services, mais aussi des subventions publiques* » (Alternatives Economiques 2003 : 13).

Les tentatives de réglementer et de créer des lois destinées à encadrer cette nouvelle économie ont attiré l'attention du Président du Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA), qui a transmis une lettre déconseillant une nouvelle loi, qui selon lui, pourrait créer « *plus de confusions que de solutions* » (Lipietz 2001 : 54). Le nom est devenu consolidé : économie sociale et solidaire. Toutefois la pluralité du concept persiste.

Malgré le dilemme conceptuel, on ne peut pas ignorer que l'économie sociale et solidaire agissent dans des nombreux secteurs, en fournissant des services à la société. Cette économie n'est que le résultat d'une inefficacité de l'État. Les personnes cherchent dans ces organisations le loisir, la culture, la santé, la sécurité.

I-2.5 Le CNLAMCA, des nouveaux règlements et des nouvelles initiatives

Dans les années 70 il a y eu une augmentation significative dans les taux de chômage. Les associations et les coopératives de l'économie sociale et solidaire ont servi comme des laboratoires d'entreprises, en innovant dans la manière de combiner la formation professionnelle et la production. Les coopératives ont réinventé des nouvelles façons d'agir et de pratiquer l'insertion sociale. Les associations ont innové dans la charité. Il apparaît également le Comité National de Liaison des Activités Mutualiste, Coopératives et Associatives (CNLAMCA), sous l'initiative du Groupement National de la Coopération (GNC) et de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui a renforcé le développement de l'économie sociale.

Durant cette période, on a favorisé des politiques publiques pour la génération d'emploi, en stimulant le renforcement des Sociétés Coopératives Ouvrières de Production (SCOP), qui offraient aux chômeurs la possibilité d'insertion. Les SCOP combattaient le chômage et la fermeture d´entreprises; elles revendiquaient aussi la réintégration des travailleurs moins qualifiés au marché professionnel. Les SCOP ont agi comme des sociétés expérimentales, en mélangeant l´intégration sociale, l´autogestion, le travail et la motivation.

Contrairement aux attentes initiales, on a pu observer que les SCOP n'étaient pas préparées à insérer les travailleurs moins qualifiés, due à leur faible capacité de se gérer eux-mêmes. La perception de cette nouvelle réalité a exigé, de la part des gouvernements, une mise à jour de la loi des SCOP. Elles sont des sociétés commerciales qui peuvent choisir l´utilisation du statut de Société à Responsabilité Limitée (SARL) ou de Société Anonyme (SA).

Outre les SCOP, les entreprises intermédiaires et les associations intermédiaires ont également servi comme des laboratoires d'expérimentation, une pratique empirique sur les modèles associatifs, leur gestion et leurs objectifs. Ces organisations ont eu une représentativité significative à la fin des années 70, ce qui a attiré l'attention des gouvernements pour une nouvelle réglementation.

En 1985 les entreprises intermédiaires ont été reconnues, avec l'encouragement et la reconnaissance juridique de ce modèle d'organisation. En 1986, une nouvelle loi sanctionnait les Entreprises Intermédiaires et stimulait la création des Associations Intermédiaires. Malgré la nouvelle législation, quelques Entreprises Intermédiaires ont continué à agir par l'intermédiaire de la loyauté de certains membres. Elles se sont adaptées

aux changements, et en 1988 le nom a été changé aux Entreprises d'Insertion. Ces organisations ont été bénéficiées d'un financement public, en visant à l'intégration et l´accompagnement social. Après les changements dans la législation, il a été constaté que, entre 1990 et 1995 le nombre des Entreprises Intermédiaires a doublé, parmi lesquelles 70% sont associatives.

Les Associations Intermédiaires ont été reconnues en 1987. Ce modèle d'organisation ne vise pas à créer sa propre activité, mais de placer les chômeurs à la disposition des autres. Elles agissent comme des agents intermédiaires entre les chômeurs et le marché. Elles servent comme porte d'entrée au marché, en luttant contre l'exclusion sociale.

La définition de l'expression institutionnelle de l'économie sociale étant donné comme *« l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes »* (Demoustier 2001 : 53) est apparue en 1981, avec l'arrivée au pouvoir du Parti Socialiste. La création d'une Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale (DIES) avait comme but faciliter le développement de ces organisations.

I-3 L'économie sociale et solidaire et le tiers secteur

Dans les années 80, une nouvelle catégorie d'organisation naît de la société française : l'économie solidaire. Elle est le résultat du combat contre le chômage et l'exclusion sociale. La société française absorbe un nouveau modèle économique, et l'économie sociale et solidaire se développent ensemble. L'expression tiers secteur est peu employée dans la bibliographie française. Elle se réfère au *« tiers secteur de l'économie sociale et solidaire, et plus particulièrement du monde associatif »* (Alternatives Economiques 2003 : 13).

Afin de différencier ces organisations Lipietz (2001) a proposé la création d'un label, *« un type idéal »* pour les entreprises du tiers secteur à vocation sociale. Le but de Lipietz était de distinguer les nouvelles catégories d'organisations du tiers secteur en les différenciant de l'économie sociale et solidaire. En conséquence des démarches historiques et des principes qui ont rendu possible la consolidation de l'économie sociale et, ensuite, de l'économie solidaire, il peut dire que l'économie sociale a été la première vague du tiers secteur français et l'économie solidaire la deuxième vague.

En raison de la relation qui est déjà forte entre ces deux vagues et le marché, Lipietz propose un nouveau label destiné à identifier la troisième vague d'organisations du tiers secteur en France. Il affirme qu'une association n'a pas forcement un but social. L'auteur

propose un label au nouveau modèle économique, un mélange qui englobe l'économie sociale et solidaire. Selon lui, le tiers secteur à but social repose, quant à ses objectifs, sur l'économie solidaire, et quant à son mode de gestion, sur l'économie sociale.

Demoustier, différemment de Lipietz, affirme qu'en raison de l'approche de Salamon (2000) de l'Université Hopkins, le tiers- secteur est caractérisé par des activités non marchandes « *donc seules les associations doivent y figurer, car supposées non marchandes […]* » (Demoustier 2001 : 112), les coopératives et les mutuelles en sont exclues, vu qu'elles jouent un rôle sur le marché. Mais, il faut bien se rappeler qu'il existe des associations qui ont des activités marchandes et qui cherchent à faire du profit, donc toutes les associations n'appartiennent pas à l'économie solidaire (Debbasch, Bourdon 2002).

L'évolution de l'économie sociale et solidaire et ses résultats sur l'économie de marché s'affrontent avec le concept du tiers secteur. Forel affirme que « *le tiers secteur aux années soixante-dix, l'économie solidaire aux années quatre-vingt et le secteur de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui* » (Fourel 2001 : 11). Selon lui, les entreprises d'économie sociale et solidaire interviennent dans des domaines qui ne sont pas explorés pour le marché et qui sont laissés de côté par l'État.

I-4 Les entreprises associatives

Les entreprises d'économie de capital fondent ses activités sur la relation de production de biens, qui sont échangés par de l'argent. La relation entre les salariés et l'entreprise est régie par un contrat dans lequel le travailleur s'engage par le salaire. L'employeur capitaliste cherche le profit et les décisions sont centralisées.

L'expression entreprises associatives est employée pour faire référence aux coopératives, aux mutuelles et aux associations de l'économie sociale et solidaire, dont la caractéristique majeur est l'association des individus. Ces trois modèles d'organisation agissent dans la société de manière significative, ont des valeurs et principes communs, mais les critères des statuts sont différents.

Les Coopératives sont des groupes de personnes qui poursuivent des objectifs économique, social ou éducatif communs. Elles sont administrées par ses propres membres, la base c'est l'égalité des droits et les obligations entre les membres. Pour effectuer des activités telles que la fourniture de crédit, la transformation ou la distribution de produits, les coopératives ont besoin de capital. Elles ont une forme juridique de société de capital (type SARL ou SA).

Les Mutuelles ont pour but de garantir à l'individu la protection contre les risques sociaux, soit pour la santé, un incendie ou même un accident de voiture. Elles n'envisagent pas le profit en ajustant les cotisations et les prix selon les caractéristiques individuelles.

Les Associations existent à partir du moment où un groupe de gens se réuni pour faire quelque chose d'une forme systémique, même qu'elle ne soit pas déclarée. Selon la loi 1901 une association met en commun deux ou plus personnes, d'une manière permanente qui cherche un autre objectif que la lucrativité. Les associations représentent le grand groupe de l'économie sociale.

Les Fondations sont considérées par l'Union Européenne comme appartenant à l'économie sociale et solidaire. Dû à *« la faiblesse des fondations »* (Lipietz 2001 :45) dans la société française, cette recherche ne touche pas ce modèle d'organisation.

Une des caractéristiques de base des entreprises associatives c'est l'adhésion de ses membres, ce qui peut se passer de plusieurs manières. Les mutuelles et les associations sont des groupes de personnes qui demandent un engagement du membre, soit financier, soit de temps, des compétences, de travail, entre autres. Les coopératives, différemment des antérieurs, sont des sociétés de capital constituées par des réunions des parties sociales concernées.

I-4.1 L'identité des entreprises associatives

Les entreprises associatives sont intégrées dans la société française. Demoustier (2001) affirme que tous les Français y participent, conscients ou non. Elles détiennent un poids social très important dans la société et agissent sur plusieurs secteurs de l'économie : de l'action sociale à l'action charitable, des associations d'éducation aux associations de tourisme, des coopératives d'achats aux coopératives de production, et encore de nombreuses mutuelles de protection.

L'expression économie sociale a été reconnue par le droit français à la fin de l'année 1981 pour designer *« les coopératives, les mutuelles et celles des associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes »* (Vienney 1994 :3). La Charte de l'économie sociale, de 1980, permet d'identifier les principes de base fondamentaux qui régissent les entreprises de l'économie sociale. Dans l'économie associative la base est l'être humain, l'individu est plus important que le capital et les principes de la justice sociale sont

respectés. Les principes administratifs et juridiques sont développés en respectant l'être humain.

Avec l'objectif de créer une identité commune aux organisations et leurs membres, le CNLAMCA a défini les principes spécifiques qui rassemblent les entreprises coopératives, mutualistes et associatives (Demoustier 2001 : 92) :

- le caractère démocratique de la gestion « *un homme une voix* » ;
- la libre adhésion ou « *portes ouvertes* »;
- l´indépendance politique ;
- le but non-lucratif;
- la transparence de gestion.

Au-delà des principes qui identifient les entreprises associatives, être une entreprise qui appartient à l'économie sociale comprend l'insertion dans un ensemble de facteurs qui sont en pleine mutation. Les projets sont évalués régulièrement pour que la dimension sociale se retrouve dans l'activité économique. La force de l'économie sociale apparaît par les chiffres (INSEE 2009) : 10% d'ensemble des salariés sont de l'économie sociale et solidaire ; en 2006 l'économie sociale avec les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations a embauché 2,1 millions de salariés à travers 200 000 établissements. Les associations sont les principaux employeurs, avec 1,7 millions de salariés et représentent 80% des employeurs de l'économie sociale. Les femmes représentent la plus grande partie du personnel à temps partiel. Les principaux domaines concernés par les associations sont l'action sociale, l'éducation, la santé, le sport et la culture.

I-5 Les Associations

> *La loi 1901 définit l'association comme la « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices » (Debbasch, Bourdon 2002 : 33).*

Les associations représentent le plus grand groupe de l'économie sociale et solidaire. Elles ont été autorisées à partir de la loi 1901, après une très longue période draconienne, de forte répression contre les initiatives associatives. Elles représentent la conquête des travailleurs. Elles représentent la maturité et l'autonomie du citoyen face à l'Etat, qui se sent menacé par le pouvoir de la collectivité. Les associations créent un espace de construction d'une société

plus juste et renforcent la démocratie. Au-delà de ces caractéristiques, Laville (2002) rappelle que les associations sont des structures d'organisation qui peuvent se mobiliser pour corriger les imperfections du marché.

Les associations font partie du quotidien français. Michel (2007 : I) démontre qu'en 2007 en France, « *1 million d'associations qui emploient 1 million de salariés à temps plein et presque autant de bénévoles, ce qui représente un poids économique comparable à celui de l'agriculture* ». Et présente encore que deux tiers des Français font confiance aux associations, et 42% souhaitent que leur poids dans l'économie se renforce. Les associations ont comme priorité améliorer la transparence financière, comme font les entreprises, de façon à stimuler la confiance de la population. Le principal capital de ces organisations est la fiabilité.

L'association est un lieu d'exercice de la citoyenneté, de respect aux différences et de construction d'un meilleur avenir. Elle est issue d'un accord réciproque entre un groupe de personnes qui unissent leurs efforts volontairement pour un but commun. La création d'une association envisage suppléer un besoin, soit-il collectif de la société ou des membres du groupe associatif. Les parents des enfants handicapés s'engagent dans la vie associative, les écologistes à travers l'association veulent protéger l'environnement, les exilés politiques retrouvent des forces dans la vie associative, les individus bénévoles trouvent dans l'association une manière d'aider son proche. Les mobiles individuels pour la formation d'une association sont les plus différents, et ne concernent pas la recherche.

L'association comprend un groupe de personnes qui travaillent par un objectif commun, ils se rassemblent régulièrement et on y trouve la participation des volontaires. Ce groupe peut agir sans la création légale de l'association (sans déclarer personne morale). Pourtant si l'association est réglementée, elle doit suivre les déterminations de la loi 1901. Une association loi 1901 couvre une demande publique ou collective dans le domaine privé, encadré dans le droit privé.

Une association loi 1901 doit avoir un statut qui montre aux associés ses règles et normes et qui explique quelle est la finalité de l'association. Premièrement il est permis la création de n'importe quel type d'association, pourvu que ce soit un « *objet licite* » (Debbasch, Bourdon 2002 : 50). La participation dans l'association a lieu par l'adhésion, il vaut le principe portes ouvertes, où initialement tout individu peut adhérer.

Au début quand les associations sont apparues, les travaux étaient développés seulement par des volontaires engagés. Cependant, ce modèle d'organisation s'est agrandi. La société

et les pouvoirs publics se sont aperçus de la force de l'action des associations. Il y a eu une augmentation de la demande et graduellement ces organisations se sont rendues professionnelles, le bénévole ne faisait plus partie de la scène et y est entré le salarié. Les associations sont devenues des employeurs, une entreprise, embauchant la main d'oeuvre spécialisée et non plus s'appuyant seulement sur la bonne volonté des bénévoles.

Si au début l'association cherchait un lieu de convergence, où elle réunirait le volontariat, la bonne volonté, la préoccupation avec l'autrui, l'engagement et la militance, l'évolution du procès a conduit l'entreprise au-dedans de l'association, au rationalisme et à la bureaucratie (Weber 2004/1). Le quotidien de ces organisations est fondé dans l'administration bureaucratique. La fonction et le poste ne sont pas centrés sur l'individu, au contraire, c'est l'individu qui occupe la fonction et le poste dans la structure (Chiavenatto 1983). L'association actuelle se retrouve dans un dilemme, elle doit concilier le rationalisme de gestion avec une activité sans intérêt économique. Malgré les transformations sociales et les changements administratifs, le principe de la non lucrativité se maintient.

I-5.1 La Recherche Matisse

La croissance et la force des associations dans la société française ont obtenu une nouvelle forme et une autre direction. Tchernonog et Hély (2003) ont présenté quelques formes d'actions associatives, basées sur l´enquête Matisse 1999. Les auteurs ont montré une recherche statistique réalisée dans toute la France, avec près de 13000 associations. Cette analyse montre la position actuelle de ces organisations dans la société.

En utilisant la recherche Matisse comme base, les auteurs ont montré l'existence de trois catégories d'associations qui répondent à de différents intérêts sociaux. Initialement la recherche a vérifié la motivation de l'engagement des personnes, qui peut être d'intérêt général (public) ou d'intérêt des membres (collectif).

Une association peut servir à l'intérêt collectif des membres, elle a comme but satisfaire les besoins (physiques, psychologiques ou émotionnels) des participants, comme par exemple une association destinée à l'observation des oiseaux exotiques. Une association peut servir à l'intérêt général du public, elle a comme objectif répondre aux besoins de la société en général, par exemple, une association qui sert les enfants défavorisés d'un quartier de la banlieue.

Également, dans ce domaine, Tchernonog et Hély (2003) ont observé que ces organisations ont une importance économique et sociale différente, en répondant des exigences segmentées et en construisant des tissages distinctes avec les pouvoirs publics. En outre, l'analyse a permis d'identifier *« a grosso modo »* les catégories associatives, qui sont :

- les associations des militants;
- les associations de membres ;
- les associations gestionnaires de l'équipement ou du service.

Les associations militantes représentent 30% de l'échantillonnage. Elles répondent à une demande d'intérêt général. Elles se composent (dans sa majorité) d´associations humanitaires et d´associations d'opinion, d'expression, de représentation. Les associations militantes ont une solide structure de réseau social, des réseaux formels, même de coordination au niveau fédéral. Parmi les modèles associatifs, les associations militantes ont une structure solide en réseau international, et une interaction importante auprès des pouvoirs publics. Ces organisations trouvent la légitimité de leurs actions dans la sphère publique.

Les associations de membres représentent 56% de l'échantillonnage. D´une manière générale elles sont des petites organisations, avec moins de cinq ans d'existence, appuyées sur le travail du bénévole et avec un poids économique faible. Ces associations sont fondées sur les intérêts de leurs membres, elles travaillent dans le domaine du loisir, du sport, de la culture, entre autres. Elles défendent l'opinion de leurs membres, luttent pour leurs droits et intérêts. L'utilité sociale d'une association avec ces caractéristiques, pour satisfaire l´intérêt de leurs membres, est basée sur la référence de la sphère privée.

Les associations gestionnaires d'un équipement ou d´un service représentent 14% des associations. Si bien qu´elles aient une petite représentativité devant les autres modèles, elles sont celles qui possèdent le plus grand budget et la gestion la plus professionnelle, avec une faible participation des bénévoles. Elles représentent le modèle associatif qui emploie le plus, elle a un effectif d´employés, dans lesquels le Contrat à Durée Déterminée (CDD) et le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) représentent la plupart des contrats. Ces associations ont une forte influence économique dans l'éducation, l´insertion, l´action sociale et la santé.

Les associations se trouvent dans une sphère brumeuse. Elles sont des personnes morales de droit privé, elles cherchent des fonds provenant de diverses sources (le gouvernement est le premier d´entre eux), elles répondent à une demande publique et elles ne visent pas la lucrativité. Elles se constituent à travers du bénévolat ; avec le passage du temps, les associations passent par une mutation. Peu à peu la figure du bénévole disparaît, et entre en scène le salarié, les associations deviennent des employeuses. C´est pourquoi les associations sont confrontées aux mêmes problèmes d'une société d'économie de capital, qui agit dans la rationalité et cherche la lucrativité. Néanmoins, ces problèmes se produisent dans la sphère associative, d´où vient la gestion désintéressée.

Dans la sphère associative l'idéal c'est que la donation prévale, l'engagement du bénévole et le temps dévoué par lui. La gestion est désintéressée, elle n'est pas destinée à la lucrativité et l'objet de l'action n'est pas individuel, le favorisé peut être l'un ou les autres. Toutefois, malgré les principes créateurs de l'association, on ne peut pas ignorer qu'elles agissent à l´intérieur de la sphère économique, de sorte qu'elles déclinent au marché.

De cette manière il est exigé des associations la compétence et les habilités administratives semblables à une société de marché de capital. Les associations sont entrées dans la sphère de la compétitivité à travers la ressource financière, elles ont cessé de vivre de la volonté des bénévoles. Le développement d'un projet de qualité est fondamental pour saisir l´action. Par conséquent, elles doivent améliorer l'utilisation des ressources financières, avec une prestation de comptes apte auprès des pouvoirs publics, dans l'assemblée générale. De la même façon, la gestion des ressources humaines passe par la professionnalisation, à travers le contrat et le salaire.

Le secteur associatif « *serait donc un des premiers secteurs employeurs de la société Française* », affirme Tchernonog et Hély (2003 : 26). Toutefois, la recherche montre que les associations, en quelque sorte, nourrissent la précarité, à travers des emplois de temps partiel et de la grande utilisation des contrats CDD. Pourtant, elle montre que les contrats aides sont extrêmement présents dans les associations d´employeurs.

I-6 Conclusion: un résumé de l'histoire

L'histoire de l'économie sociale montre que la société civile organisée possède de la force de mobilisation auprès des gouvernants. Après la Révolution Française, à travers le «*décret d'Allarde puis loi Le Chapelier de 1791*» (Demoustier 2001 : 20), tout forme d´agent intermédiaire entre l'Etat et l´individu est interdit, par conséquent aussi interdites toutes les

formes de coalition et de corporation . Les travailleurs se sont battus laborieusement pour le droit de s'associer. Beaucoup de dirigeants, en croyant dans la force de l'association, ont mis en péril leurs propres vies, et sont morts en faveur de l'association.

Les coopératives et les mutuelles ont initialement formé l'économie sociale. Les coopératives ont été les premières à obtenir la reconnaissance juridique, suivies par les mutuelles. La grande Exposition Universelle de 1900 a créé la terminologie économie sociale, impliquant d'abord les coopératives et les mutuelles. Les associations sont reconnues en 1901. A partir de cette date, il y a la liberté d'association, et l´expression économie sociale inclut les coopératives, les mutuelles et les associations.

Initialement, la lutte des travailleurs était contre l'invasion du capitalisme, le coût élevé de vie, la protection des droits sociaux. Après la Seconde Guerre Mondiale, il était nécessaire de reconstruire la France, les entreprises d'économie sociale ont partagé du processus de reconstruction en tant que partenaires de l'État. Elles ont négligé leur caractéristique revendicatrice.

L'économie solidaire apparaît dans la crise de l'Etat-providence des années 80. L'économie sociale était discréditée, et la solidarité en faveur du proche a permis le déclenchement de cette économie. Par rapport aux deux modèles économiques, les chercheurs ont commencé un nouveau débat, qui dure encore. On cherche savoir quelles organisations appartiennent à l'économie sociale et lesquelles appartiennent à l'économie solidaire, parce que les caractéristiques de ces organisations sont très similaires. La position du président de CNLAMCA a été sage, en couvrant les différentes initiatives privées avec un but d'intérêt public ou collectif dans la terminologie d'économie sociale et solidaire.

La popularité de ce modèle économique passe par les associations. Elles agissent sur les domaines les plus divers, elles répondent aux besoins les plus divers. Quelques-unes sont des partenaires des pouvoirs publics, d'autres survivent de donations locales; quelques-unes comptent avec des professionnels rémunérés, d'autres avec la bonne volonté des bénévoles. Indépendant de la caractéristique, de quelque manière les associations participent quotidiennement de la construction de la société française.

Marx (1997: 24) affirme que « *ce qui se gagne facilement, se rends facilement* ». Cette phrase pourrait justifier la force de l'économie sociale dans l'Hexagone, parce que les Français n´ont pas conquis facilement la liberté d'association.

Chapitre II

Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale

II Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale

Ce chapitre présente le modèle de développement du tiers secteur au Brésil. L'histoire de ce secteur se confond avec celle de la dictature et son apparition est liée à la coopération entre leaders religieux progressistes. Sa formation, très progressive, est le résultat de la lutte pour le retour à la démocratie et au plein exercice de la citoyenneté. Néanmoins, son rôle est aujourd'hui beaucoup plus ample et très marquant dans le quotidien de la vie sociale brésilienne.

> *Au Brésil, l'histoire des ONG […] se confond avec l'histoire de la résistance au régime militaire (1964-1985) et de la démocratisation de la vie politique. C'est dans la semi-clandestinité que s'organisent, en général au sein de l'Église catholique progressiste, les premiers groupes d'intellectuels et de travailleurs sociaux militants […] qui transforment profondément des pans entiers du secteur caritatif et d'assistance (Lena 2002/1 : 209).*

Observer le domaine du tiers secteur au Brésil, c'est se plonger dans un vaste débat sur un sujet confus, très discuté par les universitaires et les professionnels du tiers secteur eux-mêmes. Le tiers secteur, « *privé avec des fonctions publiques* » (Fernandes 2002 : 65), est un hybride des secteurs privé et public. Étant constitué de personnes appartenant au secteur privé, il n'est pas lié au secteur public ; néanmoins, il répond à une demande de la société qui dans la plupart des cas n'est pas satisfaite par l'État.

II-1 Le tiers secteur au Brésil

Les concepts liés au tiers secteur sont nombreux et peu précis, bien que ce secteur occupe un espace important dans la société brésilienne, encore que de façon peu claire. Ses activités sont l'objet de nombreux débats et son ampleur demande l'intervention de nombreux acteurs sociaux. Ainsi, les universitaires et les chercheurs dans des domaines d'étude les plus divers travaillent pour en spécifier une définition et des limites plus précises. En effet, les organisations qui composent le tiers secteur au Brésil sont très variées, il englobe des acteurs sociaux d'origines très hétérogènes, qui travaillent dans des domaines allant de la philanthropie à l'environnement, ou la religion en passant par la politique. Parmi les organisations qui composent le tiers secteur, on compte :

- les institutions philanthropiques ;
- les associations communautaires ;

- les organisations non gouvernementales (ONG) ;
- les fondations ;
- les églises et les institutions religieuses ;
- les partis politiques ;
- les syndicats ;
- les projets sociaux développés par des entreprises.

En raison de la variété de sa composition, le tiers secteur promet aussi d'être actif dans des lieux et des domaines variés. Il répond à une nécessité publique ou collective. Constituées d'initiatives issue d'un univers très hétérogène, leur existence dépendant de leur pouvoir de persuasion vis-à-vis de bailleurs de fonds pour obtenir des moyens financiers, les organisations se trouvent dans un processus permanent de négociation : elles doivent composer avec des entreprises privées, avec des communautés de quartier, avec des organismes internationaux et aussi avec l'État (Eberspacher 2004). De ce fait, l'expression "tiers secteur" est devenue au Brésil une formule qui englobe tout mais qui ne dit rien. Enfin, il « *s'est transformé en synonyme de la modernisation de l'action sociale* » (Teodósio 2002 : 13).

On peut observer que la littérature brésilienne sur ce thème a augmenté de manière significative ces dernières années, ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'à cette augmentation quantitative corresponde une évolution qualitative équivalente. La majeure partie de la littérature se concentre sur la gestion et la création d'organisations à but non lucratif, celle qui aborde le thème de façon réflexive est encore marginale.

II-2 Un aperçu de l'histoire récente : la dictature et l'influence de l'Église

Réfléchir sur rôle du tiers secteur dans la société brésilienne et sur l'influence des organisations non gouvernementales oblige à se plonger dans l'histoire de l'Amérique latine. L'Église (avec la Théologie de la Libération) et l'État (avec les coups militaires et la dictature) ont eu beaucoup d'influence sur la mise en place et la création du tiers secteur dans le contexte brésilien.

II-2.1 Les années difficiles de la dictature

Pendant les années 60, l'Amérique latine a été marquée par les dictatures[29]. Après les coups d'état militaires survenus dans plusieurs pays de la région, le lien entre la société et l'État s'est brisé. Au Brésil, les cités universitaires (*Casa dos Estudantes*) ont été fermées, les professeurs devaient faire attention à ce qu'ils disaient durant les cours, les syndicats étaient surveillés et le nombre de partis politiques a été réduit à deux. Les espions à la solde du gouvernement étaient partout. Les intellectuels, chercheurs, journalistes, et même les hommes politiques, les plus réfractaires aux discours officiels, et les militants, ont été persécutés, torturés et assassinés. Certains ont été exilés dans d'autres pays. Ces exilés auront un rôle fondamental lors de la formation des organisations non gouvernementales dans le pays.

Pendant les années noires de la dictature, la participation citoyenne de l'individu dans les structures de l'État, dans les syndicats et dans la vie des partis politiques est devenue minime, presque inexistante. Par conséquent, participer à la vie de l'Église était devenu la façon la plus élémentaire d'agir sur la vie sociale. Travailler et agir pour la communauté en faisant du bénévolat donnait une « *aura positive* » (Fernandes 2002 :35). Dans les années 70 les mots « *communautaire* » et « *Église* » se confondaient. Le mot « *communautaire* » était d'inspiration religieuse, et surtout « *faire partie de la communauté* » était une façon d'« *être l'Église* » (Fernandes 2002 : 36).

II-2.2 La force de l'Église à travers les CEB

La dictature militaire a écarté la société civile de la prise des décisions conjointement avec l'État et l'Église a été également exclue du pouvoir. Avant la dictature, l'Église était consultée par l'État lors de certaines prises de décisions. Cette exclusion de l'Église du pouvoir, sommée aux autres attitudes répressives de la part de l'État, ont provoqué le malaise des évêques en Amérique latine.

En 1968, les évêques catholiques d'Amérique latine se sont rencontrés à Medellin, en Colombie. Au cours de cette rencontre, les évêques ont défini une nouvelle doctrine d'enseignement, la Théologie de la Libération, basée sur les Évangiles, avec « *une option*

[29] Les pays de l'Amérique latine ont été marqués par la dictature militaire : au Brésil, avec Castelo Braco (1964) ; au Paraguay, avec Alfredo Stroessner (1954) ; en Argentine, avec Jorge R. Videla (1976) ; en Uruguay, avec Jorge P. Areco (1973) ; au Pérou, avec Juan V. Alvarado (1968) ; en Bolivie, avec le Mouvement National Révolutionnaire –MNR (1952) ; à Cuba, avec Fidel Castro (1954).

préférentielle pour les pauvres ». Le rencontre de ces évêques était aussi une réponse au Vatican qui demandait à ses fidèles d'être en « *syntonie positive avec les signes de leur temps* ».

Sous l'influence de la religion catholique et à partir des valeurs prônées par la théologie de la libération[30], les théologiens et les agents pastoraux ont commencé une grande réforme des églises d'Amérique latine. Le Brésil a été le pays où la théologie de la libération a eu le plus de force parmi les pays qui ont développé cette approche libertaire. Le travail qui a été développé en suivant la théologie de la libération a été très expressif. Au milieu des années 70, pour ceux qui voulaient s'engager dans un travail d'activisme sociale, la meilleure option était de chercher « l'Église des pauvres » et l'Église allait apprendre à la population à se réunir et à s'organiser.

Les agents pastoraux (professionnels ou bénévoles) ont créé et soutenu le développement des Communautés Ecclésiastiques de Base, les CEB. La caractéristique des CEB était de créer des groupes d'études et d'interrogation sur la Bible basés sur une expérience populaire, tout en faisant une nouvelle relecture des Évangiles. L'organisation des rencontres dans les CEB se faisant toujours en groupes et en cercles, elles étaient, pour cette période de dictature, une incitation à la démocratie, et surtout, une invitation à la pensée critique. Ces rencontres avaient certains aspects politiques, elles incitaient à la réflexion sur la vie de la population en questionnant les souffrances sociales.

Les rencontres des CEB avaient généralement lieu dans les églises, un endroit où régnait encore un peu de liberté, sans le contrôle des forces militaires. L'organisation et le renforcement des CEB ont donné une grande force à la société de quartier. Coupé de sa relation verticale avec l'État, l'individu a été amené à développer un rapport horizontal avec son propre quartier.

II-3 Les différents acteurs de la formation du tiers secteur

Les CEB ont donc été d'importants protagonistes dans l'histoire de la formation du tiers secteur, car ce sont elles qui ont fait les premiers pas en direction d'une société civile organisée et démocratique. Elles ont semé une pensée critique à une époque où réfléchir

[30] La Théologie de la Libération est un mouvement religieux qui s'est développé à l'intérieur de l'Église catholique d'Amérique latine à partir des années 60, en liaison avec les problèmes politiques et économiques du continent latino-américain. Le travail s'est déroulé sous la coordination de divers théologiens : Gustavo Gutiérrez au Pérou, Léonardo Boff au Brésil, Jon Sobrino au Salvador et Juan Hernández Pico au Nicaragua. La cible de leurs réflexions était les peuples opprimés et économiquement marginalisés, leurs travaux étaient guidés par des valeurs marxistes.

était interdit. C'est par le biais des rencontres des CEB que les individus ont trouvé la force de modifier leurs conditions de vie en travaillant ensemble.

D'autres acteurs ont également participé à la construction du tiers secteur au Brésil. Ce sont les mouvements sociaux et les associations de quartier – très influencés par le travail de l'Église. Les organisations non gouvernementales (ONG) sont aussi des acteurs sociaux important. L'histoire de la formation des ONG passe par les mouvements sociaux et les associations de quartier et compte l'importante participation des exilés de la période militaire, au moment où ils sont rentrés au Brésil.

Les entreprises n'ont pas participé de façon directe à la formation du tiers secteur au Brésil. Toutefois, de par les activités développées actuellement dans leurs projets de responsabilité sociale entrepreneuriales, elles constituent un ensemble d'acteurs qui font aussi le tiers secteur, motif pour lequel cette catégorie est incluse ici dans l'exposé du contexte du tiers secteur brésilien.

II-3.1 Les mouvements sociaux

> *On entend par mouvements sociaux les actions collectives à caractère sociopolitique et culturel qui viabilisent pour la population des formes distinctes d'organisation et d'expression de ses revendications (Gohn 2003 :13).*

Pendant les années 70 et 80, les mouvements sociaux populaires ont gagné en force en s'articulant en groupes pour résister contre la dictature militaire. Leur croissance et leur consolidation a été une conséquence de l'affaiblissement des acteurs qui permettaient la communication verticale entre l'individu et l'appareil étatique, comme les *leaders*, les partis politiques et les grandes structures syndicales qui ont été interdits après le coup d'état militaire.

L'affaiblissement de ces acteurs de communication a coupé les liens sociaux entre les individus, en conséquence de quoi leur maturité politique a été fortement réduite. La société a été fortement surveillée dans ses questionnements sur le système politique. Les individus ont été amenés à développer des relations de proximité avec leurs quartiers. Les relations sociales qui étaient essentiellement verticales (État - individu) sont devenues majoritairement horizontales (individu - individu), provoquant un changement de regard – du vertical vers l'horizontal - conséquence de la rupture de la relation entre État et société civile (Fernandes 2002).

Les mouvements sociaux étaient, et sont toujours, plutôt orientés sur la résolution de problèmes urbains et locaux (Gohn 2006). Sans liaison en général avec les partis politiques ou même les organismes gouvernementaux, ils ont lutté pour l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier. Pendant les années 60 à 90, la population de l'Amérique latine a plus que triplé, provoquant dans les villes un chaos social. La demande en infrastructures collectives a augmenté significativement, la plupart se référant aux services publics comme : la qualité de l'eau, les services d'assainissement, la sécurité, le logement, le transport en commun, l'éducation, les crèches, etc.

Durant cette période, les mouvements de protestations et de revendications ont aussi augmenté de manière significative, avec la complicité de l'Église. Celle-ci a eu un rôle fondamental quant à la modération de la violence, en incitant à une attitude moins agressive et plus pacifiste dans les manifestations.

Il existe un rapport étroit entre la création des organisations du tiers secteur et les mouvements sociaux. Ceux-ci sont à l'origine de nombreuses associations qui à leur tour sont devenues des organisations du tiers secteur. Mais, cependant, les mouvements sociaux qui ont participé, comme acteurs, au processus de formation des organisations à but non lucratif ne sont pas eux considérés comme des organisations du tiers secteur (Coelho 2002).

La différence entre ces deux catégories vient de ce que les mouvements sociaux sont de nature instable et mutable, contrairement aux organisations à but non lucratif qui perdurent dans le temps Ils sont "sociaux" parce qu'ils sont proches de la société et, surtout, éloignés de l'État. Cependant, selon l'auteur brésilienne Scherer-Warren, une des spécialistes des mouvements sociaux au Brésil, les organisations du tiers secteur à but non lucratif peuvent être considérés comme de nouveaux mouvements sociaux, puisqu'elles ont des préoccupations communes avec eux comme la citoyenneté, l'environnement, l'ethnicité, etc. (Scherer-Warren 2002).

II-3.2 Les associations de quartier

Les associations de quartier ont été créées, encore que de façon rudimentaire, en utilisant les valeurs de la démocratie. Leur but principal était, et reste toujours, de défendre les intérêts des habitants du quartier. Le responsable de l'association, élu par la communauté, a pour fonction de négocier avec les représentants des pouvoirs publics local, en transmettant aux organismes gouvernementaux les nécessités de la population.

Pendant les années 70, période de la dictature militaire, les quartiers des grandes villes souffraient chroniquement du manque de moyens en infrastructure de tout type. L'Etat était distant et parfois perçu comme dangereux par la population. Les associations de quartier ont été amenées à chercher d'autres alternatives de soutien pour leurs activités, et elles sont naturellement devenues partenaires des mouvements sociaux et des initiatives non gouvernementales. Toutefois, elles sont restées fidèles à l'idée d'autonomie, ce qui s'est avéré comme une force pour leur travail communautaire. Et ainsi le travail des mouvements sociaux et celui des associations de quartier se confondent.

Les deux catégories d'organisations – les mouvements sociaux et les associations de quartier - ont lutté pour une meilleure condition de vie de la population. En réalité, elles ont été essentielles pour la formation du réseau du tiers secteur, en maintenant dès le début des activités autonomes. Ces organisations n'ont pas de lien avec l'État, ni avec les entreprises privées. Elles ont démontré la capacité et le pouvoir d'action de la société civile quand elle s'organise.

II-3.3 Les organisations non gouvernementales : « les militantes »

> *Les ONG surgissent comme une nouvelle donnée de la nouvelle complexité de la société […]. Elles sont un « lieu » d'où parle la nouvelle expérience, d'où l'État ne pouvait pas parler, d'où le monde universitaire ne pouvait pas parler, d'où ne pouvait parler […] qu'une nouvelle expérience militante (Oliveira 1997, in Landim 2002/1 : 217).*

Les premières organisations non gouvernementales - les ONG - sont apparues au Brésil pour répondre aux problèmes posés par la conjoncture politique et défendre des causes de natures diverses associées à une certaine philosophie de vie.

Dès le début du régime militaire, en mars 1964, les activités des ONG étaient mal vues par le gouvernement, en raison de leur soutien aux paysans et aux ouvriers. En outre, les ONG incitaient au questionnement, à la réflexion et à une pensée plus critique qui souvent était contraire aux pouvoirs publics. Les ONG ont développé un travail social, indépendant des partis politiques et dans un but non lucratif. Elles sont issues d'initiatives privées et prolifèrent conformément à la demande sociale. Landim (2002) affirme que, en raison de leurs activités et de résultats semi -clandestins, les ONG au Brésil ont réalisé pendant des décennies un travail sans visibilité, difficilement perceptible.

Les ONG avaient besoin de financement pour pouvoir poursuivre leurs travaux. Elles n'avaient pas accès aux fonds publics, à cause de leur indépendance, et aussi de leurs

positions contraires aux actions menées par le gouvernement. Afin de pouvoir survivre, les ONG vont chercher dans les agences de coopération internationale les moyens matériels pour le développement de leurs activités. Au début, les ONG militent pour défendre les principes de la citoyenneté, en travaillant pour changer la qualité de vie et améliorer le processus de développement de la cité.

Durant les années 70 et 80, les agences de financement internationales de grande portée ont commencé à arriver en Amérique latine y compris au Brésil. Elles avaient comme priorité de développer le respect pour les conditions de vie et les droits de la population. Une grande variété d'agences de coopération non gouvernementale sont arrivées des différents continents. Des États-Unis sont venues des organisations privées, liées aux entreprises, basées sur des idées philanthropiques. De l'Europe occidentale – Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Danemark, Suède entre autres – sont venues celles que l'on appelle les « vraies organisations non gouvernementales », séculières ou à caractère religieux (catholiques, protestantes, ...). Toutes avaient pour objectif d'investir dans le développement humain.

LE RETOUR DES EXILES

À la fin du régime militaire, pendant les années 80, les exilés politiques commencèrent à rentrer au Brésil[31]. Durant cette période, les changements sociaux et politiques ont fortement marqué la société ; cette même société qui a été touchée par de graves crises politiques, sociales et économiques. Le retour des exilés et ces crises ont eu pour résultat l'augmentation significative du nombre d'institutions non gouvernementales.

Le retour des exilés politiques a insufflé de nouvelles forces aux ONG du Brésil. D'une façon générale, une grande partie des exilés étaient connus comme intellectuels. Pendant l'exil, ils avaient pu développer un sens aigu de la citoyenneté. À leur retour au Brésil, ils apportent avec eux les valeurs de la démocratie qu'ils avaient connues dans les pays où ils avaient vécu pendant l'exil.

Les exilés politiques, les intellectuels, ont rencontrés de grandes difficultés pour trouver un emploi au moment où ils sont rentrés au Brésil. Malgré la fin de la dictature militaire, les entreprises avaient peur des conséquences sociales de l'embauche des exilés. Ainsi, ils vont

[31] D'après entretien que Jorge E. S. Durão a donné à la RITS – *Revista do Terceiro Setor*, http://www.arruda.rits.org.br. Jorge Durão a aussi été exilé pendant la période de dictature. Actuellement, il est président de l'ABONG – *Associação Brasileira das Organizações não Governamentais*, http://www.abong.org.br.

s'affilier ou même fonder des organisations non gouvernementales. Landim (2002/1 : 230) affirme que « *beaucoup parmi eux arrivaient avec une ONG dans leur valise* », comme par exemple, l'organisation IBASE – *Instituto Brasileiro de Análises Econômicas e Sociais*[32] (Institut Brésilien d'Analyses Économiques et Sociales) fondée par le sociologue Betinho[33], ancien exilé au Chili.

Les exilés ont lutté pour le renforcement des principes démocratique dans la société brésilienne. Ceci a été possible parce que les ONG bénéficiaient d'un cadre de personnes de haut niveau, de haute qualité technique et humaine.

Dans les années 80, les ONG se sont multipliées, avec de nouvelles thématiques. Si elles ont milité au début pour la démocratie et pour les droits de l'homme, dans les années 80, elles ont changé de regard. Elles ont surtout lutté pour l'environnement, l'enfance, la discrimination des minorités ethniques et la discrimination sexuelle, etc. Parallèlement, grâce à la politique de libéralisation du gouvernement, les mouvements de quartier et la question syndicale ont gagné une nouvelle image. On doit noter que l'histoire et l'action de ces organisations s'entremêlent.

LES TRANSFORMATIONS SOCIALES

Pendant le régime militaire et la période de transition de la Nouvelle République[34], la relation entre les ONG et le gouvernement était distante, parfois difficile et le partenariat était quasi inexistant. Le manque de dialogue reflétait la posture de l'État, qui ne permettait pas la participation de la société civile dans les prises de décision et qui, de plus, violait les droits de l'homme. Cette façon d'agir de l'État était aussi le motif des luttes des ONG, ce qui rendait leurs intérêts et ceux du gouvernement inconciliables.

La situation a commencé à changer dans les années 90, lors de la mise en place de la démocratie au Brésil. Pour différentes agences internationales de coopération qui finançaient le travail des ONG brésiliennes, le Brésil n'a plus été une région prioritaire pour accorder des fonds. La Communauté Européenne commençait à avoir d'autres préoccupations d'ordre interne : l'augmentation du chômage, le renforcement du

[32] IBASE – *Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas* - a été crée en 1981. C'est une institution qui milite par la démocratie et pour la citoyenneté dans le pays, http://www.ibase.org.br.
[33] Le sociologue Herbert José de Souza, surnommé Betinho, a été un militant pendant le coup militaire au Brésil. Pendant les périodes les plus difficiles de la dictature, il a été exilé, d'abord au Chili et ensuite « il change de pays comme on change de sandales», http://www.ibase.org.be/cgi/cgilua.exe/sys/star.htm.
[34] La Nouvelle République est la période transitoire entre 1985 et 1988. En 1985 a été élu, au suffrage indirect, un présidente civil, Tancredo Neves. En 1988 ont eu lieu les premières élections au suffrage universel direct, après presque une vingtaine d'années sous les régimes militaires.

nationalisme, l'accroissement de la discrimination contre les étrangers et surtout l'élévation du flux migratoire vers l'Europe continentale provenant des pays des régions voisines. En ce qui concerne les questions externes, les problèmes liés à l'Europe de l'Est et à l'Afrique sont devenus prioritaires pour les organismes internationaux.

Les transformations sociales et politiques ont provoqué un changement de posture des ONG. Elles devaient adapter leurs lignes de conduite et elles sont allées chercher de nouveaux financements. Au Brésil, la démocratie s'était déjà installée, les ONG ont cessé naturellement d'être ennemies de l'État, car il n'y avait plus besoin de lutter contre les pouvoirs publics. Ainsi, les ONG ont trouvé dans l'État leur nouveau bailleur de fonds et elles sont devenues ses partenaires.

II-3.4 Les politiques sociales à travers l'Église

L'Église et les institutions religieuses sont aussi considérées comme des acteurs du tiers secteur. Elles ont énormément influencé l'action sociale dans le pays. La charité est un moteur mobilisateur historique. Il existe au Brésil, depuis le XVIe siècle, des institutions de philanthropie et de charité inspirées par les modèles portugais des *Casas de Misericórdia* (Maison de la Miséricorde) (Corullon *in* Coelho 2002). Jusqu'au XIXe siècle, s'occuper des pauvres, des malades, des personnes âgées, des moins favorisés était une pratique réservée à la société civile. Landim (2002/1) affirme qu'à cette époque, tout ce qui s'était consolidé en termes d'assistance sociale, de santé et d'éducation était en relation directe avec l'Église. On peut donc considérer que l'idée de société civile organisée se rattache aux notions de philanthropie, d'assistance et de charité, les pauvres (la plus grande partie de la population) n'étant pas perçus comme détenteurs de droit, mais comme faisant l'objet de la bonté de leur bienfaiteur (Andion 2007). La société civile organisée se confondait alors avec l'espace de l'Église.

Ce n'est qu'après les années 30 que l'État a commencé à développer une politique d'action sociale pour s'occuper des moins favorisés, que l'on peut caractériser comme un ensemble de « *politiques de bien-être social fragmentées et excluantes* » (Landim 2002 : 24). Dans le domaine des politiques sociales, on peut dire que l'État accordait peu d'importance aux personnes les plus pauvres et exclues. Les institutions religieuses, surtout l'Église catholique, souvent soutenues par l'État, jouaient un rôle prépondérant, en portant assistance à la plus grande partie de la population qui restait à la marge des politiques sociales de base.

En même temps, dans cette même période, augmentait de manière significative le nombre d'actions sociales réalisées par la société civile, assimilées jusqu'à aujourd'hui à de la philanthropie ou de l'assistance. Landim (2002) rappelle qu'il est impossible de comprendre les politiques sociales sans entrer dans le monde des organisations à but non lucratif, que ce soit dans le champ de l'éducation, de la santé ou de l'assistance sociale. Il existe une relation intrinsèque entre les actions sociales des institutions religieuse, des organisations à but non lucratif et les politiques publiques, illustrée par l'**Encadré 6.**

Encadré 6. L'argent des fidèles aide les œuvres sociales

De nombreux fidèles qui effectuent des dons au cours des cultes du dimanche ne connaissent pas exactement la destination de ce qu'ils offrent. Peu de fidèles savent qu'à Curitiba la plupart des institutions religieuses font partie des projets sociaux maintenus par la Fondation d'Action Sociale (FAS, *Fundação de Ação Social,* de la municipalité de Curitiba). Parmi les 321 projets développés par la FAS, 92 font l'objet de conventions avec des institutions religieuses. La plupart des activités sont liées à l'éducation, à l'aide aux sans domicilie fixe, à l'aide alimentaire et à l'éducation maternelle. Les pouvoirs publics n'arriveraient pas à répondre à la demande d'actions sociales sans l'aide des institutions religieuses. Selon Letícia Raymundo, responsable de la FAS, ces dernières sont très importantes car elles ont une plus grande proximité de la population et elles transmettent aux gouvernants les demandes de la population. Le partenariat ne se limite pas à la municipalité. Le gouvernement fédéral et les gouvernements de chaque état de la fédération maintiennent aussi de nombreux accords et conventions. Les exemples de partenariat ne manquent pas. Le gouvernement de l'état du Paraná maintient des projets en partenariat avec l'église catholique, comme : la Pastorale de l'Enfant, la Pastorale du Sida, l'Hemepar (Centre de Dons du Sang) et les Maisons d'Accueil Thérapeutique. Comme autre exemple, dans le quartier de Tatuquara (région sud de la ville de Curitiba), une des régions les plus pauvres de la ville, 60 enfants entre 6 et 14 ans sont accueillis pendant la période de la journée où ils ne vont pas à l'école. Ils participent à des activités et reçoivent des repas, pendant que leurs parents travaillent. Cette action est soutenue par l'Action Sociale du Paraná (*Ação Social do Paraná*, ASP), une organisation liée à l'Église catholique. L'ASP coordonne dans tout l'état du Paraná divers projets sociaux dont la plupart sont en relation avec les pouvoirs publics, les autres étant indépendants. Selon le Père José Aparecido Pinto, directeur de l'ASP, différentes religions opèrent dans le domaine des actions sociales et elles financent 40% des actions sociales dans le Département.

Source : Adapté de Simas (2009).

II-3.5 La responsabilité sociale des entreprises

> *Le concept de responsabilité sociale des entreprises se rattache à différentes idées. Soit il se rattache à l'idée de responsabilité légale, soit il peut signifier une attitude socialement responsable au sens de l'étique ; ou encore, il peut transmettre l'idée de contribution sociale volontaire liée à des buts spécifiques. C'est un concept complexe et dynamique (Borges 2001 : 15).*

La responsabilité sociale des entreprises est liée au concept de philanthropie du monde de l'entreprise. Cette idée est d'origine américaine, *corporate philanthropy*, et elle a comme référence l'histoire des États-Unis où les entrepreneurs et les entreprises donnaient de l'argent en bénéfice de causes importantes sous la forme de donation personnelle ou corporative. La plupart des financements étaient destinés à la construction de logements, d'hôpitaux et d'écoles pour les employés et pour la communauté locale. De cette habitude a résulté la création de fondations et de fonds liés aux noms des familles, et aussi des entreprises, comme Rockefeller, Ford, Bill Gates, Kellogs, etc. Le but de ces fondations était de séparer les activités à but non lucratif des activités lucratives de l'entreprise (Borges 2001).

Selon les études de l'ISER – *Instituto de Estudo da Religião*[35] (Institut d'Étude de la Religion), la philanthropie dans le monde de l'entreprise ne fait pas partie de la culture de l'Amérique latine, elle a toujours été liée à des institutions de charité qui ont financé leurs actions avec l'appui des institutions religieuses. Pour les entrepreneurs, il était plus facile de faire une donation à un institut religieux qui allait s'occuper pour eux des questions philanthropiques.

Pendant les années 90, les brésiliens ont vu surgir les valeurs des entreprises « sociales » qui se sont installées dans le pays, comme c'était déjà le cas dans d'autres parties du monde. Ces entreprises sont aussi des acteurs du tiers secteur. « Entreprises citoyennes », « entreprises socialement responsables », « entreprises éthiques », sont quelques unes des dénominations utilisées pour se référer à des entreprises ayant des préoccupations sociales, éthiques ou environnementales. Elles agissent à travers des fondations et des institutions, si bien qu'il n'y a pas de cadre précis dans ce marché du social. C'est ce que Kanitz appelle la philanthropie stratégique, qui vise l'obtention de l'impact maximum avec peu de ressources, à partir de l'adhésion à une cause sociale (Kanitz *in* Yazbek 2002: 280). Selon l'auteur, au lieu de disperser leurs ressources financières dans plusieurs institutions, les entreprises assument une cause sociale unique en identifiant leur image à cette cause, à l'exemple de Wal-Mart, qui soutient des programmes consacrés à l'éducation, aux personnes âgées et aux handicapés.

[35] ISER, *Instituto de Estudos da Religião*, http://www.iser.org.br.

LE GIFE

Le travail des entreprises citoyennes a été responsable de la divulgation des idées phares et des promesses du tiers secteur. Au Brésil, la *Câmara Americana do Comércio em São Paulo*[36] (Chambre Américaine de Commerce à São Paulo) a introduit la thématique de l'entreprise citoyenne. Le *GIFE, Grupo de Institutos, Fundações e Empresas*[37] (Groupe d'Instituts, de Fondations et d'Entreprises) est une organisation à but non lucratif et de caractère associatif. Le GIFE a été créé en 1995, à l'initiative de 25 organisations liées aux grands groupes économiques privés qui réalisent des investissements au Brésil. Il est formé de membres de la *Câmara Americana do Comércio em São Paulo* et il représente l'initiative la plus importante des entreprises dans le domaine social. Le *GIFE* a été l'un des responsables de la vulgarisation du terme « tiers secteur » au Brésil.

> *Le GIFE, représentant le segment qu'est devenue l'activité du monde de l'entreprise dans le tiers secteur, cherche à donner de la visibilité à la responsabilité et aux conséquences de la participation de l'initiative privée dans la réorganisation du secteur public*[38].

Le GIFE est à l'origine du prix « Bien Efficace » qui récompense les organisations du tiers secteur du pays. La mise en œuvre de ce prix a encouragé la compétition entre les organisations qui réalisent des actions sociales pour obtenir un résultat positif (Landim 2002). La divulgation par les médias des gagnants du prix « Bien Efficace » incite à la concurrence entre les entreprises candidates et attire des partenaires et des bailleurs de fonds. Sous l'influence des valeurs néolibérales, le travail de la GIFE a été suivi par d'autres institutions, comme l'Institut Ethos[39], qui a été créé en 1998 par un groupe d'entrepreneurs privés, dans le but d'approfondir l'engagement de leurs entreprises vis-à-vis la responsabilité sociale corporative. Le travail de ces organisations vise la plupart du temps à aider la société civile à trouver des solutions aux problèmes liés à la question sociale, essentiellement sans passer par l'appareil étatique.

---

[36] L'AMCHAM - *Câmara Americana do Comércio* (Chambre Américaine de Commerce) est une association fondée par des commerçants brésiliens et américains. Elle a comme but de développer et fortifier le commerce entre le Brésil et les États-Unis, http://www.amcham.com.br.

[37] Le GIFE – *Grupo de Institutos, Fundações e Empresas* (Groupe d'Instituts, de Fondations et d'Entreprises) est une association d'origine privée qui finance et exécute des projets sociaux, environnementaux et culturels d'intérêt public, http://www.gife.org.br.

[38] *Idem*

[39] ETHOS – *Instituto Ethos de Responsabilidade Social Empresarial* (Institut Ethos de Responsabilité Sociale Entrepreneuriale), http://www.ethos.org.br.

Cependant, l'activité développée par les entreprises citoyennes ne constitue pas une action désintéressée, par simple « amour du prochain », dans le sens premier de la philanthropie. En brandissant le drapeau des actions socialement responsables, les entreprises n'agissent que pour protéger leurs propres intérêts. Surtout pour les entreprises qui opèrent dans le social.

Être reconnue comme une entreprise à responsabilité sociale n'apporte pas seulement des bénéfices éthiques, mais aussi des bénéfices financiers grâce aux exonérations fiscales. En fait, le concept d'entreprises socialement responsable et la structuration des ONG au Brésil sont des modèles importés. Selon Falconer (1999), la construction du tiers secteur brésilien s'est faite de l'extérieur vers l'intérieur : de l'extérieur du pays et du secteur vers l'intérieur du secteur.

II-4 La décentralisation des politiques sociales

Comme on l'a déjà mentionné, les organisations du tiers secteur ont surgi au Brésil avec l'aide de l'Église. Ces organisations avaient comme objectif de lutter contre la dictature, pour les droits de l'homme et du citoyen. Avec les changements qui se sont produits dans la politique économique du gouvernement, les organisations du tiers secteur ont commencé à jouer un nouveau rôle.

Au début des années 90, l'économie brésilienne s'ouvre à la mondialisation par l'intermédiaire du président Collor de Mello[40]. Tout d'abord la population a cru que cette ouverture sur le monde globalisé apporterait de nouvelles perspectives et peut-être une vie meilleure. Ces expectatives ne se sont pas réalisées, du fait que le marché mondialisé a imposé des règles à l'économie locale. Le gouvernement s'est vu confronté à l'obligation d'obéir à des exigences externes et à faire des réformes de l'appareil étatique. Le Brésil s'est engagé dans la voie du libéralisme. Les politiques économiques du pays ont basculé. Les préoccupations les plus importantes pour le gouvernement étaient liées aux questions économiques. La question sociale, déjà problématique, a presque été oubliée au Brésil.

Les gouvernants avaient des objectifs à réaliser définis par des organismes financiers internationaux, entre autres, la décentralisation de l'État, un changement qui a largement

[40] Fernando Collor de Mello a été élu en 1988. Il a gouverné le Brésil entre 1989 et 1991. Il a été obligé à renoncer à cause d'accusations de corruption ; en 1992 le vice-président Itamar Franco lui a succédé et a gouverné le Brésil jusqu'aux élections suivantes en 1994.

affecté la vie de la population (Montaño 2003). Les cinq points les plus marquants de la réforme de l'appareil étatique et de la décentralisation ont été les suivants :

i. la privatisation des entreprises qui offraient des services publics ;

ii. la réduction de la participation du gouvernement dans les politiques sociales ;

iii. la régionalisation de la santé, de l'éducation et de l'action sociale ;

iv. la promotion du partenariat entre le privé et le public ;

v. la création et l'incitation au développement des ONG.

Cette réforme de l'État a énormément modifié la vie de la population, et, surtout pour les plus démunis, les conséquences du changement de politique sociale se sont fait sentir. Les services liés aux questions sociales sont devenus précaires. De la répartition des richesses et des revenus de plus en plus injuste a résulté un accroissement de la pauvreté et du nombre d'exclus, ce qui a commencé à changer le visage des villes brésiliennes, surtout des plus grandes. Dans ce nouveau contexte socio-économique, l'individu s'est senti d'avantage concerné par les besoins d'autrui.

Draibe et Oliveira (*in* Coelho 2002) disent que jusqu'alors, l'État brésilien avait évité de suivre le modèle économique libéral, bien que le modèle opposé, l'État du bien-être social, l'État providence, n'ait jamais été correctement implanté. Pour eux, le Brésil est sorti d'un État de dictature pour passer à un État de mal-être social, conséquence d'une politique du bien-être social médiocre et du rôle déficient de l'appareil étatique.

La démocratie s'étant déjà réinstallée au Brésil, les organisations du tiers secteur ont été confrontées à une nouvelle réalité et leurs revendications ont perdu nombre de leurs références. Au début des années 90, ce ne sont plus des problèmes de liberté et de plein exercice de la citoyenneté qui affectent les individus mais des problèmes économiques liés à l'augmentation de la pauvreté, à l'enfance, aux personnes âgées, à la santé, aux bidonvilles, etc. L'incertitude et la fragilité des réponses apportées à ces problèmes a pesé sur les questions sociales et principalement sur la qualité de vie de la population. Ainsi, quasiment toutes les questions sociales sont entrées dans le champ d'action des ONG.

À cette époque, les ONG sont déjà structurées, expérimentées et elles possèdent des structures physiques. Leur expérience provient d'abord de leur qualification humaine et technique. Ce sont des associations d'individus, de citoyens disposés à trouver des

solutions à leurs problèmes, qui ont amené les organisations du tiers secteur à changer leur vision et leur ligne d'action, passant du combat pour la démocratie à la question sociale. Le nouveau rôle de ces organisations, celui de réponse à la question sociale, a été stimulé par les nouvelles directives édictées par le gouvernement. Comme on l'a dit auparavant, les réformes de l'appareil étatique ont rejeté ses obligations sociales sur les organisations. Ces réformes et les nouvelles législations ont facilité le partenariat entre l'État et les organisations du tiers secteur, ce qui a favorisé les actions communes.

Pendant le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso[41], les organisations du tiers secteur se sont considérablement développées, plusieurs programmes destinés à leur participation comme partenaires de l'État dans son action sociale étant mis en place.

D'après Montaño (2003), il faut observer que le président Cardoso, du parti social-démocrate du Brésil, a succédé à un gouvernement de droite (Collor de Mello), mais cependant, sa politique a été souvent plus libérale que celle du gouvernement précédant. Montaño critique l'attitude du gouvernement qui a délégué aux organisations à but non lucratif la responsabilité sociale. Pour l'auteur, cette délocalisation des responsabilités n'est qu'une transformation du capitalisme en néolibéralisme.

> *[…] l'objectif de retirer de l'État (et du capital) la responsabilité d'intervention dans la question sociale et de la transférer vers le tiers secteur ne se produit pas pour des motifs d'efficacité (comme si les ONG étaient naturellement plus efficaces que l'État), ni simplement pour des raisons financières (réduire les coûts pour soutenir cette fonction de l'État). Le motif est fondamentalement politique et idéologique : retirer et vider de leur dimension de droit universel du citoyen les politiques sociales de qualité (de l'État) ; créer une culture de l'auto-culpabilité pour les maux qui affligent la population, et d'autodéfense et d'aide mutuelle pour y faire face ; […] et créer une nouvelle et abondante demande lucrative pour le secteur entrepreneurial (Montaño 2003 : 23).*

Cet argument reflète bien la réalité de la société brésilienne. Sous l'influence des médias, le peuple brésilien se sent obligé d'assumer un rôle de bénévole et le bénévolat est presque devenu une obligation civique. Il semble, aussi, que l'individu, comme citoyen, est responsable de toutes les plaies sociales du pays. La critique de Montaño (2003 :25) porte aussi sur le *marchandising* du social, avec « *une nouvelle demande lucrative pour le secteur entrepreneurial* ». Parce que si ses besoins ne sont pas satisfaits par l'État, le citoyen sera

[41] Fernando Henrique Cardoso, du PSDB (Parti de la Social-Démocratie Brésilienne), a été élu président en 1994, et réélu en 1998.

obligé à chercher un autre organisme pour répondre à sa demande, en payant pour ce service.

Il peut sembler positif de dire que les activités sociales qui ne sont plus satisfaites par l'État le seront par les organisations du tiers secteur. Cependant, il faut faire attention à quelques points, parmi eux :

- Les organisations du tiers secteur ont un caractère plus ou moins amateur. Elles manquent de professionnalisme. Le citoyen ne peut donc pas compter sur elles pour satisfaire ses besoins fondamentaux.
- Les activités liées à la santé, l'éducation, la garde d'enfants et de personnes âgées, quand elles ne sont pas réalisées par des professionnels de l'État, obligent le citoyen à faire appel à une entreprise privée et à payer pour le service.

Dans ce cas, la déstructuration de l'appareil étatique ne bénéficie qu'à l'économie de marché car ce sont les entreprises capitalistes ou les organisations du tiers secteur qui vont bénéficier de cette déstructuration. Ce démantèlement de l'appareil étatique, tout en espérant que le tiers secteur offre des solutions aux problèmes sociaux, est appelé par Teodósio (2002 : 25) de *« promesses et pièges du tiers secteur »*.

II-4.1 Le transfert du pouvoir de gestion

L'apparition des organisations à but non lucratif, du tiers secteur, développant des activités similaires à celles réalisées par l'État ne signifie pas nécessairement son démantèlement. Selon Martins (1994), le transfert du pouvoir de gestion vers les usagers du service, s'il est contrôlé par l'État, constitue un processus dans lequel l'État, sans abdiquer de ses compétences, rend à la société ce qui lui revient de droit. L'auteur appelle ce processus de dévolution sociale. L'ajustement auquel on prétend, entre l'État et la société, n'est pas le démantèlement de l'appareil étatique afin réduire les dépenses, mais son encadrement selon une nouvelle logique qui n'est pas celle du marché, mais celle des demandes sociales, de la préservation des droits conquis. Martins affirme également qu'une société de classes ne vit pas sans l'État, ce qui est spécifique de l'État ne peut pas être redistribué. Fernandes (2000) affirme en même temps, que le tiers secteur n'est pas capable de s'autoréguler, et selon les règles universellement acceptées, la présence de l'État se fait nécessaire pour réglementer les relations sociales.

Tenório (1999) remarque également que les organisations du tiers secteur ne sont pas des agents non économiques et non étatiques qui cherchent agir de manière collective et formelle pour le bien-être de la communauté ou de la société locale, régionale, nationale ou internationale. L'action collective de ces organisations, selon cet auteur, présuppose leur démocratisation, afin de permettre l'émancipation des sujets sociaux à travers l'exercice de la citoyenneté. Par le biais du travail bénévole, on pratique la citoyenneté, quand on donne son temps gratuitement pour aider les autres et construire généreusement une nouvelle réalité sociale. Toutefois, cette façon dont Tenório voit la situation n'est pas partagée par Yazbek, qui s'est approprié des mots de Gommes (Gommes 1992: 92 *in* Yazbek 2002: 279) et avec un regard moins rêveur, rappelle que chaque fois que l'on discute une réforme de l'appareil étatique, on aborde inévitablement la réduction du rôle de l'État dans les politiques sociales.

Junqueira (2002) souligne que jusque récemment l'État était le promoteur exclusif des politiques sociales. L'auteur rappelle que les modifications ont été introduites en vertu de la demande sociale et de la demande des groupes organisés et même de groupes au sein du gouvernement qui cherchaient à innover en matière de gestion et de façon de répondre aux besoins sociaux. En outre, Junqueira observe que de telles transformations ne se sont pas produites seulement à travers la formulation de lois, mais aussi du fait de la confluence de différentes forces sociales, ainsi que des changements dans les intérêts des groupes internes aux institutions publiques.

Le transfert du pouvoir est un processus qui nécessite la mise à jour des propositions en impliquant les différents segments sociaux. Junqueira (2002 : 140) affirme que « *cela signifie la construction d'une nouvelle réalité sociale où ceux qui était connus comme « pauvres et exclus », cessent d'être l'objet de la bienveillance de l'État et des classes supérieures, pour devenir des sujets de droit* ». Selon l'auteur, cela signifie changer la scène politique, car tous les citoyens ont ainsi droit à l'accès à la santé, à l'éducation, au logement et autres conditions sociales qui leur garantissent une qualité de vie.

Ce mouvement, que l'on pourrait qualifier d'action intersectorielle, vise à garantir les droits sociaux des citoyens, soit en partenariat avec l'État, soit avec des agents économiques qui ont des engagements vis-à-vis de la société. C'est dans cette perspective que Dowbor (1998) dit qu'il y a des manières pour la société civile d'assumer directement la résolution de certains de ses problèmes sans attendre l'intervention de l'État ou des agents économiques. Mais « *l'articulation entre les personnes et les organisations de la société civile ne dégage pas l'État*

de son rôle de formulation et de financement des politiques sociales, au contraire, elle étend ses fonctions de planification, d'évaluation et de contrôle, pour garantir aux citoyens le droit d'accéder à une vie de qualité » (Junqueira 2002 : 143). Ainsi, l'auteur souligne que l'État doit se joindre à des partenaires qui se sont engagés dans le social, pour des tâches qui viabilisent la construction d'une société juste et solidaire.

II-5 La Communauté Solidaire : un partenariat entre l'État et la société

Les organisations du tiers secteur se sont fortement affirmées dans les années 90, en se consolidant grâce à la crise économique, aux valeurs néolibérales, au manque d'action de l'État vis-à-vis des questions sociales, aux médias et aux nouvelles normes du gouvernement qui favorisent le développement du secteur. Oliveira dit que Fernando Henrique Cardoso et Ruth Cardoso ont introduit une nouveauté dans le gouvernement, qui est « *la double reconnaissance de la limitation de l'État et de l'importance de la contribution des organisations de la société civile pour une stratégie efficace dans le développement social* » (Oliveira 1999 : 73).

Le programme de gouvernement proposé par Fernando Henrique Cardoso au cours de sa campagne électorale, consacre un long chapitre sur le partenariat entre l'État et la société. Selon Oliveira (1999), le candidat reconnaît que les profonds changements sociaux nécessitent également un changement d'attitude de la part de l'État et de la société. Il reconnaît aussi la nécessité de créer des canaux multiples de communication, participation, représentation et négociation, ou même d'articulation entre l'État et la société ; sans négliger les ONG, de plus en plus actives sur la scène nationale[42] (Oliveira 1999).

Après l'élection, dans son discours d'entrée en fonction, Fernando Henrique Cardoso réaffirme sa vision : le Brésil n'est pas un pays pauvre, mais un pays injuste et la justice sociale sera une priorité pour son gouvernement.

II-5.1 Le Conseil de la Communauté Solidaire

Le défi de la lutte contre l'injustice sociale et de l'articulation des nouvelles voies de dialogue entre l'État et la société, sera une tâche du *Conseil de la Communauté Solidaire* [43]. Créé par décret du Président de la République en mars 1995, le Conseil était composé de 10

[42] Mãos a Obra Brasil – Proposta do governo Fernando Henrique Cardoso, Brasília, 1994 *apud* Oliveira 1999.
[43] *Comunidade Solidária* (Communauté Solidaire), http://www.comunidadesolidaria.org.br.

ministres et de 21 représentants de la société civile (des églises, des ONG, des associations, en somme, des mouvements dont l'action est déjà reconnue).

> *Le Conseil de la Communauté Solidaire n'est pas un organisme gouvernemental au sens strict du terme, avec son propre budget, mais une instance dont la capacité de dialogue et de proposition est reconnue et validée par le gouvernement. Ce n'est pas un organisme de la société civile, cependant il est composé essentiellement de personnes reconnues pour leurs rôles dans la promotion du développement social. Le conseil ne se confond pas avec les politiques sociales du gouvernement et il n'est pas non plus responsable de la coordination de ses politiques. Il ne remplace ni l'action gouvernementale dans le social, ni les multiples initiatives de la société civile. C'est plutôt une instance d'élaboration et d'expérimentation de nouvelles formes, modèles et modes de relation et collaboration entre les ressources publiques et privées pour faire face à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La fonction essentielle du Conseil de la Communauté Solidaire est d'agir comme un promoteur d'idées, de partenariats entre les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile, un mobilisateur des ressources, un catalyseur des initiatives à mettre en œuvre, de façon décentralisée, par les différents acteurs sociaux (Oliveira 1999:77).*

Le Conseil de la Communauté Solidaire a été présidé par la première dame Ruth Cardoso, l'épouse du président. Traditionnellement, au Brésil, la première dame s'occupe de questions sociales plus au moins liées à la philanthropie et aux œuvres caritatives. Dans l'histoire brésilienne, Ruth Cardoso a été une exception, elle est docteur en anthropologie et elle est considérée par les intellectuels comme un auteur néolibéral *light* (Montaño 2003).

L'objectif du projet Communauté Solidaire était de renforcer la relation entre l'État et la société. Il avait pour but la consolidation des organisations du tiers secteur, en facilitant la communication entre celles-ci. Le gouvernement a reconnu de nombreuses ONG en y mettant beaucoup de bonne volonté, il a aussi expérimenté une certaine difficulté à interagir avec ces organisations. Ruth Cardoso a déclaré que « *le lieu des actions du gouvernement est clairement démarqué* », et reconnu qu'« *au Brésil, le rôle de la société civile est très significatif dans la défense des droits fondamentaux de la citoyenneté* » (Cardoso 2000: 10).

Pendant les *III*^{ièmes} *Rencontres Ibéro-Américaines du Tiers Secteur*, en 1996, qui ont eu lieu à Rio de Janeiro, Ruth Cardoso a admis les défaillances de l'État pour surmonter les problèmes sociaux. Elle a justifié la création du programme Communauté Solidaire comme une forme d'amarre entre les acteurs du tiers secteur permettant d'œuvrer pour la consolidation et le développement de ce tiers secteur au Brésil. Elle a développé l'idée d'un tiers secteur responsable de l'invention de nouvelles solutions pour résoudre les questions sociales du pays, le but de la Communauté Solidaire étant de promouvoir des articulations entre le

gouvernement et les organisations. Elle a toutefois affirmé que le tiers secteur ne devait pas assumer le rôle de l'État (Cardoso 2000).

Le désir de renforcer la société civile peut être compris à partir de deux perspectives. Premièrement, il est important de renforcer la société civile pour renforcer et faire mûrir la démocratie. Le président Cardoso et la première dame avaient été exilés du pays pendant la dictature militaire, ils savaient la force de la société civile organisée. Ils faisaient partie du groupe d'exilés « *qui sont rentrés avec une ONG dans leur valise* », comme l'a précisé Landim (2002/1). Deuxièmement, on ne peut cependant ignorer qu'il y a eu un transfert des obligations de l'État vers les organisations de la société civile, surtout en ce qui concerne les responsabilités en matière de questions sociales, malgré ce que dit Ruth Cardoso dans son discours.

La mise en place, la maturation et l'amélioration de Communauté Solidaire ont demandé plusieurs rencontres avec divers acteurs du tiers secteur brésilien. *Leaders* et présidents des organisations concernées, fondations, ONG, associations philanthropiques, institutions religieuses, entre autres, ont été convoqués pour participer à des journées de la Communauté Solidaire. Scherer-Warren (1999) note que non obstant les efforts visant à renforcer le lien entre la participation populaire et le gouvernement, la proposition a été imposée par le haut, à partir d'un décret du gouvernement, il n'y avait donc pas de synergie entre les acteurs du processus.

Dans ce contexte, l'un des objectifs des *III*^{ièmes} *Rencontres Ibéro-Américaines du Tiers Secteur* a été la mise à jour de la réglementation du secteur. Les participants ont reconnu que les lois étaient obsolètes et qu'elles empêchaient la bonne marche des organisations.

Yazbek (2002) rappelle que l'un des problèmes les plus critiques par rapport au tiers secteur est l'accès à des subventions publiques au moyen d'exonérations fiscales. Ce problème de financement est caractérisé par l'imprécision, des critères inappropriés et des lois confuses, permettant l'utilisation des ressources financières de façon inadéquate.

LA CREATION DU RITS

Une autre résultat du Conseil de la Communauté Solidaire qui a affecté directement le tissu du tiers secteur est le soutien à la création du RITS - Réseau pour l'Intégration du Tiers Secteur, « *une organisation privée, autonome et à but non lucratif, légalisée comme OSCIP -*

Organisation de la Société Civile d'Intérêt Public, ayant un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et Social (ECOSOC) des Nations Unies (ONU)[44]».

Le RITS a été fondé en 1997 avec la mission d'être un réseau virtuel d'information visant à renforcer les organisations de la société civile et les mouvements sociaux. Le RITS travaille pour encourager et soutenir le partage d'informations, de connaissances et de ressources techniques entre les organisations et les mouvements sociaux. En résumé, son objectif est de faciliter la communication entre les organisations, en mettant en relation l'offre et la demande.

II-6 Les ONG

Les ONG ont gagné en force dans le pays, elles ont conquis la légitimité par leurs actions de défense des programmes sociaux et elles ont fini par obtenir d'être reconnues dans la sphère publique brésilienne. Une étape importante dans cette direction a été la création de l'ABONG - *Associação Brasileira das Organizações não Governamentais* (Association Brésilienne des Organisations Non Gouvernementales), fondée le 10 août 1991. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui vise à « *représenter et promouvoir les échanges entre les ONG engagées dans le renforcement de la citoyenneté, dans la réalisation et la représentation des droits sociaux et de la démocratie* »[45]. La création de l'ABONG joue un rôle important dans la légitimation des ONG, elle représente une tentative de démarcation de l'identité du tiers secteur face aux changements majeurs en cours dans l'espace public brésilien, en particulier depuis les années 1990.

Les ONG jouent un rôle important dans la société brésilienne. La participation de la société dans la relation avec l'État a augmenté après la Constitution de 1988. Historiquement, il n'existait dans les politiques publiques de l'État que très peu de possibilités d'intégrer les exclus. Les ONG ont le pouvoir de concevoir des actions visant à réduire l'exclusion et de défendre les intérêts des exclus. Pinto (2006) note que ces organisations ont un rôle proche de celui des partis politiques. Un certain nombre de questions qui ne sont pas abordées par les partis politiques traditionnels, telles que le droit des femmes et des noirs, ont été récupérées et mises à l'ordre du jour par les ONG.

[44] RITS, *Rede de Integração para o Terceiro Setor* (Réseau pour l'Intégration du Tiers Secteur), http://www.rits.org.br
[45] ABONG, *Associação Brasileira das Organizações não Governamentais* (Association Brésilienne des Organisations Non-Gouvernementales), www.abong.org.br

L'augmentation significative du nombre d'ONG contribue certainement à la banalisation du terme qui est compris comme synonyme de toute organisation privée qui se consacre au social (Landim 2002). Du point de vue formel, les ONG « *sont des groupes collectifs avec certains arrangements institutionnels, qui sont définis comme privés, à but non lucratif et qui comptent une certaine participation bénévole* » (Scherer-Warren 1999 : 31). Pour nous, les ONG sont des groupes légitimés, qui n'appartiennent pas à l'appareil de l'État et qui visent à améliorer ou à renforcer la propre société.

Comme on l'a observé**,** les ONG ont changé leur profil d'action. Elles n'ont plus le même esprit revendicatif de leurs origines, elles ne sont plus ennemies de l'État, elles sont devenues ses partenaires. Agissant comme des agents de bienfaisance, les ONG ont entamé « *une crise d'identité* », comme le souligne Landim (2002 : 20). L'acronyme ONG est comme un parapluie au Brésil, derrière ce sigle se trouvent un certain nombre d'organisations, de projets, d'objectifs et de discours différents. Cette crise aura même une influence sur la légitimité de ces organisations et sera une remise en question de leur représentativité par les différents secteurs sociaux, non seulement au Brésil mais aussi dans d'autres pays. Ryfman (2004 : 5 *in* Andion 2007 : 120) traite de ce phénomène d'une manière très claire :

> *Comme il s'agit d'un terme de libre appropriation et que ce n'est pas (à de rares exceptions près) une catégorie définie spécifiquement dans le droit national et encore moins en droit international, de plus en plus d'institutions, petites ou grandes, se sont auto-baptisées ou re-baptisées ONG. Nous voyons ainsi fleurir les ONG d'un seul individu, connues sous le nom de MONGO (My own NGO) ; les entreprises qui se cachent derrière un statut juridique associatif afin de mieux pénétrer le marché, les BONGO (Business-organized NGO), les institutions créées à l'initiative des bailleurs de fonds internationaux pour mettre leurs projets en pratique, les DONGO (Donor-organized NGO). Et, de plus en plus, les GONGO (Governmental ONG), qui sont des pseudo-ONG créées par les États.*

Dans les années 1990, juste après la fin de la dictature militaire, se produit une forte expansion du monde associatif au Brésil liée à une prolifération du nombre d'ONG. Pendant les années 80, les ONG étaient un peu plus de 2 000. Selon la dernière recherche effectuée sur le secteur, en 1995, par l'ISER –*Instituto de Estudos da Religião*[46] (Institut d'Études de la Religion) en partenariat avec l'IBGE - *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatistica*[47] (Institut Brésilien de Géographie et Statistique), le Brésil comptait environ 250 000 organisations. Celles-ci ont aidé plus de 6% de la population pauvre et, d'autre part,

[46] ISER, *Instituto de Estudos da Religião* (Institut d'Études de la Religion) http://www.iser.org.br.
[47] IBGE, *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística* (Institut Brésilien de Géographie et Statistique) http://www.ibge.gov.br.

plus de 10% de la population a donné une contribution financière à ce secteur. Plus de 333 000 brésiliens de plus de 18 ans font un travail bénévole sous une forme ou une autre et, selon cette recherche, le tiers secteur emploie 1 120 000 personnes. Les organisations du tiers secteur ont eu un coût opérationnel de 10 900 millions de dollars, ce qui à cette époque représentait 1,5% du PIB brésilien[48].

Dans une nouvelle enquête de 2002, l'IBGE comptait une population de 276 000 associations et fondations sur l'ensemble du territoire brésilien, dont 62% avaient été créées à partir des années 1990. Les données démontrent en outre qu'à chaque décennie, le rythme de croissance s'est accéléré : celles qui sont apparues dans les années 1980 sont 88% plus nombreuses que celles qui ont surgi dans les années 1970, ce pourcentage est de 124% pour celles créées dans les années 1990 par rapport à la décennie précédente.

On note une augmentation du nombre d'institutions créées au cours des vingt dernières années dans divers domaines et sous différentes formes juridiques, discours idéologiques et identités. Ce qui a transformé la diversité du champ d'action des ONG qui est largement complexe et, par-dessus tout, encore peu connu.

En 2004, l'IBGE a mené une nouvelle étude sur l'univers du tiers secteur et des ONG. Pour la réalisation de l'enquête, l'IBGE a recherché les organisations officiellement enregistrées dans le pays : elles sont 500 000 enregistrées comme étant à but non lucratif. Il a également établi certains critères pour sélectionner les organisations qui correspondaient réellement aux objectifs de la recherche : privées, à but non lucratif, institutionnalisées, autogérées et bénévoles. À partir de ces éléments, il a été possible d'identifier un ensemble de caractéristiques présentes dans ces organisations (IBGE 2004) :

- Elles sont autonomes, car elles ont une autonomie de décision ;
- Elles sont privées, car elles n'appartiennent pas aux pouvoirs publics ;
- Elles sont bénévoles, car elles ont un groupe de citoyens qui se réunissent librement autour d'objectifs collectifs communs.

Pour mieux délimiter le panorama général de cet univers, certains résultats qui méritent d'être soulignés sont énumérés ci-dessous :

[48] ABONG, *Associação Brasileira de Organizações não Governamentais* (Association Brésilienne des Organisations Non Gouvernementales), http://www.abong.org.br.

- La plupart des organisations sont petites : 77% d'entre eux n'ont pas de salariés et seulement 7% ont 10 salariés ou plus.
- Il y a une forte concentration de main-d'œuvre, dans la mesure où seulement 1% d'entre elles ont 100 salariés ou plus et correspondent à 61% du total des personnes employées. Cela signifie que seulement 2 500 organisations absorbent près d'un million de salariés.
- En 1995, le nombre total d'emplois dans ces organisations était de 1 120 925, alors qu'en 2002 ce nombre s'élevait à 1 541 290, montrant une augmentation de 48% du nombre d'emplois en 7 ans à peine. Le nombre d'emplois générés par ces organisations correspond à 5,5% des emplois formellement enregistrés dans le pays.

La masse salariale a atteint la valeur de 17,5 milliards de réaux (R$) en 2002. Les domaines qui ont le plus employé de personnes sont l'éducation et la santé (responsables pour plus de la moitié des personnes employées), suivis par l'aide sociale, avec 15% de l'effectif total. Ces chiffres montrent le poids des organisations philanthropiques dans l'univers considéré dans cette enquête.

II-6.1 La professionnalisation

Le travail de charité réalisé par les associations a toujours existé, il n'a pas été inventé par les organisations du tiers secteur. La famille, les voisins et les amis ont été historiquement les premières personnes sollicitées pour une aide quelconque, et la religiosité étant un champ fertile pour la charité, les institutions religieuses ont offert un environnement propice à cette pratique. Néanmoins les temps ont changé, les brésiliens sont de plus en plus individualistes, malgré l'existence d'une grande religiosité. Les difficultés sociales augmentant du fait des problèmes économiques, les ONG sont entrées en action et jouent un nouveau rôle. Elles agissent dans le champ du social où le manque de justice est flagrant.

L'élargissement significatif du domaine d'action et du nombre d'ONG est directement lié aux politiques sociales précaires du gouvernement et, surtout, à l'augmentation importante des inégalités sociales (Silva 2001). Ces organisations offrent une grande diversité de services d'assistance aux plus démunis. Comme elles n'ont pas de structure bureaucratique comme l'État et elles ne visent pas le profit comme les entreprises capitalistes, les organisations du tiers secteur ont une grande liberté d'action (Lena 2002/1). Dans un pays

où la précarité sociale est élevée, comme le Brésil, les organisations peuvent innover et de là, influer sur de nombreux domaines.

Même pleines de bonnes intentions, dans la pratique, les ONG ont des problèmes quotidiens pour survivre. Petit à petit, elles ont commencé à empiéter sur la sphère publique et à avoir un discours prônant une approximation vers l'État et le marché. La base de la main-d'œuvre des ONG étant le bénévolat, leur discours actuel est que les ONG ont besoin de devenir plus professionnelles, de recruter une main-d'œuvre qualifiée et rémunérée, sans cet apport, ces ONG ne seront pas viables sur le long terme.

Les ONG, tout comme les entreprises, ont besoin d'argent pour survivre. Pour pouvoir être financées, elles passent par une évaluation qui créée une concurrence entre les organisations, d'où la nécessité d'un bon projet. Le bailleur de fonds partenaire espère de bons résultats de l'organisation. Comme l'indique Fischer (2004), les organisations du tiers secteur ont subi un processus de mondialisation. Elles ont réalisé que l'amateurisme nuit à la performance de l'organisation et ont également connu une concurrence accrue entre les organisations pour des ressources financières et matérielles qui étaient déjà rares.

Les ONG ont commencé à être évaluées sur la qualité de leur administration. La qualité de la gestion passe par la qualité de la main-d'œuvre, par la qualité des salariés. Très souvent les ONG disposaient d'une offre abondante de main-d'œuvre, mais avec un profil de qualification faible. Fischer (2004) note que si la prémisse que les organisations à but non lucratif sont originaires des modèles d'administration informelle et non professionnalisée est vraie, la conséquence naturelle est qu'elles créent des emplois avec une exigence faible en ce qui concerne le profil des compétences. En plus, l'auteur soutient que les transformations professionnelles de ce secteur s'expliquent également par des problèmes récents vécus par certaines de ces organisations, tels que les conflits de travail, les fraudes et autres qui les ont déstabilisées.

LE BESOIN DE PROFESSIONNALISATION

L'avancée dans le modèle de gestion des organisations du tiers secteur a été impulsée par des expériences négatives. Comme l'indique Fischer (2004), il est essentiel que les organisations se structurent et mettent en œuvre un modèle de gestion conforme à leurs valeurs et à leurs modèles culturels, et surtout en phase avec leurs objectifs stratégiques. Quand elles recherchent des structures proches du monde des entreprises, qui ont un but lucratif, les organisations du tiers secteur doivent donner la même prévalence à la

rationalité, tout comme dans l'entreprise privée ou publique. Selon Fischer (2004 : 81-82) et Armani (1997 *in* Rodrigues 2004 : 126-127), la professionnalisation est nécessaire pour les raisons suivantes :

i. Pour être en mesure de promouvoir un développement organisationnel compétitif, les organisations ont besoin de ressources humaines compétentes qui prennent l'engagement de l'excellence ;

ii. Il s'agit d'une tendance globale pour tous les secteurs : monde des affaires, entreprises, organismes gouvernementaux, organisations à but non lucratif, tous ont leur bras de levier qui repose sur la qualité des professionnels. C'est le point de plus grande vulnérabilité, ne pas investir dans le capital humain c'est perdre en compétitivité ;

iii. Les organisations de la société civile doivent établir des normes de gestion conformes à leur mission sociale. Il serait incohérent et compromettant pour une organisation de rechercher une transformation sociale sans créer ces conditions de transformation pour ses propres salariés.

L'APPROCHE UNIVERSITAIRE ET ENTREPRENEURIALE FAIT SON ENTREE DANS L'UNIVERS DES ONG

Pour parvenir à être financées, les ONG s'approprient des méthodes, des critères, du vocabulaire et de la structure organisationnelle qui s'apparentent au champ des entreprises. De nouvelles possibilités professionnelles surgissent. Un nouveau vocabulaire entre dans le quotidien des organisations : partie prenante, gérants financiers, gérants de ressources humaines, marketing, etc. En résumé, le tiers secteur s'approprie d'une structure qui jusque là était celle d'entreprises capitalistes.

Il existe des repères sur ce « devenir professionnel » des ONG brésiliennes :

- Le premier est le nombre important de PDG qui sont sortis du monde de l'entreprise pour rentrer dans celui du tiers secteur. Ils ont amené avec eux un vocabulaire plus proche de celui du marché.

- Le deuxième est l'influence des médias qui stimulent la concurrence entre les organisations à partir du moment où elles divulguent les actions les plus efficaces. Le GIFE favorise la concurrence entre les organisations, il a été pionnier en attribuant des prix aux entreprises qui font un travail social bénéfique.

- Le troisième est l'intérêt pour ce nouveau marché des centres universitaires et de leurs chercheurs. De grandes universités et centres de recherches investissent dans la formation d'une nouvelle catégorie de professionnels[49], tout en en brandissant le drapeau du travail social.

LE CHANGEMENT DE CADRE GLOBAL

Fischer (2004) souligne que jusque dans les années 1990, les organisations de la société civile ont pu maintenir un statut d'amateur, basé sur une administration informelle et sous certaines conditions vagues. Toutefois, selon cet auteur, ces dernières années, ces organisations ont fait leur apparition dans les médias, montrant à la société l'importance des actions qu'elles avaient menées de façon responsable. Le changement de cadre actuel a appelé ces organisations à s'adapter à une nouvelle réalité pour trois raisons :

i. La première est la rareté des ressources. Par conséquent, les bailleurs de fonds, la clientèle et la société demandent de la part de l'organisation une efficience et une efficacité visible et éprouvée.

ii. La deuxième est l'importance que ces organisations ont acquis comme organisations efficaces dans la prise en charge des besoins sociaux, car elles sont exposées à l'opinion publique et elles sont directement sollicitées pour la réalisation d'alliances et de partenariats qui impliquent de nouvelles normes de performance et d'articulation.

iii. La troisième est que les organisations commencent à embaucher des travailleurs ayant un profil de compétences plus exigeant, et par conséquent se trouvent en concurrence avec des entreprises privées à la recherche de professionnels. Le travail bénévole constitue alors dans la vie de l'organisation une activité spécifique qui ne remplace pas le travail du personnel professionnel.

II-6.2 Les titres et qualifications des organisations du tiers secteur

La première difficulté lorsque une organisation du tiers secteur est créée est de choisir la forme juridique la plus appropriée, combinant le patrimoine disponible, le nombre de personnes qui peuvent travailler et les fins et pratiques qui seront adoptées. Les

[49] La FGV – Fondation Getulio Vargas, http://www.fgv.br, le Centre Universitaire du SENAC - *Serviço Nacional de Aprendizagem Comercial* (Service National d'Apprentissage Commercial), http://www.sp.senac.br, et la USP – Université de São Paulo, http://www.usp.br, sont des institutions d'enseignement supérieur renommées qui offrent des cours consacrés à la gestion des organisations du tiers secteur.

organisations du tiers secteur dans l'ensemble sont caractérisées par leur composition : un groupe de personnes ayant un objectif en commun qui ne recherchent pas le profit.

Cependant, une organisation du tiers secteur peut être créée à travers différentes formes légales. Les associations sont les plus nombreuses, suivies par les organisations de la société civile et les instituts. D'un autre côté, les fondations font également partie de cette catégorie, mais, contrairement aux autres modèles, une fondation peut être formée à partir de la décision d'une seule personne.

Les trois options disponibles sont donc (Szazi 2003) :

- *L'association :* qui peut être définie comme une entité juridique créée par l'union des idées et des efforts d'un groupe autour d'un objectif commun, sans but lucratif ou intention de partager des résultats et des profits. La formation du patrimoine se produit à travers les apports de ses propres membres, à des fins culturelles, éducatives, sportives, religieuses, récréatives, morales et autres. Même si elle fait des affaires (par exemple, la vente de bonbons, d'uniformes, des chemises ...), pour maintenir ou augmenter son patrimoine, sous la condition de ne pas offrir de gain à ses membres, elle ne perd pas son affectation à cette catégorie.

- *L'institut* : qui ne correspond pas nécessairement à une sorte de personne juridique, l'expression peut être utilisée par des organisations gouvernementales ou privées à but lucratif ou non lucratif. Habituellement, le terme est utilisé par des organisations impliquées dans l'éducation et dans la recherche scientifique.

- *La fondation* : qui est une organisation à but non lucratif destinée à servir une cause déterminée d'intérêt public, elle acquiert une personnalité juridique à l'initiative de son créateur. Une fondation est un type particulier de personne juridique qui peut être formé à partir d'un seul individu. La fondation peut être créée après la mort de son créateur, pour accomplir une volonté expresse en testament.

LES TITRES ET LES CERTIFICATS

Les organisations du tiers secteur peuvent obtenir à niveau fédéral les titres et les certificats nécessaires pour avoir droit à des bénéfices fiscaux. Ceux-ci ouvrent aux donateurs et bailleurs de fonds la possibilité de droit à une exemption d'impôts.

Il y a trois lois importantes dans la législation brésilienne qui concernent les titres et la qualification du tiers secteur. Sans rentrer dans le détail des obligations juridiques en matière de droits des travailleurs, régime de retraite, partenariats et captation de ressources, les différents titres et certificats sont (Trezza 2004 ; Szazi 2003) :

i. Premièrement, le certificat d'*Utilidade Publica Federal* (Utilité Publique Fédéral). Il est régit par une loi qui date de 1935 et c'est la plus ancienne. Le titre est délivré par le Ministère de la Justice. Peuvent être déclarées d'utilité publique les sociétés civiles, les associations et les fondations établies dans le pays qui servent de manière désintéressée à la société.

ii. Deuxièmement, le CEBAS, *Certificado de Entidade Beneficente de Assistência Social* (Certificat des Organisations de Bienfaisance de l'Assistance Sociale), régi par un décret de 1998. Ce titre est délivré par le Conseil National d'Assistance Sociale, le CNAS.

iii. Troisièmement, le titre d'OSCIP, *Organização da Sociedade Civil de Interesse Público* (Organisation de la Société Civile d'Intérêt Public), qui est le plus récent, régi par la loi 9 790/99. Ce titre est aussi délivré par le Ministère de la Justice.

Chacune de ces possibilités de titres et qualifications pour les organisations du tiers secteur a sa propre spécificité (qui dérive de la loi qui la réglemente), mais, de façon générale les trois lois octroient des exonérations d'impôts. La justification de ces exonérations est que ces organisations réalisent un travail qui est de la compétence de l'État. Comme l'ont souligné Mosqueira et Souza (2004), il existe une relation intrinsèque entre le développement du tiers secteur et la législation en vigueur.

La loi des OSCIP représente une modernisation de l'encadrement des organisations du tiers secteur. Il y a plusieurs avantages à être classée comme OSCIP. Du point de vue opérationnel, la loi des OSCIP a créé un nouvel instrument juridique appelé « Terme de Partenariat », une sorte d'accord qui peut être établi entre le gouvernement et les organisations de la société civile qualifiées d'OSCIP, dont la finalité est de créer un mécanisme garantissant la transparence du contrôle financier de l'organisation.

Il n'existe aucune loi ou titre qui encadre ou définisse une organisation comme étant une ONG, malgré son obstination avérée de se qualifier comme telle. Les organisations s'approprient de ce titre, car il est avantageux d'être perçu par la société comme une organisation éloignée du marché et en même temps sans lien avec l'État. Elles sont ainsi,

d'une certaine manière, associées à une notion plus positive, celle d'organisation de bienfaisance.

II-7 Considérations finales : une analyse de l'orientation vers le marché

L'histoire du tiers secteur au Brésil est étroitement liée à la dictature militaire. La lutte des brésiliens pour de meilleures conditions de vie a favorisé le renforcement des ces organisations. Avec un État lointain, et souvent dangereux pour elle, la population a dû s'organiser pour faire des revendications. L'Église catholique a eu un rôle important car elle a exhorté les brésiliens à créer des associations, elle a permis que les citoyens comprennent l'importance de l'action collective dans le processus de changement social.

Après la lutte pour le droit de s'associer, les organisations du tiers secteur se sont définitivement établies au Brésil. En dépit du débat chez les chercheurs autour du sujet, la définition des organisations qui appartiennent à cette catégorie est encore floue. On sait que ce secteur ne recherche pas le profit. Le *third sector* américain a influencé, et continue à influencer, la réalité brésilienne. Cette influence est perceptible à travers la terminologie, la responsabilité sociale des entreprises, l'influence des PDG, la professionnalisation du secteur et surtout à travers utilisation sans discernement de la terminologie ONG, les NGO, les *Non Governmental Organizations*.

L'histoire du tiers secteur brésilien est récente. Les organisations se sont renforcées dans les années 90, au cours du premier mandat du président Fernando Henrique Cardoso. Le programme de gouvernement du président a promu le renforcement des organisations à but non lucratif afin d'accélérer les politiques sociales. L'État a reconnu la nécessitée d'améliorer les politiques sociales et a assumé qu'il n'était pas compétent pour résoudre le problème tout seul.

Le Conseil de la Communauté Solidaire, établi au cours de la présidence de Fernando Henrique Cardoso, a servi de facilitateur dans le transfert de la responsabilité sociale, à travers la loi des OSCIP. L'objectif était de flexibiliser le rapport entre l'État et les ONG, ainsi que de permettre la transparence vis-à-vis du contribuable. Dans la décentralisation des politiques sociales, le rôle de l'État est de superviser la qualité des services offerts à la société.

Il est notable que les ONG se sont progressivement orientées vers le marché, poussées par de multiples facteurs, notamment l'augmentation significative de ce genre d'organisations.

L'université a introduit ce thème dans les cours, pour former des professionnels pour l'administration d'ONG visant une gestion qui ne cherche pas le profit, mais qui soit en contact direct avec des entreprises du marché traditionnel. Les PDG ont aussi contribué à ce changement de cadre, car ils ont introduit le modèle de gestion des grandes entreprises dans l'univers jusque là amateur des ONG. Il n'y a plus de place pour une gestion non professionnelle, sans formation et sans compétences spécifiques.

Le transfert de la gestion des politiques publiques aux ONG est une voie sans retour en arrière possible. Ce mouvement suit une tendance globale, quand d'autres pays sont déjà passés par ce stade. Les citoyens finissent par être obligés de s'organiser autour des ONG pour, à travers ces organisations, être en mesure de forcer le gouvernement à remplir son rôle.

Le modèle associatif apparu dans les années 70 a pris de nouvelles formes. Les revendications ont diminué. Les ONG s'occupent de surveiller les activités des pouvoirs publics, d'exiger de la transparence dans la gestion publique et dans l'utilisation du budget de l'État. Tout cela démontre l'importance pour la société civile de s'organiser, en luttant pour ses droits.

Chapitre III

L'économie solidaire au Brésil

III L'économie solidaire au Brésil

On trouve dans plusieurs pays une diversité d'initiatives qui peuvent être qualifiées d'économie solidaire, ou nouvelle économie sociale. On peut dire *grosso modo* que l'objectif de cette économie est de combattre les inégalités sociales et économiques, conséquence naturelle du capitalisme. Face à ce déséquilibre social, les innovations socio-économiques solidaires se sont multipliées, en visant l'inclusion sociale des classes populaires exclues du processus de production et du marché économique. Dans ce cas, la solidarité se manifeste dans l'économie, à travers une diversité de terminologies, telles que : économie populaire, économie informelle, micro crédit, coopérative de travailleurs, commerce équitable, restaurants collectifs, entre autres.

Le phénomène de l'économie solidaire est arrivé au Brésil et s'est renforcé au début des années 90. Ce modèle économique a été adopté pendant le gouvernement du président actuel, Luiz Inacio Lula da Silva, qui a créé un Secrétariat d'État de l'économie solidaire, de combattre le chômage et l'exclusion sociale. Le Secrétariat est dirigé par Paul Singer, un autrichien qui habite au Brésil depuis 1940. Cette initiative du président Lula suit certains exemples internationaux, tels que la création d'un secrétariat d'Etat à l'Économie solidaire en France, le chantier d'Economie sociale au Québec et en Belgique (Boulianne et al., 2003).

Au Brésil, la terminologie économie solidaire est encore nouvelle. Le domaine d'application des activités liées à cette économie est encore flou. Actuellement, il n'existe pas de consensus précis, parmi les chercheurs brésiliens en particulier et latino-américains en général, sur son cadre et sa formation. Les coopératives représentent le modèle d'entreprise le plus présent et le plus puissant de l'économie solidaire brésilienne, celle-ci étant composée d'un mélange d'activités sociales et économiques. Toutefois, le secrétaire Singer (n /d)[50] souligne le fait que toutes les coopératives n'appartiennent pas à l'économie solidaire, car elles ne sont pas toutes autogérées.

III-1 L'origine de l'économie solidaire, différentes interprétations

L'économie solidaire a surgi en France au début des années 90, selon ce qu'affirme Nunes (2002). Pour elle, cette économie est issue des grandes discussions et des transformations économiques qui ont touché la société française à la fin du XIXe siècle - un moment de l'histoire où les avancées économiques n'ont pas favorisé un accroissement généralisé du

[50] Entretien de Paul Singer, http://www.akatu.net/conheca/visualizarConteudo.asp?InfoID=285

bien-être du citoyen. Par contre, à ce moment-là, il y eut une augmentation significative du chômage et de l'exclusion sociale. L'auteur dit encore que les autres concepts plus connus de l'économie solidaire se sont développés dans la logique de la remise en question de l'économie libérale au XIXe siècle et néolibérale au XXe siècle.

Le secrétaire de l'économie solidaire, Singer (n /d)[51], dit qu'il n'existe aucune certitude sur la date du début de l'économie solidaire. Mais il affirme que cette économie a commencé en Europe, à la fin du XVIIIe siècle, avec la première révolution industrielle. En Angleterre cette forme d'économie s'est développée au début du XIXe siècle.

L'interprétation sur le début de l'économie solidaire de Nunes et Singer n'est pas partagée par Coraggio (2002). Il dit qu'on ne peut pas affirmer que l'économie solidaire trouve son origine en France. Selon lui, l'économie sociale puise ses racines en Europe, car elle est originaire de la lutte menée par les mouvements ouvriers en vue de l'amélioration des conditions de vie. Coraggio signale quels ont été les chercheurs français les plus engagés à trouver la définition de ce qu'est l'économie solidaire. Il affirme que les auteurs Razeto (chilien) et Arruda (brésilien) ont déjà utilisé cette expression en l'Amérique latine pour faire référence à des modèles économiques populaires.

III-2 L'économie solidaire, un tissage des concepts

C'est un fait établi que l'économie solidaire critique la conception néolibérale. Comme projet, cette économie vise à défendre et promouvoir une alternative au modèle de développement capitaliste, ancré sur le néolibéralisme. Les concepts d'économie solidaire et de développement sont intrinsèquement liés. Singer[52] (s/d) signale que «*L'économie solidaire est une économie composée par des entreprises, où les ouvriers sont les capitalistes et les capitalistes sont les ouvriers. Il n'y a pas de désagrégation entre la propriété et le travail. Tous ceux qui travaillent dans l'entreprise sont également propriétaires de l'entreprise, ils ont tous le même droit de décision. Le pilier de l'économie solidaire est l'autogestion* ».

Il y a le désir de croire que l'économie solidaire est stimulée par des valeurs spirituelles. Toutefois, on ne peut pas négliger la dichotomie entre les mots économie et solidarité.

[51] Entretien de Paul Singer, http://www.akatu.net/conheca/visualizarConteudo.asp?InfoID=285

[52] *idem*

Les mots économie et solidarité ont leur origine dans deux cultures distinctes. Le mot économie est d'origine grecque, *oikonomia* de *oikos* (maison), qui signifie chercher les solutions aux problèmes domestiques; ce qui lui donne un sens plus proche d'une économie de subsistance et du bien être. L'origine du mot n'est pas rattachée à l'idée d'affaire et de capitalisme néolibéral comme aujourd'hui (Nunes 2002). Le mot solidarité, est d'origine latine, *solidum* (pour le tout), il signifie le travail de tous pour tous, motivé par une valeur supérieure.

Donc, la question est la suivante : comment faire pour concilier deux mots vraiment contraires, l'économie et la solidarité. C'est une tentative de mettre ensemble des choses qui divergent. L'économie serait le monde de la compétition, de la concurrence, de la guerre, de tous contre tous, et comment rappelle Kraychete (2002) le comportement économique est stimulé par l'égocentrisme et par l'égoïsme.

Toutefois, Sen (1999 : 32) rappelle que l'attitude humaine est régie par une pluralité de motivations et pas seulement par l'égoïsme ou l'égocentrisme, *« l'égoïsme universel comme une réalité peut très bien être faux, mais l'égoïsme universel comme condition de la rationalité est évidemment absurde »*. L'auteur pointe du doigt une vision limitée de l'être humain comme l'une des principales faiblesses de la théorie économique contemporaine, un appauvrissement qui démontre comment l'économie moderne s'est éloignée de l'éthique.

III-2.1 Un débat entre l'économie et la solidarité

L'économie solidaire, l'économie populaire, l'économie de voisinage, le travail au noir, le travail informel, l'économie de proximité entre autres, sont les différentes expressions qui font référence à ce modèle d'économie connu pour son caractère informel, parfois pour sa relation de demi entreprise ou même de demi voisinage. Malgré une vision optimiste, ce modèle économique est considéré, par certains chercheurs, comme marginalisé par rapport à l'économie de marché et à la société.

Ce modèle économique se compose d'une population défavorisée, au sein de la société brésilienne. Par le biais de ces initiatives économiques, on cherche à offrir l'insertion sociale, une alternative au chômage pour les moins favorisés. Toutefois, par que ces initiatives poussent constituer leurs structures physique, elles dépendent d'appui financiers des groupes capitalistes. Ces initiatives économiques, populairement connu comme coopératives, fonctionne en marge de l'économie de capital, parallèlement, mais dans une

sphère bien distincte. La perception de cette réalité a attiré l'attention de quelques chercheurs, méfiants de ce modèle économique.

Kraychete (2002) se montre critique vis-à-vis de la terminologie économie solidaire. L'auteur relie cette économie à l'économie des secteurs populaires : coopératives, entreprises autogestionnaires, points de commercialisation d'agriculture familiale, association d'artisans, écoles et projets éducatifs, formation des travailleurs, organisations de micro crédit, clubs d'échanges, etc. La terminologie renvoie à un ensemble d'activités hétérogènes, sans distinguer les différentes valeurs et actions qui s'y rapportent. En bref, « *c'est le résultat d'une subordination culturelle* » qui s'est développée au sein d'un système capitaliste (Kraychete 2002 : 89).

De plus, Kraychete (2002) rappelle que dans la société capitaliste le travail est devenue une marchandise, et comme c'est connu par tous, la marchandise n'a aucun droit. Il a également été propagé dans la société capitaliste l'idée utopique que l'expansion des marchés déréglementés favorise la richesse et le développement parmi les nations. Cependant, avec le temps, ce qui a été prouvé, c'est la polarisation accrue entre richesse et pauvreté. Dans cette réalité économique Kraychete (2002 : 87) affirme qu' « *il n'y a pas de place pour tous* » en ce qui concerne le marché du travail.

Au Brésil, ce modèle économique s'intéresse à l'insertion sociale des groupes d'exclus, qui trouvent dans les associations coopératives la possibilité d'insertion et d'une éventuelle amélioration de leurs revenus. Lima (2003) entend que cette économie est fondée sur les plus pauvres, les personnes à bas revenus qui survivent grâce à de petites activités formelles et informelles. Ce sont des facteurs qui augmentent les préjugés vis-à-vis de ce modèle économique et de ses travailleurs.

Les coopératives et les entreprises autogérées ne sont pas des solutions pour les problèmes économiques, selon Salerno (1999). Il reconnaît qu'elles sont utiles uniquement lorsque les individus sont déjà insérés dans ce contexte. L'auteur questionne les risques inhérents à l'économie solidaire, car il manquerait des bases solides à ces unités économiques. Cependant, malgré ses critiques, l'auteur la considère comme une alternative de création de postes de travail. Par conséquent, elles représentent une expérience positive qui pourrait servir d'exemple et de référence.

Coraggio (2002) affirme que la solidarité n'est pas une valeur marchande. Selon lui, cette économie est au service de la population «*dans laquelle l'individu est solidaire avec les autres car*

cette attitude est de son propre intérêt ». Il rappelle que la solidarité est masquée par de nombreux intérêts particuliers. Pour lui, cette économie est réelle, elle provient de la spiritualité et de la solidarité tout en se rapprochant du marché, même si souvent les motivations sont égoïstes.

Vainer (1999) critique également ce modèle économique. Selon lui, c'est une expérience qui utilise des dispositifs qui s'éloignent et s'opposent, en l'occurrence l'économie et la solidarité. Dans le monde de l'économie capitaliste, il n'y aurait pas de place pour la solidarité. Pour l'auteur, l'économie solidaire ne constitue qu'un mode alternatif d'organisation sociale indépendante de tout projet, car elle est sujette à des critiques économiques. Vainer se demande si ce type d'économique ne serait pas une tentative de « *contrôle politique des misérables* », ou au contraire, une « *utopie expérimentale* » avec les classes sociales défavorisées.

Toutefois, malgré les critiques, l'économie solidaire a gagné des partisans qui croient que ce modèle économique combat l'exclusion et les inégalités sociales, causées par le capitalisme. Ils pensent aussi que cette économie est l'option des individus pour la démocratie, en ce qui concerne la liberté individuelle et l'égalité politique lors de la prise de décisions (Singer 1999).

Nunes (2002) considère que la force de l'économie solidaire réside dans la liberté. Selon elle, les individus peuvent jouer leurs rôles sociaux dans l'économie sans être subjugués par les principes capitalistes, tels que la compétitivité et le profit démesurés. Elle a dirigé une expérience dans une coopérative agricole et explique que « *la possibilité de trouver une alternative à leurs subsistances et l'envie de participer d'une dynamique collective semblaient être les motivation les plus naturelles pour les participants au projet, en plus du plaisir du travail agricole, qui a été justifié pour certains d'entre eux*» (Nunes 2002 : 69).

Le point de vue de Nunes est partagé par Razetto (1998). Selon lui, l'économie solidaire se consacre à la recherche d'une meilleure condition de vie et à la satisfaction des besoins de l'être humain. Il présume que c'est une économie de tous et pour tous. Un modèle économie qui sert l'homme en intégrant l'économie de subsistance, l'économie marginalisée, ainsi que celle du marché. D'une certaine manière, cette économie est considérée comme un chemin menant à une nouvelle forme d'organisation du travail dans la société capitaliste.

III-2.2 L'appui d'un réseau d'initiatives

Malgré l'imprécision conceptuelle, des perceptions antagoniques autour de l'économie solidaire, de ses origines et de ses conséquences, il existe quelques organisations qui promeuvent le développement de ce modèle économique. Dans un contexte international, le BIT[53] (Bureau International du Travail) et le CEPAL[54] (Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) ont déjà engagé des efforts pour développer l'économie solidaire au Brésil ainsi qu'en Amérique latine ; dans ce cas, l'objectif est de combattre le chômage.

Dans le contexte brésilien, diverses organisations encouragent leurs membres à promouvoir l'économie solidaire. Parmi elles, la *Confederação das Cooperativas da Reforma Agrária no Brasil* (Confédération des Coopératives de la Réforme Agraire au Brésil), avec le MST *Movimento dos Trabalhadores sem Terra* (Mouvement des Travailleurs sans Terre), la *Confederação das Cooperativas de Trabalho* (Confédération des Coopératives du Travail), le *Fórum des Cooperativas Populares* (Forum des Coopératives Populaires), entre autres.

Certaines organisations brésiliennes agissent comme observatoire, en se consacrant à l'analyse des activités des entreprises de l'économie solidaire. Parmi elles, la *Rede Unitrabalho*[55] (Réseau Unitravail) qui se compose de plusieurs institutions, comme l'Université de São Paulo[56] (USP), l'Université Fédérale de Rio de Janeiro[57] (UFRJ), l'Université du *Vale do Rio dos Sinos*[58] (UNISINOS) et la *Central Unica dos Trabalhadores*[59] (Centrale Unique des Travailleurs). Ce réseau a réalisé un sondage concernant plus cinq mille lieux (quartier, villes) : *« Significations et tendances de l'économie solidaire au Brésil »*; le but de cette enquête était de découvrir quelles étaient les activités solidaires.

L'exemple de *Rede Unitrabalho* illustre le fait que les chercheurs et les travailleurs cherchent à approfondir les concepts et les valeurs de cette nouvelle économie. L'église a également agi pour motiver et favoriser cette économie. En 1999, la Campagne de la Fraternité[60], organisée par l'église catholique, a eu comme thème *« Pourquoi le chômage ?»*. Lors de cette campagne, l'église a cité l'économie solidaire comme l'une des alternatives pour combattre

[53] BIT, Bureau International du Travail, http://www.ilo.org/public/portugue/region/ampro/brasilia.
[54] CEPAL, *Comissão econômica para a América Latina e o Caribe*, http://www.eclac.cl/brasil/default.asp.
[55] *Rede Unitrabalho* (Réseau Unitravail), http://www.unitrabalho.org.br
[56] USP, *Universidade de São Paulo*, http://www.usp.br
[57] UFRJ, *Universidade Federal do Rio de Janeiro*, http://www.ufrj.br
[58] UNISINOS, *Universidade do Vale do Rio Sinos*, http://www.unisinos.br
[59] CUT, *Central Única dos Trabalhadores*, http://www.cut.org.br
[60] La campagne de la fraternité est menée toutes les années par l'église catholique, par le biais la CNBB, dans la période antérieure à la Pâque, http://www.cnbb.org.br.

le chômage. Cette campagne a été également responsable du développement de l'économie solidaire brésilienne.

Le Brésil, comme les autres pays d'Amérique latine, n'a pas encore réussi à découvrir le chemin d'un développement durable. La vie quotidienne est marquée par la pauvreté, l'injustice, la concentration des richesses, le manque de solidarité et les abus dans les actions économiques. Face à cette situation, la nécessité s'est fait sentir de penser à une nouvelle stratégie alternative à l'actuel modèle de développement. L'économie solidaire brille de par son potentiel exponentiel.

III-3 Des expériences très localisées dans le pays

Les initiatives associatives solidaires sont considérablement influencées par les liens culturels, les relations parentales, les relations de voisinage et les relations affectives. Le profit est néanmoins présent, on parle de profit social. Les relations économiques ne sont pas totalement exposées au marché et aux contrôles bureaucratiques. Par le biais de ces relations de solidarité, les individus progressent et reconstruisent leur quotidien de manière auto durable, sans avoir besoin des réseaux philanthropiques, comme par exemple, les organisations du tiers secteur.

Malgré le fait que l'économie solidaire n'a été reconnue officiellement que récemment, les coopératives de production sont déjà anciennes. Elles sont arrivées dans la région Sud du Brésil à la fin du XIXe siècle, début du XXe siècle, amenées par les immigrants européens. Selon Gaiger (2003), les coopératives associatives rurales socialisaient les moyens de production, comme par exemple les équipements et machines, les entrepôts et tout un ensemble d'achats et d'échanges décidés et réalisés de façon coopérative. Selon l'auteur, entre les années 1940 et 1979, ces coopératives ont eu une croissance significative, favorisée par des dirigeants catholiques. Selon lui, *« comparé au reste du pays, le sud du Brésil possède une grande tradition associative et coopérative »*. Cependant, ces expériences sont encore très localisées, elles ne sont pas une règle.

Il existe une autre réalité à l'autre extrémité du Brésil. Les chercheurs du Nord-Est ont favorisé et étudié ce modèle économique. Dans la capitale de l'État de Bahia, Salvador, Nunes (2002) a développé un projet pilote dans le quartier *Vila Verde*. Dans cette expérience, l'économie solidaire a été mise en place par le biais d'une pratique agricole commune et d'un restaurant communautaire. Ce projet permettait la vente de repas à la population venue d'autres quartiers. Néanmoins, selon elle, malgré des résultats intéressants, une des

grandes difficultés a été les rapports tumultueux et parfois problématiques entre les participants; de plus, de nombreuses personnes ont abandonné le projet en cours de route.

Les expériences citées par Gaiger, dans la région Sud, et par Nunes, dans celle du Nord-Est, ont démontré que les pratiques de cette nouvelle économie étaient très ponctuelles.

Les activités quotidiennes de subsistance, développées par l'économie solidaire, puisent leurs forces dans de petites unités productives. Un exemple très tangible est représenté par les initiatives connues comme *mutirões*[61] qui sont caractérisées par le travail associatif ponctuel. Ces pratiques populaires de construction et de réparation des logements, les campements du MST, les différentes méthodes associatives de production d'aliments, de médicaments, de vêtements et d'artisanat, les micros crédits, les banques du peuple et aussi l'agriculture familiale.

Selon Galvão (1999), ces expériences peuvent constituer les germes d'une nouvelle culture du travail, en permettant au Brésil de s'ouvrir à de nouvelles alternatives contre le chômage. La notion d'économie solidaire est surtout attachée à l'idée de nouvelles formes collectives de travail, en représentant l'évolution du travail et de la distribution de richesses (Dizimira et França *in* Lima 2003).

III-4 Les défis quotidiens

Dans le contexte brésilien, les projets et les idées de l'économie solidaire mis en oeuvre ont été confrontés à un contexte difficile. Les chercheurs ont détecté quelques points faibles et ont parfois proposé des actions pour remédier à ces problèmes.

Malgré tous les efforts régionaux, les actions sont encore insuffisantes en ce qui concerne la consolidation des associations dans la conjoncture nationale (Lisboa 1999). Les difficultés comme le manque d'argent, l'accès au crédit, le contrôle de la qualité du produit, la marchandise, la technologie, les moyens de production et le manque d'entités de soutien et de techniques administratives appropriées sont des problèmes constants qui font partie du quotidien des associations.

Les difficultés habituelles des associations, des coopératives et des organisations de l'économie solidaire sont similaires aux problèmes des entreprises privées traditionnelles. Que se soit une PME, une SARL ou une multinationale, elles ont toutes les mêmes

[61] *Mutirão* est un système populaire et communautaire d'autogestion pour l'exécution et la réalisation des projets. Il consiste à associer les membres d'une communauté pour des projets collectifs.

difficultés : l'argent, la distribution, le contrôle de la qualité, la marchandise etc. Cependant, les entreprises privées ont déjà des structures qui leurs offrent un soutien : les chambres de commerce et de l'industrie, les associations de petites entreprises etc.

Lisboa (1999) suggère la création d'un réseau d'échanges pour l'économie solidaire qui améliorera la mise en commun des expériences. Selon l'auteur, ces réseaux sont encore précaires, ce qui empêche les échanges d'expériences, retarde la progression vers des enjeux communs et, par conséquent, accentue le rythme de natalité et de mortalité de leurs activités. Il affirme que la solution à ces problèmes est la construction d'un réseau stratégique qui puisse donner une structure politique à cette économie.

Pour que l'économie solidaire puisse avoir des échanges actifs avec l'économie de marché, il faudra créer des lois plus précises et plus appropriées. Quelques questions incommodent les chercheurs Dizimira et França (*in* Lima 2003). D'abord la question du droit des travailleurs volontaires, en ce qui concerne leur protection sociale et leurs indemnisations en cas d'accident ou de maladie. Ensuite, la préoccupation sur la loi des dépôts de bilan et de faillites pour les coopératives et les prestataires de services.

Un autre problème trouble le quotidien des activités solidaires, ce sont les rapports sociaux. Le Brésil vit une contradiction importante et França Filho (2003) l'appelle : « *la proximité de la distance* ». La culture brésilienne permet une extraordinaire facilité de tissages de liens sociaux entre des inconnus de façon naturelle et informelle (DaMatta 1986 ; Holanda 1995). De ces liens sociaux prématurés surgissent certaines initiatives de l'économie solidaire. Néanmoins, si d'un côté cette caractéristique de la culture brésilienne facilite le rapport social et encourage son développement, d'un autre côté cette « *informalité à la brésilienne* » fait que les personnes confondent facilement le travail avec la vie personnelle. Dans une organisation autogérée, cette problématique est très présente.

Parallèlement aux problèmes de production et d'administration liés à la culture informelle brésilienne, il existe d'autres difficultés qui apparaissent dans ce contexte économique et solidaire. Le découragement et le renoncement sont fréquents dans ces organisations. Leurs collaborateurs ne sont pas toujours prêts à faire face aux obstacles inconnus du marché. Le manque d'information et de formation pour être un entrepreneur dans le cadre de l'économie solidaire est un des motifs du découragement et de l'abandon.

III-5 Considérations finales: l'économie solidaire, une identité qui lui est propre

Au Brésil, les effets de la mondialisation ajoutés à l'insuffisance du marché du travail ont contribué à l'apparition d'un nouveau modèle organisé de travail, fondé sur la solidarité. La terminologie économie solidaire dans le contexte brésilien englobe un réseau d'initiatives sociales qui prennent la forme de microprojets entrepreneuriaux. Les activités économiques que ne suivent pas les caractéristiques du marché sont incorporées par l'économie solidaire. Cela comprend le travail informel, le travail au noir, les *mutirões*, le marché paysan etc.

La croissance d'une économie alternative est directement liée à la mondialisation et au développement du capitalisme. L'actuel gouvernement a tenté de réglementer et de stimuler son développement au moyen du Secrétariat d'Etat de l'économie solidaire. Toutefois, la réglementation passe sous l'identité, et il y a encore des divergences conceptuelles : la première est l'histoire de l'économie solidaire au Brésil qui se confond à l'histoire de l'économie sociale en France ; la deuxième est la difficulté à définir les critères pour la légitimation de ces organisations. Malgré l'affirmation de Singer, selon laquelle seule les coopératives sont représentatives de l'économie solidaire, il y a toute une série d'initiatives qui cherchent à s'insérer dans ce modèle économique.

Malgré le désaccord sur la terminologie concernant les organisations qui la composent, il est possible de noter que certaines organisations travaillent dans le but de promouvoir ce modèle économique. Toutefois, les expériences solidaires relatées par Nunes et Gaiger démontrent que les organisations basées sur ce modèle économique buttent sur des difficultés quotidiennes pour leur subsistance, comme les caractéristiques comportementales de la société brésilienne.

Mais d'un autre côté, ces initiatives sociales apportent des bénéfices à une population exclue. D'une certaine manière, elles favorisent l'inclusion sociale, en permettant à l'individu de trouver un environnement de travail, une place sociale et, surtout, en lui permettant de récupérer l'estime de soi. Compte tenu de ces facteurs, nous constatons la nécessité de trouver un chemin vers le développement durable de ces organisations de façon a réduire les inégalité sociales.

Partie III

Les caractéristiques des organisations françaises et brésiliennes

Cette partie de la thèse présente le résultat des recherches qui ont été réalisées auprès des organisations en France et au Brésil. Le premier chapitre, **Le GAMMES : la perception d'une demande sociale,** présente l'histoire du groupe**.** L'organisation, qui possède une longue histoire et une tradition dans la ville de Montpellier, développe des actions sociales qui visent la réintégration sociale des exclus. Pour développer ses actions, le GAMMES cherche des ressources financières auprès des pouvoirs publics, dont elle se considère partenaire.

Le deuxième chapitre présente **Une analyse de cas multiples brésiliens,** à travers l'étude de six organisations, car nous n'avons pas trouvé dans la ville de Curitiba, ou même dans l'État du Paraná une organisation multifonctionnelle et existant de longue date, analogue au GAMMES. Les ONG étudiées offrent des bénéfices sociaux qui répondent à une demande de la société. Nous avons étudié les organisations suivantes : DIA, ACRIDAS, Junior Achievement, Ecoaraucaria, Coopercostura et la COFAECO.

Dans le troisième chapitre **France et Brésil, similitudes et différences**, nous présenterons une synthèse des deux réalités. Nous avons pu observer, que dans les deux sociétés, les mouvements associatifs ont lutté pour le droit d'exister, en résistant contre l'oppression des pouvoirs publics. Avec les changements historiques, politiques et économiques, il y a eu un changement du rôle social de ces organisations, qui sont devenues partenaires des pouvoirs publics.

Pour une meilleure mise en contexte, nous présenterons ici l'approche méthodologique qui a été utilisée durant la recherche. Nous présentons la justification du critère de sélection des organisations qui ont été interviewées, puis un synopsis des questions qui ont été abordées lors des interviews, suivi des étapes de la recherche et des organisations étudiées.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Comme nous l'avons dit dans l'introduction de cette thèse, nous avons utilisé une méthodologie qualitative pour l'étude de terrain dans les deux pays. Plusieurs interviews ont été réalisées ; nous avons essayé, à chaque fois que cela était possible, d'interviewer le responsable, mais comme le souligne Chizzotti (2006:83), *"dans une recherche qualitative, toutes les personnes qui participent à la recherche sont reconnues comme sujets qui élaborent des connaissances"*.

En France, nous avons eu une approche qualitative de l'association GAMMES. Le choix de cette association à Montpellier a obéi à trois critères :

i. premièrement, l'organisation a débuté ses activités en 1972, elle travaille depuis plus de trente ans sur les questions sociales ;

ii. deuxièmement, le GAMMES offre à la société une gamme d'actions sociales, permettant à travers diverses initiatives la réinsertion sociale ;

iii. troisièmement, elle possède une relation de partenariat avec les pouvoirs publics.

Au Brésil, nous avons réalisé une recherche qualitative sur six organisations du tiers secteur. Le choix des associations à Curitiba a obéi aux critères suivants :

i. premièrement, offrir un service à la société et avoir auprès d'elle une image de compétence ;

ii. deuxièmement, répondre à une demande publique, une nécessité sociale ;

iii. troisièmement, être, du point de vue des pouvoirs publics, considérée comme ayant une bonne capacité.

De la même manière, conformément à ce qui a été dit dans l'introduction de la thèse, nous nous sommes proposé dans l'étude de terrain de réaliser un relevé de l'histoire des organisations et de leurs relations sociales. L'interview a suivi un canevas de questions semi-ouvertes, pour la collecte des données de l'institution (selon Annexes 4 à 8) :

1. nom de l'institution
2. le début du fonctionnement
3. motivation des idéalisateurs

4. localisation
5. aspects légaux du fonctionnement et propriétés
6. sources des moyens financiers
7. reddition de comptes pour les bailleurs de fonds
8. ressources humaines : volontariat et salariat
9. critères d'éligibilité pour l'accès du public ciblé
10. relation entre la théorie et la pratique dans les actions de l'organisation

La relation entre la théorie et la pratique, item 10, dans les actions des organisations a été comprise à travers les éléments suivants :

- les principes fondamentaux des organisations, qui les distinguent de l'économie de marché : le caractère démocratique de la gestion « un homme une voix » ; la libre adhésion des personnes ; le principe de non partage des réserves et le principe des profits limités (Demoustier 2001) ;
- les rôles sociaux des organisations, parmi eux : la participation de la société aux décisions prises par le pouvoir (Debbasch, Bourdon 2002), le contrôle de l'exécution des politiques publiques (Toro 2000), la réalisation des politiques publiques (Landim 2002) ;
- les promesses que le secteur associatif pouvait réaliser, s'il créait un lien social (Lipietz 2001 ; Alternatives Économiques 2003), si les associations pouvaient aussi laisser que le citoyen joue un rôle spécial, comme s'il était dans une auréole sociale (Fernandes 2002), un noyau d'énergie sociale (Thompson 2000). Giddens et Blair (2002) disent que les organisations à but non lucratif donnent au citoyen l'opportunité d'appartenir à une communauté.

1 ère étape – Montpellier (juin 2006 - octobre 2006)

La première étape de la recherche a été réalisée en 2006, dans la ville de Montpellier, au GAMMES. Initialement, une réunion a été fixée par téléphone, le 02 juin 2006, avec le président du GAMMES, Jean-Jacques Delarbre, et son directeur, Jean-Luc Negre. Au cours de cette rencontre, nous avons présenté aux dirigeants de l'organisation l'objectif de la

recherche : une approximation entre la France et le Brésil. Tous deux ont donné leur accord et de juin à octobre, nous avons fréquenté périodiquement le siège de l'association, localisé au 6, rue Saint-Barthélemy. Durant cette période, nous avons discuté avec les employés, réalisé des interviews pré structurées avec les responsables de l'association et nous avons eu libre accès aux archives.

Quatre interviews avec les responsables ont été réalisées, dont une avec le président fondateur, Jean-Jacques Delarbre, réalisée le 11 août 2006, et trois interviews avec le directeur, Jean-Luc Negre : la première réalisée le 08 septembre 2006, la deuxième le 02 octobre 2006, la troisième le 27 octobre 2006. Toutes les interviews ont été réalisées au siège du GAMMES.

2ième étape – Curitiba (juillet 2007 – septembre 2007)

L'étude de terrain au Brésil a été réalisée dans six organisations : quatre associations et deux coopératives. Toutes les interviews ont été réalisées avec une personne responsable de l'organisation, les rendez-vous ont été fixés au préalable par téléphone. Les interviewés ont été très prévenants dès le premier contact, répondant aux questions avec disposition et clarté.

Au Brésil, le travail de terrain a impliqué les organisations suivantes :

Design Inovação e Arte (DIA, **Design Innovation et Art**) – Interview réalisée le 25 juillet 2007, avec Marco Aurélio Abbonizio, un des fondateurs de l'association, située au 562, Rua Alberto Folloni sala 04, Quartier Ahú, à Curitiba.

Associação Cristã de Assistência Social (ACRIDAS, **Association Chrétienne d'Assistance Sociale**) – Interview réalisée le 27 juillet 2007, avec Abgail Pereira Lopes qui est volontaire depuis plus de dix ans et participe au conseil de direction. L'association est située au 1782, Rua Eduardo Geronasso, Quartier Bacacheri, à Curitiba.

Junior Achievement – Interview réalisée le 06 août 2007, avec Ariane Campo responsable du bureau de l'association Junior Achievement de Curitiba, situé au 1341, Av. Comendador Franco - sala 99 – Quartier Jardim Botânico, à Curitiba.

Coopercostura - Cooperativa de Costureiras da Vila Verde (**Coopérative de Couturières de Vila Verde**) – Interview réalisée le 07 août 2007 avec Julieta Maria Cerri, présidente et l'une des fondatrices da coopérative, située au 555, Rua Ney Pacheco, Vila Verde, Quartier CIC, à Curitiba.

Ecoaraucaria – Interview réalisée le 24 septembre 2007, avec Tatiane Aparecida Dorocinski, secrétaire et l'une des fondatrices de l'association, située au 753, Rua Augusto Tararan, à São Mateus do Sul (155 km de Curitiba). L'interview a été réalisée au Secrétariat Municipal à l'Agriculture et à l'Environnement de São Mateus do Sul.

Cooperativa de Famílias de Agricultores Ecológicos de São Mateus do Sul (COFAECO - **Coopérative de Familles d'Agriculteurs Écologiques de São Mateus do Sul**) – Interview réalisée le 24 septembre 2007, avec Tatiane Aparecida Dorocinski, coordinatrice administrative et l'une des fondatrices. Elle est située au 791, Rua Barão do Rio Branco, à São Mateus do Sul (155 km de Curitiba). L'interview a été réalisée au Secrétariat Municipal à l'Agriculture et à l'Environnement de São Mateus do Sul.

La **Figure 2** présente la localisation des organisations dans la carte de la ville de Curitiba. La COFAECO et l'Ecoaraucaria ne sont pas montrées dans la carte car elles se situent loin de Curitiba.

Figure 2 – Carte de localisation des organisations à Curitiba.

Chapitre I

Le GAMMES : la perception d'une demande sociale

I Le GAMMES : la perception d'une demande sociale

Le GAMMES (*Groupement d'Associations Mutualisées d'Économie Sociale et Solidaire)* est le siège administratif d'un complexe associatif qui inclut et coordonne de multiples travaux sociaux, œuvrant dans la lutte contre l'exclusion sociale à Montpellier. Le GAMMES a débuté à la fin des années 60 sous le nom de CSP (Centre Social Protestant). Ce chapitre a comme finalité de chercher des réponses aux questions initiales, à travers l'histoire de l'organisation, dans la période allant de 1972 à 2006.

I-1 L'histoire du Gammes : la lutte pour l'insertion de l'handicapé social

Un groupe de personnes, de tendance religieuse, a commencé à se réunir en 1968 dans un centre universitaire, sous la direction de Jean-Jacques Delarbre. Après certaines rencontres, les participants se sont rendus compte du manque d'action sociale dans la ville de Montpellier, concluant même qu' « *il n'existait pas d'action sociale à Montpellier* ». Selon Delarbre,[62] la ville de Montpellier était connue à l'époque pour avoir de l'argent, on disait que dans la ville il n'y avait pas de pauvres parce qu'il y avait du soleil et parce que les personnes partaient ailleurs pour travailler. Donc, il n'existait pas de préoccupation du monde politique vis-à-vis du champ du social.

Comme le rappelle Delarbre, la ville Montpellier possédait alors une structure d'accueil pour les handicapés physiques et mentaux, mais il n'existait pas de structure d'accueil pour aider ce qu'on appelle l' « *handicapé social* », l'individu qui ne possède pas de ressources financières.

Entre les années 1970 et 1972, ce groupe de bénévoles s'est réuni régulièrement pour comprendre le « *désert social* » dans lequel se trouvait la ville de Montpellier. Ils cherchaient des solutions pour réduire la situation de détresse des exclus. Les principes évangéliques ont eu une forte influence sur l'orientation des objectifs, des valeurs et des desseins de l'activité du groupe. Parmi les personnes actives de ce groupe, il y avait Jean-Jacques Delarbre et Nicolas Leenhardt.

Durant ces deux années, le groupe a étudié en parallèle deux lignes de travail, plausibles à court et moyen terme, toutes deux partant de la même base :

[62] Interview réalisée avec Jean-Jacques Delarbre, le 11 août 2006.

i. la première proposition visait la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles pour agir pour la question sociale ; la motivation était religieuse, puisque aider son prochain est un ordre biblique ;

ii. la deuxième proposition, présentée par Jean-Jacques Delarbre, devait permettre que les travailleurs sociaux soient financés par l'État. Selon Delarbre, l'État a le devoir de protéger les faibles et de garantir la loi.

La deuxième proposition a été acceptée et développée par le groupe, qui a suivi un modèle qui existait déjà dans d'autres villes françaises et aussi en Suisse : créer une structure sous la forme d'un centre social permettant la réalisation des initiatives des militants. Le centre social devrait fonctionner comme un siège officiel, gérant les diverses ressources (matérielles et financières), promouvant les travailleurs sociaux et cherchant des financements auprès des pouvoirs publics. Les membres de l'Église Protestante ont été invités à se réunir et à participer au projet.

A l'époque, Delarbre a présenté au groupe sa proposition de travail avec deux schémas reproduit par le **Figure 3** et **Figure 4**.

À la fin de l'année 1972, après avoir identifié les besoins sociaux dans la ville et réalisé les contacts nécessaires pour la continuité du travail, ce groupe s'est initialement dissout. Une nouvelle équipe très engagée dans les valeurs sociales du projet a continué le travail. Selon Delarbre, ce nouveau groupe de militants/bénévoles *« ramassait tout ce qui passait, soit ceux qui étaient de bonne volonté, soit des cadavres morts à ressusciter, parce qu'ils représentaient la notoriété, ils étaient un symbole pour les autres »*. À partir de ces prémisses, le groupe a commencé ses activités sociales en accueillant, restructurant et « ressuscitant » trois anciennes associations :

- le Dispensaire de l'Espoir (créé en 1922) ;
- le Foyer Populaire de l'Espoir (créé en 1917) ;
- l'Entraide Protestante de Brueys (créée en 1902).

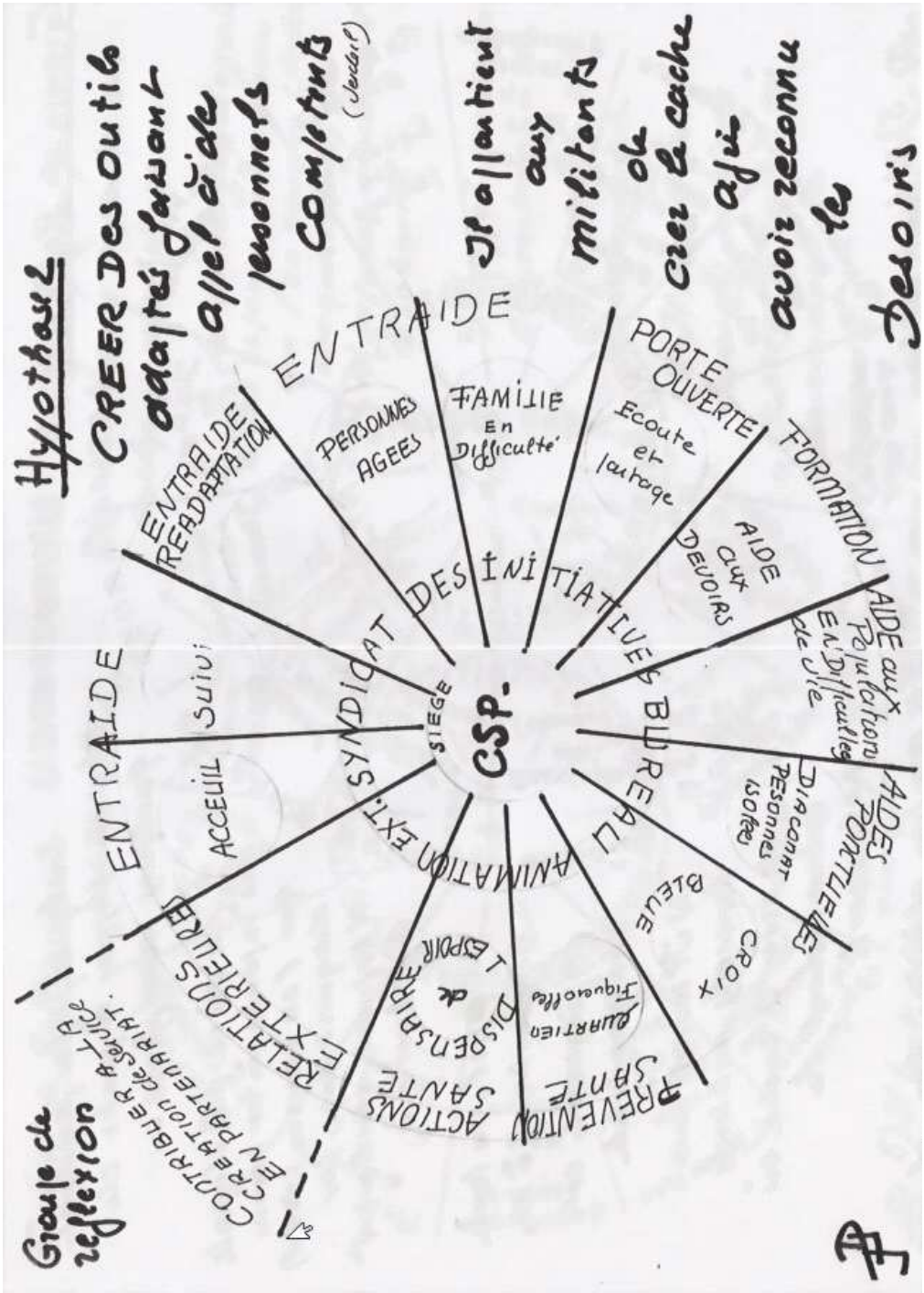

Figure 3 – Projet de travail pour la création du CSP (première partie)

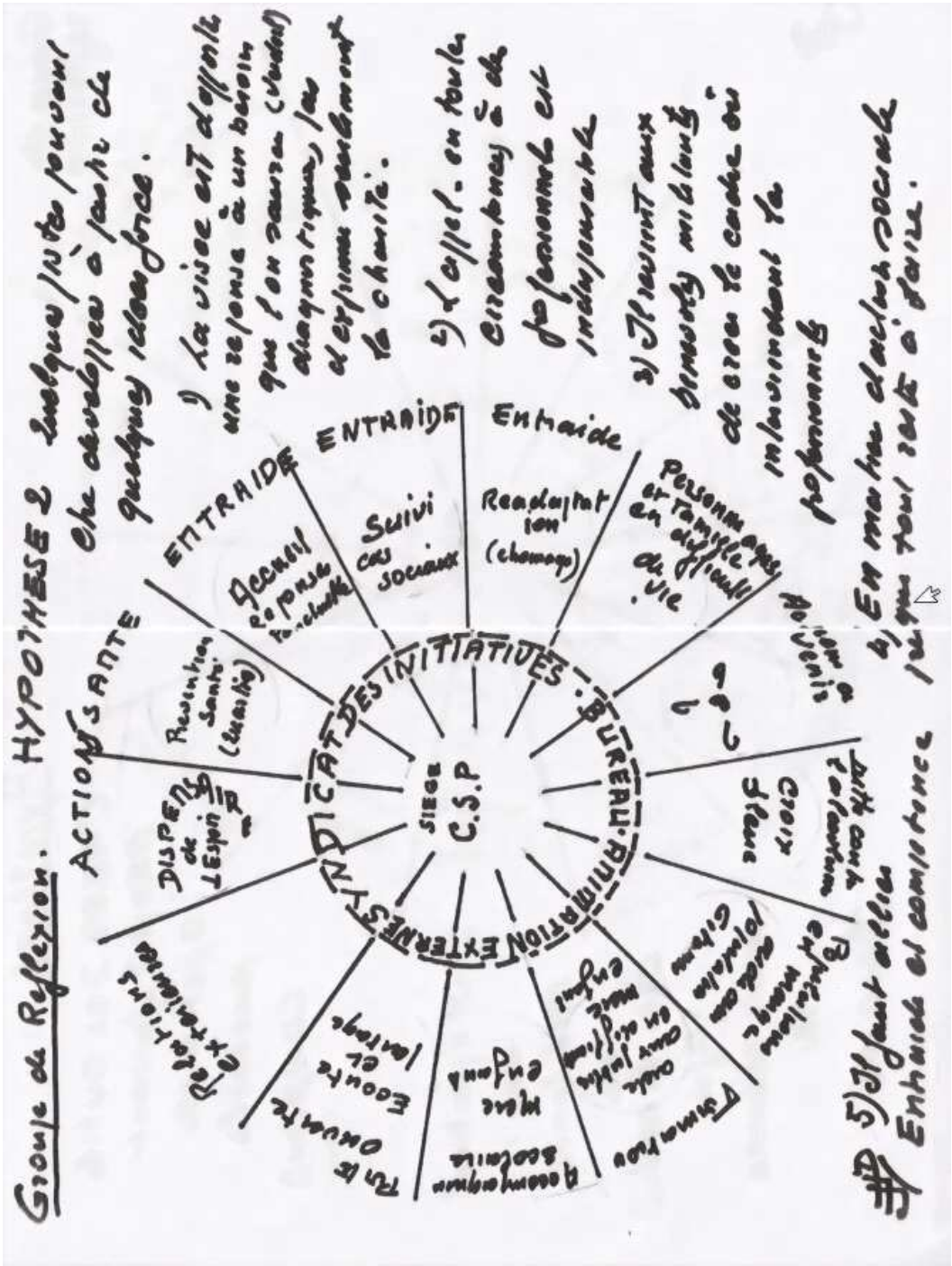

Figure 4 - Projet de travail pour la création du CSP (deuxième partie)

Jean-Luc Negre, directeur du GAMMES, a expliqué que le regroupement de ces trois anciennes associations avait exigé que les dirigeants du groupe adoptent une posture. À l'époque, ils ont été conseillés par un procureur : le groupe devait faire un choix, entre renforcer le secteur caritatif de l'église protestante ou répondre aux nécessités sociales, avec le financement des pouvoirs publics, en sollicitant l'intervention de professionnels. C'est la

deuxième option qui a été choisie. Du regroupement des trois associations a surgi le Centre Social Protestant – CSP.

Dans la période allant de 1973 à 1976, les trois associations (le Dispensaire de l'Espoir, le Foyer Populaire de l'Espoir et l'Entraide Protestante de Brueys) ont constitué la base active du CSP, qui les a restructurées, grâce à un financement de la CRAM[63] (Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

I-2 Du CSP au GAMMES, l'évolution sociale

La première étape du travail développé par les bénévoles qui constituaient le CSP a été de réunir les anciennes associations qui avaient une certaine activité ou une certaine expertise dans le domaine social (comme on l'a dit ci-dessus). De cette union d'associations a surgi le **Centre Social Protestant – CSP,** une association non déclarée selon la loi de 1901. Le titre **CSP** avait comme base le contexte social : ***Centre*** *parce que c'était un centre qui regroupait les associations existantes,* ***Social*** *parce qu'il avait une finalité sociale et* **Protestante** *de par l'identité religieuse protestante*[64].

Le CSP est devenu la structure responsable de la gestion des trois anciennes associations réunies. Cependant, comme le CSP n'existait pas juridiquement comme association, on a conféré officiellement à l'**Association Familiale Protestante – AFP** (association loi 1901) sa gestion, à cause de son statut d'association familiale. L'AFP bénéficiait d'un statut particulier, la législation française lui reconnaissant le droit de défendre les intérêts matériels et moraux de la famille. À partir du rapprochement avec l'AFP, le CSP prend un nouveau nom, et devient l'**AFP-CSP**. En 1976 est créé le service d'Aide Ménagère (**AFP/AM**), la première association loi 1901 de l'AFP-CSP.

L'AFP-CSP a toujours eu comme objectif de répondre avec consistance aux personnes en situation précaire. Le travail développé avait comme fondement d'offrir aux personnes l'espoir d'une vie digne, en bonne santé, avec un travail et un logement, tout en promouvant le développement intégral de l'individu. Selon Negre, la personne qui cherchait de l'aide au CSP avait l'**espoir** d'améliorer sa qualité de vie, d'accéder à l'autonomie. Sur la base de cette réflexion, le AFP-CSP devient le **CSP–Espoir :** il allie la tradition et l'histoire du **CSP** à l'E**spoir** d'une vie meilleure.

[63] CRAM, Caisse régionale d'assurance maladie, http://www.cram-lr.fr
[64] Interview réalisée avec Jean-Luc Negre, le 08 septembre 2006.

Au cours des années, l'ensemble des politiques publiques a évolué. Juridiquement, il a été permis au groupe du CSP-Espoir de créer et gérer différentes associations qui réalisaient diverses activités sociales. Graduellement, le CSP-Espoir devient une union de plusieurs associations. En 1986, le CSP-Espoir prend le nom d'**Union des Associations du CSP-Espoir**.

Le groupe a grandi en offrant a communauté de multiples activités sociales. L'Union des Associations du CSP-Espoir ne représente plus la réalité actuelle du groupe. Selon Negre, le nom devait être associé à l'activité qui y était développée. Il a souligné que les partenaires de l'Union des Associations du CSP-Espoir disaient qu'ils offraient une **gamme** d'activités; que c'était un **groupe d'associations** qui s'identifiaient avec les valeurs de l'**économie sociale;** qu'ils mettaient en synergie le moyen et l'action (ils sont **mutualisés**) ; et le territoire d'intervention était **Montpellier**. En mars 2004, l'Union des Associations du CSP-Espoir a changé son nom qui est devenu **Groupement d'Associations Mutualisées d'Économie Sociale à Montpellier - GAMMES**. Toujours soucieux d'être le gardien de sa tradition et de son histoire, le groupe devient **CSP-GAMMES**.

Le changement de nom a lieu pour la partie commerciale, le nom patrimonial continuant à être **Union des Associations du CSP-Espoir**. L'altération de la dénomination de l'association correspond aussi à un changement dans son statut. Au cours des années, le marché a évolué, l'association a eu besoin de s'adapter aux nouvelles règles, aux partenaires, au public auquel s'adresse son activité et à la nouvelle réglementation de l'État. Comme une entreprise quelconque du marché capitaliste, l'association a eu besoin de se mettre à jour pour survivre dans l'économie associative.

I-3 Les activités développées

Le regroupement des trois anciennes associations protestantes a constitué la base des activités du CSP. Selon Delarbre[65], ces trois associations étaient déjà « mortes », elles ont été utilisées pour soutenir la création du CSP, elles sont considérées comme un héritage, une part du patrimoine historique du CSP.

Outre l'activité bénévole déjà proposée par les trois associations, entre les années 1975 et 1982, le CSP a offert divers services innovateurs à la société :

[65] Interview réalisée avec Jean-Jacques Delarbre, le 11 août 2006.

- collecte de verre et de papier pour le recyclage, entièrement réalisée par des bénévoles (ce service a commencé avant que la municipalité n'instaure la collecte des ordures pour le recyclage) ;
- collecte de meubles usagés, pour qu'ils soient être restaurés et vendus, activité réalisée par des bénévoles ;
- soutien scolaire dans les quartiers précaires, activité réalisée par des bénévoles ;
- service d'aide ménagère rémunérée, pour travailler chez des personnes âgées, offert par la première association du CSP à avoir des professionnels rémunérés.

En 1984, Jean-Luc Negre est entré au CSP pour réaliser pendant deux ans son service civil, alors qu'il terminait des études de droit. En 1986, Negre a commencé à faire partie de l'équipe de salariés du CSP, travaillant en collaboration directe avec Delarbre. En 1988, l'État a créé le programme de Revenu Minimum d'Insertion, le RMI. Delarbre et Negre ont élaboré un projet qui a été retenu par le Département de l'Hérault. Le résultat a été la création de la Coordination Convergence 34.

De l'année 1972 à l'année 2006, d'innombrables projets sociaux ont été exécutés au CSP qui continuait à étendre ses activités en partenariat avec les pouvoirs publics. En septembre 2001, par manque de financement, se terminent officiellement les activités des trois associations qui avaient été récupérées pour constituer la base du CSP. Le Dispensaire de l'Espoir et le Foyer Populaire de l'Espoir ont été légalement fermés. L'Entraide Protestante de Brueys a été désactivée.

Actuellement, le GAMMES est le siège administratif de neuf associations, qui sont responsables pour un ensemble d'établissements. Les associations et les établissements sont rattachés chacun à une *Coordination*. Pour une meilleure compréhension des activités sociales offertes par le GAMMES, nous présentons dans la suite une synthèse des *Coordinations* et des associations respectives.

Nous pouvons mieux visualiser l'action du GAMMES à travers la **Figure 5** qui montre notre compréhension de comment il est structure.

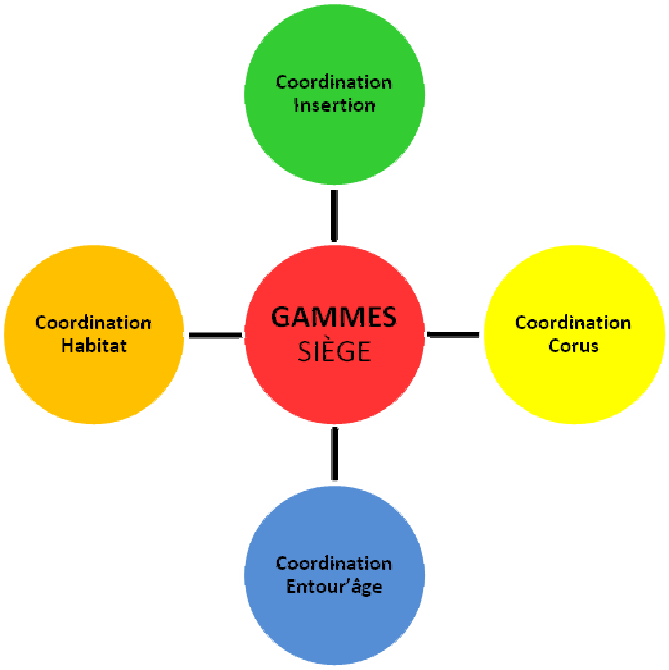

Figure 5 – Notre vision de la structure du GAMMES

COORDINATION CORUS

CORUS (Complexe de Réponses à l'Urgence Sociale), **Figure 6**, est responsable de l'Association ISSUE (Initiative de Solidarité aux Situations d'Urgence Sociale de l'Espoir), qui offre une solidarité en caractère d'urgence aux personnes démunies. ISSUE est responsable du CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), du Corus-SAO (Coordination de Réponses à l'Urgence Sociale Service d'Accueil et d'Orientation du Montpelliérais) et de la Boutique de Solidarité Espoir. Le CHRS est un centre de logement et de réinsertion sociale. Le Corus-SAO est un service qui accueille et oriente dans le parcours de la réinsertion sociale. La Boutique de Solidarité- Espoir offre trois espaces de convivialité sociale : le Service Pause offre un petit déjeuner aux personnes démunies, le Service Douche et Vestiaire- EAU ouvre un espace digne aux personnes sans domicile fixe pour faire leur hygiène personnelle, et le Service Point Courrier permet que les personnes sans domicile fixe aient une adresse pour recevoir du courrier.

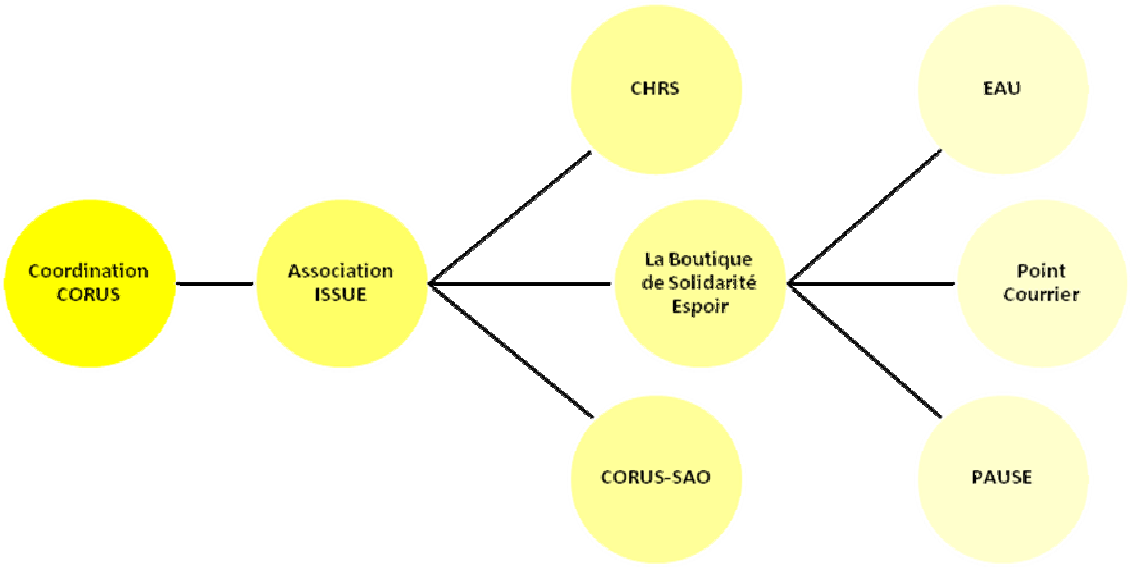

Figure 6 – Notre vision de la structure de la Coordination CORUS

COORDINATION INSERTION

La Coordination Insertion, **Figure 7**, promeut la réintégration sociale et professionnelle de l'individu. Elle est responsable de l'Association Convergence 34, qui coordonne neuf établissements. Les ateliers d'insertion Erca Initiatives, Artex, Interlude et La Gaminerie offrent à l'individu au chômage une réadaptation au marché du travail. Dans ces ateliers, on récupère des produits usagés (meubles, vêtements, entre autres) reçus à travers des dons et vendus ensuite à la population. L'établissement Réalise est une agence pour l'emploi. Les établissements Sésame et la Convention RUPI (Référent Unique du Parcours d'Insertion) offrent un suivi de la réinsertion sociale. Tramontane offre un accompagnement social aux familles d'origine gitane. Les établissements SAHS (Service d'Accueil et d'Hébergement Social), CHAT (Coordination des Hébergements d'Accueil Temporaire) et ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) offrent un service d'accueil social, d'accompagnement de la réinsertion et de logement temporaire. L'établissement ALISÉ (Action de Lutte contre l'Illettrisme par le Soutien aux Études) offre un accompagnement scolaire et combat l'analphabétisme fonctionnel dans les quartiers précaires. ALISÉ est le seul établissement du GAMMES qui utilise le travail de bénévoles.

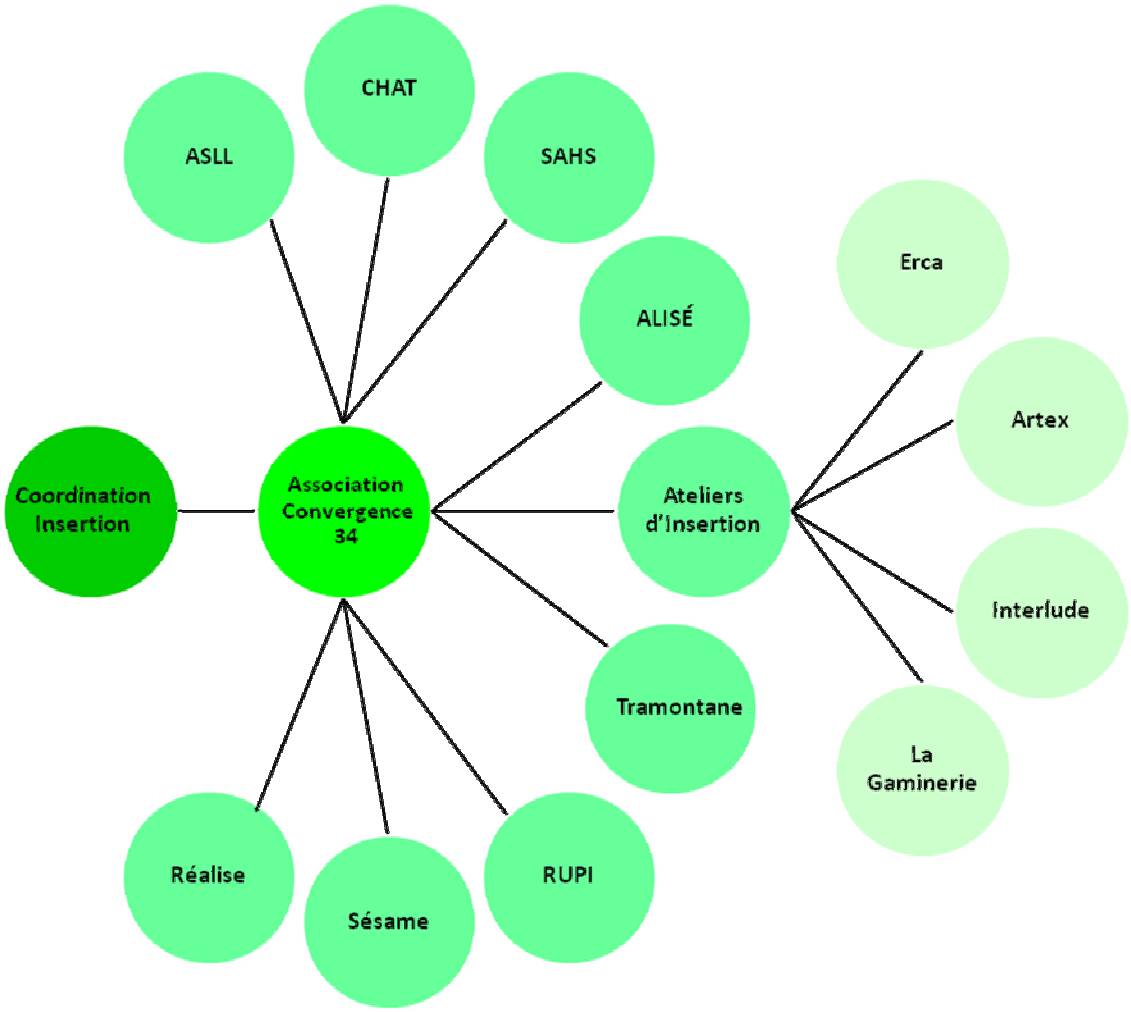

Figure 7 – Notre vision de la structure de la Coordination Insertion

COORDINATION ENTOUR'AGE

Entour'âge (**Figure 8**) offre des services d'aide à domicile. Elle a été la première *Coordination* du groupe à s'établir. Elle travaille sur le marché depuis plus de trente ans. L'Entour'âge est responsable de six associations : AVQ (Aide à la Vie Quotidienne), RESSOURCE, OUVERTURE, SILLAGE et ÉQUILIBRE. Ces associations sont des intervenants qui offrent des services au domicile des usagers, pour aider à l'entretien de la maison ou pour des soins de santé. Ces services s'adressent aux familles, aux personnes du troisième âge et aux handicapés. Le service est payé directement par le client, qui peut solliciter un remboursement partiel ou intégral auprès du système public de santé. Alternatives 34 ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) est une agence pour l'emploi qui permet la réinsertion de l'individu sur le marché du travail.

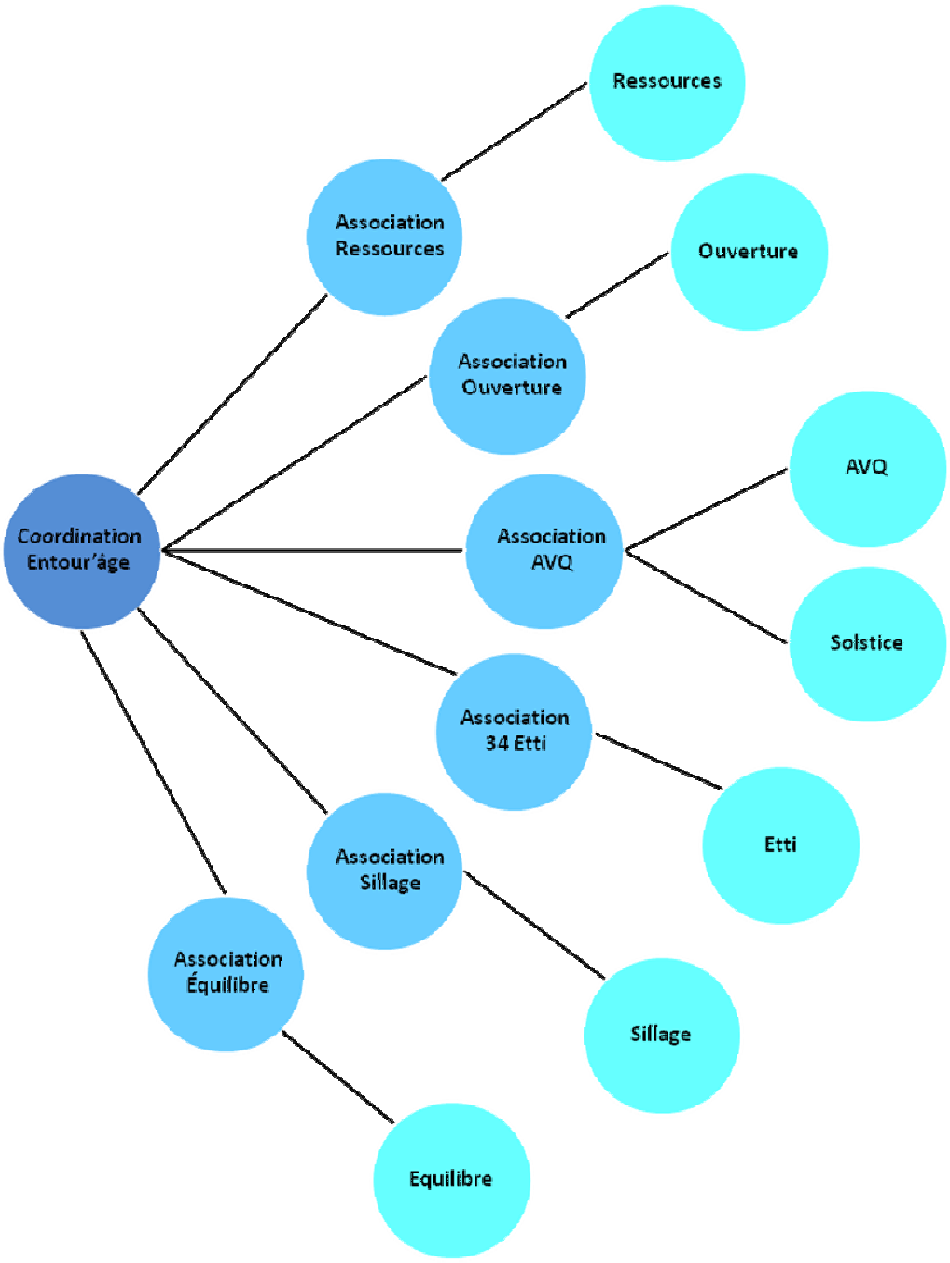

Figure 8 – Notre vision de la structure de la Coordination Entour'âge

COORDINATION HABITAT

La Coordination Habitat (**Figure 9**) s'occupe du logement social. Elle est responsable de l'association ILES (Insertion par le Logement, l'Entraide et la Solidarité), de l'hôtel social « Îles Bleues » et de la résidence sociale « Les 4 vents ». Ces deux structures permettent la réinsertion sociale à travers un logement digne.

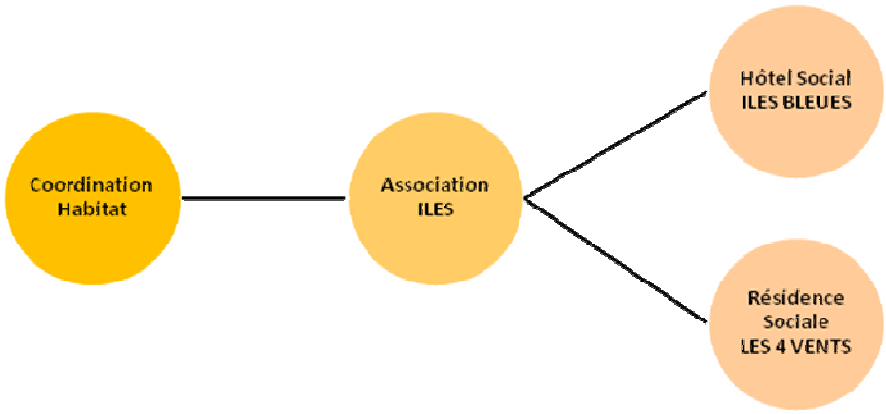

Figure 9 – Notre vision de la structure de la Coordination Habitat

I-3.1 Le profil du leader dans l'institution

Analyser le rôle du leader des organisations ne fait pas partie des questions initiales de notre recherche. Cependant, au cours de ce travail, nous avons pu observer l'importance de la figure du leader pour que l'organisation ait de bons résultats. Dans le cas du GAMMES, en particulier, nous ne pouvons pas négliger l'importance de Jean-Jacques Delarbre, qui a permis à l'association de grandir.

Le GAMMES offre un éventail d'activités sociales, permettant la réintégration sociale de l'individu, à travers différentes opportunités. Comme le souligne le directeur de l'association, Jean Luc Negre, « *pour le président M. Delarbre, il faut voir l'individu dans son intégralité, lui offrir la dignité avec la santé, l'éducation et le logement, et, il rappelle aussi que les individus ont des besoins différents dans les différentes phases de leur vie* ». Negre raconte qu'après 1982, cette perception qu'avait Delarbre de l'individu a été implantée au GAMMES. De la même manière, les services offerts à la société par le GAMMES se sont aussi développés sous la stimulation et l'impulsion créées par la pression de la demande sociale.

En 1982, Jean-Jacques Delarbre a pris sa retraite de ses activités professionnelles dans le commerce. Il s'est aperçu que le « *petit projet* » qu'il avait présenté en 1972 avait grandi, sous l'impulsion de ses amis. La même année, il assume la présidence du CSP. En suivant la même base de travail, de nouveaux dispositifs ont été créés pour répondre à la demande de services sociaux, qui augmentait progressivement dans la ville, en suivant toujours la proposition initiale, qui était :

i. la professionnalisation des services offerts ;

ii. la rémunération adéquate des professionnels ;

iii. être intégralement rémunéré par l'État pour réaliser le travail.

En 1984, pensant qu'il était de la responsabilité de l'État de financer les activités sociales, Delarbre est allé personnellement à Paris pour solliciter des moyens financiers au Ministère de la Santé, et il a reçu une quantité abondante d'argent. À partir de ces sommes, il a créé la structure du GAMMES (à l'époque CSP), en visant toujours la lutte contre l'exclusion sociale, contre l'exclusion des personnes âgées, la santé, la structure familiale, l'insertion par l'économie, l'insertion par le logement, l'insertion par l'alphabétisation.

Delarbre n'avait pas travaillé dans l'association avant d'en être le président, il avait uniquement élaboré le projet initial. Une question abordée pendant l'interview a été : *« Pourquoi, après votre retraite, vous êtes-vous engagé dans un travail bénévole pour vous occuper d'activités sociales et médico-sociales? ».* Il a répondu : *« Parce que je l'aime. C'est un concept que j'avais développé, de dire qu'il faut que la société civile crée des lieux qui percutent les autorités publiques pour leur dire : « **vous nous devez ça !** ». C'est pour ça que j'étais le président le plus connu des associations de la France ».*

Delarbre souligne qu'il travaille dans l'action sociale de la même manière qu'il a travaillé dans le commerce. En 1982, quand il a assumé la présidence du CSP, l'association avait un peu plus de dix salariés et une seule coordination, la *Coordination Entour'âge*. Actuellement le GAMMES possède quatre coordinations, avec plus de 500 salariés. On peut dire que Delarbre a le nouvel esprit du capitalisme *« ...des hommes créés à la dure école de la vie, en même temps audacieux et pondérés, mais par-dessus tout sobres et constants, sagaces et entièrement dévoués à la cause, des hommes avec des visions et des principes... »* (Weber 2004 : 62).

Delarbre rappelle que dans le contexte associatif français, un président d'association travaille parce qu'il est dévoué, parce qu'il croit en une cause, vu qu'il ne reçoit aucune rémunération financière. Il reconnaît qu'il existe de moins en moins de présidents comme lui, engagés sans aucune raison directe. Selon lui, les nouveaux présidents sociaux surgissent par nécessité. Les parents se sentent contraints de travailler dans l'association quand les enfants souffrent d'un problème, comme par exemple : un handicap, une maladie rare, ou d'autres motifs liés aux enfants.

Selon Delarbre, le chef d'entreprise sociale a les mêmes difficultés qu'un chef d'entreprise non sociale. Les difficultés se produisent à toutes les époques, « *cela dépend de la façon dont la personne voit les choses* ». Il affirme qu'actuellement, il est plus difficile d'être un chef d'entreprise sociale à cause de la structuration et du renforcement du monde libéral. Il affirme que nous sommes dominés par le concept américain, par la notion de gain. Et il rappelle que le monde associatif ne va pas à la rencontre des expectatives du libéralisme, qui porte toujours en soi une notion de gain.

Il observe que le modèle associatif français suit peu à peu le modèle américain, les fondations des entreprises gagnent de la force en exemptant les pouvoirs publics de leurs responsabilités. De plus, selon Delarbre, si un individu possède une déficience physique ou mentale, l'État a une structure d'accueil, pour l'aider à se réinsérer dans la société. Cependant, si l'individu naît dans une famille pauvre, sans ressources pour lui offrir une éducation et la santé, l'État ne fait rien, il s'exempte de cette responsabilité. Delarbre croit qu'il est du devoir de l'État d'analyser la situation et les nécessités de chaque individu en situation précaire. L'aide financière ne doit pas être conférée directement au citoyen, ce « *serait trop simple* ». Toutefois, il revient à l'État de repasser les ressources financières aux associations, en faisant évidemment le contrôle qui s'impose, pour que celles-ci fassent un travail compensatoire de réinsertion sociale.

Pendant sa trajectoire au CSP, Delarbre a affronté beaucoup d'obstacles. Il rappelle qu'en 1982, quand il a assumé la présidence, « *tous étaient contre l'action sociale dans le Languedoc-Roussillon; l'État, le Département, les élus, les notables* ». Ils arguaient que Montpellier est une ville ensoleillée, que les gens avaient de l'argent et, aussi, qu'il n'y avait pas d'industries pour générer de l'emploi. Ils demandaient : « *Pourquoi développer une activité sociale et retenir les pauvres dans la ville?* ». Il nous a affirmé que pendant des années, il a été accusé « *par tous* ». Actuellement « *tous* » reconnaissent l'importance du travail social dans la ville, puisqu'il y a des pauvres partout. Delarbre a été un innovateur social, il a senti des préjugés et des difficultés, comme le rappelle Weber (2004 : 61) « *une indignation morale s'élève contre le premier innovateur* ».

Parmi les différentes motivations de cette recherche, on a voulu vérifier s'il est possible de retrouver dans la pratique associative les principes de la loi de 1901, parmi ceux-ci « *un homme, une voix* ». Comme on l'a dit précédemment, un projet de recherche a été présenté aux dirigeants du GAMMES, avec les hypothèses de la recherche, et sollicitant l'assentiment du Président et du Directeur de l'association. Au moment où la proposition a été présentée

à Delarbre, il l'a lue et a donné son consentement pour la recherche. Ensuite, il nous a dit *« Vous savez Madame, vous n'allez pas trouver ici le principe d'"un homme, une voix" ; parce que si nous discutions tous, les choses n'avanceraient pas. Ici on fait parce que l'on croit que ça doit être fait*[66] ».

Une situation qui mérite d'être relevée est la réalisation de l'Assemblée Générale du GAMMES à laquelle nous avons assisté le 27 juin 2006. L'assemblée générale est ouverte à tous, les collaborateurs de toutes les associations étant invités à participer. Au cours de cette rencontre sont présentés les résultats de l'année précédente et les projets futurs. Il y a la présence obligatoire d'un Commissaire aux Comptes indépendant, pour accompagner la reddition de comptes. Il y avait ce jour-là un nombre considérable de participants (environ 200 personnes). De tous ces participants, une seule personne s'est exprimée, personne d'autre n'a osé se manifester. Le jour suivant, un vendredi, Delarbre s'est dirigé vers le bureau que nous utilisions pour notre recherche, pour parler un peu. Il a raconté qu'un président d'une autre association était présent à l'assemblée, et que ce dernier avait commenté à Delarbre qu'il était impressionnant de voir *« comment les choses se passent ici au GAMMES, que dans son organisation tout est discuté, et pour cette raison les choses ne bougent pas ».*

La gestion du GAMMES est centrée sur le président et le directeur. Les présidents des associations appartenant au GAMMES ont peu de liberté de gestion, la réglementation est imposée, bien carrée et centralisée. De manière générale, une association est représentée par son président, cependant le GAMMES a un mode particulier de gestion. Au vu du grand nombre d'associations, a été créé le poste de directeur pour gérer le groupe d'associations, ce qui permet à Delarbre d'avoir plus de temps pour les relations sociales et les contacts politiques. Cette harmonie entre le président et le directeur a permis au groupe de grandir et de gagner le respect de la ville. De plus, on dit que Delarbre a une manière particulière de gérer : peu de mots, utilisés à bon escient, *« on ne parle pas au vent »*, ce qu'on pourrait appeler l' *« esprit protestant »*.

I-4 Les relations sociales, du bénévolat au salariat

Le CSP a démarré ses activités à travers des bénévoles, motivés par les valeurs protestantes. Cependant, selon Delarbre[67], les services de l'association se sont toujours adressés à toutes

[66] Conversation privée avec Jean-Jacques Delarbre, le 11 août 2006.
[67] Interview réalisée avec Jean-Jacques Delarbre, le 11 août 2006.

les personnes, indépendamment de leur religion. L'association a toujours été laïque, respectant les différences et les croyances individuelles. Les employés de l'association sont de différentes religions.

En 1982, quand Delarbre a assumé la présidence, l'association possédait un peu plus de dix travailleurs. Actuellement, le GAMMES emploie environ 1000 personnes par an, parmi lesquelles 500 sont permanentes[68]. Selon Negre, une association a les mêmes problèmes de *turn over* (rotativité) qu'une entreprise du marché. Un autre facteur qui augmente les chiffres de la rotativité, est que certains postes de travail qui permettent à l'individu de se réinsérer professionnellement sont transitoires. En plus des contrats de travail traditionnels de type CDD et CDI, l'association utilise toutes les formes de contrats légalement possibles, comme le fait une entreprise.

Certains employés considèrent que la rémunération payée par l'association est adéquate, équivalente à celle du marché. Le complexe des associations attire des professionnels du service social du fait de sa bonne réputation sur le marché et de la parité des salaires. Negre souligne que « *Travailler dans une entreprise sociale est un choix, c'est s'identifier avec une cause* ». Dans le secteur associatif, il n' y a pas de reconnaissance des professionnels à travers le salaire, comme cela se produit dans l'entreprise. Selon Negre, il existe une demande sociale de professionnalisation des services offerts par les associations.

Les diverses activités offertes par le complexe GAMMES sont réalisées presque exclusivement par des employés salariés. L'association ALISÉ est la seule où travaillent des bénévoles, dans le soutien scolaire pour les enfants. De manière générale, les bénévoles sont des étudiants ou des retraités. Certains étudiants s'intéressent à ce travail bénévole, parce qu'ils reçoivent un certificat de stage non rémunéré qu'ils peuvent présenter à l'université. Negre affirme que l'association ALISÉ a des bénévoles engagés de longue date. Quand il s'engage dans l'association, le bénévole signe la « Charte du Bénévolat », déclarant qu'il est d'accord avec les règles, comme par exemple, respecter le nombre d'heures d'activité, respecter le principe de la laïcité, entre autres.

Quand il parle du bénévolat, Negre alerte sur ce qu'il appelle de « crise du bénévolat ». Il rappelle qu'en France des associations se créent tous les jours. Il existe pour le bénévole un énorme éventail d'opportunités, il peut choisir dans quelle association s'engager. Selon Negre, le bénévolat fonctionne très bien dans des associations sportives, de loisirs et

[68] Interview réalisée avec Jean-Luc Negre, le 08 septembre 2006.

culturelles, ce qu'il appelle le « bénévolat pour soi ». Cependant, il existe une crise de bénévolat pour les autres, il y a peu de personnes disposées à dépenser leur temps pour les autres. Dans ce contexte, il existe ce qu'il appelle le « bénévolat médiatisé », les travaux en faveur de l'autre qui apparaissent dans les médias.

GAMMES ne fait pas reposer sa structure sur le bénévolat parce que selon Delarbre « *cela ne fonctionne pas*, *ça ne marche pas*[69] ». Delarbre affirme que le bénévole ne se sent pas engagé vis-à-vis de l'organisation. De manière générale, à la première difficulté, ils abandonnent. Il affirme qu'une organisation, pour être efficace, a besoin de travailler avec professionnalisme.

Le Conseil d'Administration du GAMMES, composé de 21 personnes, est formé par des bénévoles. Il est constitué d'un groupe éclectique de personnes actives et influentes dans la ville, de religions diverses. Ce groupe se réunit périodiquement, sous la coordination de Delarbre. Ils discutent et pensent le GAMMES. La richesse du Conseil d'Administration se trouve justement dans la diversité culturelle, dans le respect des différences et des religions.

En 1975, l'État français a défini légalement ce qu'était un établissement médico-social, comment on le met en œuvre, comment on le gère et à quel public il est destiné. S'appuyant sur cette législation, le Service d'Aides Ménagères a été en 1976 la première association du groupe à avoir des professionnels salariés.

Au fil des années, l'État français a modernisé les contrats de travail, en s'adaptant aux nouvelles règles du marché globalisé. GAMMES a suivi cette tendance, en utilisant tous les contrats légalement possibles dans l'association. Selon Negre, par rapport aux contrats de travail et à la rémunération payée aux travailleurs, l'association a peu de pouvoir de décision, presque tout est déterminé par le régime des lois.

À partir du moment où l'association a eu des travailleurs salariés, une nouvelle relation sociale a surgi, avec les syndicats. Les syndicats français sont très actifs. Negre affirme que la relation avec les syndicats est plus coopérative que conflictuelle, vu que ce n'est pas l'association seule qui décide tout. La valeur du salaire est payée conformément à l'accord de financement, qui est déterminé par la loi. La revalorisation des salaires passe aussi par les pouvoirs publics. Pour ces raisons, selon Negre, la relation du syndicat avec l'association est normalement amicale.

[69] Interview réalisée avec Jean-Jacques Delarbre, le 11 août 2006.

I-5 Le GAMMES et les pouvoirs publics, partenaires de longue date

Les associations du GAMMES ont des statuts indépendants. On voit que dans une même *Coordination*, il y a des associations ou des établissements qui réalisent des activités similaires ou concurrentes. Selon Negre, le groupe fonctionne de cette façon parce que chaque association est un projet indépendant et possède un financement de différents organes des pouvoirs publics.

Le GAMMES se considère comme un partenaire des pouvoirs publics, aidant dans la lutte contre l'exclusion sociale. Selon Negre, toutes les activités offertes par les associations pourraient être offertes par les pouvoirs publics. Cependant, il rappelle que ceux-ci bénéficient du travail des associations, il vaut mieux déléguer les activités sociales et médico-sociales (en réalisant périodiquement un contrôle et une évaluation) à une association, elles sont plus innovatrices et coûtent moins cher. Toutefois, si l'association échoue dans la réalisation de son activité, les pouvoirs publics stoppent le financement et le transmettent à une autre, en rejetant l'erreur sur l'association. Mais, d'un autre côté, si l'association obtient de bons résultats dans son activité sociale, les pouvoirs publics renouvellent le financement, et c'est eux qui reçoivent les mérites.

Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de réaliser périodiquement le contrôle et l'évaluation des associations. Le contrôle est basé sur des éléments réglementés par la loi, organisés administrativement. On analyse si l'organisation a agi conformément aux règles établies. Initialement, le GAMMES doit présenter un rapport d'activités et un rapport financier. De plus, doit être présentée une attestation que le service a été réalisé. Un "comité de pilotage (représentent les partenaires des pouvoirs publics) vient sur place. Le comité de pilotage analyse l'efficacité du projet et étudie les résultats offerts à société. L'évaluation est périodique et a une limite de validité.

Les pouvoirs publics cherchent des partenaires, en offrant des projets pour une période déterminée (début et fin). Si le projet obtient de bons résultats, il peut être renouvelé ou bien clos. Le terme du financement d'un projet dépend de certains facteurs, comme par exemple, le cas où les travailleurs sociaux détectent que le service n'est plus nécessaire à la ville, ou, quand l'association chargée du projet n'a pas correspondu aux expectatives, ou encore, en cas d'usage inadéquat des deniers publics. Pendant l'histoire du groupe GAMMES beaucoup d'associations ont été créées et arrêtées. Jamais pour une faute de

conduite, mais parce que les pouvoirs publics avaient décidé que ce type de service n'était plus nécessaire.

Nous vérifions vérifie que l'économie sociale et solidaire est progressivement plus insérée dans l'économie de marché, à partir de deux points : premièrement parce que les règles sont plus déterminées par les pouvoirs publics, limitant le pouvoir de décision du gestionnaire social ; deuxièmement parce qu'il existe une concurrence entre les associations, vu que celles-ci sont dans la même logique économique, celle d'une gestion désintéressée.

Pour ce qui se réfère aux règles qui sont plus déterminées, les associations de l'économie sociale sont moins exposées que les entreprises aux crises économiques, aux tendances administratives, aux crises syndicales, entre autres. Même comme cela, elles sont confrontées avec les entreprises aux tendances impératives de la gestion économique, juridique et administrative. Contourner ces impératifs est presque impossible selon Negre, pour deux raisons : premièrement parce que les organisations de l'économie sociale concourent avec des entreprises de l'économie de marché ; deuxièmement parce que les deux catégories suivent les règles du droit privé.

Nous avons vu qu'il existe une concurrence entre les associations, pour le financement des pouvoirs publics. La relation des associations avec les pouvoirs publics est semblable à la relation entre client et vendeur. L'État est le client qui souhaite acheter un bon projet social et les associations représentent les vendeurs, qui doivent vendre leurs services sociaux. Par l'intermédiaire des travailleurs sociaux, l'État détecte les nécessités sociales dans la ville. En réponse à cette demande est ouvert un appel d'offres de projets, avec les caractéristiques nécessaires (valeur du financement, localisation de l'action, profil des bénéficiaires, entre autres). Les associations qui sont intéressées par le travail présentent des propositions, à travers des projets explicitant la forme d'action.

GAMMES se détache dans la présentation des projets du fait de son expérience, de sa reddition de comptes intègre. L'association a une grande infrastructure, elle possède la technique et le savoir-faire et surtout un bon carnet d'adresses, avec un bon réseau social. Mais malgré ses mérites, l'association ne gagne pas tous les appels d'offres.

Les associations du GAMMES sont intégralement financées par les pouvoirs publics. Elles n'acceptent pas de dons de particuliers et ne vendent pas d'objets qui portent le logo de l'association. Les financements pour les différentes projets viennent de différents départements des pouvoirs publics.

I-6 Considérations finales : un synopsis d'évaluation

À travers l'histoire du GAMMES nous pouvons identifier la persévérance d'un groupe de personnes qui ont cru au changement social, en essayant de transformer la vie des exclus socialement. Nous observons aussi une perspicacité administrative, accompagnant les tendances administratives et l'évolution des pouvoirs publics. De la même manière, nous identifions la capacité d'innover, que ce soit dans les services offerts à la société, ou dans la façon de gérer l'organisation.

Cette capacité d'innover et de gérer est observée à travers la croissance de l'organisation. Au début, c'était un petit groupe de personnes de bonne volonté. En 2006, ce sont environ 500 employés fixes et environ 500 employés temporaires. Ces chiffres sont significatifs. De la même manière, les activités du groupe étaient limitées au début, elles étaient liées aux trois anciennes associations que avaient participé à sa constitution. En 2006, le GAMMES coordonne neuf associations, et agit dans divers domaines du social. Sans oublier les diverses initiatives sociales qui se sont produites dans l'histoire de l'association.

Cependant, la croissance de l'organisation a été conquise avec professionnalisme. Est sorti de scène le bénévole, avec toute sa bonne bénévolence et est entré en action le salariat, bureaucratique et obéissant aux ordres. Ce changement a reçu certaines incitations externes, parmi lesquelles un changement dans la législation. Mais, il a aussi été nécessaire parce que le quotidien a montré la difficulté d'exiger des résultats du bénévole.

Certains principes de l'économie sociale peuvent être trouvés au GAMMES. Le premier est que le groupe se considère comme partenaire des pouvoirs publics, en réalisant des activités qui sont du ressort de ceux-ci et en même temps en influençant leurs décisions. Néanmoins, le principe de l'auréole sociale, du lien social, ne sont peut-être pas les caractéristiques les plus présentes de l'organisation, parce qu'elle est gérée par des principes administratifs, bureaucratiques. Et sur le troisième principe « *un homme une voix* », Delarbre avait anticipé, dès notre première rencontre, que dans cette organisation nous n'allions pas trouver cette réalité, parce que selon lui, « *Ici on fait parce que l'on croit que ça doit être fait* » et « *si on veut tout discuter, rien ne se passe* ».

Chapitre II

Une analyse de cas multiples brésiliens

II Une analyse de cas multiples brésiliens

Dans ce chapitre, nous nous proposons de présenter la recherche de cas multiples, réalisée dans six organisations: quatre installées à Curitiba et deux dans la région métropolitaine de cette ville.

Pour commencer, nous exposons le cas de la DIA **(**Design Innovation et Art), une organisation qui prête des services de *design* dans un but social. Ensuite, nous présentons le cas de l'ACRIDAS Association Chrétienne d'Assistance Sociale, une organisation qui offre une chance de réinsertion sociale aux enfants et aux jeunes en situation de risque, puis celui de la Junior Achievement, une organisation qui cherche à réaliser des transformations sociales par le biais de l'éducation. Puis, le cas de la Coopercostura qui représente une coopérative de couturières et enfin les cas de la Ecoaraucaria et de la COFAECO, qui sont respectivement une association et une coopérative agroécologiques.

II-1 La DIA: le social à travers le *design*

La DIA, *Design*, Innovation et Art[70], est une organisation non gouvernementale fondée en 2002, qui réalise le *design* social. Marco Aurélio Abbonizio[71], l'un des fondateurs de l'association, explique que lorsqu'une entreprise a besoin d'un travail de *design*, elle engage un professionnel. Cependant, les petits producteurs et les petits artisans sont financièrement limités au point de ne pouvoir accéder à ce genre de service comme le *design*. L'activité de *design* tournée vers le contexte social défavorisé est désignée : *design* social.

CONDITIONS HISTORIQUES ET ORIGINE DES RESSOURCES

La DIA a vu le jour grâce à un groupe de jeunes professionnels, en majorité diplômés en *design*, qui voulaient travailler dans le *design* social. En 2002, le SEBRAE[72] a lancé un appel d'offre pour créer des groupes de conseillers en *design*, chaque groupe spécialisé en un domaine du *design*. L'un d'eux se consacrait au *design* et innovation dans l'artisanat, dans le but d'aider les artisans à améliorer leurs produits, leurs revenus et leur subsistance.

[70] DIA, *Design Innovation et Art*, http://www.dia.org.br
[71] Interview réalisée le 25 juillet 2007, avec Marco Aurélio Abbonizio.
[72] SEBRAE-PR, Serviço Brasileiro de Apoio as Micros e Pequena Empresa do Paraná (*Service Brésilien de soutien aux Petites Entreprises du Paraná)*, www.sebraepr.com.br, c'est une organisation non gouvernementale, financée par les levées d'impôts.

Grâce à l'appel d'offre du SEBRAE, il a été possible de créer la DIA. C'est le SEBRAE qui a financé l'installation physique de l'association, en lui permettant d'acquérir des ordinateurs, des tables et des chaises, entre autres équipements.

La première activité de l'ONG a été réalisée dans la ville de Guarapuava, dans l'Etat du Paraná, en 2003. Elle a été financée par le SEBRAE et par la mairie de Guarapuava. Les professionnels de la DIA ont fait une étude de terrain portant sur les habitudes, les traditions et la matière première qui caractérisent la région. Ils ont également consulté les artisans, ce qui a permis d'améliorer la présentation visuelle du produit, d'économiser la matière première et de valoriser les ressources naturelles locales

Les projets réalisés par l'ONG ont, la plus part du temps, été indiqués par le SEBRAE qui percevait le besoin que l'artisan avait d'améliorer son produit, et partant, d'augmenter ses revenus.

Le travail de la DIA vise toujours les groupes d'artisans. D'après Abbonizio, il n'y a, dans le statut de l'ONG, aucune restriction quant au fait de s'occuper de groupes d'artisans sans l'interférence du SEBRAE, ou même des mairies. Mais il rappelle que les artisans ont rarement les moyens de financer l'intervention de conseillers, dans le but d'améliorer leurs produits. Raison pour laquelle le SEBRAE participe financièrement aux projets.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LES POUVOIRS PUBLICS

Les 10 personnes qui travaillent dans l'organisation sont toutes volontaires. Aucun participant ne reçoit de rémunération fixe. Il n'y a partage des revenus que s'il y a un projet. L'équipe qui a travaillé dans le projet va recevoir une partie de la subvention, étant donné qu'une partie est toujours destinée à l'ONG. La valeur reçue est stipulée par le SEBRAE lors de la présentation du projet.

L'équipe de professionnels qui travaillent dans l'ONG a conscience que le marché du travail est soumis à la concurrence et qu'il est très disputé. « *Il n'y a pas de bureau de design pour tous les nouveaux diplômés* ». Le but, à moyen et à long terme, est que l'ONG grandisse, qu'elle se fortifie, se transformant ainsi en source de revenus pour les professionnels qui y travaillent. Abbonizio pense que grâce à l'affirmation du tiers secteur, il sera possible de payer de bons salaires, et que de bons professionnels seront séduits.

La DIA est une association sans buts lucratifs. D'après Abbonizio, l'ONG ne paie pas d'impôt sur le revenu, mais elle doit faire une déclaration annuelle. Il affirme qu'ils

manquent d'informations sur la législation et les tributs concernant le tiers secteur. Les comptables, les avocats et autres professionnels ont du mal à fournir des informations fiables aux organisations. Toujours, d'après Abbonizio, la *« DIA commet des erreurs dans ce domaine, mais le comptable ne sait pas les informer avec certitude »*. Cette organisation n'a jamais directement reçu de ressources financières des pouvoirs publics.

THEORIE ET PRATIQUE DU TIERS SECTEUR

L'analyse des principes qui régissent le tiers secteur montre que la démocratie est présente dans l'ONG. Les décisions sont prises en réunions, tous les participants ont le droit *« à la parole »* et d'exposer leurs idées. D'après lui, il y a une synergie dans l'équipe, un fort esprit social. Les professionnels qui sont engagés dans l'institution, s'y consacrent vraiment parce qu'ils se reconnaissent dans cette cause. D'après Marco, il participe à l'association avec plaisir. Il affirme que *« l'ONG n'appartient à personne, mais en même temps, qu'elle appartient à tous, raison pour laquelle tous s'y consacrent »*.

II-2 L'ACRIDAS : l'action sociale encouragée par la religion

L'ACRIDAS[73] (Association Chrétienne d'Assistance Sociale)[74] est une association qui offre une résidence sociale aux enfants et aux adolescents en situation de risque, qui sont orientés par le juge pour enfants et adolescents.

CONDITIONS HISTORIQUES ET ORIGINE DES RESSOURCES

L'association doit indirectement ses débuts à l'action de deux adolescents qui recueillaient des enfants dans la rue et les emmenaient chez eux. Ces adolescents étaient les enfants d'Úrsula Algalia. Sensible à l'action de ses enfants, Úrsula Algalia a commencé ce projet en donnant un terrain à l'église *Cristianismo Decidido*[75]. En 1982, commençait la construction de l'ACRIDAS. Le terrain donné se trouve dans le quartier Bacacheri, où a été installé le Projet Aldeia, avec des foyers d'accueil.

Pour sa réalisation, ce projet a bénéficié, d'une part, de la participation de la population qui est venue y travailler en masse, et d'autre part, de nombreux dons. Notamment, de la

[73] ACRIDAS, *Associação Cristã de Assistência Social*, www.acridas.org.br
[74] Interview réalisée le 27/07/2007, avec Abigail Pereira Lopes.
[75] L´église *Cristianismo Decidido* est originaire d'Allemagne et possède un siège dans la ville de Curitiba, situé dans le quartier *Centro Cívico*.

maison-mère du *Cristianismo Decidido*, en Allemagne, qui a envoyé une participation financière significative.

Le 08 août 1984, les premiers foyers d'accueil étaient prêts pour accueillir les enfants. Lopes raconte que le souci des enfants d'Úrsula Algalia étaient que les enfants qui vivaient dans la rue, aient une maison, une famille et une structure d'accueil à visage humain, paternel et maternel. Normalement, les mineurs démunis sont orientés vers les orphelinats, qui sont de grandes institutions avec de nombreux enfants dormant dans la même chambre, entourés d'assistantes sociales, mais qui ne s'occupent pas d'eux individuellement. Raison pour laquelle, le projet *Aldeia* a des foyers d'accueil, où l'enfant trouve un père, une mère et des frères et soeurs sociaux.

Quand l'ACRIDAS a été constituée, le sigle voulait dire - Association *Cristianismo Decidido* d'Assistance Sociale, parce que l'association n'avait que cette source de financement. À partir de 1998, l'ACRIDAS a commencé à recevoir des ressources financières de différents origines chrétiennes évangéliques, devenant ainsi une Association Chrétienne d'Assistance Sociale. Non seulement, elle s'occupe et éduque les enfants, mais l'association a aussi pour but de propager l'évangile.

LES ACTIVITES DEVELOPPEES

En 1984, quand l'ACRIDAS a initié le projet *Aldeia*, elle n'a pas imaginé que les besoins sociaux augmenteraient sensiblement, limitant la capacité d'accueil à *Aldeia*. Le travail a donné de bons résultats. Les églises évangéliques qui soutiennent le projet se sont senties motivées pour s'y engager encore plus. Les pouvoirs publics ont reconnu dans l'association la possibilité d'un bon partenaire. C'est ainsi que l'ACRIDAS a grandi.

Actuellement, l'ACRIDAS finance cinq projets différents: le Système d'Accueil Intégral (*Aldeia* et *Ermínia Lupion*), le Projet *Indépendance*, la *Crèche Lar Azul* et la Famille d'Accueil.

• Le projet ***Aldeia*** se situe dans le quartier Bacacheri, et possède la structure d'un condominium, avec sept foyers d'accueil et une crèche pour les enfants de moins de deux ans. Chaque Foyer d'accueil est à la charge d'un couple engagé par l'association. Ce couple, qui joue le rôle de parents sociaux, peut avoir ses propres enfants, mais il doit également s'occuper des enfants qui sont sous la responsabilité de l'association. Chaque foyer d'accueil peut abriter un total de sept enfants. De cette manière, on cherche à offrir à ces enfants une structure familiale. Le processus de sélection de ce couple est rigoureux. Il

passe par une évaluation de ses comportements émotionnels et psychologiques et leurs valeurs et leur religion sont également prises en considération, puisqu'il doit obligatoirement être évangélique.

L'association accueille des enfants qui sont en situation de risque personnel et social, et qui sont acheminés par le Juge pour enfants et le Conseil Tutélaire. Les enfants restent sous la responsabilité de l'ACRIDAS. L'assistante sociale essaie de réinsérer l'enfant dans son contexte familial. Mais cela n'est pas toujours possible, étant donné que certains parents sont dépendants de drogues. Suite à la période d'accompagnement auprès des parents de l'enfant, s'il est évident que cette famille n'est pas en condition de le reprendre, l'enfant peut être adopté par d'autres couples.

Les foyers d'accueil s'occupent des enfants et des adolescents jusqu'à ce qu'ils aient 18 ans. À partir de 14 ans, les garçons sont acheminés vers le Projet Indépendance. Les filles restent dans les foyers d'accueil. Ces adolescents sont préparés pour devenir indépendants. Ils peuvent initier une activité professionnelle à partir de 16 ans, et l'association leur propose des cours de formation professionnelle.

Les adolescents peuvent rester dans le foyer après leur 18ème anniversaire. Cependant, d'après Lopes, ce processus de transition est naturel, parce qu'ils recherchent l'autonomie. Il arrive aussi que certains veulent rester au sein de l'institution afin de rétribuer l'aide qu'ils y ont reçue.

L'ACRIDAS organise tous les ans un déjeuner d'intégration avec les anciens pensionnaires, certains mariés, d'autres avec des enfants. D'après Lopes, les portes de l'association sont toujours ouvertes à un « enfant de la maison ». Certains la recherche pour parler, trouver une orientation, d'autres parce qu'ils ont besoin de quelque chose. Lopes affirme que l'association sera toujours prête à les recevoir.

Le projet ***Ermínia Lupion*** se situe dans le quartier *Vista Alegre*. Il possède une structure similaire à celle du projet ***Aldeia***. Ce sont des foyers d'accueil avec des parents sociaux, qui reçoivent les enfants et les adolescents. Ce projet est un partenariat entre le Gouvernement de l'État du Paraná, qui fournit la structure physique et l'association qui se charge des ressources humaines.

Le ***Projet Indépendance*** se situe dans le quartier *Bairro Alto*. Il s'agit d'un foyer d'accueil qui reçoit, à partir de 14 ans, les adolescents qui vivaient dans le condominium *Aldeia* ou *Ermínia Lupion*. Cette demeure, destinée exclusivement aux garçons, est, 24 heures sur 24,

sous la responsabilité d'un homme disposé à parler, à écouter et à conseiller. Il est un modèle pour les garçons, un « père social ».

Le Projet **Crèche *Lar Azul*** se situe dans le quartier *Boqueirão*, il reçoit des enfants pendant que leurs mères sont au travail. Il est gratuit. D'après Lopes, la *Crèche Lar Azul* est un projet qui vise à éviter les situations comme celle qui est vécue à *Aldeia* et à *Ermínia Lupion*. Parce que si, lorsque les mères travaillent, les enfants sont dans la rue, à ne rien faire, sans activités dirigées, ils seront exposés aux « *ambiances oisives* » les plus diverses. Pour éviter de futurs problèmes, les enfants restent à la crèche, où ils sont nourris, et où ils font des activités ludiques dirigées, accompagnées de professeurs et de pédagogues.

Le ***Projet Arco Iris*** est une famille d'accueil. Il n'a pas de structure physique. Si une famille désire s'occuper d'un enfant (sans obligation d'adoption), elle peut le faire, emmenant l'enfant chez elle et lui donnant toute l'assistance nécessaire (éducation, santé). Il y a un processus d'enregistrement de la famille, l'association aide financièrement la famille (approximativement R$ 200,00)[76] Lopes raconte que, dans le passé, cela n'était pas nécessaire, mais, étant donné le coup élevé de la vie, l'association offre une aide financière. L'enfant est régulièrement suivi par une assistante sociale dans ce nouveau foyer.

Nous avons essayé de comprendre pourquoi une même association possède cinq projets avec des noms et des structures différentes. Lopes nous a expliqué que chaque projet possède un CNPJ[77] (Cadastre National de Personne Juridique) indépendant, chacun a un partenariat avec des organes différents des pouvoirs publics. Malgré les cinq projets, les décisions sont bien centralisées dans le siège *Aldeia*, limitant le pouvoir de décision.

LA CAPTATION DE RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES

Le projet *Aldeia* a été la première structure développée par l'ACRIDAS, financée par le *Cristianismo Decidido* et par la communauté. Actuellement l'ACRIDAS reçoit des ressources financières des pouvoirs publics de la ville de Curitiba, devenant ainsi son partenaire. La mairie finance approximativement 30% des besoins de chaque enfant. Lopes raconte que l'association a la charge de trouver les 70% restants.

Actuellement, les ressources financières de l'ACRIDAS viennent de dons financiers de personnes, d'églises évangéliques et des pouvoirs publics. La participation de la société se

[76] Plus ou moins 78 Euros –
[77] CNPJ, *Cadastro Nacional de Pessoa Juridica* (Cadastre National de Personne Juridique), est un numéro composé de 14 chiffres, qui permet d'identifier la personne juridique auprès du Secrétariat de la Recette Fédérale.

fait sous la forme de dons, soit en argent, soit de biens matériels et, surtout, sous la forme du volontariat.

Les volontaires organisent des événements de bienfaisance, ils vendent les produits reçus par dons, Ils font de l'artisanat afin d'augmenter les ressources. L'ACRIDAS vend aussi des produits qui portent sa logo, comme: des verres, des tasses et autres ustensiles.

RESSOURCES HUMAINES

L'association a été créée et structurée grâce à la participation de volontaires. À partir du moment où elle a été constituée sur le plan juridique, il a fallu engagé un cadre minimum de professionnels salariés. Comme le rappelle Lopes, on ne peut pas compter sur les volontaires pour les responsabilités importantes. Le volontaire participe à la direction, qui est composée de 12 membres qui ne perçoivent aucun type de rémunération financière. Lopes est volontaire et participe à la direction depuis plus de 10 ans.

Actuellement, le cadre fonctionnel de l'ACRIDAS est composé de 72 fonctionnaires et de 114 volontaires. La rémunération (le salaire) payé par l'association à ses fonctionnaires est en déçu de la valeur payée sur le marché. D'après Lopes, une association du tiers secteur n'a pas les moyens de payer la rémunération payée sur le marché pour deux raisons: la première est la raison financière, étant donné que les associations, en général, sont déficitaires; la seconde se réfère à la difficulté de justifier aux donateurs et aux partenaires de l'association le paiement de salaires élevés.

Malgré les salaires peu séduisants, le renouvellement des fonctionnaires est faible, à l'inverse de celui des volontaires. Les personnes commencent enthousiastes, pour des motivations externes, influence des médias ou d'amis et, à la première difficulté, elles abandonnent. Pour cette raison, les volontaires ne s'occupent pas des tâches administratives, juridiques, ni qui exige routine et responsabilité.

À partir du moment où l'association a travaillé avec des professionnels salariés, ces derniers ont été engagés sous contrats de travail et selon les lois du travail de la CLT[78] (Consolidation des Lois du Travail). Il n'existe pas encore de législation spécifique pour les professionnels du tiers secteur, chaque professionnel est inscrit au syndicat de sa catégorie. Lopes affirme que les organisations du tiers secteur sont régies par les lois du droit privé, comme une entreprise d'économie de marché.

[78] CLT, la Consolidation des Lois du Travail est une norme législative qui régit la relation travail et travailleur. Elle a été créée par le Décret-loi nº 5.452, du 1 mai 1943.

D'après Lopes, une organisation du tiers secteur doit être professionnelle et extrêmement organisée, sinon elle perd de sa crédibilité. L'organisation doit servir de référence, être un modèle à suivre, en respectant les valeurs telles que l'intégrité et l'honnêteté. L'ACRIDAS est très fière de servir de modèle et de recevoir des compliments sur son administration financière. Les pouvoirs publics effectue un contrôle régulier de l'association.

LA RELATION THEORIE ET PRATIQUE

Lopes reconnaît que l'ACRIDAS est un partenaire des pouvoirs publics, parce qu'il réalise des activités qui relèvent de sa responsabilité, et influence aussi ses décisions. Elle affirme que les pouvoirs publics tirent des bénéfices du partenariat, non seulement avec l'ACRIDAS mais avec les ONG en général. Par exemple, elle affirme que lorsque la mairie municipale annonce qu'elle a créé un nombre "X" de places dans les crèches ou dans les logements sociaux, elle inclut l'ACRIDAS dans cette liste, ainsi que d'autres associations similaires. Cependant, Lopes rappelle que même si la mairie ne paye qu'une partie du prix fixe, elle tire, quand même, profit de la publicité. Par contre, si l'ONG ne correspond pas de façon adéquate à la demande sociale, ou si une action illicite est prouvée, la mairie retire ce bénéfice de l'ONG et le repasse à une autre association, et n'est pas tenue pour responsable.

Quelques promesses du tiers secteur peuvent être identifiées dans la vie de tous les jours de l'association. Le principe « *un homme, une voix* », est réel dans les réunions de la direction, étant donné que tous ont le droit de parler et de s'exprimer. Lopes reconnaît que les réunions ont très souvent été houleuses, permettant de débattre amplement saur des sujets déterminés. Cette situation n'a empêché personne de prendre des décisions, et les relations sociales n'en ont pas été altérées pour autant.

D'autres promesses peuvent être identifiées dans l'association comme celle d'un environnement agréable. On y trouve un esprit social, un foyer d'énergie. Les personnes font ce qu'elles aiment. Elles travaillent dans cet environnement parce qu'elles le veulent. À propos de la théorie selon laquelle un volontaire peut changer le monde, elle est partiellement d'accord. Elle reconnaît qu'être volontaire n'est pas un travail facile: « *à chaque jour suffit sa peine* ».

II-3 La JUNIOR ACHIEVEMENT: la recherche de la transformation sociale

La Junior Achievement[79] est une organisation non gouvernementale qui, d'après Campos, promeut la responsabilité sociale. Cependant, nous nous demandons: que signifie promouvoir la responsabilité sociale? D'après Campos, la Junior Achievement pratique la responsabilité sociale en agissant dans les écoles, chez les jeunes, en stimulant la pro activité des jeunes, en les préparant à agir dans leur quartier, dans leur *habitat* naturel. Parallèlement, l'objectif est de répandre l'esprit entreprenant chez les jeunes, leur offrir un entraînement avec une application pratique en économie, stimuler le développement personnel, donner une vision claire du monde des affaires, ainsi que, faciliter l'accès au marché du travail. Pour atteindre cet objectif, ils proposent des cours et des conférences dans les écoles publiques et privées.

L'association pense que le jeune entreprenant peut donner le meilleur de lui-même pour sa ville. « *La vie est un chemin, non un destin, et vous êtes l'architecte de votre chemin* » est la philosophie de la Junior Achievement.

CONDITIONS HISTORIQUES, ACTIVITES ET ORIGINE DES RESSOURCES

L'association Junior Achievement est une organisation non gouvernementale internationale qui est présente dans plus de 100 pays. Créée aux USA en 1919, comme fondation éducative, sans buts lucratifs, maintenue par l'initiative privée. En 1983, quelques exécutifs essayent d'importer ce concept au Brésil, mais ils n'ont pas eu de succès. En 1994, l'exécutif Jorge Gerdau[80] a pris connaissance du projet aux USA et l'a apporté au Brésil, plus précisément dans l'Etat du *Rio Grande do Sul*. En peu de temps, celui-ci s'est répandu dans tout le Brésil. L'organisation est présente dans les 26 États brésiliens et dans le District Fédéral. Plus d'un million de jeunes ont déjà participé aux programmes consacrés à l'esprit d'entreprise offert en salle de classe par des volontaires du monde des affaires[81].

Le siège de Curitiba a commencé en 2003, il est installé dans le siège de la FIEP[82] - *Federação das Industrias do Estado do Paraná* (Fédération des Industries de l'Etat du Paraná). Les

[79] Interview réalisée le 06 août 2007, avec Ariane Campos.
[80] Jorge Gerdau est président du Groupe Gerdau, www.gerdau.com.
[81] Junior Achievement, http://wwwjabrasil.org.br.

[82] FIEP, *Federação das Indústrias do Estado do Paraná* (Fédération des Industries de l'Etat du Paraná), www.fiepr.org.br.

ressources financières pour soutenir les projets de l'ONG proviennent uniquement d'entreprises privées de l'économie de marché. Le projet Junior Achievement de la ville de Curitiba reçoit une valeur fixe tous les mois de la part de huit entreprises. Ainsi, l'ONG peut faire une projection budgétaire, une prévision des dépenses futures.

Les entreprises qui aident l'ONG peuvent être classifiées comme donatrices constantes ou comme entreprises d'appui. Les entreprises donatrices constantes sont responsables du soutien financier de la Junior Achievement, qu'elles réalisent sous la forme de dons. Ces entreprises font également partie du Conseil Consultatif de l'association, qui avec l'équipe agissante de la Junior élabore une planification stratégique annuelle. Outre le Conseil Consultatif, elles font partie du Conseil Directeur, qui organise des réunions directrices trimestrielles. Les entreprises qui ne sont pas donatrices constantes sont les entreprises d'appui. Elles offrent des services, une aide sous la forme d'impression de matériel, de mise à disposition d'espaces et de structures pour des conférences, entre autres. D'une manière ou d'une autre, elles aident l'institution.

Les cours de formation dans les écoles et collèges sont réalisés par les volontaires, qui passent par un processus de formation d'environ deux heures, avec l'équipe du projet Junior Achievement. Cet entraînement cherche à aider le volontaire, en lui fournissant une connaissance plus approfondie de la méthode utilisée par l'association. Entre autres informations, le projet Junior Achievement repasse au volontaire l'objectif de son travail, quel est le résultat attendu, quels sont les problèmes possibles et comment trouver des solutions. D'après Ariane, un volontaire bien informé et bien entraîné travaille avec plus de motivation. Le renouvellement des volontaires est élevé, mais, quelques-uns, mêmes si peu nombreux, y travaillent depuis 2003. Les volontaires sont suivis par l'équipe de Junior Achievement en permanence, et à la fin du projet ils reçoivent un certificat de participation.

RESSOURCES HUMAINES

La Junior Achievement n'a de participation financière directe d'aucune sphère des pouvoirs publics. L'ONG ne peut pas être considérée comme partenaire de l'État. Si ce n'est, peut-être, en ce qui concerne la partie éducative, étant donné que l'éducation relève de la responsabilité de l'État, et qu'elle est développée par l'ONG.

L'équipe qui travaille dans le bureau de Junior Achievement à Curitiba est composée de jeunes professionnels, volontaires ou salariés. Certains salariés sont « *ex-Junior Achievement* », d'anciens volontaires qui donnent des conférences dans les écoles. D'autres

participent aux conférences de la Junior, actuellement, ils suivent des études supérieures et sont stagiaires de l'ONG. Dans le bureau, travaillent trois fonctionnaires et quatre stagiaires. Les fonctionnaires sont sous le régime contractuel de la CLT. La rémunération financière des professionnels est similaire à celles qui sont pratiquées sur le marché, parce que « *pour avoir de bons professionnels, il faut payer de bons salaires* ». Les stagiaires sont sélectionnés par l'IEL[83] *Instituto Evaldo Lodi*, et régit par le statut du stagiaire.

La possibilité de transformer l'ONG Junior Achievement de Curitiba en une OSCIP est à l'étude, étant donné que d'autres structures de la Junior Achievement au Brésil se sont déjà adaptées à ce modèle. L'un des objectifs de ce changement de statut est de systématiser le mode d'action. Ce changement sera bénéfique pour les entreprises donatrices constantes, puisqu'il rendra possible de déduire leur aide des impôts sur le revenu. Un autre objectif, outre celui d'aider les entreprises qui donnent déjà, est d'en trouver de nouvelles.

LA RELATION THEORIE ET PRATIQUE

La démocratie existe au sein de l'association. D'après elle, les personnes qui travaillent dans l'organisation sont socialement engagées, *« elles le font parce qu'elles aiment ça »*. Elle affirme qu'il existe un esprit social, un foyer d'énergie qui les contagionne tous. Le principe *« un homme, une voix »* fonctionne, tous ont le droit de parler, de s'exprimer. L'ONG n'est par partenaire de l'État, et ce dernier ne participe pas.

Les stratégies d'action sont définies par la Maison-mère, tout est prédéterminé. Il existe une liberté d'action partielle. L'ONG travaille selon une routine très pragmatique, très objective, comme une entreprise. D'après Campos, le tiers secteur se professionnalise peu à peu; avant, il était essentiellement assistancialisme, proposant des activités isolées, qui dépendaient du volontariat. Actuellement, ce secteur recherche de l'argent auprès des entreprises, raison pour laquelle, ils ont une *« gestion professionnelle de l'argent des autres »*, pour présenter des contes de manière adéquate. Junior Achievement a une relation très similaire à celle du marché de l'économie de marché, Elle agit très professionnellement. La grande différence est l'objectif public.

[83] IEL, *Instituto Evaldo Lodi* est une organisation sans buts lucratifs, une centrale de propositions de stage. http://www.ielpr.org.br/

II-4 COOPERCOSTURA : l'insertion sociale

Coopercostura[84] est une coopérative de couturières, située dans le quartier Vila Verde, dans la Cidade Industrial de Curitiba (pôle industriel), une région pauvre en politiques publiques sociales.

CONDITIONS HISTORIQUES ET ORIGINE DES RESSOURCES

La coopérative est née grâce à la perception d'un médecin, qui s'occupait des patients au dispensaire local. Ce professionnel s'est aperçu que de nombreuses femmes, habitant le quartier Vila Verde, venaient régulièrement au dispensaire. Il a constaté que leur problème était la dépression, et, que seuls les antidépressive ne suffisaient pas à résoudre ce problème. Ces femmes avaient des enfants et une famille qui étaient dans la misère. Par le biais de différentes relations, le médecin du dispensaire, a mis Julieta Maria Cerri et ses collègues en relation avec l'assistante sociale de la Bosch[85], qui s'est proposée d'aider à créer une coopérative.

L'entreprise Bosch a rendu possible la création et la mise en place de la structure de la coopérative: elle a acheté les machines, le matériel nécessaire et elle a aussi fourni des professionnels formés pour l'entraînement. Les femmes coopérées ne savaient peu ou rien de la technique de la couture. Pendant les premiers mois, tout pendant que la coopérative n'obtenait pas de résultats financiers, la Bosch a financé toutes les dépenses, comme par exemple, l'eau et l'électricité.

La Coopercostura a été créée en 2001, avec la participation de 26 femmes, toutes coopérées. Selon la loi brésilienne, pour créer une coopérative, il faut compter au minimum 20 personnes. Actuellement, la Coopercostura compte 23 femmes coopérées.

Avec le temps, la Bosch a préparé progressivement la coopérative pour qu'elle soit autonome et durable. Dans ce but, l'entreprise a engagé et financé des professionnels qualifiés pour aider en matière de développement interne, comme par exemple: la réduction des coûts de revient, le organigramme, les factures à payer et à recevoir. L'objectif était de former les femmes coopérées au développement durable. Il a été établi un accord entre les parties. Initialement, la Bosch aiderait dans la manutention de la coopérative jusqu'en décembre 2005. L'objectif n'a pas été atteint. Dans un nouvel accord entre les parties, il a été établi que l'entreprise aiderait jusqu'en décembre 2006. Cet accord a été

[84] Interview réalisée le 07 août 2007, avec Julieta Maria Cerri.
[85] BOSCH, http://www.bosch.com.br

respecté. Cerri est fière de dire qu'officiellement la Coopercostura ne dépend plus de la Bosch. Mais, elle affirme que l'entreprise est toujours prête à la recevoir, tel « *un père est toujours prêt à recevoir un enfant* ».

La coopérative n'a pas encore fixé sa clientèle. Bosch est l'unique cliente fixe de la coopérative, qui est responsable de la confection des uniformes utilisés dans l'entreprise. Des services ponctuels ont été réalisés. Malgré l'autonomie de la coopérative, l'entreprise Bosch, soucieuse du renforcement et de la durabilité de la coopérative, a engagé un professionnel chargé de proposer les services de la Coopercostura et de chercher de nouveaux clients.

La rémunération financière des femmes coopérées est proportionnel à leur temps de travail. La coopérative est la propriété et responsabilité de toutes les femmes coopérées. Le partage des ressources obéit à quelques principes: premièrement, il faut payer toutes les factures (coût fixe et matière première), ensuite le restant est partagé entre les femmes coopérées en fonction du nombre d'heures travaillées.

LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

La Coopercostura, en tant que coopérative d'économie solidaire, n'est pas exemptée d'impôts fiscaux. D'après Cerri, elles payent tous les impôts comme n'importe quelle entreprise. Elles ne reçoivent aucun type de bénéfice. Elle même s'est informée à droite et à gauche, elle a même consulté le pouvoir municipal, mais n'a obtenu aucun type d'exemption.

La coopérative a sollicité des aides financières auprès de divers organes officiels pour financer le développement de l'organisation. D'après Cerri, des institutions comme le SEBRAE[86] et la Banque de la Femme[87] ont un discours très beau, mais ils sont bureaucratiques, le taux d'intérêt est élevé et le délai de carence est court. Cerri répète que « *la seule qui nous a aidées, c'est la Bosch* ».

En 2003, le Gouvernement Fédéral a créé le Secrétariat National à l'Economie Solidaire. « *Son objectif est de promouvoir le renforcement et la diffusion de l'économie solidaire par le biais de politiques intégrées visant le développement grâce à la création d'emploi et de revenus à travers*

[86] SEBRAE-PR, Serviço Brasileiro de Apoio as Micros e Pequena Empresa do Paraná (*Service Brésilien de soutien aux Petites Entreprises du Paraná)*, www.sebraepr.com.br
[87] Banque de la Femme, Banco da Mulher, www.bancodamulher.org.br

l'inclusion sociale[88] ». Cerri affirme qu' « *elle en a déjà entendu parler* », mais elle a jamais reçu aucun bénéfice, ni aide, ni même d'information de la part des pouvoirs publics pour aider à développer la coopérative.

Les femmes coopérées ont le droit de s'exprimer, respectant le principe « *un homme une voix* ». Les suggestions et les commentaires des femmes coopérées sont pris en considération et discutés lors des réunions du conseil. D'après Cerri, le climat harmonieux qui règne à la coopérative est directement lié à la rémunération financière, « *si les besoins essentiels sont satisfaits, les personnes se sentent bien* ».

II-5 ECOARAUCARIA et COFAECO

Les histoires de la Ecoaraucaria et de la COFAECO (Coopérative de Familles d'Agriculteurs Ecologiques de São Mateus do Sul) se confondent, et passent par Tatiane Aparecida Dorocinski,[89] une agricultrice familiale qui travaille dans la région. Elle défend l'agriculture écologique, connue comme agroécologie. Dorocinski est conseillère administrative du Secrétariat Municipal à l'Agriculture de la municipalité de São Mateus do Sul. Elle est coordinatrice administrative de la COFAECO et secrétaire de la Ecoaraucaria. En outre, elle est membre du syndicat des agriculteurs de la ville, qui a été créé en 1995. Le syndicat a servi de base d'appui, proposant un espace de réflexion sur les formes de production et la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agroécologie.

II-5.1 ECOARAUCARIA

Dans la ville de São Mateus do Sul (à environ à 155 Km de Curitiba), un petit groupe d'agriculteurs soucieux de l'environnement ont initié quelques expériences dans le but de faire une culture plus écologique, une agriculture moins agressive pour l'environnement, appelée agroécologie. Leur savoir a attiré des chercheurs de différents groupes de recherche.

CONDITIONS HISTORIQUES ET ORIGINE DES RESSOURCES

Les chercheurs étaient reçus par les agriculteurs, qui fournissaient toute l'infrastructure nécessaire, comme le logement, l'alimentation et, surtout, les informations sur la technique utilisée pour la culture agroécologique. Le but était d'échanger, de créer un partenariat dans

[88] Secrétariat National de l'Économie Solidairie http://www.mte.gov.br/ecosolidaria/ecosolidaria_origem.asp
[89] Interview réalisé le 24 septembre 2007, avec Tatiane Aparecida Dorocinski.

lequel les chercheurs aideraient les producteurs dans ce nouveau modèle de culture. Dorocinski raconte qu'ils ont été profondément déçus parce que les chercheurs se sont appropriés des informations, puis ils sont retournés vers leur groupes de recherche et ont publié le savoir acquis, dans des revues scientifiques, comme s'ils avaient eux-mêmes réalisé ces découvertes.

Cette situation a motivé les agriculteurs de la région à s'unir pour protéger le patrimoine intellectuel qui était développé dans la ville. Ils ont créé Ecoaraucaria, une association d'agriculteurs familiaux, afin d'essayer et de diffuser l'agroécologie dans le biome de la forêt de Araucária[90]. La Ecoaraucaria est née fin 2005, du besoin d'accompagner les politiques publiques d'étude du sol et de conserver la propriété intellectuelle. Elle a pour objectif d'organiser le savoir des agriculteurs, de réaliser de nouvelles recherches, de diffuser et d'essayer de nouvelles techniques agricoles.

La création de l'Ecoaraucaria a bénéficié de l'appui et de l'aide de la AS-PTA[91], une organisation non gouvernementale, dont le siège est à Rio de Janeiro et qui soutient le développement de l'agriculture familiale, en offrant ses conseils et ses services aux projets d'agriculture alternative. L'ONG a fait venir des recherches et des techniciens de différents pays pour orienter le travail dans la ville de São Mateus do Sul.

Le nombre de familles qui participent à l'Ecoaraucaria est d'environ 150, parce qu'il concerne aussi des agriculteurs des autres villes qui sont dans le biome d'Araucária. Tous les participants sont volontaires. L'association n'a pas de sponsor, chaque agriculteur finance sa propre recherche, le transport, l'expérience et la diffusion de son travail.

II-5.2 COFAECO

La COFAECO est la coopérative des agriculteurs de la ville de São Mateus do Sul, dont l'objectif est de commercialiser leurs produits qui obéissent aux normes de la culture agroécologique, dans la ville. Le projet cherche à améliorer la qualité de la vie des agriculteurs.

CONDITIONS HISTORIQUES ET ORIGINE DES RESSOURCES

[90] Le biome de la forêt d'Araucaria est un écossystème du Biome de la Forêt Atlantique, caractéristique de la région sud du Brésil et de quelques zones de la région de Sud-est, qui abrite une grande variété d'espèces, dont certaines sont endemiques de cet écossystème.

[91] AS-PTA, Conseil et Services pour les Projets en Agriculture Alternative, http://www.aspta.org.br/

L'initiative de l'agriculture écologique est née entre les agriculteurs de la ville à la fin des années 90, lorsqu'ils ont perçu *« la destruction du sol, le manque d'eau et de ressources financières »*. Ils ont observé une chute brutale de la production. D'après Dorocinski, cette situation leur a fait comprendre que l'excès d'agrotoxiques détruisait le sol. Les agriculteurs locaux ont donc pris l'initiative de passer à l'agriculture écologique. Les premiers résultats sont apparus cinq ans après, Il a fallu faire des changements dans la culture agricole.

En 2004, sur la place centrale, des marchés de légumes et de plantes potagères ont été organisés, où les agriculteurs agroécologiques et traditionnels confrontaient leurs intérêts. Les agriculteurs agroécologiques se sont reconnus idéologiquement parlant et ont décidé de s'unir et de créer une coopérative pour faciliter la vente de leurs produits. La COFAECO a été créée le 13 avril 2004. Pour ce faire, chaque famille a payé R$ 10,00[92] et le comptable a reçu des marchandises comme paiement.

En octobre 2004, la coopérative a ouvert un magasin dans la ville, pour y vendre les produits agroécologiques. Le magasin a fermé fin 2005. D'après Dorocinski, la grande difficulté vient du fait que le consommateur de São Mateus du Sul compare le prix des deux modèles de culture. La coopérative n'a pas les moyens de concurrencer les produits traditionnels.

D'autres organisations ont aidé et participé à la création de la coopérative. Le syndicat de la ville a fourni tout le matériel de bureau. La AS-PTA a donné R$ 1.000,00[93] pendant 12 mois. Une ONG de l'état de Rio Grande du Sul a donné R$ 5.000,00[94] pour fonder la coopérative. Dorocinski a réussi à rassembler R$ 15.000,00[95] pour la coopérative, grâce à un projet qu'elle a envié au SESI[96] – *Serviço Social da Indústria* (Service Social de l'Industrie). Cet argent a permis d'acquérir plus d'équipements et de machines.

LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

La coopérative n'a reçu aucune aide financière de la part des pouvoirs publics pour sa création. Actuellement, le gouvernement fédéral participe financièrement à travers le PRONAF[97] - *Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar* (Programme

[92] Environ 4euro 93 centimes
[93] Environ 390 euros 63 centimes
[94] Environ 1953 euros 13 centimes
[95] Environ 5859 euros 38 centimes
[96] SESI, *Serviço Social da Indústria*, (Service Social de l'Industrie), www.sesi.org.br.
[97] PRONAF *Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar* (Programme National d'appui de l'Agriculture Familiale), www.pronaf.gov.br.

National d'appui de l'Agriculture Familiale), un programme qui soutien l'agriculture familiale. Le PRONAF ne favorise pas directement la coopérative, cependant comme l'agriculteur écologique peut avoir accès à ces ressources financières, indirectement le programme aide la coopérative.

La COFAECO est une coopérative de l'économie solidaire, mais ne reçoit aucune aide financière de la part du secrétariat à l'économie solidaire, créée par le gouvernement Lula, afin d'encourager la création de coopératives. Dorocinski ne savait même pas que ce secrétariat existait. Elle affirme qu'il est très difficile d'avoir accès à tous les programmes du gouvernement fédéral. Par le manque d'information et l'excès de bureaucratie, l'agriculteur ne sait pas très bien quoi faire, souvent, son ingénuité le pénalise.

La COFAECO compte dans le statut 25 membres coopérés. La base de la coopérative est l'agriculture familiale, par conséquent 25 familles travaillent pour la coopérative. La vente des produits est sous la responsabilité de l'agriculteur, qui détermine le prix des produits. La coopérative reçoit 10% de la valeur de la vente, destinés à son fonctionnement. Le membre de la coopérative est responsable de sa terre, de son équipement et des machines. Quand cela est nécessaire, les membres de la coopérative s'entraident et partagent les ressources. D'après Dorocinski, « *le plus grand bien partagé dans la coopérative c'est le savoir* ».

La coopérative bénéficie du soutien de la *Rede Ecovida de Agroecologia*[98], une ONG qui promeut, développe, stimule l'agroécologie. Le label fourni par *l'Ecovida* est reconnu à niveau national et international. L'*Ecovida* a un comité d'éthique, qui analyse les conditions du sol, les difficultés de l'agriculteur et propose également une aide technique aux agriculteurs. L'agriculteur reçoit ce label à partir du moment où il respecte certaines spécifiés techniques.

La lutte idéologique de la coopérative dépasse les limites du label de l'agroécologie. Les agriculteurs se sont aperçus qu'à court terme la nature n'arrivera plus à répondre aux attentes des hommes. La société civile s'en lave les mains, elle ne valorise pas la forme de production. Les pouvoirs publics ne défend pas la qualité de la vie de la population. Il revient au tiers secteur de mobiliser la société.

[98] Ecovida, *Rede de Agroecologia Ecovida*, http://www.ecovida.org.br/

Encadré 7. Des Nord-américains découvrent le goût de l'*erva-mate*[99] du Paraná

Les producteurs de la municipalité de São Mateus do Sul fournissent de l'*erva-mate* organique pour le *chimarrão*[100] des américains. Le concept est progressivement diffusé par l'importatrice Guayaki, qui achète l'*erva-mate* à la COFAECO, une coopérative formée de 25 familles d'agriculteurs écologiques, dans la ville de São Mateus do Sul, dans l'Etat du Paraná. L'*erva-mate* produite par cette coopérative est 100% organique, sans aucun usage d'agrotoxique. Egalement connue sous le nom de *erva-mate sombreada*, elle pousse dans la forêt d'origine, au milieu d'arbres comme les *Araucárias* et les *Imbuias*. La localisation géographique aide aussi, les taux de concentration de caféine dans les feuilles sont supérieurs à celui qui est trouvé dans d'autres régions du pays. L'État du Paraná est le meilleur producteur d'*erva-mate* du Brésil. Il est responsable de 70% de la production nationale, sur les 20 principaux producteurs d'*erva-mate* 15 sont du Paraná. La ville de São Mateus do Sul est connue pour être la plus grande productrice du pays. Elle produit 14% de la production nationale.

Source : Adapté de Nascimento (2009).

II-6 Considérations finales: les cas multiples

L'analyse du contexte brésilien présente la réalité d'un tiers secteur qui est composé de multiples influences. Les organisations sont autonomes, elles ne sont pas directement liées aus pouvoirs publics, ni à l'économie de marché, mais elles dépendent d'aides financières. Nous avons également observé que les organisations ont commencé leurs activités à partir d'initiatives volontaires, mais il a eu un changement de contexte et elles ont recherché le professionnalisme en engageant des salariés. De même, nous avons constaté que les pouvoirs publics tire profit de son partenariat avec les ONG, comme dans le cas de l'ACRIDAS. De même, nous avons perçu que les gestionnaires des organisations brésiliennes ont des doutes par rapport aux mesures administratives, comme le paiement de d'impôts.

Les travaux réalisés par la DIA dépendent d'aide, soit du SEBRAE, soit des mairies. L'ONG n'a pas encore réussi à pourvoir à ses besoins. Les participants de L'ONG veulent que l'organisation se suffise à elle-même, qu'elle devienne autonome, de manière à ce que les professionnels engagés puissent être payés cette dernière. Les membres de cette ONG désirent la transformer en OSCIP, pour faciliter le renforcement de l'accord de partenariat et obtenir plus de bénéfices.

[99] Type de thé.
[100] Manière typique du sud du Brésil et de l'Argentine de boire ce thé.

L'ACRIDAS est partenaire des pouvoirs publics. Les enfants et les adolescents en situation de risque sont acheminés par le Juge pour enfants et par le Conseil Tutélaire. La mairie de Curitiba subventionne une partie des dépenses, mais ce qui manque pour payer les dépenses, l'organisation doit le chercher tout seule (vente de produits, bazars, dîners, dons). L'ACRIDAS ne se suffit pas à elle-même. Au cours de l'histoire de l'association, ils se sont aperçus que travailler avec le volontaire ne permettait pas d'être autonome, la professionnalisation imposait l'engagement de salariés.

La Junior Achievement est différente parce qu'elle ne reçoit aucune aide financière des pouvoirs publics. L'organisation est totalement financée par de grandes entreprises capitalistes. Il y a une participation de volontaires, mais l'activité bureaucratique est réalisée par des salariés. L'ONG prétend adopter le certificat OSCIP, pour offrir plus de bénéfices aux donateurs et pour elle-même.

L'Ecoaraucaria n'a pas eu d'aide financière des pouvoirs publics. Elle a structuré ses activités grâce au soutien d'autres ONG. L'organisation compte seulement sur des volontaires qui croient en une culture plus saine, moins agressive pour le sol et l'environnement.

La Coopercostura et la COFAECO font partie du modèle de l'économie solidaire. Aucune des deux organisations n'a reçu d'aide financière quelle qu'elle soit des pouvoirs publics et ne connaissent même pas le Secrétariat à l' Economie Solidaire. Dans les deux cas, les membres de la coopérative reçoivent des subventions en fonction de l'activité qu'ils développent. Les coopératives de l'économie solidaire sont des lieux de réinsertion d'une catégorie socialement exclue, et de soutien professionnel par le biais de la vie associative.

Les tableaux ci-après pressentent une synthèse des organisations visitées. Le **Tableau 3** présente les principales caractéristiques des organisations visitées et le **Tableau 4** présente une analyse des éléments classificateurs du tiers secteur.

Organisation	GAMMES	DIA	ACRIDAS	JUNIOR ARCHIVEMENT	ECOARAUCARIA	COOPER COSTURA	COFAECO
Localisation	Montpellier	Curitiba	Curitiba	Curitiba	São Mateus do Sul	Curitiba	São Mateus do Sul
Début	1972	2005	1983	2002	2005	2005	2004
Origine	Petit groupe de tradition religieuse protestante Église protestante	Groupe de professionnel	Individuel Église Cristianismo Decidido	Groupe entreprenaurial	Groupe d'agriculteurs	Groupe des femmes avec le support de l'enterprise Bosch	Groupe d'agriculteurs
Activités	Elaboration des projets Partager les fonds Directive des associations	*Desing* social	Accueille d'enfants en situation de risque	Promouvoir la responsabilité sociale	Agriculture écologique	Coopérative de couture	Coopérativa écologique
Source des moyens financiers et materiaux	Pouvoir Publique	SEBRAE Pouvoir Publique	Églises Évangéliques Pouvoir Publique Dons	Entreprises privées	Organisme publique ONG	Bosch SESI SEBRAE	Organisme Publique ONG
Ressources humaines	Fonctionnaires Bénévoles	Volontaires	Fonctionnaires Volontaires	Fonctionnaires Volontaires	Volontaires	Coopérateurs	Coopérateurs

Tableau 3 – Les principales caractéristiques des organisations visitées

Organisation	GAMMES	DIA	ACRIDAS	JUNIOR ACHIEVEMENT	ECOARAUCARIA	COOPER COSTURA	COFAECO
Classification ONG	ONG Citoyenne	ONG Citoyenne	ONG Caritative ou Philanthropiques	ONG Citoyenne	ONG Environnementaliste	Économie Solidaire	Économie Solidaire
Classification ONGD	ONG Troisième Génération	ONG Intermédiaire	ONG d'Action Directe	ONG Intermédiaire	ONG d'Action Directe	ONG d'Action Directe	ONG d'Action Directe
Le public	Associations complexes CSP-GAMMES	Petits artisans	Enfants et adolescents en situations de risque	Écoles	Agriculteurs	Habitants du quartier Vila Verde	Agriculteurs
Le rôle des organisations	La réalisation des politiques publiques	La réalisation des politiques publiques	La réalisation des politiques publiques	La réalisation des politiques publiques	Combattre les risques et les danger du monde moderne	La réalisation des politiques publiques	Combattre les risques et les danger du monde moderne
Les mythes du tiers secteur	L'opportunité d'emplois alternatifs La construction sociale	L'opportunité d'emplois alternatifs	L'opportunité d'emplois alternatifs La construction sociale	La construction sociale	L'opportunité d'emplois alternatifs La construction sociale	L'opportunité d'emplois alternatifs La construction sociale	L'opportunité d'emplois alternatifs La construction sociale

Tableau 4 – Une analyse des éléments classificateurs du tiers secteur

Chapitre III

France et Brésil, similitudes et différences

III France et Brésil, similitudes et différences

Dans ce chapitre nous prétendons réaliser une analyse comparative entre les organisations françaises et brésiliennes qui s'occupent de la question sociale. Conformément à ce qui a été défini dans l'introduction de ce travail, la question sociale est entendue ici comme les politiques sociales qui devraient être réalisées par l'État. Ce sont les actions qui cherchent à diminuer les inégalités structurelles produites par le développement socioéconomique (Höeling 2001).

Nous avons cherché, jusqu'à maintenant, à décrire l'origine historique des organisations. Nous avons présenté l'origine des ressources matérielles et financières, les ressources humaines, avec les volontaires et les salariés, et nous avons analysé la relation entre la théorie et la pratique du tiers secteur.

Au long de la troisième partie, nous avons cherché à indiquer les caractéristiques des modèles associatifs français et brésiliens. Nous avons attiré l'attention sur le fait que les organisations analysées ici ne sont représentatives que d'une parcelle de ce secteur. Pour rendre plus claires certaines observations que nous ferons par la suite, nous présentons à la fin de la troisième partie un tableau qui résume les principales caractéristiques relevées par la recherche. Les informations nous permettent, finalement, de faire certaines observations générales sur le profil des organisations appartenant au tiers secteur dans les deux pays.

LA LUTTE POUR LE DROIT ASSOCIATIF ET LE CHANGEMENT DE ROLE SOCIAL

En France, l'économie sociale a surgi à la fin du XIXe siècle. À cette époque, la société luttait contre le renforcement du capitalisme et de l'industrialisation. Ces initiatives associatives ont subi de nombreuses répressions. À travers le décret Le Chapellier, toute initiative associative entre les ouvriers était interdite (Demoustier 2001; Lipietz 2001; Debbasch, Bourdon 2002). Les coopératives et les mutuelles ont été les premières à être reconnues par la loi. Les associations loi 1901 n'ont été reconnues qu'au XXe siècle. Ces trois types d'organisations – coopératives, mutuelles et associations – formaient initialement l'économie sociale (Demoustier 2001). L'origine de ces organisations est marquée par la lutte et l'opposition à l'État. Graduellement, ces organisations se sont insérées sur le marché. Elles ont aidé à construire le pays et ont participé à la reconstruction de la nation après Seconde Guerre Mondiale, en agissant comme partenaires de l'État. L'économie solidaire a surgi motivée par la solidarité, pour servir de contrepoids à l'économie sociale,

qui était discréditée. Actuellement, les organisations qui ne sont ni publiques et ni privées sont classées comme appartenant à l'économie sociale et solidaire (Lipietz 2001).

Au Brésil, les ONG appartiennent à une sphère économique située entre l'État et le marché dénommée tiers secteur, qui est formé par divers modèles organisationnels. Dans le pays, l'histoire de ces organisations s'entrelace avec l'histoire de la lutte contre la dictature militaire. La société civile a trouvé des forces pour lutter pour ses droits à travers des réunions organisées par l'Église Catholique, plus précisément par les CEB (Fernandes 2002). La reconquête de l'exercice de la citoyenneté brésilienne traverse l'histoire des CEB, des mouvements sociaux, des associations de quartier et des ONG (Landim 2002/1). L'expression ONG est utilisée génériquement, bien qu'elle n'existe pas juridiquement. Le renforcement des ONG a vu la participation des intellectuels qui retournaient dans le pays, après la période d'exil imposée par la dictature militaire, en effet, «*beaucoup parmi eux arrivaient avec une ONG dans leur valise*» (Landim 2002/1 : 230).

Initialement, les ONG ont lutté pour la démocratie et pour les droits de l'homme, elles revendiquaient contre l'État. Avec la fin de la dictature, les ONG ont perdu leur esprit critique, la démocratie s'était déjà installée. Graduellement, ces organisations sont devenues partenaires des pouvoirs publics et reçoivent un subside public.

En France et au Brésil, l'histoire des organisations a son origine dans l'opposition à l'État, comme le rappelle Andion, Serva (2004), ici, dans le sens d'opposition de la société civile contre l'État, conformément à **Encadré 1. La dichotomie de la société civile.** On s'aperçoit qu'actuellement, un grand nombre d'associations et d'ONG ont assumé le rôle social de partenaires des pouvoirs publics, en assurant des fonctions qui sont de la responsabilité de ceux-ci. *Grosso modo*, nous notons un changement dans la façon dont ces organisations jouent ce rôle social.

L'ORIGINE DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES

La recherche réalisée au GAMMES a présenté un modèle associatif qui s'identifie comme partenaire des pouvoirs publics, qui financent intégralement ses projets. Le GAMMES répond à un appel d'offre des pouvoirs publics, en présentant un projet qui répond à une nécessité sociale. Pendant ce processus d'appel d'offre, le GAMMES dispute avec d'autres associations les fonds pour le projet social. Cependant, il existe d'autres modèles d'association en France. La bibliographie (Lipietz 2001, Demoustier 2001, Alternatives Économiques 2003, Laville 1994) montre que certaines associations survivent avec de

multiples sources de ressources financières et matérielles. Comme exemple, nous pourrions citer Emmaüs[101] et les Restos du Cœur[102], qui acceptent des dons des particuliers, vendent leurs produits, réalisent des évènements de bienfaisance, et comptent avec la participation du volontaire médiatique.

Au Brésil, la recherche a montré différentes expériences. L'association DIA ne reçoit pas directement des subsides des pouvoirs publics, ses activités sont rémunérées par le SEBRAE (un organisme non gouvernemental) et certaines fois par les municipalités. L'association ACRIDAS est partenaire des pouvoirs publics, mais le subside est partiel. ACRIDAS cherche aussi des ressources financières auprès des entreprises privées, accepte les dons individuels, vend des objets et réalise des évènements pour recueillir des fonds. L'association Junior Achievement ne reçoit pas de subside directement des pouvoirs publics, les activités réalisées par l'organisation sont intégralement financées par l'initiative privée. L'association Ecoaraucaria a été constituée avec l'aide financière d'autres institutions non gouvernementales. Nous observons donc que les ONG au Brésil recherchent des ressources financières auprès de sources les plus diverses : pouvoirs publics, entreprises privées, dons de particuliers, vente d'objets.

On note que dans la société française, les pouvoirs publics sont plus proches des organisations. La relation entre les organismes gouvernementaux et les organisations de l'économie sociale et solidaire est plus consistante et ancienne, à la différence du Brésil, où la relation des organismes gouvernementaux avec les organisations de tiers secteur est en train de se construire lentement. Nous pourrions affirmer qu'il y a eu une avancée au cours du gouvernement du Président Fernando Henrique Cardoso, à travers la loi des OSCIP de 1999 et du Conseil Communauté Solidaire, qui a donné une plus grande visibilité aux organisations (Oliveira 1999, Cardoso 2000).

Au Brésil, les organisations non gouvernementales ont reçu des sommes significatives en subsides des pouvoirs publics. Cependant, la difficulté réside dans le contrôle de l'application de ces ressources. L'organisation peut présenter une comptabilité correcte, mais il n'existe pas de suivi pour savoir si les résultats ont été réellement obtenus, comme a alerté Terrolle[103] dans un séminaire de l'ARPES. Si nous faisions une analyse du résultat des organisations brésiliennes, nous aurions probablement des difficultés à certifier les

[101] Emmaüs, http://www.emmaus.asso.fr/faire_un_don/intro-don.html
[102] Restos du cœur, http://www.restosducœur.org/faire_don.php
[103] Daniel Terrolle, le 13 mars 2004.

organisations qui ont atteint le objectif proposé. Ce ne serait pas le cas de le faire dans ce travail. Pour le moment, on se bornera à souligner que les organisations demandent un suivi effectif pour offrir de bons résultats.

LES RESSOURCES HUMAINES: LE VOLONTAIRE ET LE SALARIE

Nous avons observé, dans les deux pays, que les organisations du tiers secteur et de l'économie sociale et solidaire ont commencé leurs activités à travers le volontariat. Le travail réalisé par le volontaire n'est pas rémunéré, et, le plus souvent, son engagement est superficiel. Les associations et les ONG ont fait venir le salarié pour réaliser les activités quotidiennes. On s'aperçoit que la professionnalisation est une tendance forte, c'est une nécessité stimulée par la globalisation et par les partenariats avec les pouvoirs publics (Fischer 2004; Rodrigues 2004).

Dans les deux contextes, les interviewés ont signalé des complications provenant du travail avec le volontaire, ils ont montré qu'il existe des difficultés pour exiger des résultats et déléguer des responsabilités. De manière générale, au moment où le volontaire est confronté à des problèmes personnels ou dans l'organisation, il arrête de réaliser le travail volontaire. Au GAMMES, Delarbre[104] affirme que « *cela ne fonctionne pas*, *ça ne marche pas* » si on fait reposer la structure de l'organisation sur le volontaire, parce qu'il n'y a pas l'engagement nécessaire de sa part. Negre[105] souligne aussi que peu de personnes sont disposées à dépenser leur temps pour les autres, il existe une grande disposition pour le travail bénévole en faveur de soi (comme les associations sportives ou de loisirs), et pour le travail qui est reconnu à travers les médias. À l'ACRIDAS, la situation n'est pas différente. Lopes[106] affirme qu'être volontaire « *à chaque jour suffit sa peine* », il n'est pas possible d'exiger du volontaire l'engagement nécessaire pour que l'organisation marche bien.

Tous les trois reconnaissent que la professionnalisation passe par le salariat. Elle est nécessaire pour établir des termes de partenariats avec les pouvoirs publics.

À travers les interviews, nous avons observé le travail du volontaire sous un nouvel angle, ce qui nous a permis *grosso modo* de déconstruire les promesses présentées par le IAVE et par les médias. Il est vrai que le volontaire peut apporter d'innombrables bénéfices sociaux (Drucker 1994), et même individuels, toutefois, on a vérifié qu'il n'est pas possible de ne

[104] Interview de Jean-Jacques Delarbre, réalisée le 11 août 2006.
[105] Interview de Jean-Luc Negre, réalisée le 02 octobre 2006.
[106] Interview d'Abgail Pereira Lopes, réalisée le 27 juillet 2007.

faire reposer la structure de l'organisation que sur le travail du volontaire. Nous avons attiré l'attention sur le fait que, d'une certaine manière, ces organisations comptent avec un minimum de travail volontaire (Bévant 2003), normalement au conseil d'administration. Nous soulignons qu'étudier la motivation de l'engagement du volontaire n'est pas l'objet de ce travail, mais si nous le faisions, nous rencontrerions probablement les intérêts masqués d'un groupe de personnes (Weber 2004/1), ou même des objectifs personnels cachés derrière la fonction communautaire (Debbasch, Bourdon 2002), ou alors les fonctions manifestes et latentes du volontaire (Robert Merton *in* Berger 2007).

À partir du moment où les organisations ont recherché la professionnalisation, elles se sont adaptées aux règles du marché capitaliste. Elles se trouvent dans une sphère nébuleuse, de personnes morales de droit privé, qui répondent à une demande publique, ne visent pas la lucrativité et recherchent des moyens financiers auprès de différentes sources (Tchernonog, Hély 2003). Nous pouvons donc dire que cette nébulosité dans laquelle se trouvent les organisations passe par leur mode de gestion, et un des exemples que nous pourrions citer serait la catégorie syndicale des salariés de ce secteur. Selon les personnes interviewées, il n'existe pas de catégorie syndicale spécifique pour les salariés du tiers secteur ou de l'économie sociale et solidaire, ils sont affiliés au syndicat de la branche professionnelle correspondant à l'activité spécifique qu'il a dans l'association.

Bien que les organisations à but non lucratif soient autonomes, nous pourrions dire que les contours de la relation entre l'employeur et le salarié sont dessinés par les bailleurs de fonds du projet. Au GAMMES, Negre dit que les pouvoirs publics repassent le budget destiné au projet social, avec un pourcentage destiné aux salaires. Les dirigeants ont donc peu de flexibilité en ce qui concerne les valeurs salariales. Malgré cela, l'association est bien vue par une partie des salariés, pour ce qui est des valeurs des salaires, car elles sont similaires à celles pratiquées sur les entreprises du marché. Le GAMMES s'est ajusté au droit du travail accompagnant les changements imposés par les pouvoirs publics. Pour l'embauche, il utilise tous les types de contrats de travail permis (CDD, CDI, etc.).

À l'ACRIDAS la situation est semblable. Lopes souligne que pour une ONG, il est difficile de payer des salaires équivalents à ceux du marché, selon elle, il serait compliqué de justifier les valeurs plus élevées aux bailleurs de fonds du projet. Lopes reconnaît que la valeur des salaires payés par l'ACRIDAS est en dessous de la moyenne du marché, et elle reconnaît aussi l'utilisation des recours juridiques disponibles pour réduire les coûts.

LA TERMINOLOGIE ET LE RENFORCEMENT SOCIAL

En France, le terme « économie sociale » s'est marqué en 1900 et il englobait les coopératives et les mutuelles. En 1901, la liberté associative a été permise, les associations faisant dorénavant partie de l'économie sociale. L'économie solidaire a surgi à la fin des années 80, apportant un nouvel ensemble d'initiatives économiques : restaurants populaires, crèches collectives, SEL, micro crédits, entre autres. Le président du CNLAMCA a proposé d'officialiser l'expression « économie sociale et solidaire » pour englober les différentes initiatives qui ne recherchent pas la lucrativité, car selon lui, la fragmentation de la terminologie apporterait plus de problèmes que de solutions (Lipietz 2001).

Bien que la terminologie englobe les divers types d'initiatives, on pourrait affirmer que les coopératives et les mutuelles possèdent des réalités distantes de celle des associations, et des autres initiatives économiques qui ne recherchent pas la lucrativité. Les coopératives présentent une forme juridique de société de capital, les mutuelles ajustent la cotisation et les prix conformément aux caractéristiques individuelles, elles appartiennent plus à une catégorie commerciale, comme le souligne Hudson (1999). Le terme « association » se réfère à un groupe de personnes ayant des objectifs en commun, répondant soit à une demande publique, soit à une nécessité collective. Juridiquement, les différentes initiatives associatives qui correspondent à un intérêt public ou collectif sont pour la plupart des associations.

Au Brésil, l'expression ONG recouvre une grande diversité d'initiatives sociales, qui répondent à une demande publique ou collective. L'expression ONG n'existe pas juridiquement, c'est une expression fourre-tout. Les organisations interviewées : DIA, ACRIDAS, Junior Achievement et Ecoaraucaria sont juridiquement des associations, elles sont connues populairement comme ONG du tiers secteur. La terminologie ONG désigne les fondations, associations, instituts de recherche, ou même d'autres organisations à but non lucratif, engagées dans des causes sociales.

L'insertion, dans cette recherche, de deux coopératives de l'économie solidaire brésilienne (Coopercostura et COFAECO) a eu comme objectif de montrer qu'une définition conceptuelle pour cette catégorie ne s'est pas encore construite au Brésil. Parmi les chercheurs brésiliens eux-mêmes, il existe un dilemme conceptuel entre l'économie sociale et l'économie solidaire. En France, les coopératives étaient lors de leur apparition directement liées à l'économie sociale. Au Brésil, elles appartiennent à l'économie solidaire.

Nous avons aussi vérifié que malgré les initiatives de l'actuel gouvernement, les coopératives ne connaissent pas le Secrétariat d'État à l'économie solidaire.

Le renforcement du tiers secteur et de l'économie sociale et solidaire a vu la participation d'agents non gouvernementaux. Les organisations en France comptent avec le soutien, entre autres, du CNLAMCA, fondé en 1970, qui réunit les mutuelles, les coopératives et les associations. Les organisations au Brésil comptent avec le soutien de l'ABONG, qui réunit les ONG dans le pays. On s'aperçoit que de la même manière que les individus se fortifient à travers les associations, celles-ci se fortifient auprès de la société et des pouvoirs publics à travers un réseau social. Ce réseau permet un échange d'expériences et aide dans l'encouragement des actions sociales.

L'INFLUENCE DE LA RELIGION

La recherche a permis d'identifier la forte influence de la religion sur ce secteur, dans les deux sociétés. Initialement, les activités réalisées par le GAMMES ont été influencées par des valeurs religieuses protestantes. Delarbre et ses amis possédaient ces valeurs religieuses et, en même temps, ils sont allés chercher le soutien des membres de l'Église. De la même manière, le début des activités réalisées par l'ACRIDAS ont été motivées par des valeurs religieuses. L'association crée pour Algalia est allée chercher le soutien des participants de l'Église Christianisme Décidé. Bien que le GAMMES et l'ACRIDAS aient des motivations religieuses, les deux organisations s'occupent de toute la société, sans discrimination religieuse. Cependant, il existe une différence ponctuelle entre ces deux organisations : à l'ACRIDAS, certaines décisions sont ancrées dans les valeurs religieuses ; au GAMMES, les principes religieux n'ont pas d'influence directe.

UN REGARD PRUDENT

On a observé que l'économie sociale et solidaire est insérée de longue date dans la société française. La loi des associations est déjà centenaire, ce qui permet de réfléchir et de questionner les conséquences de ce modèle économique, qui interagit avec plusieurs champs sociaux. Les organisations sont l'objet d'études interdisciplinaires, les chercheurs analysent cette catégorie économique avec un regard plus sensé. Surtout, ils considèrent les conséquences économiques de ce modèle (Laville 1994, Marchand 1998, Bévant 2003).

Au Brésil, la découverte par la société du champ du tiers secteur est récente (Landim 2002/1, Fernandes 2002). Il existe encore une vision édulcorée de cette réalité, montrant

seulement les points positifs des organisations (Bebbington 2002). Il y a une tendance à publier des livres qui enseignent à gérer des organisations qui ne visent pas la lucrativité. Montaño (2003) est un des rares chercheurs qui questionnent le transfert de responsabilité des pouvoirs publics vers la société civile.

Une certaine prudence est nécessaire pour la société brésilienne qui connaît peu les conséquences des résultats des ONG. Lamentablement, les ONG apparaissent souvent dans les médias parce qu'elles sont impliquées dans des affaires de corruption et de détournement de fonds, comme nous l'avons présenté dans **Encadré 5. Qui a besoin d'ennemis ?**

CORRELATION ENTRE THEORIE ET PRATIQUE

Il existe une conception selon laquelle les organisations qui ne visent pas la lucrativité sont exemptes de difficultés. On croit à une organisation à caractère démocratique *« un homme une voix »*, dans laquelle existerait la liberté associative et où on ne partagerait pas les profits (Demoustier 2001). Normalement, ces principes devraient faire partie du quotidien des organisations. Les sept organisations étudiées affirment ne pas rechercher la lucrativité et ne pas partager les excédents entre les participants. Comme nous l'avons déjà souligné, les organisations interviewées pour ce travail représentent un petit échantillon de ce secteur.

En ce qui concerne la liberté associative, ce principe s'applique probablement à d'autres modèles associatifs, comme les associations sportives, de loisirs ou culturelles, entre autres. Donc, nous n'avons pas pu vérifier quelle est la relation entre la théorie et pratique vis-à-vis de ce principe.

Pour ce qui se réfère au principe *« un homme une voix »*, nous observons des modèles différents. Au GAMMES nous identifions un modèle de gestion plus bureaucratique et centré sur le président de l'association. Nous avons attiré l'attention sur le fait qu'on n'interdit pas aux personnes d'exprimer leur opinion, mais elles se sentent mal à l'aise pour le faire. D'un autre côté, dans les six organisations brésiliennes, tous les interviewés ont affirmé qu'il existe une grande liberté d'expression, dans les réunions les participants se sentent motivés à exposer leurs idées.

On croit que les organisations que ne visent pas la lucrativité peuvent jouer certains rôles sociaux auprès des pouvoirs publics, en permettant à la société de participer aux processus

de décision (Debbasch, Bourdon 2002), en contrôlant l'exécution des politiques publiques (Toro 2000) et leur mise en œuvre (Landim 2002).

Grosso modo, nous pouvons affirmer que les organisations étudiées jouent, d'une certaine manière, certains des rôles sociaux cités ci-dessus. Le GAMMES et l'ACRIDAS représenteraient la société participant aux processus de décision des pouvoirs publics. Negre, au GAMMES, et Lopes, à l'ACRIDAS, ont reconnu que leurs organisations sont partenaires des pouvoirs publics qui s'appuient sur les organisations pendant le processus de décision des directives sociales.

De manière générale, on retrouve la réalisation de politiques publiques dans toutes les organisations étudiées. Le GAMMES et l'ACRIDAS s'occupent des exclus socialement, des individus en situation de risque, c'est ce que Landim (2002 : 32) appelle une « *entreprise d'action sociale privée* ». L'auteur souligne l'intervention de ces organisations dans le champ de la question sociale (pauvreté, marginalité, vulnérabilité, avec différentes conceptions et pratiques). L'organisation Junior Achievement possède une caractéristique particulière : elle ne reçoit pas d'aide financière directe des pouvoirs publics. Elle promeut une transformation sociale à travers l'éducation des jeunes. De par cette caractéristique, Campos entend que l'organisation pourrait être considérée comme partenaire des pouvoirs publics, puisque d'une certaine façon, elle met en œuvre des politiques publiques. Le *design* social réalisé par la DIA, auprès des municipalités et du SEBRAE, en fait un partenaire indirect des pouvoirs publics ; l'ONG permet une augmentation du revenu de l'artisan, qui se traduit par une réduction des inégalités sociales. Le travail réalisé par Ecoaraucaria permet d'accroître les connaissances des agriculteurs et de diffuser les nouvelles techniques agricoles.

Les coopératives d'économie solidaire, Coopercostura et COFAECO, ne sont pas des partenaires directs des pouvoirs publics, et même, elles ne reçoivent pas de bénéfices sociaux. Mais, ces coopératives permettent l'insertion sociale à travers la création d'emploi. En créant des emplois, elles réalisent des politiques publiques.

De la même manière, on croit qu'il existe un mythe de pouvoir « *surnaturel* » des organisations qui ne visent pas la lucrativité. Il reviendrait au secteur associatif de réaliser certaines promesses, comme la création du lien social (Lipietz 2001; Alternatives Économiques 2003) ou même, les associations permettraient à l'individu de réaliser une fonction spéciale, comme si l'individu était baigné d'une auréole sociale (Fernandes 2002),

se trouvait dans un nœud d'énergie sociale (Thompson 2000). Ou même, les organisations donneraient à l'individu l'opportunité d'appartenir à une communauté (Giddens, Blair 2002).

Nous pourrions dire que, d'une certaine façon, la relation associative s'appuie sur un accord d'intérêts (Weber 2004), qu'ils soient subjectifs ou rationnels. Nous pouvons identifier ces caractéristiques dans les organisations à partir de différents angles. La même association peut donner lieu à des sentiments différents chez ceux qui sont impliqués, un volontaire peut sentir qu'il participe à la construction de la société lorsqu'il aide les autres, un autre individu appartiendra à l'association parce qu'il souhaite se faire des amis. Le sentiment est subjectif.

CARACTERISTIQUES	ASSOCIATIONS FRANCE	ONG BRESIL
Origine historique	Lutte et opposition à l'État	Lutte et opposition à l'État
Rôle social au début	Revendicateur	Revendicateur
Rôle sociale atuel	Partenaires de l'État	Partenaires de l'État
Origine des ressources matérielles et financières	Pouvoir Publique Dons des particuliers Vendent leurs produits	Pouvoir Publique Dons des particuliers Vendent leurs produits
Ressources humaines	Bénévole Salariée	Volontaire Salariée
Relation avec les pouvoirs publics	Partenaires des pouvoirs publics	Partenaires des pouvoirs publics
Effets de la partenaria	L'État tire bénéfices du partenariat	L'État tire bénéfices du partenariat
Reseaux	CNLAMCA – 1970	ABONG – 1991
Référence	Pesquisa Matisse	Pesquisa IBGE
Attendre une demande	Demade public ou collectif	Demade public ou collectif
Bibliographie	Regard plus sensé	Vision édulcorée

Tableau 5. France et Brésil, similitudes et différences

Conclusion

Conclusion

Les questions, les hypothèses et objectifs qui ont été discutés dans l'introduction de la thèse peuvent maintenant être repris dans leur ensemble. Le problème central qui a suscité la réalisation de cette étude concerne les caractéristiques des organisations qui ne visent pas la lucrativité, en considérant la réalité européenne, à partir de la France et de l'Amérique latine, à partir du Brésil, et en se focalisant sur la théorie, l'action professionnelle et le financement des agents responsables de leur fonctionnement.

Pour cela, il a fallu rechercher l'origine des ressources financières et matérielles qui soutiennent les organisations. Comprendre quelle est la participation des pouvoirs publics, l'implication du volontaire et le niveau de formation des salariés. Pour chercher une réponse à ces questions, on a utilisé une méthode qualitative, où ont été réalisées des interviews directives, semi-ouvertes, avec les responsables des organisations. Comme le souligne Chizzotti (2006:83), *« dans la recherche qualitative, toutes les personnes qui participent à la recherche sont reconnues comme des sujets qui élaborent des connaissances »*.

L'analyse des données collectées a impliqué la transcription des interviews. Il n'y a pas eu de transcription littérale des interviews, car conformément à ce qu'affirment Beaud et Weber (2003 : 245) *« nous estimons inutile la transcription littérale qui s'efforce de rester le plus proche possible de la langue parlée, qui produit aussi un texte difficile à lire »*.

Dans la première partie de la thèse, nous avons présenté une analyse initialement focalisée sur la compréhension et la délimitation des organisations qui ne visent pas la lucrativité. Quand nous parlons de ces organisations, nous entrons dans une sphère qui n'appartient ni à l'État, ni au marché, connue aussi comme le *"ni-ni"* (Fernandes 2002). De la même manière, nous discutons une catégorie associative qui remplit un rôle social, en répondant à une demande publique ou collective, et qui compte aussi la participation du volontariat. C'est pourquoi la première partie de notre thèse a été consacrée à une présentation analytique et historique de la construction du tiers secteur.

Dans le premier chapitre de cette première partie, nous avons présenté la terminologie « tiers secteur », un concept propagé par la culture américaine qui apporte avec soi un ensemble de valeurs (Landim *in* Montaño 2003). La construction du tiers secteur est liée à la conception du libéralisme, où l'État transfère ses responsabilités à la société civile (Oliveira 1999). La culture américaine est marquée par la vie associative (Tocqueville 1981/2), les américains s'associent pour les motifs les plus divers, que ce soit pour rechercher les

solutions que l'État n'offre pas, ou même pour les loisirs. Nous nous sommes aperçue que la constitution du tiers secteur fait intervenir des organisations avec différentes caractéristiques. Nous avons montré que pour ce motif, ce secteur se caractérise par une imprécision conceptuelle, les frontières qui le délimitent sont nébuleuses. Le tiers secteur s'identifie à travers différents noms qui se superposent comme : secteur de la charité, secteur volontaire, secteur des ONG, secteur à but non lucratif, secteur de l'économie sociale et secteur de l'économie solidaire (Hudson 1999).

Nous pourrions dire que le travail réalisé par Salamon (2000), qui a effectué des recherches sur les organisations que ne visent pas la lucrativité dans 28 pays, a permis la création d'une identité pour cette catégorie organisationnelle. Au Brésil, ces organisations sont désignées comme appartenant au tiers secteur, en France ces organisations sont désignées comme appartenant à l'économie sociale et solidaire. Le **Encadré 2. Économie Sociale, Économie Solidaire et Économie Populaire** (França Filho 2002) souligne que ces terminologies sont nées à des moments sociopolitiques et économiques différents. Cependant, elles possèdent des caractéristiques similaires, comme de ne pas avoir d'objectif lucratif et compter la participation du volontaire. Cette identification a permis la réalisation de la recherche, en rapprochant et en comparant ces deux réalités distinctes.

Bien que la terminologie « tiers secteur » apporte des valeurs libérales, nous ne pouvons pas négliger que les individus se fortifient quand ils s'associent et recherchent des objectifs communs, et qu'en outre, les groupes associatifs permettent la réalisation de leurs objectifs personnels.

Dans le deuxième chapitre de la première partie, nous avons identifié certains rôles sociaux joués par les organisations qui appartiennent à ce secteur (Debbasch, Bourdon 2002 ; Fernandes 2002 ; Toro 2000 ; Scherer-Warren 1999 ; Landim 2002 ; Giddens 2000). Aussi, nous avons abordé certaines expectatives sur le pouvoir de transformation que ces organisations pouvaient réaliser, qui est ce que nous appelons ici, dans la thèse, les mythes du tiers secteur (Lipietz 2001 ; Alternatives Économique 2003 ; Fernandes 2002; Thompson 2000 ; Giddens, Blair 2002). Cela se produit du fait que ces organisations ne cherchent pas la lucrativité et comptent la participation du travail volontaire. Nous avons sélectionné certains rôles sociaux et certains mythes du secteur, et nous avons vérifié dans les organisations sur lesquelles ont porté nos recherches s'il est possible de faire la corrélation entre la théorie et la pratique, c'est à dire, s'il est possible de rencontrer dans le quotidien des organisations les promesses du secteur. L'étude de terrain nous a montré qu'il existe un

excès d'expectatives et d'optimisme, que nous pourrions qualifier d'utopique, quant au pouvoir d'action de ces organisations. On ne peut pas oublier qu'elles sont formées d'êtres humains, qui ont des frustrations, des désirs et des nécessités. Et de plus, bien que les organisations soient dans une sphère située entre l'État et le marché, elles sont en constante relation avec les deux, il est donc nécessaire qu'elles s'adaptent aux règles bureaucratiques et administratives.

Toujours dans ce deuxième chapitre, nous avons abordé les ONG, puisqu'elles appartiennent au tiers secteur. La terminologie ONG a surgi après la deuxième guerre mondiale au cours d'une réunion de l'ONU. Au Brésil, on utilise la terminologie ONG de manière générique, bien que le terme n'existe pas juridiquement (Fernandes 2002). Nous avons identifié certaines classifications pour l'identification des ONG. Nous entendons que ce n'est pas une solution définitive, mais elle nous permet, encore que de manière précaire, de rapprocher les éléments qui distinguent les ONG.

Les organisations qui ne visent pas la lucrativité ont comme l'une de leurs caractéristiques la participation du volontaire. Pour ce motif, nous avons, toujours dans le deuxième chapitre, abordé le thème du volontariat, les concepts présentés par la IAVE et l'influence des médias pour divulguer cet acteur social. Les concepts que nous avons rencontrés sur le volontaire et ses actions sont entourés d'optimisme et d'idéalisations (Halba 2003). On divulgue l'idée que les volontaires peuvent changer le monde (IAVE) et que pour cela les organisations à but non lucratif offriraient à la société un être humain meilleur (Drucker 1994). L'étude de terrain, plus précisément avec Delarbre, Negre et Lopes, a présenté une réalité différente. Il y a un consensus entre les interviewés sur l'idée qu'il n'est pas possible de faire reposer la structure de l'organisation sur le volontaire. Et en outre, le travail quotidien est réalisé par le salarié. De fait, les organisations utilisent le travail du volontaire dans les Conseils d'administration, et *grosso modo* dans des situations ponctuelles comme dans l'activité de soutien scolaire de l'ALISÉ (du GAMMES) ou le volontaire occasionnel à l'ACRIDAS.

Dans la deuxième partie de la thèse, nous avons présenté l'histoire de l'économie sociale et solidaire en France et celle du tiers secteur au Brésil. Dans les deux cas, nous avons cherché à comprendre l'origine de ces modèles organisationnels, en montrant comment ils ont évolué jusqu'à aujourd'hui. Nous nous sommes aperçue que dans les deux contextes, la société a lutté pour le droit de s'associer et qu'au début, les organisations associatives représentaient l'opposition aux pouvoirs publics. Nous avons aussi observé que dans les

deux sociétés, il y a eu un changement dans le rôle des organisations, elles sont devenues partenaires des pouvoirs publics et en reçoivent des subsides.

Toujours dans la deuxième partie, nous avons abordé dans le troisième chapitre l'économie solidaire au Brésil. Nous nous sommes aperçue que la terminologie « économie solidaire » n'apporte pas les mêmes principes au Brésil et en France (Coraggio 2002 ; Singer n/d[107] ; Nunes 2002 ; Vainer 1999). Pour les brésiliens, ce modèle économique est en train de germer lentement, malgré les initiatives gouvernementales visant son renforcement, comme le Secrétariat d'État à l'économie solidaire. Nous pourrions dire que c'est un modèle économique encore peu connu par la population et discriminé, car il s'occupe d'une parcelle de la population démunie et exclue socialement. Dans ce contexte, on associe donc l'économie solidaire avec les pauvres et les exclus. La recherche dans les coopératives Coopercostura et COFAECO a validé en partie cette théorie. Les deux coopératives servent comme lieu d'inclusion sociale sur le marché de travail pour des personnes au chômage.

La troisième partie a permis de faire une analyse comparative des caractéristiques des organisations du tiers secteur en France et au Brésil, comme nous nous le sommes proposé dans l'objectif général.

Le premier chapitre a présenté le GAMMES et son histoire. Pendant la recherche, nous nous sommes aperçue que l'organisation possède une relation étroite avec les pouvoirs publics, et s'identifie comme son partenaire. Nous avons observé que le profil du leader a fortement influencé le développement de l'organisation qui compte plus de 500 salariés distribués sur neuf associations et agit dans différents secteurs du champ social, satisfaisant les nécessités des exclus.

Le deuxième chapitre de la troisième partie a présenté l'histoire de six organisations brésiliennes. Dans ce chapitre ont été décrites les conditions historiques des organisations, nous avons vérifié les origines des ressources matérielles et financières et nous avons aussi décrit les ressources humaines, ce qui a permis d'apporter des réponses aux objectifs proposés au départ.

Dans le troisième chapitre, nous avons présenté les différences et les similitudes des modèle français et brésilien. Et de plus, nous avons fait la corrélation entre la théorie et la pratique de ces organisations. Nous nous sommes aperçue que dans les deux pays cette catégorie d'organisations reçoit, d'une manière ou d'une autre, le subside des pouvoirs publics. Cette

[107] Entretien de Paul Singer, http://www.akatu.net/conheca/visualizarConteudo.asp?InfoID=285

analyse a permis de confirmer notre hypothèse disant que les associations et les ONG ont des caractéristiques directement reliées au rôle des pouvoirs publics pour assurer leur durabilité. Certaines organisations reçoivent un financement direct, d'autres reçoivent un subside indirect à travers l'exemption tributaire ou fiscale, mais d'une manière ou d'une autre, elles sont bénéficiées par les pouvoirs publics.

En même temps, les associations et les organisations acceptent des dons de entreprises et de particuliers. En somme, c'est un secteur qui se trouve à un croisement entre l'autonomie et la dépendance, puisque d'un côté, il est indépendant de par ses statuts, et de l'autre, il dépend de financements, du porte-monnaie du capitaliste (Marx, Engels 2008). Notre perception est que la capacité de durabilité de ces organisations est faible, du fait de leur faible capacité de générer des ressources.

Pour finir, nous aimerions soulever certaines questions auxquelles nous n'avons pas répondu ou qui n'ont pas été suscitées par cette thèse, en vue de stimuler la réflexion chez les professionnels qui travaillent dans les organisations qui ne visent pas la lucrativité et chez les chercheurs intéressés par cette thématique, ainsi que de motiver de nouveaux travaux de recherche. Elles peuvent être énoncées de la manière suivante :

- Les organisations qui s'occupent de la question sociale et ne visent pas la lucrativité, alimentent-elles la précarité quand elles utilisent des contrats comme les CDD et payent des salaires en-dessous de la moyenne du marché ?
- Quel est le résultat qu'offrent ces organisations ? Comment accompagner et vérifier si l'investissement des ressources financières a apporté des améliorations sociales ?
- Quel est le rôle des pouvoirs publics pour ce qui se réfère au maintien ou à la transformation dans l'action et dans les résultats obtenus par les ONG qui s'occupent de la question sociale ?

Toutes ces questions suggèrent la complexité impliquée par cette thématique, en ne révélant qu'une petite portion de l'infinité d'éléments qui ont été laissés à la marge de cette étude. Dans ce sens, nous soulignons de nouveau que cette thèse est à peine un petit échantillon de la réalité de ce secteur. Pour cela, nous espérons qu'elle servira d'inspiration aux lecteurs intéressés pour extraire de la ligne de l'argumentation leurs propres conclusions. Conclusions qui, à dire vrai, n'indiquent pas la fin de la ligne, mais toujours un nouveau commencement.

Références

Références

A. Catalogue

GAMMES, Éléments de la « courte et dense histoire » du complexe entour'âge, le 17 décembre 2004.

GAMMES, 1970-2005 : Bref survol des origines, de la préhistoire, de l'histoire et de l'actualité des établissements sociaux et médico-sociaux que constituent le GAMMES, JJD/dc05u-388.

GAMMES, 1970-2005 : Bref survol des origines, de la préhistoire, de l'histoire et de l'actualité des établissements sociaux et médico-sociaux que constituent le GAMMES, JJD/lf 2004u-890.

GAMMES, 1973-2003 : Trente années de travail social à Montpellier -Bref survol des origines, de la préhistoire, de l'histoire et de l'actualité des établissements sociaux et médico-sociaux que constituent le GAMMES, JJD/lf 2004-672.

GAMMES, Historique succinct des trente années de travail social à Montpellier. JJD/lf 2004u-452.

GAMMES, Groupement d'Associations Mutualisées d'économie sociale à Montpellier. JLN/dc04u-242.

GAMMES, les projets 2006 de GAMMES.

Coopercostura, Cooperativa das Costureiras da Vila Verde

B. Interview

Jean-Jacques Delarbre, interview réalisée le 11 août 2006

Jean-Luc Negre, interview réalisée le 08 septembre 2006

Jean-Luc Negre, interview réalisée le 02 octobre 2006

Jean-Luc Negre, interview réalisée le 27 octobre 2006

Marco Aurélio Abbonizio, interview réalisée le 25 juillet 2007

Abgail Pereira Lopes, interview réalisée le 27 juillet 2007

Ariane Campos, interview réalisée le 06 août 2007

Julieta Maria Cerri, interview réalisée le 07 août 2007

Tatiane Aparecida Dorocinski, interview réalisée le 24 septembre 2007

C. Colloques

Daniel Terrolle, *De la mort des SDF au marché de la pauvreté: recherche ethnologique sur l'envers de notre société*, Samedi de l'ARPES, le 13 mars 2004.

Colloque *Le libre échange peut-il nourrir l'humanité ?*, le 29 avril 2004.

Pierre Salama, *Le défi des inégalités - Amérique latine et Asie: une comparaison économique*, Samedi de l'Arpes, le 24 octobre 2006.

Colloque Sincontiba - *1º Seminário do Terceiro Setor*, le 04 juin 2007.

Références Bibliographiques

(Alternatives Économiques, 2003)

Alternatives Economiques, (2003), ***L'utilité sociale***, Hors-série, pratique nº11, septembre, 135 p.

(Almeida, 2004)

ALMEIDA, E. T. V., (2004), Crítica da metamorfose do conceito de sociedade civil em « terceiro setor », in ***Serviço Social & Sociedade***, nº. 80, São Paulo, Cortez, ano XXV, novembro, pp. 94-110.

(Andion, Serva 2004)

ANDION, C.; SERVA, M., (2004), Por uma visão positiva da sociedade civil: uma análise histórica da sociedade civil no Brasil, in ***Cayapa – Revista Venezolana de Economia Social***, primer semestre, año/vol. 4, número 007, CIRIEC – Mérida, Venezuela, pp. 7-24.

(Andion 2007)

ANDION, C., (2007), ***Atuação das ONGs nas dinâmicas de desenvolvimento territorial sustentável no meio rural de Santa Catarina: Os casos da APACO, do Centro Vianei de Educação Popular e da AGRECO.*** Tese de Doutorado, Santa Catarina, UFSC, 427p.

(Azam 2003)

AZAM, G., (2003), Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières?, in ***Revue du Mauss : L'alteréconomie. Quelle « autre mondialisation »***, nº. 1, Paris, pp. 151-161.

(Beaud, Weber 2003)

BEAUD, S., WEBER, F., (2003), ***Guide de l'enquête de terrain***, Nouv. éd., Paris, La Découverte, 357p.

(Bebbington 2002)

BEBBINGTON, A., (2002), Reflexões sobre a relação norte-sul na construção de conhecimentos sobre as ONGs na América Latina, in ***ONGs e Universidades. Desafios para a cooperação na América Latina*** (org. HADDAD, S.), São Paulo, Abong-Peiropolis, pp. 93-118.

(Behring, Boschetti 2006)

BEHRING, E. R.; BOSCHETTI, I., (2006), ***Politicas social: fundamentos e história***, São Paulo, Cortez, 216p.

(Berger 2007)

BERGER, L. P., (2007), ***Perspectivas sociológicas: uma visão humanística***, (tradução de GARSCHAGEN, D. M.), 29º. Ed., Petrópolis, Vozes, 204 p.

(Bévant 2003)

BÉVANT, D., (2003), Les associations, sont-elles des entreprises ?, in ***Les Associations entre bénévolat et logique d'entreprise***, (sous la direction de PROUTEAU, L.), Rennes, Les PUR, pp. 49-65.

(Bobbio 2000)

BOBBIO, N., (2000), ***Estado, governo e sociedade: para uma teoria geral da política,*** (tradução NOGUEIRA, M. A.), 8. Ed., Rio de Janeiro, Paz e Terra, 173p.

(Borges 2001)

BORGES, G. F., (2001), ***Responsabilidade social: efeitos da atuação social na dinâmica empresarial,*** Tese de Doutorado, São Paulo, FEA-USP, 258 p.

(Boulianne *et al.* 2003)

BOULIANNE, M., FRAISSE, L., ORTIZ, H., (2003), Économie solidaire et mondialisation, in ***Revue du Mauss : L'alteréconomie. Quelle « autre mondialisation »***, nº. 21, Paris, pp. 47-54.

(Caderno Especial do Voluntariado 2001)

Caderno Especial do Voluntariado, (2001), Maioria apóia, mas nunca foi voluntária, revela Datafolha, in ***Folha de São Paulo***, 28 outubro 2001. Disponible en http://www1.folha.uol.com.br/fsp/especial/fj2810200110.htm

(Calegare 2005)

CALEGARE, M. G. A., (2005), ***A transformação social no discurso de uma organização do Terceiro Setor***, Dissertação de Mestrado, USP, São Paulo, 194p.

(Cardoso 2000)

CARDOSO, R., (2000), Fortalecimento da sociedade civil, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp. 7-12.

(Celso Junior 2009)

CELSO JR., L., (2009), Trabalho voluntário ainda fará diferença, in ***Jornal Gazeta do Povo***, 10 de junho de 2009, p. 24.

(Chiavenatto 1983)

CHIAVENATTO, I., (1983), ***Introdução a teoria geral da administração***, 3. Ed., São Paulo, McGraw-Hill do Brasil, pp. 275-318.

(Chizzotti 2006)

CHIZZOTTI, A., (2006), ***Pesquisa em ciências humanas e sociais***, 8. Ed., São Paulo, Cortez, 164 p.

(Coelho 2002)

COELHO, S. C. T., (2002), ***Terceiro setor: um estudo comparado entre Brasil e Estado Unidos***, São Paulo, Ed. SENAC, (2. ed.), 223 p.

(Costa Junior 2004)

COSTA JUNIOR, L., (2004) Terceiro setor e economia social, in ***Integração***, Ano I, nº 2, abril 1998. Disponible en http://integracao.fgvsp.br/administrando.htm.

(Coraggio 2002)

CORAGGIO, J. L., (2002), Distintos conceitos para o entendimento da economia solidária, in ***Bahia Análises & Dados***, Salvador, SEI, v. 12, n. 1, junho, pp. 35-45.

(Csordas 2001)

CSORDAS, T., (2001), O Brasil é voluntário, in ***Revista Amanhã***, nº 172, novembro de 2001. Disponible em http://amanha.terra.com.br/edicoes/172/voluntario_print.asp.

(Cotidiano 2004)

Cotidiano, (2004), Desarmamento: Prefeituras e ONGs poderão coletar armas, in ***Folha de São Paulo***, 21 de julho de 2004. Disponible en http://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff2107200427.htm.

(Creswell 2007)

CRESWELL, J. W., (2007), ***Projeto de pesquisa: método qualitativo, quantitativo e misto***, trad. de Luciana de Oliveira Rocha, (2. Ed.), Porto Alegre, Artmed, 248p.

(DaMatta 1986)

DAMATTA, R., (1986), ***O que faz o brasil, Brasil*** ? Rio de Janeiro, Rocco, 126 p.

(Debbasch, Bourdon 2002)

DEBBASCH, C. ; BOURDON, J., (2002), ***Les Associations***. Paris, Que sais-je ? – PUF, (8. éd.), 126 p.

(Demoustier 2001)

DEMOUSTIER, D., (2001), ***L'économie sociale et solidaire: s'associer pour entreprendre autrement,*** Paris, Syrus - Alternative Economique, 209 p.

(Dowbor 1998)

DOWBOR, L., (1998), ***A reprodução social: proposta para uma gestão descentralizada,*** Petrópolis, Vozes, 446p.

(Drucker 1994)

DRUCKER, P., (1994), ***Administração de organizações sem fins lucrativos: princípios e práticas,*** (tradução N. MONTIGELLI JUNIOR), 2. Ed., São Paulo, Pioneira, 166p.

(Drucker 1997)

DRUCKER, P., (1997), ***As novas realidades: no governo e na política, na economia e nas empresas, na sociedade e na visão do mundo***, (tradução MALFERRARI, C. A.), 4. Ed., São Paulo, Pioneira, 239 p.

(Durkheim 1999)

DURKHEIM, E., (1999), ***As regras do método sociológico,*** (tradução NEVES, P.)**,** 13. Ed., São Paulo, Martins Fontes, 165p.

(Eberspächer 2004)

EBERSPACHER, A. M. G., (2004), ***Le Tiers Secteur au Brésil et en France : au-delà des frontières***, Mémoire DEA, Université Paul Valéry – Montpellier III, Octobre, 86p.

(Eberspächer 2008)

EBERSPACHER, A. M. G., (2008), O terceiro setor no Brasil e a economia social e solidária na França: uma breve análise histórica, in ***Revista FAE***, Curitiba, v.11, n.2, jul./dez., pp. 101-111.

(Falconer 1999)

FALCONER, A.P., (1999), ***A promessa do terceiro setor: um estudo sobre a construção do papel das organizações sem fins lucrativos e do seu campo de gestão***. Dissertação de Mestrado, São Paulo, FEA-USP, 145 p.

(Fernandes 2000)

FERNANDES, R. C., (2000), O que é o terceiro setor, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp. 25-33.

(Fernandes 2002)

FERNANDES, R. C., (2002), ***Privado porém público: o terceiro setor na América Latina***. Rio de Janeiro, Relumé-Dumara, (3. Ed), 156 p.

(Fischer 2004)

FISCHER, R. M., (2004), Gestão de pessoas nas organizações do Terceiro Setor, in ***Terceiro setor: planejamento e gestão*** (org. VOLTOLINI, R.), São Paulo, Editora SENAC, São Paulo, pp. 77-102.

(Fourel 2001)

FOUREL, C., (2001), Le goût des autres et le capital social : les enjeux de la nouvelle économie sociale, in ***La nouvelle économie sociale. Efficacité. Solidarité. Démocratie*** (sous la dir. de FOUREL, C.). Paris, La Découverte/Syros, pp. 11-25.

(França Filho 2002)

FRANÇA FILHO, G. C., (2002), Terceiro Setor, Economia Social, Economia Solidária e Economia Popular: traçando fronteiras conceituais, in ***Bahia Análises & Dados***, Salvador, SEI, v. 12, n. 1, junho, pp. 9-19.

(França Filho 2003)

FRANÇA FILHO, G. C., (2003) L'économie solidaire en France et au Brésil: regards croisés, in ***Revue du Mauss : L'alteréconomie. Quelle « autre mondialisation »***, n. 21, Paris, pp. 119-127.

(Fontoura 2003)

FONTOURA, J. A., (2003), Voluntariar, um ato de cidadania, in ***Integração***, Ano VI, nº 26, maio 2003. Diponible en http://integracao.fgvsp.br/administrando.htm.

(Galvão 1999)

GALVAO, M. N., (1999), Cooperação e solidariedade nas relações de trabalho, in ***Economia Solidária: o desafio da democratização das relações de trabalho***, (org. RI D.; MARIA, N.), São Paulo, Arte e Ciência, pp. 115-132.

(Gaiger 2003)

GAIGER, L. I., (2003), L'économie solidaire au Brésil: l'exemple du sud, in ***Revue du Mauss : L'alteréconomie. Quelle « autre mondialisation »***, n. 21, Paris, pp. 81- 96.

(Giddens 2000)

GIDDENS, A., (2000), ***Mundo em descontrole: o que a globalização está fazendo de nós?***, (tradução de BORGES, M. L. X.), Rio de Janeiro, Record, 108 p.

(Giddens, Blair 2002)

GIDDENS, A. ; BLAIR, T., (2002), ***La troisième voie. Le renouveau de la social-démocratie,*** (traduit de l'anglais par BOUVET, L. ; COLOMBANI, E. ; MICHEL, F.), Paris, Editions du Seuil, 267p.

(Godoi, Balsini 2006)

GODOI, C. K.; BALSINI, C. P. V., (2006), A pesquisa qualitativa nos estudos organizacionais brasileiros: uma análise bibliométrica, in ***Pesquisa qualitativa em estudos organizacionais: paradigmas, estratégias e métodos***, (org. SILVA, A. B.; GODOI, C. K.; MELLO, R.), São Paulo, Saraiva, pp. 89-112.

(Godoi, Mattos 2006)

GODOI, C. K.; MATTOS, P. L. C. L., (2006), Entrevista qualitativa: instrumento de pesquisa e evento dialógico, in ***Pesquisa qualitativa em estudos organizacionais: paradigmas, estratégias e métodos***, (org. SILVA, A. B.; GODOI, C. K.; MELLO, R.), São Paulo, Saraiva, pp. 301-324.

(Godoy 2006)

GODOY, A. S., (2006), Estudo de caso qualitativo, in ***Pesquisa qualitativa em estudos organizacionais: paradigmas, estratégias e métodos***, (org. SILVA, A. B.; GODOI, C. K.; MELLO, R.), São Paulo, Saraiva, pp. 115-146.

(Gohn 2003)

GOHN, M. G., (2003), Movimentos sociais na atualidade, in ***Movimentos sociais no inicio do século XXI: antigos e novos atores sociais*** (org. GOHN, M. G.), RJ: Petrópolis, Vozes, pp. 11-88.

(Gohn 2006)

GOHN, M. G., (2006), ***Teoria dos movimentos sociais. Paradigmas clássicos e contemporâneos.*** São Paulo, Ediçoes Loyola, 383 p.

(Gonçalves 2009)

GONÇALVES, A., (2009), Quem enfim são nossos representantes? in ***Jornal Gazeta do Povo***, 21 de junho de 2009, p. 22.

(Guibert, Jumel 1997)

GUIBERT, J. ; JUMEL, G., (1997), ***Méthodologie des pratiques de terrain em sciences humaines et sociales***, Armand Colin/Masson, Paris, 206 p.

(Halba, 2003)

HALBA, B.,(2003), ***Bénévolat et volontariat : en France et dans le monde.*** Paris, La documentation Française, 143 p.

(Höeling 2001)

HÖELING, E. M., (2001), Estado e políticas (públicas) sociais, in ***Caderno Cedes***, ano XXL, n. 55, novembro/2001.

(Holanda 1995)

HOLANDA, S. B., (1995), ***Raízes do Brasil***, 26º. Ed., São Paulo, Companhia das Letras, 220p.

(Huberman 1986)

HUBERMAN, L., (1986), ***A história da riqueza do homem,*** **t**raduzido da 3º edição por Waltensir Dutra, Rio de Janeiro, LTC, 313 p.

(Hudson 1999)

HUDSON, M., (1999), ***Administrando organizações do terceiro setor***: ***o desafio de administrar sem receita***, (tradução COOK, J. F. S.), São Paulo, Makron Books, 308 p.

(IBGE 2004)

IBGE, (2004), ***As fundações privadas e as associações sem fins lucrativos no Brasil***. Estudo realizado com IPEA, ABONG e GIFE, 2004, 25 pg. Disponible en http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/economia/fasil/2004/default.shtm.

(INSEE 2009)

INSEE Premier, (2009), ***L 'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006***, nº 1224 - Février 2009. Disponible en http://www.insee.fr/fr/publications-et-services.

(Jedyn 2009)

JEDYN, L., Manter engajamento é desafio do voluntariado, in ***Jornal Gazeta do Povo***, 18 de abril de 2009, p. 7.

(Junqueira 2002)

JUNQUEIRA, L. A. P., (2002), Trabalho voluntário e gestão das políticas sociais, in ***Voluntariado e as gestão das políticas sociais***, (org. C. PEREZ; L. P. JUNQUEIRA), São Paulo, Futura, pp. 136-147.

(Kauchakje 2007)

KAUCHAKJE, S., (2007), ***Gestão pública de serviços sociais***, Curitiba, Ibpex, 145p.

(Kraychete 2002)

KRAYCHETE, G., (2002), A produção de mercadorias por não-mercadorias, in ***Bahia Análises & Dados***, Salvador, SEI, v. 12, n. 1, junho, pp. 85-92.

(Landim 2001)

LANDIM, L., (2001), Para antropóloga, religião motiva voluntário, in ***Folha de São Paulo***, 26 de fevereiro 2001. Disponible en http://www1.folha.uol.com.br/fsp/brasil/fc2602200115.htm.

(Landim 2002)

LANDIM, L., (2002), Múltiplas identidades das ONGs, in ***ONGs e Universidades. Desafios para cooperação na América Latina*** (org. HADDAD, S.), São Paulo, Abong-Peiropolis, pp. 17-49.

(Landim 2002/1)

LANDIM, L., (2002/1), Experiência militante: história das assim chamadas ONGs, in ***Lusotopie***, pp. 215-239.

(Laville 1994)

LAVILLE, J. L., (1994), Services, emploi et socialisation, in ***Cohésion sociale et emploi*** (sous la dir. de EME, B.; LAVILLE, J. L.) Paris, Desclée de Brouwer, pp. 115-155.

(Laville 2001)

LAVILLE, J.L., (2001), Economie social et solidaire : les enjeux européens, in ***La nouvelle économie sociale. Efficacité. Solidarité. Démocratie*** (sous la dir. de FOUREL, C.). Paris, La Découverte/Syros, pp. 97- 111.

(Laville 2002)

LAVILLE, J. L., (2002), Fato associativo e economia solidária, in ***Bahia Análises & Dados***, Salvador, SEI, v. 12, n. 1, junho, pp. 25-34.

(Lena 2002/1)

LENA, P., (2002/1), Les ONG au Brésil une histoire singulière, in ***Lusotopie***, pp. 209-214.

(Lima 2003)

LIMA, A. L., (2003), O fenômeno da economia solidária: reflexões em um campo de estudo controverso, in ***Integração***, Ano VI, nº 25, abril 2003. Disponible en http://integracao.fgvsp.br/administrando.htm.

(Lipietz 2001)

LIPIETZ, A., (2001), ***Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment***. Paris, La Découverte : La Documentation française, 154 p.

(Lisboa 1999)

LISBOA, A. M., (1999), A emergência das redes de economia popular no Brasil, in ***Economia Solidária: o desafio da democratização das relações de trabalho***, (org. RI D., e MARIA, N.), São Paulo, Arte e Ciência, pp. 55-89.

(Lopes 2004)

LOPES, J. R., (2004), Terceiro setor a organização das políticas sociais e a nova esfera pública, in ***São Paulo em Perspectiva***, 18(3), pp. 57-66.

(Marchand 1998)

MARCHAND, A., (1998), Tiers-secteur et Quart-Etat, in ***Revue Futur Antérieur***, nº 41 e 42, Paris, Syllepse, Février, pp.91-112.

(Marchand 2002)

MARCHAND, A., (2002), Improbable économie solidaire, in ***Réfractions***, nº 9, Automne-hiver , pp. 27-34.

(Martins 1994)

MARTINS, C. E., (1994), ***O circuito do Poder : democracia, participação e descentralização***, São Paulo, Entrelinhas, 344 p.

(Marx 1997)

MARX, K., (1997), ***O 18 Brumário e Cartas a Kugelmann***, Livro Primeiro, tradução revista por Leandro Konder, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 159 p.

(Marx, Engels 2008)

MARX, K.; ENGELS, F., (2008), ***Manifesto do Partido Comunista,*** São Paulo, Expressão Popular, 70 p.

(Mattos 2006)

MATTOS, P. L. C. L., (2006), Análise de entrevistas não estruturadas: da formalização à pragmática da linguagem, in ***Pesquisa qualitativa em estudos organizacionais: paradigmas, estratégias e métodos,*** (org. SILVA, A. B.; GODOI, C. K.; MELLO, R.), São Paulo, Saraiva, pp. 347-373.

(Michel 2007)

MICHEL, A., (2007), Rien sans elles!, in ***Le Monde, Cahier du « Monde »,*** Jeudi 29 novembre 2007.

(Montaño 2003)

MONTANO, C., (2003), ***Terceiro setor e questão social: critica ao padrão emergente de intervenção social***, São Paulo, Cortez, (2º. ed.), 288 p.

(Motchane 2000)

MOTCHANE, J.L., (2000), Ces territoires méconnus de l'économie sociale et solidaire, in ***Le Monde Diplomatique***, Archives-Juillet 2000. Disponible en http://www.monde-diplomatique.fr/2000/07/MOTCHANE/13942

(Mosquera, Souza 2004)

MOSQUERA, R. Q.; SOUZA, F. R., (2004), O terceiro setor e o direito, in ***Terceiro setor: planejamento e gestão*** (org. VOLTOLINI, R.), São Paulo, Editora SENAC São Paulo, pp. 193-206.

(Nascimento 2009)

NASCIMENTO, A. C., (2009), Norte-americanos descobrem o gosto da erva-mate do Paraná, in ***Jornal Gazeta do Povo***, 19 de abril de 2009, pp. 6-7.

(Nunes 2002)

NUNES, D., (2002), A construção de uma experiência de economia solidária num bairro periférico de Salvador, in ***Bahia Análises & Dados***, Salvador, SEI, v. 12, n. 1, junho, pp. 59-76.

(Oliveira 1999)

OLIVEIRA, M. D., (1999), ***Cidadania e globalização: a política externa brasileira e as ONGs***, Brasília, Instituto Rio Branco, Fundação Alexandre Gusmão, Centro de Estudos Estratégicos, 143 p.

(Oltramari 2004)

OLTRAMARI, A., (2004), Quem precisa de inimigos? in ***Revista Veja***, Edição 1855, 26 de maio de 2004. Disponible en http://veja.abril.com.br/idade/exclusivo/260504/sumario.html

(OSCIPs 2002)

OSCIPs, (2002), ***Organização da Sociedade Civil de Interesse Público: lei 9790/99 como alternativa para o terceiro setor***, Brasília: Comunidade Solidária, (2. Ed), 104p.

(Pinto 2006)

PINTO, C. R. J., (2006), As ONGs e a Política no Brasil: Presença de Novos Atores, in ***DADOS- Revista de Ciências Sociais***, Rio de Janeiro, vol. 49, nº 3, pp. 651 - 613.

(Razetto 1998)

RAZETTO, L., (1998), O papel central do trabalhador e a economia de solidariedade, in ***Revista Proposta***, nº 75, dez /fev 97-98. Disponible en http://www.alternex.com.br/~pacs/text/razeto.html.

(Revista Filantropia 2008)

REVISTA FILANTROPIA, (2008), ***Responsabilidade Social & Terceiro Setor***, Edição 34, Ano VII, São Paulo, Zeppelini, 68 p.

(Revista Foco Social 2008)

REVISTA FOCO SOCIAL, (2008), ***Responsabilidade por uma vida melhor***, Ano I, nº 2, Curitiba, Raio X Comunicão, 20p.

(Revista Isto É 2000)

Revista Isto É, (2000), ***Edição 1635***, 20 de dezembro de 2000. Disponible en http://www.terra.com.br/istoe/1635vermelhas_2.htm.

(Rifkin 2000)

RIFKIN, J., (2000), Identidade e natureza do terceiro setor, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp 13-23.

(Roche 2000)

ROCHE, C., (2000) ***Avaliação de impacto dos trabalhos de ONGs: Aprendendo a valorizar as mudanças.*** (Edição adaptada para o Brasil ABONG; tradução: Tisel Tradução e Interpretação Simultânea Escrita). São Paulo: Cortes: ABONG, Oxford, Inglaterra, Oxfam, 348 p.

(Rodrigues 2004)

RODRIGUES, A. L., (2004), Configurações organizacionais em organizações sem fins lucrativos: reflexões para além da simples adoção de modelos, in ***Terceiro Setor: planejamento e gestão*** (org. VOLTOLINI, R.), São Paulo, Editora SENAC São Paulo, pp. 121-140.

(Roustang 1994)

ROUSTANG, G., (1994), Pour une économie politique, in ***Cohésion sociale et emploi*** (sous la dir. de EME, B. et LAVILLE, J. L.) Paris, Desclée de Brouwer, pp. 29-46.

(Salamon 2000)

SALAMON, L., (2000), Estratégias para o fortalecimento do terceiro setor, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp. 89-111.

(Salerno 1999)

SALERNO, M., (1999), O caminho das pedras, in ***Unitrabalho Informa***, ano III, n. 10, novembro 1999. Disponible en http://samba.ilea.ufrgs.br:4000/boletim/anterior/n10/sumario.html.

(Scherer-Warren 1999)

SCHERER-WARREN, I., (1999), ***Cidadania sem fronteiras. Ações coletivas na era da globalização***, São Paulo, Hucitec, 95 p.

(Scherer-Warren 2002)

SCHERER-WARREN, I., (2002), Redes e sociedade civil global, in ***ONGs e Universidades. Desafios para a cooperação na América Latina*** (org. HADDAD, S.), São Paulo, Abong-Peiropolis, pp. 63-92.

(Sen 1999)

SEN, A., (1999), ***Sobre ética e economia*** (tradução de MOTTA, L. T.) São Paulo, Companhia das Letras, 144 p.

(Silva 2001)

SILVA, A. L. P., (2001), ***Governança institucional: um estudo do papel e da operação dos conselhos das organizações da sociedade civil no contexto brasileiro.*** Dissertação Mestrado, São Paulo, FEA-USP, 223 p.

(Silveira 2000)

SILVEIRA, R. J. Os movimentos sociais, in ***Iniciação a sociologia***, (org. TOMAZI, N. D. V.), 2. Ed., São Paulo, Atual, 2000, pp. 221-264.

(Simas 2009)

SIMAS, A., Dinheiro de fiéis ajuda obras sociais, in ***Jornal Gazeta do Povo***, 20 de abril de 2009, p. 12.

(Singer 1999)

SINGER, P., (1999), Alternativas da gestão social diante da crise do trabalho, in ***Gestão social: uma questão em debate*** (org. RICO, E. M.; DEGENSZAJN, R. R.), São Paulo, EDUC: IEE, pp. 55-66.

(Souza Santos 2002)

SOUSA SANTOS, B., (2002), ***A globalização e as ciências sociais***, São Paulo, Cortes, 2002, 572p.

(Stein 2003)

STEIN, R. H., Capital social, desenvolvimento e políticas públicas, in ***Serviço Social & Sociedade***, n. 73, São Paulo, Cortez, ano XXIV, março, pp. 157-196.

(Sue 1997)

SUE, R., ***La richesse des hommes vers l'économie quartenaire***. Paris, Odile Jacob, 1997, 203 p.

(Szazi 2003)

SZAZI, E., (2003), ***Terceiro setor: regulação no Brasil***, 3º. Ed., São Paulo, Peirópolis, 380p.

(Tenório 1999)

TENÓRIO, F. G., (1999), Um espectro ronda o Terceiros Setor: o espectro do mercado, in ***Revista de Administração Pública***, Rio de Janeiro, 33(5), set./out., pp. 85-102.

(Teodósio 2002)

TEODOSIO, A. S. S., (2002), ***O terceiro setor como utopia modernizadora de provisão de serviços sociais: dilemas, armadilhas e perspectivas no cenário brasileiro.*** Dissertação de Mestrado, Belo Horizonte: PUC Minas Gerais, 120p.

(Tchernonog, Hély 2003)

TCHERNONOG, V. ; HÉLY, M., (2003), Les formes de l'action associative. Essais de typologie à partir d'une enquête statistique, in ***Les Associations entre bénévolat et logique d'entreprise***, (sous la direction de PROUTEAU, L.), Rennes, Les PUR, pp. 25-47.

(Thompson 2000)

THOMPSON, A. A., (2000), Do compromisso à eficiência? Os caminhos do terceiro setor na América Latina, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp. 41-48.

(Trezza 2004)

TREZZA, V. M., Títulos e qualificações das organizações do terceiro setor, in ***Integração***, Ano VII, nº 35, fevereiro 2004. Disponible en http://integracao.fgvsp.br/administrando.htm.

(Tocqueville 1981/I)

TOCQUEVILLE, A., (1981/I), ***De la Démocratie en Amérique I***. Paris, GF - Flammarion, 569 p.

(Tocqueville 1981)

TOCQUEVILLE, A., (1981/II), ***De la Démocratie en Amérique II.*** Paris, GF - Flammarion, 413 p.

(Toro 2000)

TORO, J. B., (2000), O papel do terceiro setor em sociedade de baixa participação, in ***3º Setor: desenvolvimento social sustentável*** (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra, pp. 35-39.

(Vainer 1999)

VAINER, C., (1999), Controle político dos miseráveis ou utopia experimental, in ***Unitrabalho Informa***, ano III, n.10, novembro 1999. Disponible en http://samba.ilea.ufrgs.br:4000/boletim/anterior/n10/sumario.html.

(Vienney 1994)

VIENNEY, C., (1994), ***L'économie sociale.*** Paris, Repères/La Découverte, 125 p.

(Weber 2004)

WEBER, M., (2004), ***A ética protestante e o "espírito" do capitalismo***, São Paulo, Companhia das Letras, 335p.

(Weber 2004/1)

WEBER, M., (2004/1), ***Economia e sociedade: volume 1 fundamentos da sociologia compreensiva,*** (tradução de BARBOSA, R. ; BARBOSA, K. E.), Brasília, DF: Ed. daUNB, 422p.

(Yazbek 2002)

YAZBEK, M. C., (2002), Terceiro setor e a despolitização da questão social brasileira, in ***Voluntariado e a gestão das políticas sociais*** (org. PEREZ, C.; JUNQUEIRA, L. P.), São Paulo, Futura, pp. 276-283.

Sites consultés

Associação Cristã de Assistência Social (ACRIDAS): http://www.acridas.org.br

Associação Brasileira de Empresas de Pesquisa (ABEP) : http://www.abep.org

Associação Brasileira de Organizações não Governamentais (ABONG): http://www.abong.org.br

Assessoria e Serviços a Projetos em Agricultura Alternativa (AS-PTA) : http://www.aspta.org.br

Associação Paranaense de Apoio a Criança com Neoplasia (APACN) : http://www.apacn.org.br

Bureau Internationele du Travail (BIT) : http://www.ito.or

Câmara Americana de Comércio (AMCHAM) : http://www.amcham.com.br

Central Única dos Trabalhadores (CUT) : http://www.cut.org.br

Centro de Ação Voluntária : http://www.acaovoluntária.org.br

Comissão Econômica Para a América Latina e Caribe (CEPAL) : http://www.eclac.cl

Comunidade Solidária : http://www.comunidadesolidária.org.br

Conferência Nacional dos Bispos do Brasil (CNBB) : http://www.cnbb.org

Design Inovação e Arte (DIA): http://www.dia.org.br

Federação das Indústrias do Estado do Paraná (FIEP) : http://www.fieppr.org.br

Fundação Abrinq pelos direitos da criança e do adolescente (ABRINQ): http://www.fundabrinq.org.br

Fundação Getúlio Vargas (FGV): http://www.fgv.br

Grupo de Institutos, Fundações e Empresas (GIFE) : http://www.gife.org.br

Grupo Gerdau : http://www.gerdau.com

Integração : http://www.fgvsp.br

International Association for Volunteer Effort (IAVE) : http://www.iave.org

Instituto Evaldo Lodi (IEL) : http://www.ielpr.org.br

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE): http://www.insee.fr

Instituto Akatu: http://www.akatu.net

Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (IBASE) : http://www.ibase.br

Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE) : http://www.ibge.gov.br

Instituto de Estudo da Religião (ISER) : http://www.iser.org.br

Instituto Ethos de Responsabilidade Social Empresarial (ETHOS): http://www.ethos.org.br

Jornal do Amazonas : http://www.amazonpress.com.br

Jornal Folha de São Paulo : http://www.folha.uol.com.br

Junior Achivement : http://www.jabrasil.org.br

Le réseau des entrepreneurs coopératifs : http://www.scop.coop/

Manual do Voluntário : http://www.riovoluntario.org.br

Movimento Viva Rio : http://www.vivario.org.br

Parceiro & Voluntários : http://www.parceirosvoluntarios.org.br

Portal do Voluntário : http://www.portaldovoluntario.org.br

Rede de Integração para o Terceiro Setor (RITS) : http://www.rits.org.br

Rede Ecovida de Agroecologia : http://www.ecovida.org.br

Rede Globo : http://www.redeglobo.globo.com

Rede Unitrabalho : http://www.unitrabalho.org

Revista Proposta : http://www.alternex.com.br

Revista Veja : http://www.veja.abril.com.br

Serviço de Apoio ao Empreendedor e Pequeno Empresário do Paraná (SEBRAE – PR) : http://www.sebraepr.com.br

Serviço Nacional de Aprendizagem Comercial (SENAC) : http://www.senac.br

Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ) : http://www.ufrj.br

Universidade de São Paulo (USP) : http://www.usp.br

Universidade do Vale do Rio Sinos (UNISINOS) : http://www.unisinos.br

Liste des sigles

ABEP	Associação Brasileira das Empresas de Pesquisa
ABONG	Associação Brasileira de Organizaçoes Não Governamentais
ABRINQ	Fundação Abrinq pelos direitos da criança e do adolescente
ACRIDAS	Associação Cristã de Assistência Social
AFP	Association Familiale Protestante
AG	Assembleie Général
AIV	Année Internationale du Volontariat
AI	Associattion Intermédiaire
ALISE	Action de Lutte contre l'Illetrisme par le Soutien aux Etudes
AM	Amapá (Estado do Brasil)
AMCHAM	Câmara Americana do Comércio
APACN	Associação de Apoio a Criança com Neoplasia
ASI	Agence de Solidarité International
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASP	Ação Social do Paraná
AS-PTA	Assessoria e Serviços em Agricultura Alternativa
AVQ	Aide à la Vie Quotidienne
BIT	Bureau Internationele du Travail
CA	Conseil d'Administration
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEB	Communautés Ecclésiatiques de Base
CEBAS	Certificado de Entidade Beneficiente de Assistencia Social
CEPAL	Comissão Econômica Para a América Latina e Caribe
CHAT	Coordination des Hébergements d'Accueil Temporaire
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CLT	Consolidação das Leis do Trabalho
CNAS	Conselho Nacional de Assistência Social
CNBB	Conferencia Nacional dos Bispos do Brasil
CNLAMCA	Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives

CNPJ	Cadastro Nacional da Pessoa Jurídica
COFAECO	Cooperativa de Famílias de Agricultores Ecológicos
CORUS	Coordination de Réponses à l'Urgence et Sociales
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CSP	Centre Social Protestant
CUT	Central Única dos Trabalhadores
DIA	Design Inovação e Arte
DIES	Délegation Interministérielle de l'Economie Sociale
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETHOS	Instituto Ethos de Responsabilidade Social Empresarial
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FAO	*Food and Agriculture Organization*
FAS	Fundação de Ação Social
FGV	Fundação Getúlio Vargas
FIEP	Federação das Indústrias do Estado do Paraná
FNMF	Fedération Nationale de la Mutualité Française
GAMMES	Groupemment d'Associations Mutualisées d'Économie Sociale à Montpellier
GESQ	Groupe d'Économie Solidaire
GIFE	Grupo de Institutos, Fundações e Empresas
GNC	Groupement National de la Cooperátion
GRESP	Groupe Réseau d'Economie Solidaire
IAVE	International Association for Volunteer Effort
IBASE	Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas
IBGE	Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística
IBOPE	Instituto Brasileiro de Opinião Pública e Estatística
IEL	Instituto Evaldo Lodi
ILES	Insertion par le Logement, l'Entraide et la Solidarité
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISER	Instituto de Estudo da Religião
ISSUE	Initiative de Solidarité aux Situation d'Urgence Social de l'Espoir
MAIF	Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France
MST	Movimento dos Trabalhadores Rurais sem Terra
OSC	Organisation de la Societé Civile

OSCIP	Organização da Sociedade Civil de Interesse Público
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGD	Organisation non Gouvernementale du Développement
ONU	Organisation des Nation Unies
OSI	Organisation de Solidarité International
PDG	Président-Directeur Général
PMDB	Partido do Movimento Democrático Brasileiro
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRONAF	Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar
PT	Partido dos Trabalhadores
RBSE	Réseau Brésilien de sócio-économie de Solidarité
REAS	Réseau Espagnol d'économie alternative et solidaire
RITS	Rede de Integração para o Terceiro Setor
RETS	Revista do Terceiro Setor
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SA	Société Anonyme
SAHS	Service d'Accueil et d'Hébergement Social
SAO	Service d'Accueil et d'Orientation
SARL	Société a Responsabilité Limitée
SCOP	Sociéte Coopérative de Production
SEBRAE	Serviço Brasileiro de Apoio às Micros e Pequenas Empresas
SEL	Système d'Echange Local
SENAC	Serviço Nacional de Aprendizagem Comercial
SESI	Serviço Social da Indústria
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SSIAD	Service Soin Infirmieres à Domicile
UDAF	Union Departamental des Assaciation Familiales
UFP/AM	Union Familiale Protestante/ Aide Ménagere
UFRJ	Universidade Federal do Rio de Janeiro
UNISINOS	Universidade do Vale do Rio Sinos
USP	Universidade de São Paulo

Table de Matières

Introduction **9**

PARTIE I
Le tiers secteur: la construction conceptuelle, éléments, acteurs et valeurs……29

I La construction du tiers secteur **35**
I-1 Au delà de l'État et du marché : l'émergence d'un nouveau secteur 35
I-1.1 Le tiers secteur : l'origine du terme 37
I-1.2 Une société qui s'appuie sur trois piliers à long terme 37
I-2 La terminologie du tiers secteur : des imprécisions conceptuelles 38
I-2.1 L'identité globale du tiers secteur 40
I-3 Les différentes initiatives à but non lucratif 42
I-3.1 La responsabilité sociale des entreprises et la société civile 43
I-3.2 Une participation émergente de la société 46
I-4 Les déficiences de la vision conceptuelle hégémonique 47
I-5 Le tiers secteur et l'économie sociale sont-ils équivalents ? 51
I-5.1 Le concept de la non-lucrativité à l'intérieur de la particularité locale 52
I-6 Considérations finales: un synopsis de la construction du tiers secteur 55

II Les enjeux du tiers secteur, les ONG et le volontaire **59**
II-1 Identification des enjeux du tiers secteur : les rôles et les mythes 59
II-1.1 Les rôles des organisations 59
II-1.2 Les mythes du tiers secteur 61
II-2 Les ONG dans le tiers secteur 62
II-2.1 Classification des ONG 64
II-2.2 Classification des ONGD dans l'hémisphère nord et l'hémisphère sud 66
II-3 Le volontaire 68
II-3.1 Le volontaire, la citoyenneté et les médias 68
II-3.2 Le bénévole et le volontaire 69
II-3.3 Les concepts autour du volontaire, agir gratuitement 71
II-3.4 Les enjeux du volontariat 74
II-3.5 Les défis quotidiens 75
II-3.6 Le volontaire dans les conjonctures brésilienne, française et anglo-saxonne 76
II-4 Considérations finales: les défis des acteurs sociaux 82

PARTIE II
France et le Brésil, un regard historique……85

I En France, la participation émergente de la société **91**
I-1 En reprenant l´histoire 91
I-1.1 Les utopiques 92
I-1.2 Contextualisant la lutte 94
I-2 Les avances historiques dans la liberté associative 95
I-2.1 Les luttes et les réalisations, de l'Empire à la République 95
I-2.2 Les transformations sociales et les associations 96
I-2.3 L'économie sociale devant une nouvelle société 97
I-2.4 La solidarité fomente l'économie solidaire 97
I-2.5 Le CNLAMCA, des nouveaux règlements et des nouvelles initiatives 99

I-3 L'économie sociale et solidaire et le tiers secteur 100
I-4 Les entreprises associatives 101
I-4.1 L'identité des entreprises associatives..... 102
I-5 Les Associations 103
I-5.1 La Recherche Matisse..... 105
I-6 Conclusion: un résumé de l'histoire 107

II Le modèle brésilien : de la reprise de la démocratie à la question sociale.... 111
II-1 Le tiers secteur au Brésil..... 111
II-2 Un aperçu de l'histoire récente : la dictature et l'influence de l'Église..... 112
II-2.1 Les années difficiles de la dictature 113
II-2.2 La force de l'Église à travers les CEB..... 113
II-3 Les différents acteurs de la formation du tiers secteur 114
II-3.1 Les mouvements sociaux..... 115
II-3.2 Les associations de quartier 116
II-3.3 Les organisations non gouvernementales : « les militantes » 117
II-3.4 Les politiques sociales à travers l'Église..... 120
II-3.5 La responsabilité sociale des entreprises 121
II-4 La décentralisation des politiques sociales..... 124
II-4.1 Le transfert du pouvoir de gestion 127
II-5 La Communauté Solidaire : un partenariat entre l'État et la société..... 129
II-5.1 Le Conseil de la Communauté Solidaire..... 129
II-6 Les ONG 132
II-6.1 La professionnalisation..... 135
II-6.2 Les titres et qualifications des organisations du tiers secteur..... 138
II-7 Considérations finales : une analyse de l'orientation vers le marché..... 141

III L'économie solidaire au Brésil..... 145
III-1 L'origine de l'économie solidaire, différentes interprétations..... 145
III-2 L'économie solidaire, un tissage des concepts..... 146
III-2.1 Un débat entre l'économie et la solidarité 147
III-2.2 L'appui d'un réseau d'initiatives 150
III-3 Des expériences très localisées dans le pays..... 151
III-4 Les défis quotidiens 152
III-5 Considérations finales: l'économie solidaire, une identité qui lui est propre.... 154

PARTIE III
Les caractéristiques des organisations françaises et brésiliennes ……..155

I Le GAMMES : la perception d'une demande sociale..... 165
I-1 L'histoire du Gammes : la lutte pour l'insertion de l'handicapé social..... 165
I-2 Du CSP au GAMMES, l'évolution sociale 169
I-3 Les activités développées..... 170
I-3.1 Le profil du leader dans l'institution..... 176
I-4 Les relations sociales, du bénévolat au salariat..... 179
I-5 Le GAMMES et les pouvoirs publics, partenaires de longue date..... 182
I-6 Considérations finales : un synopsis d'évaluation 184

II Une analyse de cas multiples brésiliens 187
II-1 La DIA: le social à travers le *design* 187

II-2 L'ACRIDAS : l'action sociale encouragée par la religion 189
II-3 La JUNIOR ACHIEVEMENT: la recherche de la transformation sociale 195
II-4 COOPERCOSTURA : l'insertion sociale 198
II-5 ECOARAUCARIA et COFAECO 200
II-5.1 ECOARAUCARIA 200
II-5.2 COFAECO 201
II-6 Considérations finales: les cas multiples 204

III France et Brésil, similitudes et différences 211

Conclusion 223

Références 231

Références Bibliographiques 233

Annexe 1. Projet de Recherche GAMMES 257
Annexe 2. Schéma d'interview – Jean-Jacques DELARBRE 260
Annexe 3. Schéma d'interview – Jean-Luc Negre 263
Annexe 4. Schéma d'interview – DIA 266
Annexe 5. Schéma d'interview - ACRIDAS 268
Annexe 6. Schéma d'interview - Junior Achievement 270
Annexe 7.Schéma d'interview - Coopercostura 272
Annexe 8. Schéma d'interview – COFAECO e Ecoaraucaria 274

Liste des Encadrés

Encadré 1. La dichotomie de la société civile 44
Encadré 2. Économie Sociale, Économie Solidaire et Économie Populaire..... 53
Encadré 3. Qui, enfin, sont nos représentants ? 60
Encadré 4. Maintenir un engagement est le défi du volontariat 76
Encadré 5. Qui a besoin d'ennemis ? 78
Encadré 6. L'argent des fidèles aide les œuvres sociales 121
Encadré 7. Des Nord-américains découvrent le goût de l'*erva-mate* du Paraná..... 204

Liste des Figures

Figure 1 - La superposition entre les secteurs socio-économiques..... 42
Figure 2 – Carte de localisation des organisations à Curitiba. 161
Figure 3 – Projet de travail pour la création du CSP (première partie) 167
Figure 4 - Projet de travail pour la création du CSP (deuxième partie)..... 168
Figure 5 – Notre vision de la structure du GAMMES..... 172
Figure 6 – Notre vision de la structure de la Coordination CORUS..... 173
Figure 7 – Notre vision de la structure de la Coordination Insertion..... 174
Figure 8 – Notre vision de la structure de la Coordination Entour'âge 175
Figure 9 – Notre vision de la structure de la Coordination Habitat 176

Liste de Tableaux

Tableau 1. Les différents secteurs avec leurs agents et finalités respectives d'après Fernandes (2002 :21) 42
Tableau 2. Nomenclature des classes sociales au Brésil, définie en fonction du revenu mensuel familial. La monnaie en cours au Brésil est le Real (R$)..... 77
Tableau 3 – Les principales caractéristiques des organisations visitées..... 206
Tableau 4 – Une analyse des éléments classificateurs du tiers secteur..... 207
Tableau 5. France et Brésil, similitudes et différences..... 220

Annexes

Annexe 1. Projet de Recherche GAMMES

Projet de Recherche Historique GAMMES

Introduction

C'était la fin des années 1960. Un petit groupe personnes a constaté qui la précarité ne cessait pas d'augmenter à Montpellier. Ce groupe de bénévoles militants est issu de l'Eglise Protestante. Au début des années 1970 ce groupe a mis en route des travaux sociaux et médico-sociaux. Ils ont crée le CSP – *Centre Social Protestant*. A cette époque-là le CSP était une association non déclarée au titre de la loi 1901.

Nous sommes en 2006, plus de 30 années ont déjà passé, le CSP est devenu GAMMES – *Groupement d'Associations Mutualisées d'Economie Sociale à Montpellier*. Au fil des années l'organisation a bien grandi. Aujourd'hui plus de 20 établissements sont déclarés sur la loi 1901, plus de 900 salariés et une gamme d'activités sociales et médico-sociales.

Motivations

Une nouvelle catégorie d'organisation a vu le jour ces dernières années. Les discussions dans le domaine des sciences sociales augmentent significativement. Cette discussion est ample, car cette nouvelle catégorie enveloppe les organisations plus différentes. Cette catégorie s'appelle le tiers secteur.

Le tiers secteur est composé par les organisations qui n'appartiennent ni au premier secteur (le public) ni au deuxième secteur (le privé). En raison de cette caractéristique ces organisations sont fréquemment classifiées comme «*ni-ni* » (ni public- ni privé). Une autre particularité importante du secteur est qu'il est a but non lucratif.

En France le tiers secteur est marqué par la diversité économique : l'économie sociale et solidaire. Cette économie est marquée par trois catégorie d'entreprises : les coopératives, les mutuelles et les associations. Les coopératives et les mutuelles sont le résultat des conquêtes ouvrières contre l'invasion du capitalisme et du libéralise industriel. Les associations sont le résultat des luttes pour le droit de s'associer. Les associations sont encadre dans la loi 1901.

Dans le premier moment les associations apparaissent comme la grande solution aux plus divers problèmes de la société. Grâce à sa versatilité elles ont réussi à prendre de la force en agissant sur plusieurs champs d'action sociaux. Ses organisations s'occupent des moins favorisés, des enfants, des personnes âgées, de la reprise de la citoyenneté, da la lutte par la démocratie, de l'environnement etc.

> *« Marqué en France pour le mouvement coopératif et l'associationnisme, dans l monde anglo-saxon par les charités et philanthropie, le tiers secteur n'est que l'un des avatars de l'histoire de l'économie sociale ; ses fondements comme ses champs sont aussi difficiles à cerner que ceux de sa matrice originelle […]*[108] »,

Cette recherche essaye de mettre un parallèle entre la théorie et le terrain. Le but est de discuter au sujet des associations la réalité et le quotidien de l'organisation GAMMES.

[108] MARCHAND, A., Tiers-secteur et Quart-Etat, in *Revue Futur Antérieur*, n° 41 et 42, Paris, Syllepse, Février 1998, p 91.

Parmi les questions qui motivent cette recherche :

• Selon les auteurs, une organisation de l'économie sociale se distingue du secteur marchand à cause des principes de base fondamentaux qui régissent ses modes de fonctionnement : le caractère démocratique de la gestion *« un homme une voix »* ; la libre adhésion des personnes ; le principe de non partage des réserves et le principe de profits limitées[109]. Est-ce qu'on trouve ces principes parmi les démarches quotidiennes de GAMMES?

• Les organisations sans but lucratifs jouent plusieurs rôles, parmi eux *« la participations de la société aux décisions prises par le pouvoir [110] »*, *« le contrôle de l'exécution des politiques publiques[111] »*, *« la réalisation des politiques publiques[112] »*. Est-ce qu'ont peut trouver ces rôles parmi les enjeux de GAMMES?

• Selon certains chercheurs le secteur associatif fait des promesses. Selon Lipietz[113] les associations créent le *« lien social »*, c'est l'opportunité pour tisser des *liens sociaux[114]* . Les associations pourraient aussi laisser le citoyen jouer un rôle spécial, comme s'il était dans un *« halo social[115] »*, une *« auréola sociale[116] »*, un *« noyaux d'énergie sociale [117] »*. Guiddens[118] dit qui les organisations à buts non lucratifs donneraient l'opportunité au citoyen d'appartenir a une communauté. Est-ce que cet ensemble « des promesses » est offert par GAMMES ?

L'organisation a bien grandi dans ces 30 dernières années. Pendant ce temps les méthodes de gestion ont aussi beaucoup changé.

Dans ce contexte :

• GAMMES a commencé avec un petit groupe de bénévoles. A cette époque le AFP- CSP existait déjà. Progressivement le travail bénévole est devenu un travail professionnel salarié. Comment l'ensemble des associations GAMMES a opéré cette professionnalisation ? Quels ont été les enjeux généraux ? Quels ont étés les difficultés par rapports les syndicats ? Quels ont étés les types de contrats utilisées ? Comment les droits des salariés ont étés pris en compte?

• GAMMES a un rapport direct avec les pouvoirs publics. Elle réponde à sa demande. Elle est un partenariat e /ou une prestataire des pouvoirs publics. Elle doit avoir une capacité d'adaptation aux demandes des pouvoirs publics. Comment l'ensemble des associations membres de GAMMES adapte sa structure à ces demandes ? Et quelles sont les motivations

[109] DEMOUSTIER, D., *L'économie sociale et solidaire: s'associer pour entreprendre autrement*. Paris, Syrus - Alternatives Economique, 2001.
[110] DEBBASCH, C. et BOURDON, J., *Les Associations*. Paris, Que sais-je?-PUF, 2002 (8° ed), p. 15.
[111] TORO, J. B., O papel o terceiro setor em sociedades de baixa participação, in *3° Setor: desenvolvimento social sustentável* (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra ,2000.
[112] LANDIM, L., Múltiplas identidades das ONGs, in ONGs e Universidades. Desafios para a cooperação na América Latina (org. S. HADDAD), São Paulo, Abong-Peiropolis, 2002.
[113] LIPIETZ, A., *Pour le tiers secteur. L'économie social et solidaire: pouquoi et comment*. Paris, La Decouverte: La documentation française 2001.
[114] Alternatives Economiques, *L'utilité sociale*, Hors-série, pratique n° 11, septembre 2003, p 105.
[115] LIPIETZ, A., *Idem*
[116] FERNANDES, R.C., Privado porém publico: o terceiro setor na América Latina. Rio de Janeiro, Relumé-Dumara, 2002 (3° ed).
[117] THOMPSON, A. A., Do compromisso a eficiência? Os caminhos do terceiro setor na América Latina, in *3° Setor: desenvolvimento social sustentável* (org. IOSCHPE, E.B.), São Paulo, Gife/Paz e Terra,2000.
[118] GUIDDENS, A., et BLAIR, T., *La troisième voie. Le renouveau de la social-démocratie.* (Traduit de l'anglais par Laurent Bouvet, Emile Colombani et Frédéric Michel). Pari, Editions du Seuil, 2002 .

pour modifier son organisation et encore pouvoir continuer à y répondre? Quelle est la logique de cet ensemble d'associations, où chaque association a son propre budget ?

• Max Weber identifie trois formes légitimes d'autorité : l'autorité charismatique, l'autorité traditionnelle et l'autorité rationnelle-légale. Chaque forme d'autorité donne lieu à un type distinct d'organisation. Si on peut définir la façon selon laquelle Gammes est manager, comment se confronte-t-elles aux théories de Max Weber ? Et en suite, a partir de la, peut-on définir une forme organisationnelle en Gammes ?

Méthodologie

La recherche se développera à l'intérieur de l'association en suivant le quotidien organisationnel. D'abord le but est de s'approprier l'histoire de GAMMES. Parallèlement la recherche pourra s'enrichir à partir de dialogues avec M. Jean-Jacques DELARBRE. Il est prévu aussi de mener des entretiens (enregistrés) avec M. Jean-Jacques DELARBRE et avec M. Jean-Luc NEGRE.

Planning

1 – Connaître l'organisation GAMMES, s'approprier son histoire;
2 - Définir les hypothèses qui poussent le recherche scientifique de cette thèse en sociologie économique dans l'organisation GAMMES;
3 – Rechercher dans "la salle des archives";
4 – Redéfinir les hypothèses;
5 – Effectuer les entretiens avec M. Jean Jacques DELARBRE;
6 – Effectuer les entretiens avec M. Jean Luc NEGRE;
7 - Structurer le manuscrit de l'histoire de GAMMES;
8 – Actualiser les hypothèses, réviser le travail de recherche;
9 – Commencer à écrire le rapport de la recherche ;
10 – Finaliser le rapport de la recherche. (...)

Emploi du temps

Etapes	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Annexe 2. Schéma d'interview – Jean-Jacques DELARBRE

Planning des entretiens et de questions à M. Jean-Jacques Delarbre

1° Entretien - Août

Sujet : ***Histoire Personnelle***

- Qui êtes vous Monsieur Jean-Jacques Delarbre ? Où et quand êtes-vous né?
- Quelle est votre formation académique ?
- Quel a été votre parcours professionnel jusqu'au moment où vous vous êtes engagé au CSP ?
- Vous Monsieur, vous n'êtes pas d'ici, de Montpellier. Comment avez-vous connu ce petit groupe de personnes qui a crée cette grande organisation ?
- Pourquoi, après votre retraite, vous êtes vous engagé dans un travaille bénévole qui s'occupait d'activités sociales et médico-sociales ?
- Quel était votre rôle au CSP avant que vous deveniez le président ?
- Vous êtes devenus président du CSP en 1982. Que signifiait être entrepreneur social dans les années 80 ?
- A cette époque là, quels ont été les plus grands obstacles qui vous avez rencontré sur le chemin plein de défi dans lequel vous vous êtes lancé?

Note : Entretien réalise le 11 août 2006. Le entretien a commencé 14h 30 et a terminé 15h50.

2° Entretien - Août

Sujet : ***Histoire CSP-Gammes***

- Est-ce que vous pouvez nous expliquer qu'était-ce la « commission des vagabonds » ?
- Est-ce que vous pouvez nous expliquer le pourquoi du nome CSP ?
- Pourquoi le CSP est devenu AFP-CSP ?
- Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi l'AFP-CSP a laissé de s'occuper des services sociaux et médico-sociaux ?
- Quelles ont étés les motivations qui ont poussé les diversification des activités du AFP-CSP ?
- Quand le CSP a commencé ses activités sociales et médico-sociales, est-ce qu'il avait comme but aussi évangéliser les personnes assistés ?
- Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi le CSP est devenu GAMMES ?

3° Entretien – Septembre

Sujet : ***Bénévoles et Salariés***

• Pourquoi l'AFP-CSP a laissé progressivement le travail bénévole vers le travail salarié?

• Comment l'ensemble des associations du AFP-CSP a opéré cette professionnalisation ?

• Quelles ont étés les grands difficultés qui l'AFP-CSP a trouvé au moment de sa professionnalisation ?

• Quelles ont étés les types de contrats utilisées au début de la professionnalisation ?

• Comment les droits des salariés ont étés pris en compte ?

• Quelles ont étés les grandes difficultés par rapports aux syndicats ?

• Comment se déroule les réajustes des salariés en une association ? Les revalorisations des salariés de l'économie solidaire sont les mêmes de l'économie de marché ?

4° Entretien - Septembre

Sujet : ***Les pouvoirs publics***

• Gammes a plus de 30 années. Comment elle fait pour subsister toutes ces années? Quelles ont été les directives pour réussir (pendant plus de 30 années et avec succès) le soutien financier du pouvoir public ?

• Gammes a plus de 20 établissements. Comment cet ensemble des associations adapte sa structure les demandes du pouvoir public ?

•L'ensemble Gammes est vraiment dynamique. Est que vous pouvez nous expliquer qui pousse cette dynamique ? Quelles sont les motivations de l'ensemble des associations Gammes pour modifier sa structure?

•L'argent de l'économie de marché vient du client, les entreprises sont concurrentes et se disputent pour le prendre. L'argent des entreprises de l'économie solidaire vient des pouvoirs publics. Peut-on dire que les entreprises de l'économie solidaire sont concurrentes entre elles pour réussir l'appelle d'offre?

5° Entretien – Octobre

Sujet : ***Gammes aujourd'hui***

• Qui-ce être président de Gammes aujourd'hui ? Qui est qui a change a votre avis ?

• Quelles sont les grandes difficultés de Gammes aujourd'hui ?

• Peut-on dire que vous êtes un entrepreneur social ? Qui est être un entrepreneur social aujourd'hui ?

• Qui est pour vous êtes président d'une association, aussi grande comme Gammes ?

• Quelles sont les plus grands défis d'un président d'association ?

6° Entretien - Octobre

Sujet : ***Avenir Gammes***

- A votre avis, quel est le avenir du travail social ?
- A votre avis, quel est le rôle du pouvoir public demain au qui concerne les activités sociales et médico-sociales ?
- A votre avis, quelles sont les perspectives au avenir de Gammes ?
- Qu'est –ce que vous soute au avenir de Gammes ?
- Quelles sont les rôles et les enjeux qui Gammes peut prendre ?

Annexe 3. Schéma d'interview – Jean-Luc Negre

Schématique des entretiens et de questions à M. Jean-Luc NEGRE

1° Entretien – Septembre

Sujet : ***Histoire Personnelle et cadre économie sociale***

- Quelle est votre formation académique ?
- Quand avez-vous commencé à travailler au CSP ?
- Quelles ont étés votre motivations pour s'engager dans une association, d'abord religieuse, qui s'occupait du sociale et du médico-sociale ?
- Quelle a été votre parcours professionnel dans la structure du CSP avant de devenir le directeur général Gammes?
- Quels sont les grands défis d'un directeur d'économie sociale ? A votre avis les défis se ressemblent a d'une entreprise de marché ?

2° Section CSP-Gammes

- Avant était le CSP ; après le nomme est devenu le AFP *(46)*-CSP ; depuis le CSP-Espoir ; *après l'Union des associations du CSP-Espoir*, après est devenu Gammes ? Pourquoi a chaque période l'association a changé de nomme ?
- Le début des activités du CSP a été services sociaux et médico-sociaux ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi le CSP a laissé de s'occuper de ces activités *(2000)* ?
- Quelles ont étés les motivations qui ont poussé les diversification des activités du AFP-CSP ?
- (Comment faites-vous pour détecter nouvelles besoins dans la ville et a partir de ces constatations installer nouvelles dispositifs ? Comment par exemple : pourquoi l'atelier « La Gaminerie » a la cité Gély, ou pourquoi les établissements « Solstice ou Equilibre » a la Pergola ? - *question Pouvoir Public*)

Note : Entretien réalise le 08 septembre 2006. Le entretien a commencé 9 :30h et a fini 10 :30h.

2° Entretien – Septembre

Sujet : ***Du bénévolat au salarié***

- Pourquoi le CSP a laissé progressivement le travail bénévole vers le travail salarié?
- Comment l'ensemble des associations du CSP a opéré cette professionnalisation ?
- A quel moment les premières salariées ont été embouchées ?
- A cette époque-là il avait combien de salaries dans l'ensemble des associations ?
- Quelles ont étés les premières associations a utiliser les contrats de travails ?

• Quelles ont étés les premiers contrats de travaillé utilisée au moment de embouché?
• Quelles ont étés les grands difficultés qui le CSP a trouvé au moment de sa professionnalisation ?
• Quelles ont étés les types de contrats utilisées après la professionnalisation du CSP ?
• Par rapports aux syndicats, est –ce que le CSP a été touché par ses exigences ? Ou même, est-ce que les activités ont été bloquées par ses exigences des syndicats ? Et comment cela a été résolu ?
• En quelles associations du CSP les syndicats sont plus influents, ou même ont plus de force ?
• Vous êtes une association sans but lucratif, donc comment les droits des salariés ont étés pris en compte ?
• Comment se déroule les réajustes des salariés en une association ? Les revalorisations des salariés de l'économie solidaire sont les mêmes de l'économie de marché ?
• Combien sont les salariés de Gammes aujourd'hui?
• Pourquoi seulement l'établissement Alisé utilise encore des bénévoles ?
• Quels sont les valeurs et les principes pour utiliser que des bénévoles en Alisé ?
• Le Conseil d'Administration de Gammes et des associations est composé que par des bénévoles, me semble que sont environ plus de 30 personnes. Quel a été le critérium pour inviter les membres des C.A. ? Comment ses personnes sont devenues bénévoles du CA? La religion, jouent-elle un valeur important a cette choix ?
• A votre avis, c'est plus difficile de manager et motiver des salariés ou des bénévoles ?

Note : Entretien réalise le 29 septembre 2006. Le entretien a commencé 14h45 et a fini 15h 30 terminé.

3° Entretien – Octobre

Sujet : ***Pouvoirs Publics***

• Gammes a plus de 30 années. Comment elle fait pour subsister toutes ces années? Quelles ont été les directives pour réussir (pendant plus de 30 années et avec succès) le soutien financier du pouvoir public ?
• Etes-vous un prestataire e /ou un partenariat du pouvoir public ?
• Les activités qui sont offertes par l'ensemble Gammes à la société ont le but social. Est-ce que elles devraient et pourraient être offris par l'Etat ? Où, est-ce que pour l'Etat est plus facile de déléguer ses responsabilités ?
• Quelles sont les profits de l'Etat en déléguer à une association ses responsabilités ?
• L'ensemble Gammes a 9 associations, plus de 20 établissements. Comment cet ensemble des associations adapte sa structure les demandes du pouvoir public ?
•L'ensemble Gammes est vraiment dynamique. Pouvez-vous nous expliquer qui pousse cette dynamique ? Quelles sont les motivations de l'ensemble des associations Gammes pour modifier sa structure?
• Comment faites-vous pour détecter les points de précarité dans la ville ? Quels sont les critériums pour installer des nouveaux établissements dans la ville et à partir de ces constatations installer

nouvelles dispositifs ? Comment par exemple : pourquoi l'atelier « La Gaminerie » a la cité Gély, ou pourquoi les établissements « Solstice ou Equilibre » a la Pergola ?

•L'argent de l'économie de marché vient du client, les entreprises sont concurrentes et se disputent pour le prendre. L'argent des entreprises de l'économie solidaire vient des pouvoirs publics. Peut-on dire que les entreprises de l'économie solidaire sont concurrentes entre elles pour réussir l'appelle d'offre?

• Une association de l'économie social est aussi compétitive qui une entreprise d'économie de marché ? Est-ce qu une association jeu de façon parallèle au marché ? Peut–on dire qui le jeu est le même, mais se dans une autre sphère ?

• Comment le pouvoir public fait le contrôle des services qui sont offertes par Gammes ? Quelles sont les dispositions du pouvoir public de exécuter le contrôle ?

• Comment faites-vous pour contrôler les résultats des associations ? Je veut dire, comment savez-vous, par exemple, que les ateliers d'insertion ont réussi, qu'ils touche sont but, ils ont faire la réinsertion ?

• Est-ce que Gammes prendre participation les décisions du pouvoir publique ? Est-ce qu'elle a le pouvoir d'influencer ? Ou, est-ce qu'elle seulement offre a société des services qui sont déterminées par les pouvoir publiques ?

• Comment Gammes fait pour offrir ses activités au marché ? Quel type de publicité ?

• Qui décidé le commissaire aux comptes ?

• Les associations des Gammes ont des concurrences (des autres associations) ?

• Est-ce que a votre avis existe de concurrence entre les associations de l'économie solidaire ? A votre avis elles sont les mêmes du marché ?

• Est-ce que l'ensemble de Gammes a eu besoins de s'adapter les nouvelles regles, aux enjeux de l'Union Européen ?

• Une association peut échapper les tendes d'administration du marché ?

Note : Entretien réalise le XX septembre 2006. Le entretien a commencé XXXX et a terminé XXXX.

4° Entretien – Octobre

Sujet : ***<u>Gammes aujourd'hui et avenir</u>***

• Quelles sont les grandes difficultés de Gammes aujourd'hui ?

• A votre avis, quel est le avenir du travail social ?

• A votre avis, quel est le rôle du pouvoir public demain au qui concerne les activités sociales et médico-sociales ?

•A votre avis, quelles sont les perspectives au avenir de Gammes ?

•Qu'est –ce que vous soute au avenir de Gammes ?

•Quelles sont les rôles et les enjeux qui Gammes peut prendre ?

Note : Entretien réalise le XX septembre 2006. Le entretien a commencé XXXX et a terminé XXXX.

Annexe 4. Schéma d'interview – DIA

ROTEIRO DAS QUESTÕES

Organização

DIA – *Desing Inovação e Arte*

Entrevistada: Marco Aurélio Abbonizio

Histórico DIA

• O que faz a organização DIA para se diferenciar e se caracterizar como uma ONG?
• Como surgiu a DIA? Como e quando começaram as atividades? Qual é a área de formação dos profissionais que se lançaram neste projeto?
• Quando a DIA iniciou as atividades, havia voluntários ou sempre trabalhou com profissionais remunerados?
• Atualmente, qual é o quadro funcional da equipe DIA? Qual é o número de voluntários e de assalariados?
• Como ocorreu o processo de profissionalização dos voluntários?
• Quais são os tipos de contratos de trabalhos utilizados na organização? Como se desenvolve os reajustes salariais na organização? Eles são equiparáveis às organizações de mercado?
• A sede da organização é própria ou alugada?
• DIA se intitula uma ONG, mas juridicamente não existe ONG. DIA é uma associação ou uma cooperativa?
• DIA é uma ONG. Como ONG ela não tem fins lucrativos. Qual foi a origem dos recursos financeiros para a criação da organização? Qual é a origem dos recursos financeiros para a subsistência da mesma? Existe alguma ajuda financeira do Poder Público?

• Como a equipe DIA faz para detectar as novas necessidades dos artesãos? Qual é o método utilizado para promover no mercado os produtos desenvolvidos pela DIA? É a equipe DIA que vai ao encontro do artesão ou é o artesão que vem em busca dos trabalhos oferecidos pela DIA? Existe algum tipo de publicidade da ONG junto ao mercado?
• Como é o processo de decisão? Existe um Conselho Administrativo? Existe um critério para convidar as pessoas a fazerem parte do Conselho Administrativo ou da equipe DIA?
• Para ser cliente DIA existe alguma seleção/restrição? Ou qualquer indivíduo poder ser cliente DIA?

• Existe algum tipo de acompanhamento após a entrega do produto para saber se a embalagem ou o produto desenvolvido por vocês ajudou na venda?

Terceiro Setor

• Segundo alguns autores uma organização do terceiro setor se distingue do setor capitalista por causa dos princípios de base fundamental que regem os modos de funcionamento dessas organizações: essas organizações são democráticas; as pessoas têm a liberdade de adesão; e também não se busca a lucratividade. Em sua opinião, esses princípios fazem parte do cotidiano da equipe DIA?

• Segundo alguns pesquisadores o setor associativo (do Terceiro setor) realiza algumas promessas. Segundo Lipietz as associações criam "um liame social", é a oportunidade de criar um entrelaçamento social. As associações permitiriam também ao cidadão participar de um papel especial como se ele estivesse dentro de uma "auréola social" (Fernades), ou mesmo um "nó de energia social" (Thompson). Guiddens afirma que as organizações com objetivos não lucrativos dariam ao cidadão a oportunidade de participar de uma comunidade. É possível encontrar esse conjunto de promessas na estrutura DIA?

Annexe 5. Schéma d'interview - ACRIDAS

ROTEIRO DAS QUESTÕES

Organização

ACRIDAS – *Associação Cristã de Assistência Social*

Entrevistada: Abigail Pereira Lopes

Histórico Acridas

• A Acridas possui 4 sedes, o que faz exatamente cada sede:
- Aldeia (Bacacheri): casas lares, casal educadores, grupos de crianças e adolescentes;
- Herminia Lupion (Vista Alegre);
- Projeto Independência (Bairro Alto);
- Creche Lar Azul (Boqueirão).

• Como surgiu Acridas? Como e quando começaram as atividades? Qual projeto começou primeiro e o que motivou o início das novas atividades?

• Até que idade as crianças permanecem na Acridas? Depois que saem da organização- seja um processo de adoção, seja um processo de reintegração na família, seja por uma questão de idade - existe algum tipo de acompanhamento "pós-acridas" deste criança?

• A Acridas possui na sua titulação a palavra cristã. Qual denominação deu início às atividades da Acridas?

• A Acridas tinha e/ou tem como objetivo evangelizar as crianças e as famílias que recebem apoio da associação?

• Quando Acridas iniciou as suas atividades, havia atividades desenvolvidas por voluntários ou sempre atuou com profissionais remunerados?

• Se por acaso houve voluntários, como ocorreu o processo de profissionalização dos mesmos? Ou a equipe foi renovada?

• Quais são os tipos de contratos de trabalhos utilizados na organização? Como se desenvolve os reajustes salariais na organização? Eles são equiparáveis às empresas do mercado?

• Atualmente, qual é o quadro funcional da equipe Acridas? Qual é o número de voluntários e de assalariados?

• A sede da organização é própria ou alugada?

• Qual foi a origem financeira para a criação da organização? Qual é a origem dos recursos financeiros para a subsistência da mesma? Existe alguma participação financeira do Poder Público?
• Existe algum tipo de controle do Poder Público? Controle no sentido de acompanhamento do dinheiro que eles estão investindo.
• Como os mantenedores (empresas, Poder Público, igreja, doadores particulares) acompanham o investimento feito na associação?
• Como as crianças chegam à Acridas? Existe alguma parceria do Poder Público com a associação para encaminhar crianças? As igrejas podem encaminhar crianças para a associação?

• A Acridas possui 4 unidades. O gerenciamento é centralizado ou descentralizado?
• Como acontece o processo decisivo para as novas diretrizes da associação? Existe um Conselho Administrativo? Existe um critério para convidar as pessoas à fazerem parte do Conselho Administrativo ou da equipe Acridas? Para fazer parte do conselho administrativo a religião tem um valor importante?

Terceiro Setor

• Segundo alguns autores uma organização do terceiro setor se distingue do setor capitalista por causa dos princípios de base fundamental que regem os modos de funcionamento dessas organizações: essas organizações são democráticas; as pessoas têm a liberdade de adesão; e também não se busca a lucratividade. Em sua opinião, esses princípios fazem parte do cotidiano da Acridas?
• Segundo alguns pesquisadores o setor associativo (do Terceiro setor) realiza algumas promessas. Segundo Lipietz as associações criam "um liame social", é a oportunidade de criar um entrelaçamento social. As associações permitiriam também ao cidadão participar de um papel especial como se ele estivesse dentro de uma "auréola social" (Fernades), ou mesmo um "nó de energia social" (Thompson). Guiddens afirma que as organizações com objetivos não lucrativos dariam ao cidadão a oportunidade de participar de uma comunidade. É possível encontrar esse conjunto de promessas na estrutura Acridas?
• As organizações que não buscam a lucratividade desenvolvem alguns papéis, entre eles " a participação da sociedade nas decisões do poder publico", "o controle da execução das políticas publicas" ou mesmo ele "realiza políticas publicas". É possível encontrar papéis entre os desenvolvidos pela Acridas?

Annexe 6. Schéma d'interview - Junior Achievement

ROTEIRO DAS QUESTÕES

Organização

Junior Achievement

Entrevistada: Ariane Silva

Histórico Junior Achievement

• Como surgiu Junior Achievement no Brasil? Como e quando começaram as atividades? Qual foi a motivação para dar início a novas atividades?
• Teríamos como resumir qual é a atividade desenvolvida pelo Junior? Incentivar o espírito empreendedor? Motivar mudanças sociais?

• O Conselho Consultivo e a equipe de voluntários não recebem remuneração financeira. A equipe que trabalha no escritório (neste local) é remunerada? São quantos funcionários? Sempre existiram funcionários nesta função administrativa? Ou em algum período houve voluntários para fazer essas atividades?
• Como ocorreu o processo de profissionalização dos voluntários?
• Sem entrar em valores, os salários pagos aos funcionários da Junior são equivalentes aos salários das empresas? Os reajustes salariais são equivalentes ao do mercado?
• Existe algum tipo de sindicato que rege os contratos de trabalho?
• Quais são os tipos de contratos de trabalhos utilizados na organização? Como se desenvolve os reajustes salariais na organização? Eles são equiparáveis às organizações de mercado?
• Atualmente, qual é o quadro funcional da equipe da Junior? Qual é o número de voluntários?
• Os voluntários são treinados por vocês para fazerem a principio um módulo. Qual é a freqüência de rotatividade dos voluntários? Os voluntários podem "dar aulas" em outros módulos além dos que foram preparados? Ou eles devem passar por um novo treinamento? Algum voluntário já fez mais de um módulo?
• Como vocês acompanham o resultado do trabalho que vocês realizam?

• Qual foi a origem financeira para a criação da organização? Qual é a origem financeira para a subsistência da mesma? Existe alguma participação financeira do Poder Público?

• Existe algum tipo de controle do Poder Público? Controle no sentido de acompanhamento do dinheiro que eles estão investindo.
• Como os mantenedores (empresas, Poder Público, igreja, doadores particulares) acompanham o investimento feito na associação?

• Como acontece o processo decisivo para as novas diretrizes da associação? Existe um Conselho Consultivo? Existe um critério para convidar as pessoas a fazerem parte do Conselho Consultivo ou da equipe Junior? Para fazer parte do conselho administrativo a religião tem um valor importante?

Terceiro Setor

• Segundo alguns autores uma organização do terceiro setor se distingue do setor capitalista por causa dos princípios de base fundamental que regem os modos de funcionamento dessas organizações: essas organizações são democráticas; as pessoas têm a liberdade de adesão; e também não se busca a lucratividade. Em sua opinião, esses princípios fazem parte do cotidiano da Junior Achievement ?

• Segundo alguns pesquisadores o setor associativo (do Terceiro setor) realiza algumas promessas. Segundo Lipietz as associações criam "um liame social", é a oportunidade de criar um entrelaçamento social. As associações permitiriam também ao cidadão participar de um papel especial como se ele estivesse dentro de uma "auréola social" (Fernades), ou mesmo um "nó de energia social" (Thompson). Guiddens afirma que as organizações com objetivos não lucrativos dariam ao cidadão a oportunidade de participar de uma comunidade. É possível encontrar esse conjunto de promessas na estrutura Junior Achievement?

• As organizações que não buscam a lucratividade desenvolvem alguns papéis, entre eles " a participação da sociedade nas decisões do poder publico", "o controle da execução das políticas publicas" ou mesmo ele "realiza políticas publicas". É possível encontrar papéis entre os desenvolvidos pela Junior Achievement?

Annexe 7.Schéma d'interview - Coopercostura

ROTEIRO DAS QUESTÕES

Organização

COOPERCOSTURA - *Cooperativa de Costureiras da Vila Verde*

Entrevistada: Julieta Maria Cerri

Histórico CooperCostura

• Como iniciou o trabalho da CooperCostura?

• Como foi o apoio do Comitê de Gestão Ação Social da Bosch na estruturação da cooperativa? Eles forneceram algum tipo de material? Como por exemplo: o local, as máquinas?

• O Comitê de Gestão forneceu apoio jurídico no momento da estruturação da cooperativa, como por exemplo, o estatuto? Ou mesmo, ajudaram a elaborar o custo do produto? A compra de material? Ou mesmo, forneceram cursos profissionalizantes para vocês se estruturarem?

• Todas as cooperadas já tinham conhecimento de costura antes de trabalharem na CooperCostura? Ou, alguma das cooperadas queria participar da cooperativa e se motivou a fazer um curso profissionalizante de costura?

• Vocês começaram com 8 mulheres e hoje são em 20 cooperadas. Qual é o critério para que uma mulher entre como cooperada?

• Todas as cooperadas têm a mesma participação financeira?

• Sem entrar em números, o valor que cada cooperada recebe no final do mês ou de um projeto é igual? Ou esta ligada a atividade desempenhada no projeto?

• Quais são os tipos de contratos de trabalhos utilizados na organização? Todas as cooperadas fazem parte do contrato social? Todas têm o "mesmo poder" de voz dentro da cooperativa?

•Existe algum voluntário na organização? Ou mesmo, existe algum "processo de estágio" para a pessoa virar cooperada?

• Vocês têm alguma ajuda financeira do Poder Público?

• Existe algum tipo de controle, vistoria do Poder Público?

• Como cooperativa da economia solidária vocês tem fazem contabilidade? Declaram imposto de renda? Pagam impostos? Ou tem algum tipo de isenção/beneficio por pertencer à economia solidária?

• Como os clientes que chegaram até vocês? Existe algum critério, alguma exigência para ser clientes ou qualquer pessoa jurídica pode ser cliente?

Economia Solidária

• Segundo alguns autores uma organização do terceiro setor se distingue do setor capitalista por causa dos princípios de base fundamental que regem os modos de funcionamento dessas organizações: essas organizações são democráticas; as pessoas têm a liberdade de adesão; e também não se busca a lucratividade. Em sua opinião, esses princípios fazem parte do cotidiano da CooperCostura?

• Segundo alguns pesquisadores o setor associativo (do Terceiro setor) realiza algumas promessas. Segundo Lipietz as associações criam "um liame social", é a oportunidade de criar um entrelaçamento social. As associações permitiriam também ao cidadão participar de um papel especial como se ele estivesse dentro de uma "auréola social" (Fernades), ou mesmo um "nó de energia social" (Thompson). Guiddens afirma que as organizações com objetivos não lucrativos dariam ao cidadão a oportunidade de participar de uma comunidade. É possível encontrar esse conjunto de promessas na estrutura CooperCostura?

• As organizações que não buscam a lucratividade desenvolvem alguns papéis, entre eles "a participação da sociedade nas decisões do poder publico", "o controle da execução das políticas publicas" ou mesmo ele "realiza políticas publicas". É possível encontrar papéis entre os desenvolvidos pela CooperCcostura?

Annexe 8. Schéma d'interview – COFAECO e Ecoaraucaria

ROTEIRO DAS QUESTÕES

Organização

ECOARAUCARIA – *Agroecologia*

COFAECO - *Cooperativa de Famílias de Agricultores Ecológicos de São Mateus do Sul*

Entrevistado: Tatiane Aparecida Dorocinski

Histórico Ecoaraucaria

• A Ecoaraucaria trabalha sob os princípios da agroecologia- uma agricultura sustentável. Dentro do contexto das organizações que desempenham este tipo de atividade, vocês entendem que a organização é uma ONG do terceiro setor ou uma cooperativa agrícola da economia solidária?

• Quais foram as motivações para o desenvolvimento deste projeto? Como e quando iniciaram as atividades da Ecoaraucaria?

• Com quantas pessoas (famílias) começou o projeto? Quantas participam atualmente? Existe um critério para que as famílias possam participar da organização Ecoaraucaria? Como funciona para as famílias aderirem à organização, existe algum tipo de restrição?

• Todos os participantes já eram agricultores da cidade ou teve algum que decidiu "virar agricultor" e decidiu se instalar na cidade porque acreditou no projeto e nos princípios da agroecologia? E por outro lado, se alguém quiser sair da organização, partir para a agricultura tradicional, como se procede?

• A terra aonde é realizando o plantio é do próprio agricultor ou é locada ou arrendada?

• O maquinário utilizado para o cultivo é próprio de cada família ou é locado? Ou ainda, existe um sistema cooperativo de aquisição de maquinários, partilhado por todos?

• Todos atuantes na organização são cooperados ou há também funcionário? Além disso, atuam na organização algum voluntário ou estagiário? Se existe algum outro colaborador, além dos cooperados, ele é regido sobre algum contrato especial ou é regido pela CLT? Já houve algum problema com sindicatos?

• Como vocês divulgam o produto? Existe algum critério , alguma exigência para ser clientes ou qualquer pessoa jurídica pode ser cliente?

• Vocês tiveram, ou tem, alguma participação de ajuda financeira do Poder Público (Estado, prefeitura, órgão federal)?
• Existe algum um tipo de controle do Poder Púbico?
• A Ecoaraucaria teve algum tipo de apoio, alguma ajuda externa para iniciar às atividades? Como por exemplo, visita dos técnicos da Embrapa visando melhorar a técnica agrícola? Ou mesmo, apoio do Sebrae (ou alguma outra organização) para desenvolver preço, aprimorar os produtos?
• Houve alguma orientação jurídica no momento de montar a estrutura organizacional?

• Na história da organização, existiu algum período de transição que tenha sido de grandes dificuldades?

Terceiro Setor:

• Como cooperativa dizem os autores "todos os cooperados tem o mesmo poder de decisão". Como acontece o processo de decisão na organização, as diretrizes da organização? Existe uma hierarquia estabelecida?
• Todos os cooperados têm a mesma participação financeira (sem entrar em valores financeiros)? O valor que cada cooperada recebe no final do mês ou de um projeto é igual? Ou esta ligada a atividade desempenhada no projeto?
• As famílias têm como única fonte de renda o trabalho desenvolvido na Ecoaraucaria?

• Como cooperativa da economia solidária vocês declaram imposto de renda? Pagam impostos? Ou tem algum tipo de isenção/benefício por pertencer à economia solidária?
• Existe um Conselho Nacional da Economia Solidária (CNES) que foi criado em junho de 2003, nele está incluída a Secretaria Nacional da Economia Solidária. A criação de um órgão como este pelo atual governo trouxe algum benefício para uma cooperativa como a de vocês? Vocês conhecem alguma organização similar a Ecoaraucaria que foi beneficiada pela criação desta secretaria.

• Futuro - dentro de todo esse contexto que foi discutido da organização, como vocês visualizam (projetam) o futuro da organização? Alcançar novos mercados? Incluir novas famílias? Ou mesmo atrair novos parceiros?